
AUX ORIGINES DE LA TRAGEDIE ALGERIENNE (1958-2000)
Témoignage sur *hizb França*
Abdelhamid Brahimi

AUX ORIGINES DE LA TRAGEDIE ALGERIENNE (1958-2000)

Témoignage sur *hizb França*

ISBN 2-940130-10-8

The Centre for Maghreb Studies
16 Grosvenor Crescent
London SW1X 7EP

Hoggar
Case postale 19,
1228 Plan-les-Ouates (Genève), Suisse.
www.hoggarbooks.org
info@hoggarbooks.org

Conception de la couverture par Elizabeth Waltham
En 4ème couverture :
La médaille de la Légion d'Honneur, Algérie 1954-1962

Abdelhamid Brahimi

AUX ORIGINES
DE LA
TRAGEDIE ALGERIENNE
(1958-2000)

Témoignage sur *hizb França*

HOGGAR

Du même auteur :

- *La croissance des firmes multinationales,* Etude réalisée pour les Nations Unies, Le Caire 1974.
- *Dimensions et perspectives du monde arabe,* Economica, Paris 1977.
- *L'économie algérienne,* Office des Publications Universitaires, Alger 1991.
- *Stratégies de développement pour l'Algérie,* Economica, Paris 1992.
- *Eradication de la pauvreté et développement dans une perspective islamique,* Banque Islamique de développement, IRTI, Jeddah 1993 .
- *Justice sociale et développement en économie islamique,* La Pensée Universelle, Paris 1993.
- *Le Maghreb à la croisée des chemins à l'ombre des transformations mondiales,* Hoggar Print SA, Genève et Centre for Maghreb Studies, Londres 1996.

A la mémoire de tous les chouhada,
tombés au champ d'honneur entre 1954 et 1962
et des victimes innocentes de la violence et
de la répression de l'Etat depuis 1992

A tous les Algériens épris de vérité, de liberté et de justice

Sommaire

Table des matières

Introduction

La situation actuelle en Algérie est très grave sur tous les plans. L'Algérie n'a jamais connu un tel degré de pourrissement depuis son indépendance en 1962.

La crise politique a ses origines dans la nature même du régime. L'absence de démocratie, le manque de libertés, le déficit de transparence dans le fonctionnement des institutions, l'absence de séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire ainsi que la confrontation des clans au sein du pouvoir ont alimenté au cours des quatre dernières décennies la crise de confiance qui a petit à petit érodé le régime algérien avant de l'ébranler sérieusement, rendant en définitive la situation politique et sociale explosive à la fin de la décennie 1990.

La crise politique a pris une allure dramatique depuis le coup d'Etat de 1992, lorsque quelques généraux, « déserteurs » de l'armée française, ont confisqué le pouvoir. Cette confiscation de l'Etat et de ses institutions par un groupe minoritaire qui se place au-dessus de la Constitution et des lois de la République, a eu des conséquences désastreuses sur tous les plans.

Ni le forcing médiatique interne et externe, ni la déformation des faits, ni l'intensification de la politique de l'intoxication par l'action psychologique et les rumeurs, ni l'occultation des problèmes de fonds par le régime ne sont parvenus à étouffer la vérité, ni à tromper le peuple algérien au cours de cette longue période.

Le pouvoir présente la crise algérienne depuis l'annulation des élections législatives en janvier 1992 comme le résultat de la « menace islamique » qui met en danger le pays et ses institutions. Le régime veut faire croire à l'opinion publique nationale et internationale que c'est uniquement cet aspect qui oppose le FIS (Front Islamique du Salut) au pouvoir et qui constitue le nœud gordien de la crise qui ne peut être dénouée que par une approche sécuritaire et des pratiques policières. Mais cette présentation simpliste de bi-

polarisation de la vie politique ne trompe personne en Algérie. La réalité politique et sociologique en Algérie est bien plus complexe que cela.

C'est pourquoi, certaines vérités méritent d'être rappelées et soulignées pour que soient correctement cernées les dimensions réelles de la tragédie actuelle ainsi que les enjeux de la partie qui se joue en Algérie et dont l'issue va déterminer l'avenir du pays. Je voulais écrire ce livre depuis longtemps, mais d'autres priorités, d'ordre académique notamment, m'en ont empêché. Le désir de rendre public mon témoignage et ma lecture des événements que j'ai vécus au cours de cette longue période devenait pressant depuis quelques années, lorsque la crise algérienne a pris une allure trop dramatique, en particulier depuis les massacres collectifs de 1997 et de 1998 qui m'ont bouleversé. Ce témoignage s'adresse au peuple algérien en général et aux jeunes Algériens en particulier, en espérant qu'il constituera une contribution certes modeste mais animée d'exemples vivants puisés dans la réalité pour donner un éclairage nouveau sur la nature de la tragédie algérienne. J'espère également que ce témoignage sans complaisance contribuera à approfondir le débat de fonds sur la nature du pouvoir algérien actuel, débat engagé et recherché par certains partis représentatifs et autonomes, pour permettre de dégager des voies et moyens en vue de mettre un terme à une crise politique qui a ruiné l'Algérie depuis le coup d'Etat de janvier 1992[1].

Nombreux, en effet, sont ceux qui en Algérie, au Maghreb, dans le monde arabe, en Afrique, en Europe et ailleurs dans le monde ne comprennent pas pourquoi l'Algérie est plongée dans une abominable guerre interne pendant huit ans[2]. D'ailleurs, même

[1] Ce livre ne constitue ni mes « Mémoires » ni une partie de mes « Mémoires », mais se veut un témoignage sur une longue période pour tenter d'expliquer la situation catastrophique qui sévit en Algérie depuis 1992 en remontant aux origines de la tragédie algérienne, il y a une quarantaine d'années. Le fil conducteur de l'ouvrage ne repose pas sur ma personne, mais sur le détournement de la Révolution et sur ses conséquences dramatiques sur le peuple algérien qui en est la principale victime.

[2] Le concept de « guerre civile », utilisé par quelques responsables de partis algériens marginaux et par une certaine presse internationale au cours de la décennie 1990, est contestable. Car, la guerre qui sévit en Algérie n'est pas une guerre entre groupes de citoyens ou de civils, mais une guerre injuste initialement menée par quelques généraux « éradicateurs » contre le FIS, ses militants et ses sympathisants depuis le coup d'État de janvier

de nombreux observateurs avertis et d'experts étrangers spécialisés dans les affaires algériennes y ont perdu leur latin pendant un certain temps.

Autrefois, l'Algérie était glorifiée par son prestige acquis grâce à sa résistance au colonialisme français et à sa guerre de libération nationale, prestige relayé, après l'indépendance, par son rôle actif dans le monde et au sein du mouvement des pays non alignés : soutien à la cause palestinienne et à la cause vietnamienne ainsi qu'aux mouvements de libération en Afrique, dénonciation de l'apartheid en Afrique du Sud, etc.

Aujourd'hui, l'Algérie est déchirée par le cycle infernal violence-répression et par une tragédie sans précédent. L'escalade dans l'horreur dépasse l'entendement.

Comment l'Algérie en est arrivée là ? La question est très complexe et renvoie à une multitude d'interrogations. Ce livre tente d'y répondre en remontant à la guerre de libération nationale tout en apportant un éclairage sur la période postérieure à l'indépendance.

En effet, l'enchevêtrement complexe des causes internes et externes, lointaines et récentes constitue la toile de fonds de la crise multidimensionnelle qui a plongé l'Algérie dans une situation inextricable à la fin du XXème siècle.

Certes, l'Algérie est indépendante depuis près de 38 ans. Mais, elle a été une colonie française pendant 132 ans. Entre 1830 et 1962, la colonisation de l'Algérie a été un processus permanent dominé par l'agression militaire, la répression politique, la violence juridique, l'oppression culturelle et la surexploitation économique au profit d'une minorité liée au pouvoir colonial. L'armée, la police, l'administration et l'école françaises ont contribué au cours de 132 ans à former des élites coupées du peuple algérien et liées au système colonial par toutes sortes de privilèges.

1992 pour s'étendre ensuite aux Algériens qui pensent ou agissent différemment des autorités. C'est une guerre que le pouvoir d'essence minoritaire mène contre son peuple. La violence ainsi décrétée par les éradicateurs a provoqué à son tour la création de maquis à partir de 1994 dont les actions visaient essentiellement des objectifs militaires. La violence et la répression de l'Etat ont ainsi contribué à générer la violence des islamistes. La violence alimente la contre-violence.

Le déclenchement de la guerre de libération en novembre 1954 était porteur d'espoir. La Révolution était prometteuse. L'indépendance était supposée inaugurer une ère nouvelle mettant fin à l'oppression et permettre l'émergence de dirigeants et de cadres tournés vers l'avenir pour sortir l'Algérie de l'ignorance, de la maladie et de la pauvreté grâce à une politique de progrès économique et social au profit de la population, fondée sur la promotion de l'homme et celle des libertés et de la justice sociale.

Mais, au fort de la guerre de libération et au moment où l'indépendance de l'Algérie semblait inéluctable, la France a envisagé une politique destinée à perpétuer sa présence politique, économique et culturelle en Algérie. A cet effet, la France a joué sur plusieurs claviers en même temps pour s'assurer le contrôle de l'évolution politique, économique et culturelle future de l'Algérie, après l'indépendance.

Pour cela, la France a encouragé l'émergence de la « troisième force », composée de collaborateurs civils et militaires qui lui sont dévoués.

Elle a également organisé l'infiltration de l'ALN (armée de libération nationale) en noyautant les vagues successives de « déserteurs » de l'armée française en 1958, 1959 et 1961 par des hommes sûrs et acquis à sa cause pour leur permettre d'acquérir la légitimité révolutionnaire et la qualité de moudjahidine lorsque l'Algérie aura accédé à l'indépendance, en vue de contrôler au plus haut niveau la future armée algérienne qui devait être initialement composée de la « force locale » comme on va le voir dans les chapitres 1, 2 et 4[3].

Notre livre ne concerne pas tous les « déserteurs » de l'armée française, mais porte plutôt sur une catégorie particulière de militaires algériens qui avaient exercé dans l'armée française et qui auraient été envoyés en mission auprès du FLN à Tunis par vagues successives en 1958, 1959 et en 1961. En effet, l'expérience de la guerre de libération nous a enseigné qu'il y a eu des « déserteurs », patriotes et dévoués, qui ont d'ailleurs exercé d'importantes responsabilités au sein de l'ALN comme, par exemple, Mahmoud

[3] Si la France a réussi à infiltrer le mouvement national, le FLN et l'ALN, il lui était à fortiori plus facile de noyauter « ses » soldats « déserteurs ».

Cherif (devenu membre du GPRA en 1958), Abderrahmane Bensalem (commandant de la zone opérationnelle nord aux frontières est entre 1960 et 1962) ou Abdallah Belhouchet (membre du conseil de la Révolution en 1965, chef de la 5ème, puis de la 1ère Région militaire entre 1964 et 1978 et chef d'état-major général entre 1986 et 1989). Il y a eu également un grand nombre de « déserteurs » qui ont rejoint l'ALN à l'intérieur en s'y intégrant parfaitement et qui ont prouvé leur dévouement et leur sacrifice sur le terrain et dont beaucoup sont tombés au champ d'honneur. Il y a eu, enfin, des « déserteurs » nationalistes et sincères encore en vie comme, par exemple, Mokhtar Kerkeb (chef de bataillon entre 1960 et 1962), Abdelhamid Latrèche (secrétaire général du ministère de la Défense entre 1971 et 1978), Saïd Aït Messoudène (plusieurs fois ministre sous Boumediène et sous Chadli) ou Abdennour Bekka (chef de bataillon entre 1960 et 1962 et ministre de la Jeunesse et des Sports sous Chadli). Tous ceux-là et bien d'autres sortent du champ de notre étude.

Cependant, parmi les « déserteurs » de l'armée française qui ont rejoint non pas l'ALN ou le maquis mais le FLN à Tunis, il y avait une catégorie qui était ou pouvait être en service commandé et dont le nombre est extrêmement limité. Ces « déserteurs » voulaient entrer dans la Révolution par la grande porte, acquérir la confiance des dirigeants de la Révolution et avoir, par voie de conséquence, la légitimité nécessaire pour mener à bien leur « mission ». Ceux-là, occidentoxiqués et mentalement colonisés, sont restés culturellement attachés à la France après l'indépendance de l'Algérie et constituaient (et constituent toujours pour ceux d'entre eux qui sont encore en vie) un clan solidaire de type mafieux. C'est cette minorité active et dévorée par une ambition démesurée pour accéder au pouvoir et le garder par la force et qui s'agite pour la mise en œuvre d'une politique de dépersonnalisation culturelle et civilisationnelle de l'Algérie que je décris dans ce livre. C'est cette catégorie très limitée en nombre qui est concernée par l'appellation de « déserteurs » dans ce livre[4].

Enfin, des mesures ont été prises pour « faciliter » l'accès à l'administration d'employés et de cadres d'exécution algériens,

[4] En fait, il s'agit de faux déserteurs. C'est ce qui explique la mise entre guillemets du mot déserteurs tout au long de cet ouvrage.

formés dans le moule colonial, dans le cadre de la promotion sociale engagée à cet effet dès 1956. L'administration coloniale, ainsi léguée à l'Algérie indépendante, constitue un piège qui va peser durablement sur les administrés.

L'ensemble de ces facteurs a favorisé l'émergence d'une bureaucratie mafieuse dont le noyau dur est composé par les « déserteurs » de l'armée française.

Ce livre se veut un témoignage sur les phases charnières qui ont marqué l'évolution de l'Algérie entre 1958 et 2000. J'essaie de montrer comment, au cours de cette période, le groupe des « déserteurs » de l'armée française a profité des conflits qui ont secoué le FLN et l'ALN au cours de la guerre de libération et des différentes crises qu'a subies l'Algérie après l'indépendance et qui ont entraîné à chaque fois l'éloignement de responsables patriotes politiques et militaires et leur remplacement par des gens plus dociles.

Il est curieux de noter à cet égard, que dans l'histoire de la décolonisation, l'Algérie constitue un cas unique en son genre. En ce sens que l'indépendance a été acquise grâce à la lutte armée et au prix de gros sacrifices consentis par le peuple algérien, mais que la décolonisation s'est traduite au même moment par l'éclatement du mouvement national en 1962 et par le détournement de la Révolution par et pour les partisans du néocolonialisme français.

Ce dur constat ne réduira en rien le rôle déterminant joué par les dirigeants de la Révolution pour la réalisation de l'idéal nationaliste : l'indépendance de l'Algérie par la lutte armée. L'histoire retiendra en tout cas que des dirigeants comme Zighout Youssef, Krim Belkacem, Lakhdar Bentobbal, Abdelhafid Boussouf et Abbane Ramdane, pour ne citer que quelques-uns uns de ceux que j'ai connus, sont, malgré leurs divergences ou leurs appréciations différenciées d'ordre tactique ou conjoncturel et malgré les incidents de parcours, de grands hommes et de grands patriotes dévoués qui ont tous œuvré avec acharnement, endurance, constance et lucidité pour libérer l'Algérie du joug colonial.

Cependant, le fait que l'Algérie ait accédé à l'indépendance dans un climat de crise grave opposant le GPRA à l'état-major général, a permis l'émergence des « déserteurs » de l'armée française au som-

met de la hiérarchie militaire, notamment au sein du ministère de la Défense et de la Gendarmerie nationale (contrôlée entièrement par eux dès 1962) pour s'étendre aux secteurs stratégiques au fil des années.

Le groupe des « déserteurs » a emprunté au mouvement national son langage et ses méthodes pour conforter ses positions et arriver à ses fins. Les références constantes à la nécessité de construire un Etat fort et puissant et de préserver l'unité nationale constituent en fait des alibis pour masquer leur volonté d'arriver, puis se maintenir au pouvoir et pour dissimuler leur méfiance à l'égard du peuple, des courants politiques existants et leur souverain mépris des libertés fondamentales et des pratiques démocratiques.

Les « déserteurs » et leurs alliés au sein des différents appareils vont s'atteler à organiser, progressivement, à partir du coup d'Etat de 1965 notamment, la substitution aux cadres patriotes et intègres, des cadres de la nébuleuse francophile au fil des années et au gré des événements.

Leur objectif est d'enterrer, autant que faire se peut, les symboles et les constantes de la Révolution et de l'Algérie profonde et de ramener au moment opportun le pays sous l'influence culturelle et politique française. Il leur a fallu attendre janvier 1992 pour réaliser leur objectif par un coup d'Etat. L'autoritarisme, l'exclusion, la lutte par les armes contre les convictions politiques des autres, la répression tous azimuts deviennent leur politique pour garder le pouvoir. Les faits crûment relatés dans ce livre ont été vécus par l'acteur, le témoin et l'observateur que j'ai été au cours de cette longue période.

La Révolution a été pour moi la plus grande école. Je m'y suis résolument engagé dès 1955 à l'âge de 19 ans. Je suis toujours resté fidèle aux principes du 1er novembre 1954 et aux valeurs authentiques auxquelles le peuple algérien est profondément attaché : liberté, progrès, fidélité et justice sociale exercés dans un cadre ouvert et transparent et débarrassés de tout paternalisme, de tout autoritarisme et de toute bureaucratie. Je me suis toujours refusé à agir de manière fractionnelle, quelles que fussent les fonctions que j'ai exercées pendant la guerre de libération ou après l'indépendance. J'ai toujours placé l'intérêt général et l'idéal de justice sociale au-dessus de toute autre considération, malgré les tentations diverses

et les entraves de toutes sortes, voire les menaces émanant des appareils pour neutraliser l'action de cadres patriotes, dévoués et connus pour leur droiture et leur esprit d'indépendance. Il est, en effet, très difficile pour un responsable politique honnête d'exercer correctement des fonctions gouvernementales, compte tenu des freinages et des obstacles dressés sur son chemin par les appareils, loin du militantisme dans lequel j'ai grandi et évolué. J'ai dû lutter âprement au cours de mes dix années de responsabilité gouvernementale. Je n'ai pas toujours réussi à faire adopter les réformes dont le pays avait tant besoin. Les résistances, les réticences, voire l'hostilité, étaient monnaie courante et prenaient des formes diverses. Depuis mon entrée au gouvernement en 1979 et dès la présentation des premiers dossiers en conseil des ministres, les enfants du sérail se sont mis à me coller des étiquettes de toutes sortes en fonction des circonstances à travers la rumeur publique pour me discréditer. C'est ainsi qu'en 1979 et 1980 on m'a traité de « rose », proche des communistes. Puis entre 1980 et 1981, au moment de l'élaboration et de la mise en œuvre des premières réformes relatives à la restructuration des entreprises publiques, à l'encouragement des investissements privés nationaux et étrangers et à la constitution d'entreprises d'économie mixte avec des partenaires étrangers, la rumeur me présentait comme un représentant des firmes multinationales. Entre 1982 et 1986, on m'a traité de « frère musulman », parce que je fréquentais la mosquée et surtout parce que cela coïncidait avec la montée de la mouvance islamique réprimée par les services de sécurité, alors que j'avais toujours fréquenté la mosquée avant 1982 et après 1986. Entre 1986 et 1988, lorsque j'ai défendu les intérêts de l'Algérie en m'opposant à certains gros contrats trop déséquilibrés, soutenus par Larbi Belkheir et son clan, celui-ci répandait la rumeur que j'étais pro-américain et que je possédais des hôtels aux Etats-Unis, alors que tout le monde savait bien que je n'ai jamais disposé d'aucun revenu en dehors de mon salaire.

Les tenants du sérail ne reculent devant rien pour assurer la pérennité du régime. C'est ainsi, par exemple, que les événements d'octobre 1988 ont été organisés par les tenants du pouvoir pour sauver le régime et pour améliorer leurs positions respectives au sommet de la hiérarchie. Ces événements conçus et exécutés de

manière machiavélique constituent une étape décisive vers le coup d'Etat de janvier 1992 qui a consacré le groupe des « déserteurs » de l'armée française et qui a ouvert une longue période de violence, de médiocrité et d'instabilité[5].

Il est grand temps de revenir au processus démocratique et à la souveraineté populaire, seuls garants du rétablissement de la confiance entre gouvernants et gouvernés, de la paix et de la stabilité.

[5] A l'occasion de la polémique qui l'a opposé à Ali Kafi, le général Khaled Nezzar a reconnu publiquement en mars 2000, qu'il n'a jamais pensé que l'Algérie connaîtrait une situation aussi dramatique après l'annulation des élections législatives en 1992. Cette confession faite à la presse algérienne montre bien le niveau de la culture politique des « déserteurs » de l'armée française, devenus dirigeants sans partage de l'Algérie après leur coup d'État de janvier 1992. Si pour des dirigeants normaux « gouverner, c'est prévoir », pour les « déserteurs » gouverner c'est garder le pouvoir par la force et préserver des privilèges de toutes sortes en dehors de la légitimité populaire.

I. PHASE PREPARATOIRE DU PASSAGE DU COLONIALISME AU NEOCOLONIALISME

L'orientation de la politique de la France à l'égard de l'Algérie après l'arrivée au pouvoir du général De Gaulle s'est traduite par la mise en œuvre d'une stratégie globale tendant à substituer au système colonial un système néocolonial, pour éviter que l'Algérie ne retrouve sa place naturelle dans le monde arabe et musulman, une fois l'indépendance acquise. Il s'agissait aussi d'éviter que l'Algérie indépendante ne s'éloigne trop de la France sur les plans politique, économique et culturel et ne se reconstruise sur une base autonome pour répondre aux aspirations du peuple algérien, qui reste profondément attaché à l'Islam et à ses valeurs qui enseignent notamment la liberté, l'unité, la fraternité, la solidarité et la justice sociale.

Dès le début, le général De Gaulle était convaincu de l'avènement incontournable de l'indépendance politique de l'Algérie. Mais, il n'a épargné aucun effort pour briser le mouvement armé de libération nationale en renforçant considérablement le potentiel militaire offensif français. Les opérations de l'armée française les plus intenses et les plus féroces menées depuis novembre 1954 contre l'ALN et contre le peuple algérien notamment dans les régions montagneuses et les zones rurales avaient eu lieu sous le gouvernement De Gaulle. Il s'agissait de saigner l'Algérie profonde en la frappant dans sa substance.

Mais, parallèlement au renforcement sans précédent de l'armée française dans ses actions répressives et inhumaines quotidiennes contre le peuple algérien aussi bien dans les campagnes que dans les villes, Charles De Gaulle envisageait une stratégie qui visait à détourner la Révolution algérienne de son cours tel qu'il avait été défini par la déclaration du 1er Novembre 1954.

Cette stratégie avait pour but de renforcer la présence française dans l'Algérie indépendante dans tous les domaines. Dans ce cadre, des mesures précises avaient été arrêtées pour l'Algérie dès 1958 dans les domaines politique, militaire, administratif, économique et culturel pour rendre irréversible et indéfectible la dépendance de l'Algérie à l'égard de la France après le recouvrement de son indépendance formelle, alors perçue comme inéluctable. Ces mesures venaient s'ajouter à celles déjà prises par les différents gouverne-

ments français depuis le déclenchement de la guerre de libération, dans le cadre d'une stratégie bien précise.

Cette stratégie a été présentée sous la dénomination séduisante de « l'Algérie algérienne » pour innover et se démarquer de celle de « l'Algérie française », défendue jusqu'alors officiellement par la France. Cette stratégie visait notamment à drainer les Algériens dans cette direction pour affaiblir, voire marginaliser le FLN.

Les Algériens, civils ou militaires, embarqués dans cette voie pour constituer « la troisième force », ne peuvent être tous considérés comme des agents au service de la France coloniale. Il y a eu certainement, parmi eux, beaucoup de gens de bonne foi, comme il y a eu des opportunistes et des gens qui ont suivi cette démarche par peur ou par instinct de conservation.

Notre analyse ne s'attarde pas sur ces différentes catégories qui, à un moment ou à un autre, ont adhéré à la cause de « l'Algérie algérienne » pour des raisons tactiques ou conjoncturelles.

Notre analyse porte plutôt sur une catégorie particulière de militaires algériens qui avaient exercé dans l'armée française et qui auraient été envoyés en mission au FLN à Tunis par vagues successives entre 1958 et 1961, et que l'on appelait alors les « déserteurs » de l'armée française. Il ne s'agit pas de traiter, ici, tous les « déserteurs » sur un pied d'égalité. En effet, l'expérience de la guerre de libération nous a enseigné qu'il y a eu des « déserteurs », patriotes et dévoués, qui ont d'ailleurs exercé d'importantes responsabilités au sein de l'ALN.

Cependant, parmi les « déserteurs » de l'armée française qui ont rejoint non pas l'ALN ou le maquis mais le FLN à Tunis, il y avait une catégorie qui pouvait être en service commandé et dont le nombre est extrêmement limité. Ces « déserteurs » voulaient entrer dans la Révolution par la grande porte, acquérir la confiance des dirigeants du GPRA et avoir, par voie de conséquence, la légitimité révolutionnaire pour mener leur « mission » à terme en toute quiétude. Ceux-là, mentalement colonisés, sont restés culturellement attachés à la France après l'indépendance de l'Algérie et constituaient (et constituent toujours pour ceux d'entre eux qui sont encore en vie) un clan solidaire de type mafieux.

La première partie de ce livre rappelle les conditions historiques de la constitution de ce clan ainsi que l'avènement de la technostructure d'orientation française avec laquelle ce clan a tissé des alliances solides. Cette partie apporte des éléments destinés à éclaircir des zones d'ombres pour mieux saisir les origines de la tragédie algérienne qui s'est complexifiée au fil des années, après l'indépendance.

1. « L'Algérie algérienne » fondée sur « la troisième force » : voie royale vers le néocolonialisme

1.1. « l'Algérie algérienne »

Le concept de « l'Algérie algérienne »[6], utilisé pour la circonstance par De Gaulle constituait la toile de fond, l'orientation, l'idéologie en quelque sorte et la couverture politique, pour ne pas dire l'emballage, de cette stratégie globale. Ni neutre, ni banal, ce concept, apparemment flatteur pour les Algériens était loin d'être inoffensif. Il désignait en vérité une politique néocoloniale qui visait essentiellement à maintenir l'Algérie dans le sillage de la France en la coupant de son amazighité, de son arabité et de son appartenance à l'Islam scellée par quatorze siècles.

Il importe à cet égard de préciser au préalable la signification des concepts de « troisième force » et « d'Algérie algérienne » en rappelant le contexte de la stratégie de la France en la matière.

De Gaulle a tout mis en œuvre pour maintenir le statut colonial de l'Algérie même s'il a admis le principe de l'indépendance depuis longtemps comme l'ont noté de nombreux historiens français. Mais les faits montrent bien qu'il n'a envisagé l'indépendance de l'Algérie que comme suprême recours, après avoir épuisé tous les autres moyens. C'est pourquoi le renforcement du potentiel militaire français s'impose comme choix impératif notamment depuis 1958. Ceci se traduit également par l'augmentation des effectifs des « Français-Musulmans » servant comme supplétifs pour soutenir l'armée française dans son effort de guerre. Le nombre des collaborateurs algériens engagés avec la France est estimé en mars 1962 à 250 000 hommes dont 160 000 supplétifs. Divers chiffres sont

[6] Le concept d' « Algérie algérienne » est utilisé dans ce chapitre dans le sens qui lui a été donné historiquement par De Gaulle dans une perspective néocoloniale et non dans son sens éthymologique.

avancés par différentes sources. Mais, il semble que le chiffre de 250 000 hommes soit réaliste[7]. Ce chiffre englobe aussi bien les militaires de carrière, les appelés « musulmans » d'Algérie, les supplétifs que les collaborateurs civils qui exerçaient des fonctions administratives ou qui constituaient des élites intermédiaires entre le pouvoir colonial et le peuple algérien qu'elles sont chargées d'encadrer.

Le recrutement parmi les Algériens « musulmans » et l'entretien d'un personnel civil et militaire de cette importance vise à amarrer l'Algérie à la France sous de nouvelles formes. Il s'agit d'abord d'utiliser ce formidable potentiel indigène pour briser le FLN et l'ALN et montrer par-là même au peuple algérien qu'il existe d'autres alternatives que l'indépendance, telles que par exemple « l'assimilation » ou bien « l'autonomie et l'association avec la métropole » comme le suggère De Gaulle dans son discours sur l'autodétermination en septembre 1959. Dans ce cas, les collaborateurs civils et militaires de la France constitueraient naturellement l'armature d'un système politique rénové ainsi que les structures d'une Algérie nouvelle qui aurait opté pour « l'assimilation » ou « l'association » avec la France. Il s'agit en fait d'encourager l'émergence d'une « troisième force » qui serait équidistante des tenants de l'Algérie française et des défenseurs de l'indépendance de l'Algérie. Cette « troisième » force (élite politique, armée, police, administration) opposée au FLN et distincte des colons aurait pour tâche de perpétuer la domination de la France et sa présence en Algérie dans tous les domaines. Autrement dit, la gestion des affaires algériennes ne s'opérerait plus directement par la France, comme sous le régime colonial mais par l'entremise d'Algériens de tendance française constitués pour la circonstance en « troisième force ».

De toutes manières, la colonisation de l'Algérie a été un processus caractérisé essentiellement par l'agression militaire, la répression politique, la violence juridique, l'oppression culturelle et la surexploitation économique au profit des colons. « Le parti français » a donc toujours existé depuis le XIXème siècle. Il compte dans ses rangs diverses catégories socioprofessionnelles : « militaires, fonctionnaires, professions libérales, propriétaires et entrepreneurs.

[7] Cf. Mohand Hamoumou, *Et ils sont devenus harkis*, p. 46 (Paris: Fayard, 1993).

L'armée et l'école française avaient plus ou moins acculturé ces élites à la nation dominante qui leur réservait un statut privilégié au-dessus du peuple algérien »[8].

En fait cette tendance de « parti français », appelée pour la circonstance la « troisième force », que la France a essayé de mettre sur pied avant 1962 sous forme de structures en vue de présider aux destinées d'un nouvel Etat, procède d'une démarche néocoloniale. Ce sont ces Algériens pro-français, constitués en « troisième force », appelés plus tard *hizb França* ou le « parti français », qui seront chargés de diriger ces structures mises en place pour leur permettre d'accéder au pouvoir avec la bénédiction de la France, après l'indépendance de l'Algérie.

La France dispose à cet effet de moyens humains, matériels et financiers considérables pour concrétiser son projet de « troisième force » mais en dehors du peuple algérien et plutôt contre lui. L'objectif final consiste bien entendu à perpétuer la domination de la France en Algérie, notamment sur les plans économique et culturel. Pour masquer ses desseins d'inspiration néocoloniale, ce projet est enrobé du concept ambigu « d'Algérie algérienne ».

Ce concept, d'apparence banale et incontestable mais chargé de sous-entendus, est utilisé par De Gaulle, des hommes politiques français et les média au cours des deux dernières années de la guerre de libération. Ce terme suggère que la France soit prête à accepter à l'extrême limite l'indépendance politique de l'Algérie mais en essayant de la vider de son contenu. Cela signifie en particulier que la France ne tolérera pas que l'Algérie puisse recouvrer sa personnalité originelle fondée sur ses trois fondements indissociables : l'amazighité, l'arabité et l'Islam. C'est dans ce cadre que l'idée ne déplaît pas à la France de voir une Algérie formellement indépendante mais plutôt faible, vulnérable, extravertie et liée à la France dans des domaines stratégiques.

L'approche française de « l'Algérie algérienne » suppose en toute évidence la préservation du « rayonnement de la culture française » à travers le maintien du français comme langue officielle de l'Algérie indépendante au détriment de la langue arabe. D'ailleurs,

[8] Guy Perville, *Les étudiants algériens de l'Université française 1880-1962*, cité par Mohand Hamoumou, *Et ils sont devenus harkis*, *op. cit.*, p. 63.

la langue arabe a été sacrifiée sur l'autel des accords d'Evian comme nous allons le voir plus bas.

Cela implique parallèlement la sauvegarde des intérêts économiques de la France après l'indépendance.

L'idée « d'Algérie algérienne » s'est traduite par la conception et la mise en œuvre d'une véritable stratégie finalisée sous De Gaulle destinée à maintenir l'Algérie « indépendante » sous le giron de la France.

C'est ainsi que la mise sur pied d'une « force (armée) locale », l'organisation de l'administration et de l'économie répondent à cette préoccupation majeure en dotant l'Algérie d'appareils pro-français appropriés et en créant un ordre politique et social contraire aux objectifs du FLN et aux aspirations du peuple algérien bien avant son accession à l'indépendance. Voilà comment l'Algérie a été minée à la fin de la période coloniale.

Nous allons rappeler ci-après ces questions sommairement pour illustrer notre propos et pour élucider la complexité de la crise algérienne dans laquelle se débat l'Algérie depuis l'indépendance et notamment au cours de la décennie rouge des années 1990.

1.2. « La force locale »

Le discours du général De Gaulle sur l'autodétermination de l'Algérie en septembre 1959 a permis au gouvernement français d'envisager, dès 1960, la création de la « force locale » à partir des supplétifs pour constituer « l'embryon de l'armée » c'est à dire le noyau dur de la future « Algérie algérienne »[9]. Ce n'est qu'en 1961 que le général Ailleret, commandant supérieur des forces armées en Algérie, adresse au ministre des Armées le projet de « la force locale ».

« La force locale » devrait intégrer une partie des harkis, des mokhaznis et des groupes mobiles de protection rurale, devenus des groupes mobiles de sécurité (GMPR / GMS).

[9] Michèle Salinas, *L'Algérie au parlement* (Toulouse: PHP, 1987), cité par Si Othmane, *L'Algérie, l'origine de la crise*, p. 142 (Paris: Dialogues, 1996).

L'examen rapide des différentes parties qui composent « la force locale » permet de mieux situer les arrière-pensées du gouvernement français.

1.2.1. Les harkis

Les « harkas », unités de combat formées de « Français-Musulmans », ont été créées dès 1954. L'armée française a vite compris qu'elle a besoin des autochtones, compte tenu de leur connaissance parfaite du terrain, pour lutter efficacement contre l'ALN et le FLN.

L'ordre numéro 412/7 du commandement supérieur de l'armée française en Algérie daté du 8 février 1956 définit les « harkas » comme des « unités supplétives [...] constituées dans chaque corps d'armée [...]. S'appuyant sur des unités de base (compagnies, escadrons, batteries), elles sont chargées de compléter la sécurité territoriale et de participer aux opérations locales au niveau des secteurs »[10].

Le nombre des harkis en opération est passé de 28 000 en 1959 à 60 000 en 1961[11]. En fait, le nombre total cumulé des harkis ayant opéré comme supplétifs entre 1954 et 1962 est estimé à 200 000 selon le ministère français des Armées[12].

La rotation rapide des harkis s'explique par plusieurs raisons dont notamment la résiliation sans préavis des contrats qui les lient à l'administration coloniale pour mesure disciplinaire ou « sous préavis de huit jours pour inaptitude physique » ou encore en cas de blessure grave[13]. Mais un certain nombre d'entre eux ont quitté les harkas avant 1962.

Le rôle des harkis est plutôt offensif. Ils sont chargés de recueillir des renseignements sur les activités du FLN et sur les mouvements de l'ALN pour localiser, puis attaquer des objectifs précis dans des régions considérées comme dangereuses pour l'armée

[10] Cité par Mohand Hamoumou, *Et ils sont devenus harkis*, *op. cit.*, p. 115.

[11] Cf. Mohand Hamoumou, *ibid.*, p. 112.

[12] Cité par M. Hamoumou, *ibid.*, p. 122.

[13] Article 3 de l'arrêté du 7 novembre 1961 relatif au statut des harkis cité par M. Hamoumou, *ibid.*, p. 116.

française. Les harkis ont ainsi rendu un service énorme à l'armée française dans la lutte contre l'ALN. Mais force est de constater qu'ils ont été mal payés en retour. D'abord parce que la solde mensuelle d'un harki était fixée à 750 francs, niveau ridiculement bas en tenant compte des risques pris et en comparaison avec la rémunération des soldats français ou des légionnaires. Ensuite parce que, après le cessez-le-feu de mars 1962, les harkis ont été abandonnés à leur sort à la suite de la dissolution des harkas par l'armée française et du refus opposé par le gouvernement français à leur intégration dans l'armée française et/ou à leur « rapatriement » massif en France. Seuls 5% des harkis auraient été autorisés à partir définitivement pour la France[14]. Les autres sont invités à « organiser leur reconversion sociale » en Algérie où ils « pourront rester sous la protection de l'armée (française) pendant six mois à titre d'agents contractuels civils »[15], soit à intégrer « la force locale ». Très peu se sont engagés dans l'armée française qui n'accepte au demeurant que des célibataires dans le cadre d'un quota bien déterminé. Ces différentes options résultant de la dissolution des forces supplétives ne concernent pas les harkis seulement, mais aussi les mokhaznis et les autres supplétifs.

1.2.2. Les mokhaznis

Dès 1955, l'armée française a décidé d'entreprendre et de développer des « activités psychologiques » au sein des masses pour soustraire les populations algériennes à l'influence du FLN. A cet effet, le général Parlange, en poste dans les Aurès, crée les premières Sections Administratives Spécialisées (SAS) pour établir un lien direct et multidimensionnel entre l'armée française et les populations[16]. Les SAS interviennent dans quatre domaines :

[14] Cf. M. Hamoumou, *ibid.*, p. 123. Officiellement, au 19 mars 1962, sur 225 000 supplétifs musulmans seuls 5000 potentiellement menacés sont autorisés à être « rapatriés » selon M. Hamoumou (*ibid.*, p. 270). Mais, selon le même auteur, ce sont en fait 60 000 personnes qui ont quitté définitivement l'Algérie pour la France soit 27% des supplétifs, toutes catégories confondues (*ibid.*, p. 123).

[15] Communiqué du ministère français des Armées du 8 mars 1962 cité par Si Othmane, *L'Algérie, l'origine de la crise*, *op. cit.*, p. 105.

[16] Cf. M. Hamoumou, *ibid.*, p. 118.

- politique : il s'agit de « reprendre en main les populations et les mettre en confiance […] pour s'assurer leur appui de plus en plus effectif »[17], encourager la recherche systématique de renseignements sur le FLN et l'ALN ;
- social : organiser et développer l'action sociale comme l'ouverture d'écoles, d'infirmeries et le lancement de travaux d'équipement local ;
- administratif : suppléer le vide administratif créé par la démission des élus locaux ordonnée par le FLN. Dans ce cadre, l'officier de SAS exerce les fonctions d'officier d'état civil et représente dans sa localité les autorités préfectorales ;
- militaire : assister l'armée française dans sa lutte contre l'ALN. La SAS dispose à cet effet de supplétifs musulmans armés et organisés en makhzen.

En 1956, il a été décidé de créer 680 SAS réparties dans 13 départements à raison d'une SAS par arrondissement. Le chef de SAS dispose d'un makhzen limité à 25 hommes. En mai 1961, on compte 661 SAS et 27 SAU (Section Administrative Urbaine : équivalent de la SAS dans les agglomérations urbaines) qui utilisent 20 000 moghzanis[18].

1.2.3. Les groupes mobiles de protection rurale (GMPR)

Les GMPR, devenus GMS (groupes mobiles de sécurité) en 1958, ont des missions de surveillance, d'intervention et de « maintien de l'ordre » dans des endroits insuffisamment couverts par l'armée française ou la gendarmerie. Ils sont également chargés de protéger certains édifices publics tels que les sièges des préfectures, des sous-préfectures et des mairies ou assurer la protection de certaines personnalités civiles. Les effectifs des GMS sont estimés à 10 000 hommes en 1962 selon Hamoumou.

[17] Instruction ministérielle datée du 30 avril 1955 adressée au général Parlange, citée par Si Othmane, *op. cit.*, p. 114.

[18] M. Hamoumou, *ibid.*, p. 118.

1.2.4. Les groupes d'autodéfense (GAD)

Les groupes d'autodéfense ont été mis sur pied pour protéger des villages, des mechtas ou des fermes contre d'éventuelles attaques de l'ALN. Ils sont également chargés d'empêcher les éléments du FLN et de l'ALN d'y pénétrer pour s'approvisionner ou recueillir des renseignements. Armés par l'armée française dont ils constituent le prolongement, les GAD sont par ailleurs utilisés « comme arme psychologique et politique contre les thèses du FLN »[19]. Les GAD ont été très actifs puisque leurs activités ont vite débordé leur mission défensive originelle. En 1962, leurs effectifs ont atteint 60 000 hommes.

C'est à partir de ces différentes unités que la « force locale » devait être constituée.

Le tableau récapitulatif suivant nous résume, selon quatre sources différentes, l'état des effectifs de l'ensemble des militaires et supplétifs « Français-Musulmans » en service dans l'armée française au 19 mars 1962 qui devaient donner naissance à la « force locale ».

Tableau 1. Militaires et supplétifs « Français-Musulmans » en service (Mars 1962)

	C. de Saint-Salvy	C. Brière	M. Hamoumou	Gén. Faivre
Militaires de carrière	20 000	20 000	20 000	20 000
Appelés	40 000	-	40 000	17 000
Harkis	58 000	70 000	70 000	63 000
Mokhaznis	23 000	20 000	20 000	19 000
GMS/GMPR	12 000	10 000	15 000	8 500
GAD	60 000	60 000	60 000	55 000
Total	213 000	180 000	225 000	182 500

Source : Mohand Hamoumou, *op. cit.*, p. 122.

[19] *Ibid.*, p. 119.

Au total, on note que le nombre des miliaires et des supplétifs « Français-Musulmans » engagés aux côtés du pouvoir colonial varie entre 180 000 et 225 000 selon les sources en 1962.

La réalisation de ce projet de « force locale », prévu par les accords d'Evian, s'est finalement traduite par la mise sur pied de près de 60 000 hommes prélevés sur les unités ci-dessus indiquées et choisis parmi des personnes « sûres » et fidèles à la France. Leur répartition se présente comme suit :

Tableau 2. Composantes de la « force locale »

Militaires	26 000
Groupes mobiles de sécurité (GMS)	10 000
Gendarmerie	6 500
Compagnies sahariennes	3 500
Autres (harkis, GAD, anciens militaires, etc.)	12 000
Total	58 000

Source : Si Othmane, *L'Algérie, l'origine de la crise*, *op. cit.*, p. 153.

Ainsi après avoir échoué de briser le FLN et l'ALN comme prévu et de maintenir le statut colonial de l'Algérie, au prix d'une guerre des plus féroces de notre temps, la France procède froidement à l'adaptation de sa stratégie aux nouvelles conditions qui conduisent l'Algérie à l'indépendance. A cet effet, la France réussit à mettre en place une « force locale » de 58 000 hommes parmi ses collaborateurs qu'elle avait mobilisés auparavant contre leur peuple et auxquels elle confie le contrôle de l'institution la plus stratégique du pays et qui commande son avenir[20]. Pour concrétiser cette politique, la France avait lancé des actions précises tous azimuts. Dans

[20] Mais la « force locale », conçue et mise en place en 1962 par le gouvernement français et dont le commandement était d'ailleurs resté en France, a été rejetée à la fois par l'état-major général de l'ALN et par le commandement de l'ALN de toutes les wilayate. Les pressions de l'ALN, unie sur cette question, ont été telles que les unités de la « force locale » se sont autodissoutes. Les soldats qui la composaient étaient rentrés purement et simplement chez eux en abandonnant le matériel militaire dans les casernes. Les officiers français et français-musulmans qui l'encadraient étaient retournés en France. Certains de ces officiers « français-musulmans » avaient rejoint l'ANP après l'indépendance de l'Algérie. Le projet de « force locale », combattu par l'ALN a donc été un échec total.

le domaine militaire, il s'agissait d'encourager des « désertions » et des « ralliements » d'officiers algériens jeunes (fraîchement promus pour la circonstance) et moins jeunes servant dans l'armée française pour infiltrer l'ALN d'une part et, d'autre part pour les préparer à accéder au moment venu au commandement de l'armée algérienne après l'indépendance. Voyons cela de plus près dans le chapitre suivant.

2. A la conquête de l'armée de libération nationale

2.1. L'infiltration de l'armée de libération nationale (1957 - 1962)

Le ralliement à l'armée de libération nationale d'officiers, de sous-officiers et de soldats algériens exerçant dans l'armée française s'est opéré de diverses manières entre 1956 et 1962.

Au départ, les ralliements individuels et isolés n'étaient animés ni par les mêmes motivations ni ne répondaient à des consignes des autorités françaises. Il est clair que les premiers éléments opérant dans l'armée française qui avaient rejoint l'ALN dans diverses wilayate à titre individuel[21] ou en groupes[22] et quel que soit leur grade semblent avoir été motivés soit par un élan nationaliste ou par réaction à la répression du peuple par l'armée coloniale soit pour d'autres raisons. Chaque cas de désertion de l'armée française constituait un cas en soi. La généralisation et la systématisation à partir de cas isolés observés en 1955 et en 1956 risque d'aboutir à des conclusions erronées. Il importe de noter que les déserteurs de l'armée française entre 1955 et 1956 rejoignaient directement l'armée de libération dans les maquis et avaient combattu aux côtés de leurs frères moudjahidine.

[21] De nombreux soldats ou sous-officiers algériens ont déserté l'armée française et rejoint le maquis à titre individuel et ce, dès 1955. Ils ont combattu loyalement au sein de l'ALN. Beaucoup d'entre eux sont d'ailleurs tombés au champ d'honneur.

[22] Il y a eu des cas de désertion collective où des slodats et des sous-officiers ont rejoint ensemble l'ALN. Il convient de rappeler à cet égard, à titre d'exemple, la décision courageuse prise par Abderrahmane Bensalem et d'autres sous-officiers qui ont rejoint le maquis avec tous les soldats algériens d'une compagnie dans la région de Souk Ahras. A. Bensalem, dont j'ai gardé un excellent souvenir de maqisard dévoué, généreux et humain, a accédé assez rapidement à de hautes responsabiltés dans l'ALN. Il a dirigé le deuxième bataillon entre 1958 et 1959 avant d'avoir été nommé commandant de la Zone opérationnelle Nord aux frontières Est en 1960.

Par contre, les ralliements individuels ou de groupes d'éléments algériens de l'armée française observés en 1957 et notamment à partir de 1958 s'opéraient non vers l'ALN, mais vers le FLN à Tunis pour entrer par la grande porte. Ceci répond à une stratégie précise de la France pour concrétiser sa démarche de « l'Algérie algérienne » en vue de maintenir l'Algérie, une fois l'indépendance politique acquise, sous domination française indirecte.

2.1.1. Objectifs des « déserteurs » algériens de l'armée française

Nous n'allons pas aborder ici le problème des « déserteurs » algériens de l'armée française dans sa globalité, d'autant plus que ceux d'entre eux qui ont rejoint directement l'ALN ont prouvé leur attachement à la cause nationale et ont lutté avec abnégation pour l'indépendance de l'Algérie. Ce serait d'ailleurs long et fastidieux et ne changerait rien à la nature de notre problématique, à savoir, la question de l'infiltration de l'ALN décidée et planifiée par les autorités françaises pour perpétuer la domination française en Algérie.

Par contre, un éclairage sur le rôle, la promotion et l'ascension rapide d'une quarantaine de « déserteurs » algériens de l'armée française, qui ont rejoint le FLN à l'extérieur et qui ont joué par la suite un rôle déterminant au sein du ministère de la Défense après l'indépendance, permet de mieux cerner l'ampleur du plan et des objectifs élaborés à cet effet par la France.

Il s'agissait de préparer les « déserteurs » de l'armée française pour contrôler et diriger la future armée algérienne après l'indépendance. Dans ce cadre, il est intéressant de noter la similitude de l'approche du gouvernement belge à l'égard du Congo, devenu plus tard Zaïre, et celle du gouvernement français vis-à-vis de la Révolution algérienne. La seule différence entre ces deux cas est que la Belgique avait réussi dès le départ à bien placer Mobutu, alors sergent. En moins de deux ans il a été nommé général, puis chef d'état-major de la jeune armée congolaise, poste qui lui avait permis d'éliminer d'abord le Premier Ministre Patrice Lumumba, puis de renverser Kasavubu, alors Président de la République. Quatre à cinq années avaient suffi au sergent Mobutu pour devenir chef d'Etat avec la bénédiction de l'ex-puissance coloniale.

Dans le cas algérien, il a fallu aux « déserteurs » de l'armée française d'attendre le mois de janvier 1992 pour organiser leur coup d'Etat. Le chemin a été plus long pour les putschistes algériens. Mais au bout du compte, le résultat est le même dans les deux cas.

Rappelons à cet effet que parmi les premiers officiers « déserteurs » de l'armée française en septembre 1957 il y avait les capitaines Benabdelmoumen, Mouloud Idir et Mohamed Zerguini suivis par les lieutenants Bouanane, Mohammed Boutella, Abdelkader Chabou et Slimane Hoffmann qui avaient rejoint le FLN en Tunisie. Ces derniers avaient été rejoints en 1958 et en 1959 notamment par les sous-lieutenants Abdelmadjid Allahoum, Abdennour Bekka, Larbi Belkheir, Mohammed Ben Mohammed, Hamou Bouzada, Mostapha Cheloufi, Abdelmalek Guennaizia, Mokhtar Kerkeb, Lahbib Khellil, Abdelhamid Latrèche, Madaoui, Rachid Mediouni, Khaled Nezzar et Selim Saadi.

En 1961, à quelques mois de l'indépendance, un autre groupe de « déserteurs » formé de quelques militaires fraîchement promus au grade de sous-lieutenant par la France rejoint le FLN au Maroc et en Tunisie. Parmi eux, il y avait Mohamed Lamari et Mohamed Touati devenus hommes clés de l'ANP depuis le coup d'Etat de 1992.

Quant aux aviateurs, les lieutenants Saïd Aït Messaoudène et Mehieddine Lakhdari, ils avaient rejoint respectivement Tunis en 1958 et Le Caire en 1957.

Au mois de mai 1959, un groupe de « déserteurs » de l'armée française[23] avait invité à Garn Al Halfaya où ils étaient en instance d'affectation un groupe de jeunes officiers maquisards formés dans des Académies militaires arabes pour discuter avec eux de l'avenir de l'armée algérienne[24]. Slimane Hoffmann fut le premier à prendre la parole pour introduire le sujet. Il s'agissait du rôle que devraient jouer les officiers présents à cette réunion pour encadrer et

[23] Il s'agit notamment de Slimane Hoffmann, leur porte-parole, Abdelmadjid Allahoum, Abdennour Bekka, Larbi Belkheir, Mostepha Ben Msabih, Abdemalek Guennaizia, Madaoui et Rachid Mediouni.

[24] Le groupe était composé notamment (par ordre alphabétique) de Hocine Benmallem (devenu général dans les années 1980), Abderrazak Bouhara (devenu ministre de la santé entre 1979 et 1984), Abdelhamid Brahimi (l'auteur de ce livre), Kamel Ouartsi et Larbi Si Lahcène (promu général en même temps que Benmallem).

diriger l'armée algérienne après l'indépendance. Son message était clair :

> Nous, ex-officiers de l'armée française et vous, officiers sortis des Académies militaires arabes, sommes les mieux placés et les mieux préparés pour nous imposer et disposer du commandement de l'armée algérienne après l'indépendance, compte tenu de notre professionnalisme, de notre expérience et de notre compétence. Nous devons nous entendre dès à présent sur la répartition des rôles et des tâches pour accéder au commandement de la future armée algérienne.

Toute son intervention tournait autour de cette idée centrale. Premier à réagir à cet exposé introductif, je répondis que :

> Nous n'avons rien de commun. Parce que nous, nous avons rejoint le FLN et l'ALN par conviction politique et par militantisme pour contribuer, aux côtés de notre peuple, à la lutte armée pour la libération de notre pays du joug colonial. Compte tenu de notre mission au sein de l'ALN, nous ne sommes d'ailleurs pas sûrs d'être en vie le jour de l'indépendance. Nous n'avons pas l'intention de faire carrière dans l'armée, après l'indépendance. Nous ne sommes pas des militaristes. Quant à vous, vous venez de l'armée française bien tardivement après avoir d'ailleurs combattu en Indochine, puis en Algérie contre les partisans de la liberté et de l'indépendance. Les propos que vous venez de tenir montrent bien que vous êtes en service commandé. A peine débarqués et sans avoir aucune affectation ni aucune responsabilité au sein des structures de l'ALN, vous songez déjà à mettre la main sur l'armée algérienne après l'indépendance. Il est clair que ta démarche s'inscrit dans le cadre d'un plan préétabli et élaboré à Paris.

Slimane Hoffmann, qui ne s'attendait apparemment pas à une telle réaction, s'empressait de justifier sa « désertion » et celle de ses collègues de l'armée française. « J'ai dû renoncer, dit-il, à mon salaire, à mon appartement, à ma voiture « Vedette » ainsi qu'à une belle situation au sein de l'armée française pour venir ici où je suis dépourvu de tout. C'est notre conscience qui nous a dicté ce sacrifice. » Je lui répondis que « le réveil de votre conscience a été bien tardif… Il y a d'ailleurs un déséquilibre flagrant entre votre renoncement aujourd'hui à certains avantages matériels et l'immensité des largesses et des privilèges que vous procureraient les postes stratégiques que vous comptez occuper au sommet de la hiérarchie militaire après l'indépendance. » Et de conclure, « nous ne pouvons accepter aucune alliance de ce type au détriment des intérêts supé-

rieurs de la Révolution et du peuple algérien. » Ainsi, le ton du débat a été donné dès le début de la discussion dans les deux camps. Les discussions furent houleuses. D'autres frères étaient intervenus de chaque côté par la suite dans un langage plus ou moins édulcoré avant de nous quitter, séparés par des convictions politiques opposées.

Quelques jours plus tard, je fus surpris par un article paru dans le quotidien français *Le Figaro* qui brodait sur l'esprit de la rencontre de Garn Al Halfaya et spéculait sur les « divisions au sein de l'ALN des frontières Est entre ex-officiers de l'armée française et officiers arabisants. » Cet article confirmait, si besoin était, les liaisons souterraines des officiers « déserteurs » avec les services spéciaux français et nous confortait dans notre position. D'ailleurs, nous n'en étions pas restés là. Nous avions mis en garde tour à tour Krim Belkacem, Lakhdar Bentobal, Abdelhafid Boussouf, le colonel Mohammedi Said, alors chef d'état-major de l'Est, puis le colonel Boumediène dès sa nomination à la tête de l'état-major général de l'ALN, ainsi que de nombreux officiers maquisards en poste aux frontières de l'Est. Nous les avions mis tous en garde contre les dangers de la démarche des officiers « déserteurs » de l'armée française et contre les fâcheuses conséquences de leur sinistre entreprise sur l'avenir du mouvement de libération nationale et de l'armée algérienne. Mais, compte tenu des luttes intestines au sommet et des préoccupations conjoncturelles des dirigeants, notre appel et l'alerte donnée par nos soins, considérés comme non essentiels, n'avaient pas été entendus.

2.1.2. Le plan du commandant Idir ou l'offensive des « déserteurs »

Le noyau dur du GPRA, le trio Krim Belkacem, alors ministre des Forces armées, Lakhdar Bentobbal, ministre de l'Intérieur et Abdelhafid Boussouf, ministre de l'Armement et des Liaisons générales, n'avait pas alors perçu le danger que pourraient encourir à l'Algérie de tels ralliements. Bien au contraire, ils avaient bien accueilli de telles désertions en espérant en tirer le meilleur parti.

L'idée de créer une armée forte, notamment aux frontières algéro-tunisiennes, suggérée par le commandant Idir (alors chef de cabinet militaire de Krim), puis adoptée et défendue par Krim Belka-

cem, faisait alors son chemin. En effet, le contexte politico-militaire de l'époque favorisait la concrétisation de cette idée séduisante. Disposant de l'appui et de la confiance de Krim Belkacem et aidé par ses amis « déserteurs » de l'armée française, le commandant Idir mit au point un programme précis destiné à créer une puissante armée aux frontières Est. Il s'agissait d'une véritable stratégie de prise de pouvoir. Ce plan comportait trois volets :

- Assurer une instruction militaire aux cadres et aux djounouds de l'ALN dans des camps d'instruction différents en prenant la précaution de séparer les officiers de leurs unités.

  L'école des cadres (située près du Kef) est réservée à l'instruction des officiers et des sous-officiers. Tandis que les camps d'instruction de Mellègue, de Garn Al Halfaya et de Oued Melliz, accueillent uniquement les djounouds.

- Former de nouvelles unités (bataillons, compagnies, etc.) en veillant à assurer un brassage des djounouds et de leurs chefs pour les isoler de leurs unités d'origine et de diluer la solidarité des djounouds avec leurs chefs.
- Confier le commandement de ces unités aux « déserteurs » de l'armée française présentés pour la circonstance comme des « spécialistes » et des « experts ».

Pour assurer le succès de ce plan, ses promoteurs comptaient sur le premier volet indiqué plus haut. Le but de l'instruction militaire n'était pas tellement d'assurer une formation technique à des guerriers qui avaient déjà fait leur preuve sur le terrain mais de leur inculquer une mentalité de soumission (sous couvert de discipline sans faille) et un mode de vie qui contrastait avec leur comportement habituel de maquisards[25]. Il s'agissait en fait de mettre au pas des éléments considérés peu sûrs par les promoteurs de ce plan.

[25] Citons à titre d'illustration l'exemple suivant. Le directeur d'école des cadres où j'étais officier instructeur en 1959 interdisait aux maquisards toute forme de fraternisation, y compris l'utilisation entre eux du mot « frère » ou « moudjahid » sous peine de graves sanctions. On leur assurait plutôt une formation de mercenaires fondée essentiellement sur la soumission et l'anonymat. Cette démarche déplaisait aux maquisards qui la rejetaient et avait créé une situation conflictuelle au sein de l'école des cadres.

D'autre part, pour la mise en œuvre de leur stratégie, Krim Belkacem et le commandant Idir comptaient beaucoup sur Ahmed Bencherif, ancien de l'armée française, qui venait d'être nommé « commandant des frontières de l'Est » (1959). Pour Krim, alors ministre des Forces armées, il s'agissait en s'appuyant sur son chef de cabinet le commandant Idir de mettre sur pied une force de frappe dont il disposerait, le moment venu, pour renforcer son leadership au sein du GPRA au détriment de ses deux autres collègues « militaires » et concurrents Bentobal et Boussouf. L'armée des frontières deviendrait ainsi l'appendice de la wilaya III et changerait en sa faveur le rapport des forces au sommet.

Pour le commandant Idir et ses acolytes, il s'agissait de réorganiser et d'encadrer les unités existantes de l'ALN, de renforcer ce potentiel militaire adapté à leur objectif en recrutant d'autorité parmi les réfugiés algériens en Tunisie et parmi les émigrés ramenés de France pour la circonstance. Il s'agissait, en un mot, de préparer sans plus tarder la mise en œuvre de leur stratégie de prise de pouvoir à terme. En effet, en disposant d'une armée moderne, bien équipée, bien armée, bien entraînée et disciplinée en dehors du territoire algérien, les « déserteurs » de l'armée française entendaient s'organiser à leur manière pour s'imposer au moment opportun à la direction du FLN et au GPRA. Le contexte polico-militaire semblait favoriser la concrétisation de l'idée séduisante de créer une armée moderne et puissante aux frontières de l'Est.

Sur le plan militaire, la construction par l'armée française d'un barrage électrifié aux frontières algéro-tunisiennes et algéro-marocaines, à savoir la ligne Morice renforcée par la ligne Challe[26], avait sérieusement limité le mouvement des troupes de l'ALN entre l'extérieur et l'intérieur et entravé l'acheminement des armes vers les maquis de l'intérieur.

Par ailleurs, la forte concentration des troupes françaises aux frontières, destinée à renforcer l'imperméabilité du territoire algérien et à isoler l'ALN de l'intérieur, poussait le trio Krim, Bentobal

[26] La ligne Morice et la ligne Challe constituaient des barrages électrifiés renforcés par un champ de mines anti-personnelles et par des réseaux de barbelés. Ces deux barrages ont été construits tout le long des frontières sur 300 km de la mer Méditerranée au Sud pour empêcher tout mouvement d'approvisionnement de l'ALN de l'intérieur en armes et en munitions à partir de la Tunisie ou du Maroc.

et Boussouf à considérer sérieusement l'idée de création d'une armée moderne aux frontières, mais pour des raisons différentes. D'une manière générale, l'amélioration de l'armement des unités de l'ALN stationnées aux frontières de l'Est dotées dès 1959 de mortiers 81mm, de bazookas et de canons 57mm et 75mm sans recul d'une part et l'utilisation d'officiers « déserteurs » (restés quelque temps sans affectation) pour encadrer ces unités sous un commandement unifié, centralisé et supposé compétent d'autre part confortaient le trio dans leur raisonnement. Mais, la mise en œuvre de ce programme conçu par le commandant Idir et les « déserteurs » de l'armée française s'est heurtée à de nombreux obstacles.

2.1.3. L'échec du plan Idir

Globalement, l'opposition à ce plan se manifestait dans trois directions :

▪ Les commandants de bataillon, comme par exemple, Abderahmane Bensalem, Salah Soufi, Chadli Bendjedid, Si Nouar et son adjoint Amar Chekkai et bien d'autres faisaient prévaloir l'autonomie des unités de l'ALN, leur fluidité, ainsi que l'esprit d'initiative pour mener à bien la guérilla. Car selon eux, seule la guérilla pouvait contribuer à affaiblir les troupes françaises concentrées le long des frontières et non la création d'une multitude d'unités lourdes alignées dans une guerre de position.

D'autre part, leur méfiance vis-à-vis de ce plan provenait du fait qu'il était conçu à Tunis loin des réalités du terrain. Cette méfiance se justifiait d'autant plus qu'ils n'avaient pas été consultés. Ils redoutaient, en outre, d'être éliminés ou écartés du nouvel organigramme dont ils ignoraient avec précision le contenu. Ils ignoraient aussi tout des intentions réelles des auteurs de ce plan. Cette méfiance est renforcée par leur expérience dans une région connue pour l'instabilité de son encadrement et pour ses complots.

▪ Ensuite, une dizaine de jeunes officiers maquisards sortis d'Académies militaires arabes s'opposaient à ce plan. Ces officiers étaient favorables à la modernisation de l'armée des frontières et à son renforcement mais basé sur le recrutement volontaire des djounouds, sur la mise en œuvre d'un programme de formation

militaire, politique et civique ainsi que sur la promotion d'officiers maquisards qui ont fait leur preuve.

Ils s'étaient en outre prononcés contre la militarisation de l'ALN et contre toute tentative de dépersonnalisation des maquisards. Car, pensaient-ils, dans une guerre de libération populaire, il n'est pas possible de dissocier l'aspect politique de l'aspect militaire.

En ce qui concerne la tactique militaire, ils rejetaient le principe de la guerre de position mais préconisaient par contre la guérilla fondée sur l'utilisation ponctuelle d'unités mobiles appuyées par des unités souples dotées d'armement semi-lourd (mortiers 81 mm, canons sans recul 57 mm et 75 mm, mitrailleuses anti-aériennes 12,7 mm) en fonction des objectifs assignés et en fonction de la nature du terrain.

▪ Enfin, la mise en œuvre du plan Krim-Idir s'était heurtée sur le terrain à un large mouvement d'opposition des maquisards le long des frontières.

En effet, le lancement d'un programme d'instruction militaire et les tentatives de réorganisation des unités de la wilaya I stationnées dans la zone frontalière Sud s'étaient traduites par un rejet total et par un mouvement de révolte contre les officiers « déserteurs » de l'armée française qui s'était répandu progressivement pour atteindre d'autres unités de la wilaya II et de la Base de l'Est stationnées dans la zone Nord. La vague de désobéissance avait été déclenchée par deux faits concomitants qui constituaient une étape préalable à la réorganisation des unités : d'une part, l'éloignement des officiers maquisards de la wilaya I de leurs troupes et d'autre part, l'obligation imposée aux unités ainsi décapitées de subir un stage d'instruction militaire assuré par des « déserteurs » de l'armée française. Plusieurs compagnies « prirent la crête »[27]. Le mouvement de désertion collective des camps s'accentuait au fil des semaines et des mois.

La situation s'était tellement dégradée que Krim soutenu par Bentobal et Boussouf se rendirent dans la zone Sud des frontières

[27] « Prendre la crête » est une expression utilisée à l'époque par les djounouds révoltés qui abandonnaient les camps où ils avaient été affectés pour se rendre au sommet des montagnes avoisinantes en en interdisant l'accès aux « déserteurs » de l'armée française et aux représentants des autorités officielles installées dans la capitale tunisienne.

pour persuader les maquisards de la wilaya I d'accepter l'instruction militaire dirigée par le capitaine Zerguini, « déserteur » de l'armée française. Les maquisards avaient décliné l'offre et persistaient dans leur refus[28]. La mission de Krim, Bentobal et Boussouf fut un échec. Mais Krim et son chef de cabinet Idir continuaient à défendre leur plan. C'est alors que Bentobal et Boussouf, plus sensibles aux réactions des maquisards et soucieux de préserver la cohésion de l'ALN, s'étaient désolidarisés de Krim et lui demandèrent de mettre fin aux fonctions du commandant Idir pour rétablir l'ordre aux frontières.

Quelques semaines plus tard, j'étais témoin d'un incident très grave qui mettait en cause l'autorité de Krim Belkacem, alors ministre des Forces armées.

Cela s'était passé au camp d'instruction de Mellègue (dirigé par le capitaine Abdelmoumen, secondé par les sous-lieutenants Abdelmadjid Alahoum et Mohammed Lyassine, tous « déserteurs » de l'armée française) où le commandant Ali Mendjeli, Yazid Benyezzar et moi-même, alors lieutenants venions d'arriver de Ghardimaou. Dans la cour du camp et près du bureau du capitaine Abdemoumen, une discussion sur la situation de l'ALN aux frontières, sur le désordre et le moral des troupes s'engagea entre Krim Belkacem et Ali Mendjeli. A un moment donné, le commandant Idir était intervenu pour donner son point de vue. C'est alors que Ali Mendjeli le provoqua et le gifla avec mépris devant son patron, Krim. Celui-ci, furieux, appela les djounouds qui se trouvaient à proximité du lieu de l'incident et leur ordonna d'arrêter le commandant Ali Mendjeli. Non seulement personne ne bougea mais les djounouds témoins de cette scène jubilaient et nous entendîmes la réflexion d'un d'entre eux : « grâce à Dieu, il y a encore des hommes dans l'ALN ».

Par ailleurs, des actes d'insubordination contre les officiers « déserteurs » se multipliaient et se ressemblaient. Le cas de Zerguini, rejeté par les maquisards de la wilaya I, a été suivi par de nombreux autres cas. Citons en quelques uns.

[28] Les effectifs des maquisards de la wilaya I dans la zone frontalière Sud représentaient près de trois bataillons en 1959.

C'est ainsi, par exemple, que le capitaine Mohamed Boutella[29], affecté au 1er bataillon sous le commandement de Si Nouar dans la zone Nord avait été arrêté par des djounouds et renvoyé à sa base de départ. Au centre d'instruction de Oued Melliz, les djounouds se sont révoltés contre les sous-lieutenants Larbi Belkheir et Madaoui. Le lieutenant Mostefa Ben Msabih a été durement malmené par les maquisards dans le camp d'instruction de Garn Al Halfaya.

D'autre part, de nombreux incidents ont eu lieu entre officiers maquisards et officiers « déserteurs ». Quelques exemples méritent d'être cités à titre d'illustration. Le capitaine Benabdelmoumène a été humilié et giflé par le colonel Mohammedi Said à son P.C. à Ghardimaou en présence de nombreux officiers maquisards. Le lieutenant Slimane Hoffmann a été injurié et giflé par le commandant Ali Mendjeli après une altercation au P.C. du 2ème bataillon dirigé par le capitaine Abderrahmane Bensalem, en présence de ce dernier, du lieutenant Benyezzar, moi-même ainsi que d'autres maquisards.

En fait, ces incidents fréquents illustrent les désaccords profonds et sérieux entre les maquisards et les « déserteurs » de l'armée française sur le comportement de ces derniers au sein de l'ALN.

En effet, hautains, méprisants, autoritaires, sans formation politique fut-elle rudimentaire, coupés des réalités du maquis et des aspirations populaires, les officiers « déserteurs » de l'armée française avaient mis en œuvre toutes sortes de pratiques qui allaient de l'action psychologique à la corruption (par la distribution de faveurs à certains maquisards pour les neutraliser) en passant par la ruse et les intimidations pour « mater » (selon leur propre terminologie) les maquisards en vue de « prendre en main » l'ALN des

[29] Intervenant dans la polémique qui a opposé Ali Kafi à Khaled Nezzar à la mi-mars 2000, Mohamed Boutella est venu à la rescousse de ce dernier en faisant l'éloge des « déserteurs » de l'armée française dans une interview publiée par le quotidien *El Watan* du 27 mars 2000. Ce qui est curieux, c'est que 50 ans après sa participation à la guerre du Vietnam, il se glorifie de sa lutte au sein des troupes coloniales françaises contre le vaillant peuple vietnamien qui combattait courageusement pour la liberté et l'indépendance. Il dit, entre autres, à ce propos : « J'ai fait la guerre du Vietnam pendant 27 mois, de 1950 à 1953, et j'en suis sorti avec les honneurs, puisque j'ai bénéficié de la Légion d'honneur que j'ai méritée car les faits étaient là et parlaient pour cela. » Dire cela en l'an 2000, pour soutenir que les « déserteurs » de l'armée française ont rejoint le FLN à Tunis (en 1958, 1959 et 1961) par nationalisme, illustre bien que ces gens là sont vraiment colonisés de la tête.

frontières. Mais, force est de constater qu'ils avaient lamentablement échoué au cours de cette première phase[30]. C'est ainsi que le désordre et la confusion s'installaient au sein des unités tout au long des frontières. Que ce fut dans les camps d'instruction ou dans les unités, là où les ex-officiers de l'armée française avaient été affectés, l'insoumission se généralisait et atteignait son paroxysme en juillet-août 1959.

Parmi les conséquences les plus néfastes des tentatives des « déserteurs » de « prendre en main » l'armée des frontières de l'Est, on note en particulier :

- Le plan de réorganisation de l'armée des frontières avait détourné cette dernière pendant de longs mois des opérations militaires contre l'armée française qui avait alors profité de ce répit pour conforter ses positions le long des frontières.
- Les rivalités claniques et tribales avaient été alimentées et aiguisées à dessein sur la base du principe « diviser pour régner ».
- L'atteinte du moral des maquisards dont l'esprit combatif avait été troublé.
- L'augmentation inquiétante du nombre des maquisards déserteurs, révoltés, et moralement démobilisés.
- La méfiance des maquisards, officiers et djounouds, à l'égard du ministère des Forces armées et du GPRA s'est considérablement accrue en 1959.
- L'expansion du pessimisme au sein des troupes.

En un mot, les tentatives d'imposer un plan conçu et mis en œuvre par des « déserteurs » de l'armée française avaient eu des effets désastreux sur l'ALN des frontières et avaient profité à l'armée coloniale à tous les points de vue.

[30] Au cours de cette première phase, les « déserteurs » de l'armée française avaient compris qu'ils ne pouvaient arriver à leurs fins par leurs propres moyens. C'est pourquoi, ils s'étaient d'abord appuyés sur Krim Belkacem, alors ministre des forces armées avant de servir par la suite le colonel Boumediène, (adversaire de Krim) et ce dès sa nomination comme chef d'état-major de l'ALN en 1960.

Au cours de cette période, les ex-officiers de l'armée française s'étaient appuyés sur Krim en tant que ministre des Forces armées pour s'imposer et réaliser la première phase de leur plan à long terme de prise du pouvoir. Mais Krim avait sa propre stratégie. Compte tenu de la crise au sommet, Krim Belkacem pensait précisément utiliser ces « déserteurs » de l'armée française pour renforcer sa position au sein du GPRA et mettre fin à la direction collégiale et au triumvirat. Cette course au leadership a entraîné des réactions au sommet de la hiérarchie politico-militaire. Les luttes intestines s'étaient aiguisées. L'aggravation de la crise au sommet s'est traduite en fin de compte par une réorganisation de l'ALN en 1960 plutôt défavorable à Krim.

2.2. Réorganisation de l'ALN et luttes intestines au sommet

La crise politique au sommet au cours de la période 1959 - 1960 a des origines lointaines. Sans remonter au déclenchement de la Révolution en 1954, le Congrès de la Soummam constitue un tournant important dans l'évolution du cours des événements qui ont marqué par la suite le FLN et l'ALN au sommet.

2.2.1. Le contexte politique : les luttes au sommet

Krim Belkacem n'a cessé de conforter son rôle prépondérant au sein de l'ALN depuis le Congrès de la Soummam en 1956 où il a bénéficié du concours précieux de Abbane Ramdane. En effet, c'est Abbane avec le soutien de Ben Youssef Ben Khedda qui a été l'artisan de ce Congrès et l'architecte de la plate-forme de la Soummam. Le tandem Krim-Abbane a bien fonctionné jusqu'à 1957, à la veille de la session du CNRA tenue en août 1957. C'est alors que Krim abat ses cartes et œuvre pour devenir le numéro 1 de la Révolution. Il pense que l'élimination physique de Abbane Ramdane en décembre 1957 à laquelle il a été associé lui faciliterait ses visées[31].

[31] Au cours d'un entretien, Lakhdar Bentobbal, grave, solennel et soucieux, m'a affirmé (lorsque la mort de Abbane Ramdane, « officiellement » tombé au champ d'honneur, a été rendue publique) qu'un accord était intervenu entre lui, Krim et Boussouf pour mettre Abbane Ramdane aux arrêts en lieu sûr au Maroc. Mais, ce sont Boussouf et Krim qui ont pris la responsabilité de sa liquidation physique. Selon Bentobbal, le principal grief

Certes, la réunion du CNRA d'août 1957 a consacré le principe de la primauté de l'ALN, contrairement au Congrès de la Sommam qui avait adopté le principe de la primauté du politique sur le militaire et celui de l'intérieur sur l'extérieur. Désormais, ce sont les responsables militaires, notamment Krim, Boussouf et Bentobbal qui vont diriger l'ALN et le FLN de l'extérieur au nom de l'historicité et du ressourcement. Après la disparition de Abbane Ramdane, le triumvirat fonctionne plus ou moins bien.

Lors de la création du GPRA en septembre 1958, Krim n'avait pas réussi à en obtenir la présidence qui échouait à Ferhat Abbas et devait se contenter du poste de vice-président, ministre des Forces armées en attendant.

En 1959, le GPRA est en crise. En juillet, le triumvirat Krim-Boussouf-Bentobbal convoque la réunion des colonels pour arbitrer les différends internes[32]. Au cours de la réunion marathon des 10 colonels, l'autorité de Krim a été affaiblie par ses deux collègues Boussouf et Bentobbal. Ceux-ci s'appuyaient sur les colonels qu'ils ont cooptés et qui leur sont fidèles à savoir Houari Boumediène, Ali Kafi et Lotfi (de son vrai nom Dghine Benali) pour contrer les visées hégémoniques de Krim qui dispose quant à lui du soutien de colonels cooptés par lui comme Said Mohammedi, Said Yazourène et Slimane Dhilès.

Soutenue par Krim, la participation du commandant Idir à cette réunion des colonels s'est heurtée à l'opposition de Boussouf et Bentobbal.

Jalonnée par des manœuvres de toutes sortes et par des interruptions, caractéristiques d'une crise profonde, « la réunion des 10 colonels » a duré près de quatre mois.

---

retenu contre Abbane résidait dans le fait qu'il voulait être le chef de la Révolution sans partage.

[32] Connue sous le nom de « réunion des 10 colonels », cette réunion a regroupé outre le triumvirat, les chefs d'état-major Est et Ouest respectivement Mohammedi Said et Houari Boumediene, ainsi que les 5 chefs de wilaya à savoir Hadj Lakhdar pour la wilaya I, Ali Kafi pour la wilaya II, Said Yazourène pour la wilaya III, Slimane Dhilès pour la wilaya IV et Lotfi pour la wilaya V.

Embarrassé par les positions hostiles de Boumediène, Kafi et Lotfi, Krim décide de procéder à leur arrestation avec le concours des « déserteurs » de l'armée française : Moloud Idir, Ahmed Bencherif, Mohamed Zerguini, Abdekader Chabou et Slimane Hoffmann.

C'est le lieutenant maquisard Yazid Benyezzar qui informe Bentobbal du plan secret de Krim[33]. La nouvelle du complot a fini par mettre le feu aux poudres et a poussé les officiers de l'ALN, responsables des unités stationnées aux frontières Est, à redoubler de vigilance.

L'évolution de la situation sur le terrain devient défavorable à Krim et aux « déserteurs » de l'armée française. Ceci conjugué aux pressions de Boussouf et Bentobbal amène Krim à abandonner son projet pour l'immédiat.

Les 10 colonels reprennent leurs travaux et finissent par s'entendre sur le remaniement du CNRA où les militaires font leur entrée en force. Mais les candidatures des « déserteurs » de l'armée française proposées par Krim ont été rejetées avec force notamment par Bentobbal ainsi que les colonels Boumediène, Kafi et Lotfi, à l'exception de Bencherif qui avait au préalable rejoint l'ALN avant de partir pour la Tunisie où il a été désigné en 1959 commandant des frontières par Krim, alors ministre des Forces armées.

Le forcing entrepris par ces « déserteurs » pour faire partie de l'instance politique la plus élevée de la Révolution, sans avoir fait leur preuve sur le terrain, et ce une année ou deux seulement après avoir « rejoint » le FLN à Tunis illustre bien leur objectif de noyauter et de dominer au plus haut niveau les institutions de la Révolution et celles du futur Etat indépendant et confirme les déclarations de Slimane Hoffmann lors de la fameuse réunion avec les officiers maquisards sortis des Académies militaires arabes que nous avons évoquée plus haut.

Cette lutte au sommet a permis aux « déserteurs » de l'armée française de s'infiltrer à ce haut niveau en offrant leur service et

[33] Yazid Benyezzar m'a mis au courant de cette affaire juste après avoir fait échouer le plan de Krim.

leur « expérience militaire » au ministre des Forces armées de l'époque.

Le nouveau CNRA désigné se réunit à Tripoli en décembre 1959. Mais avant de partir pour Tripoli et en raison du climat tendu aux frontières Est, le commandant Ali Mendjeli laisse aux officiers le la Wilya II et à leurs unités stationnées aux frontières des consignes de vigilance et de répondre en cas de provocation de la part du commandement des frontières, dont l'intérim était assuré par le lieutenant Madani, adjoint de Ahmed Bencherif fidèle à Krim.

Pour renforcer la position de Krim au CNRA, Madani projetait de procéder à l'arrestation d'officiers de la wilaya II. Mais prévenu, Yazid Benyezzar, fidèle à Bentobbal et à Ali Mendjeli, prend les devants et arrête Madani et le transfère aussitôt à Ouchtata non loin du poste de commandement du 2ème bataillon de Abderrahmane Bensalem où il est gardé par les maquisards de la wilaya II[34]. En même temps, Benyezzar neutralise les deux autres membres du commandement des frontières, Saïd Abid et Moussa Hassani, en les menaçant d'arrestation.

Le CNRA apprend la nouvelle de l'arrestation des partisans de Krim par des officiers de la wilaya II. Impuissant sur le terrain et affaibli au CNRA, Krim voit s'éloigner les perspectives de prise en main de l'ALN et voit s'éclipser son rêve de devenir le chef suprême de la Révolution.

Parmi les décisions prises par le CNRA relative à notre objet citons :

- Le remaniement du GPRA où Krim est le principal perdant. Il perd le ministère des Forces armées et devient ministre des Affaires étrangères.
- Le ministère des Forces armées est remplacé par le comité interministériel de la guerre (CIG) dirigé collégialement par Krim, Boussouf et Bentobbal et dont le secrétariat est assuré par Hadj Azzout, un fidèle de Boussouf.

[34] J'ai été témoin de cet événement et assisté à l'interrogatoire de Madani par Benyezzar.

- La création d'un état-major général (E.M.G.) confié au colonel Boumediène, secondé par les commandants Ali Mendjeli, Ahmed Kaid et Rabah Zerrari dit Azzedine. Ce dernier ne rejoint pas l'EMG dont le poste de commandement s'établit à Ghardimaou, à la frontière algéro-tunisienne.

En acceptant la constitution d'un EMG dirigé par Boumediène, (connu pour sa fidélité à Boussouf), Boussouf et Bentobbal étaient loin de soupçonner qu'une nouvelle phase de la Révolution venait de s'ouvrir qui conduirait à leur propre élimination.

2.2.2. L'état-major général favorise l'ascension des « déserteurs »

L'état-major général (EMG) a été formé sur un fond de crise. La crise politique au sommet, au niveau du GPRA et du CNRA, est accompagnée d'un mouvement quasi général d'insubordination et de désordre au sein de l'ALN des frontières Est comme cela a été indiqué plus haut. Dans ce contexte, la création d'un EMG semblait venir à point nommé.

Mais la composition de l'EMG n'était pas homogène. Ali Mendjeli, révolutionnaire convaincu, chef politico-militaire, courageux, austère et exigeant pensait faire de l'ALN des frontières un contrepoids au GPRA et notamment au triumvirat Krim, Boussouf et Bentobbal pour préserver la Révolution des déviations qui la guettaient. D'autre part, il projetait de renforcer l'armée en moyens humains et matériels (armement moderne notamment) pour entreprendre des actions militaires d'envergure contre l'armée française et soulager ainsi l'ALN de l'intérieur, plutôt mal équipée et coupée de l'extérieur par un double barrage électrifié le long des frontières : la ligne Morice et la ligne Challe.

Ali Mendjeli semblait avoir une démarche globale cohérente, politique et militaire pour « sauver la Révolution ». Ceci semblait être sa principale préoccupation. Il ne semblait avoir ni jeu personnel, ni stratégie de prise de pouvoir.

Boumediène par contre inscrivait son action à la tète de l'EMG dans le cadre d'une stratégie personnelle de prise de pouvoir dont les premiers signaux étaient perceptibles dès 1961. Calme, froid, fin calculateur, autoritaire et homme d'ordre, Boumediène, soutenu au

sein de l'EMG par Ahmed Kaid dit Slimane, devenait conscient de l'importance du rôle qu'il pourrait jouer dans l'avenir depuis la réunion des « 10 colonels » et celle du CNRA où le triumvirat a été affaibli par de nombreuses attaques dont notamment celles de Ali Mendjeli et de Ahmed Kaid.

Nommé chef d'état-major général, Boumediène prenait désormais son destin en main en s'éloignant petit à petit de Boussouf, son patron. En attendant, il s'agissait de réorganiser l'armée des frontières et d'en faire une force de frappe contre l'armée française et une force politique sur laquelle il s'appuierait après l'indépendance.

Dès son installation, l'EMG devenait un point de convergence de forces divergentes. L'EMG se voulait unificateur. D'une part, l'EMG s'appuyait sur les officiers maquisards. Ceux-ci redoutaient que ne se reproduise en Algérie le sort réservé aux maquisards tunisiens sacrifiés sur l'autel de l'indépendance par leur nouveau régime. Ces officiers de l'ALN n'avaient pas en effet confiance en le GPRA dont ils dénonçaient les déviations. Ils pensaient que leur liberté d'action devrait être préservée après l'indépendance pour assurer la continuité de la Révolution[35]. Nombreux étaient les djounouds et les cadres de l'ALN qui avaient peur que la Révolution soit détournée de son cours naturel, qu'ils seraient poursuivis et que les martyrs seraient trahis[36]. Conscient de l'importance de leur force et de leur représentativité, Boumediène répétait aux maquisards notamment juste après la création de l'EMG qu'il n'accepterait jamais que les moudjahidine algériens soient sacrifiés après l'indépendance comme en Tunisie[37].

[35] Le slogan de l'armée des frontières était à l'époque représenté par l'image du moudjahid portant le fusil en bandoulière et la pioche à la main, symbole de leur participation à la reconstruction de l'Algérie après l'indépendance.

[36] Tout en remplissant leurs devoirs de résistants, en toute conscience, les moudjahidine évoquaient souvent entre eux le sort qui avait été réservé aux maquisards tunisiens et marocains qui avaient été chassés et poursuivis par les autorités de leur pays respectif après l'indépendance en 1956. Ils avaient peur de subir le même sort, après l'indépendance de l'Algérie, et d'être punis et mal payés en retour pour leur paricipation à la guerre de libération.

[37] Boumediène avait tenu ces propos à un groupe d'officiers dont Abderrezak Bouhara et moi-même dans la cour du camp d'instruction de Oued Mellègue après une réunion qui avait regroupé les nouveaux membres de l'EMG et les commandants de bataillon.

D'autre part, les membres de l'EMG voulaient récupérer les « déserteurs » de l'armée française qu'ils souhaitaient utiliser à leur profit pour la réalisation de leur projet de réorganisation et de modernisation de l'armée des frontières. L'EMG, et en particulier le colonel Boumediène, n'avait pas tenu compte des mises en garde des jeunes officiers nationalistes sortis des Académies militaires arabes[38] et avait sous-estimé la capacité des « déserteurs » de l'armée française de mettre en œuvre un jour leur propre projet de mainmise sur l'armée. C'est dans ce contexte que les « déserteurs » se pressaient pour offrir leurs services à l'EMG. Ils y avaient intérêt. De cette manière, ils pensaient être blanchis et acquérir en même temps une légitimité qui leur faisait défaut. C'est ainsi que dès son installation, l'EMG décide de créer à son niveau un « bureau technique » dont il confie la responsabilité à des « déserteurs » tels que Mohamed Zerguini, Slimane Hoffmann et Mohamed Boutella qui avaient déjà eu des déboires avec les maquisards dont nous avons fait état plus haut. D'autres « déserteurs » comme Hamou Bouzada et Mostepha Cheloufi avaient été affectés au service de l'armement. D'autres comme le capitaine Benabdelmoumène, les lieutenants Bourenane et Larbi Belkheir s'étaient vus confirmer dans des postes de direction de centres d'instruction malgré les énormes problèmes qu'ils avaient eus avec les maquisards depuis leur affectation dans ces centres en 1959. Le lieutenant Abdelkader Chabou qui avait la charge du camp « Zitoun » (les oliviers) près de Ghardimaou avait été promu membre du commandement de la zone nord en même temps que les officiers maquisards Chadli Bendjedid et Ben Ahmed Abdelghani. Nous verrons plus loin comment ces décisions d'affectation de « déserteurs » au plus haut de la hiérarchie de l'ALN prises en 1960 auront été fatales pour l'Algérie après l'indépendance, et notamment après le coup d'Etat de janvier 1992 qui avait plongé l'Algérie dans un bain de sang et dans une crise multidimensionnelle ramenant le pays 30 ans en arrière.

Après l'affectation des « déserteurs » à ces différents postes sensibles, l'EMG avait chargé les membres du « bureau technique », à

[38] Les plus actifs de ces officiers étaient (par ordre alphabétique) Abderrezak Bouhara, Abdelhamid Brahimi et Abdelaziz Kara. Nous avions mis en garde Boumediène, Mendjeli et Kaid du danger de confier des postes sensibles de responsabilité à des « déserteurs » de l'armée française. Mais en vain.

savoir Zerguini, Hoffmann et Boutella auxquels ils m'avaient adjoint, de procéder à la réorganisation des unités de l'ALN en bataillons et à la formation de compagnies lourdes, l'équivalent des bataillons mais dotées d'armement lourd. Cette réorganisation obéissait à un organigramme préalablement approuvé par l'EMG.

Chaque bataillon (ou chaque compagnie lourde qui en est l'équivalent) est formé sur un site proche de son rayon d'action en présence de Boumediène et de Mendjeli[39].

Les groupes, les sections et les compagnies ainsi que le commandement de chaque bataillon sont mis en place par l'affectation de djounouds, de sous-officiers et d'officiers nommément désignés à leur poste et dotés de leur arme appropriée. L'opération de mise en place d'un bataillon ou d'une compagnie lourde durait une journée entière. Les membres de l'EMG accompagnés de (par ordre alphabétique) Boutella, Brahimi, Hoffmann et Zerguini se déplaçaient ainsi le long des frontières pour réorganiser les unités de combat et les doter de leur armement approprié.

Les frontières Est sont divisées en deux zones : « la zone opérationnelle Nord » dont le commandement est confié à Abderrahmane Bensalem secondé par Mohamad Ben Ahmed Abdelghani, Chadli Bendjedid et Abdelkader Chabou. « La zone opérationnelle sud » a été confiée quant à elle à Salah Soufi avec deux adjoints Said Abid et Mohamed Alleg.

C'est dans la zone Nord qu'il y avait une forte concentration de troupes. Ceci est tout à fait compréhensible compte tenu de la topographie et de la nature du terrain. En effet, le Nord est plus montagneux, plus accidenté et plus boisé où les forêts sont denses contrairement au sud où le terrain est plutôt plat et où lorsque les montagnes existent, elles sont dénudées. A l'extrême sud c'est le désert. Le commandement des unités qui y opèrent est confié à Mahmoud Guennez, un maquisard.

La nature du terrain exige l'adaptation des unités de manière appropriée. Le soutien logistique et le ravitaillement des troupes

[39] Une opération similaire s'opérait en même temps aux frontières Ouest sous la direction de Ahmed Kaid.

était assuré par une structure spécialisée, appelée « le commandement des frontières » (CDF) dont le siège se trouvait au Kef.

D'une manière générale, la réorganisation de l'ALN aux frontières avait abouti au brassage des djounouds, sous-officiers et officiers, et à la formation d'unités sous un commandement unifié et centralisé. Ce qui avait été mis en œuvre c'était en fait le schéma conçu par les « déserteurs » de l'armée française et rejeté par les maquisards l'été 1959 parce qu'émanant du ministère des Forces armées avec des arrière-pensées politiques dans un climat de crise. En 1960, le contexte politique avait changé avec la suppression du ministère des Forces armées et la création de l'EMG dirigé par des officiers maquisards.

En effet, l'EMG avait mis tout son poids dans la balance pour unifier les troupes et mettre sur pied une armée moderne, bien entraînée et bien équipée en la préparant (nous ne l'avions compris que plus tard) pour ainsi dire à prendre le pouvoir après la proclamation de l'indépendance.

Il est clair que depuis la création du « bureau technique », les promotions des « déserteurs » de l'armée française se succédaient. Ainsi, Khaled Nezzar (devenu chef d'état-major en 1989, puis ministre de la Défense en 1990, et enfin membre du haut comité d'Etat après le coup d'Etat de janvier 1992 dont il était l'organisateur avec Larbi Belkheir), Abdelmalek Guenaizia (chef d'état-major au moment du coup d'Etat de 1992), Abbas Gheziel (commandant de la Gendarmerie entre 1988 et 1997), Salim Saadi (devenu ministre de l'Agricultue en 1979 et ministre de l'Intérieur dans le gouvernement des « éradicateurs » de Redha Malek entre 1993 et 1994), Habib Khalil (directeur central au ministère de la Défense entre 1962 et 1990) ainsi que d'autres « déserteurs » (dont la francophilie n'est pas évidente) s'étaient fait tous nommés en 1960 chefs de bataillons ou, ce qui est pareil, chefs de compagnies lourdes.

L'erreur alors commise par l'EMG reposait sur sa conviction que les « déserteurs » de l'armée française, dépourvus de légitimité historique et d'appui au sein de l'ALN, pouvaient être utilisés sans danger parce que confinés dans un rôle « technique » d'encadrement des troupes. L'EMG pensait que ces « déserteurs » pouvaient

contribuer à améliorer les performances de l'armée sur le terrain sans risque aucun pour la Révolution.

En fait, la formation de bataillons dont le commandement avait été confié aux « déserteurs » en présence de Boumediène, de Mendjeli, de Bensalem et de Bendjedid constituait non seulement une caution politique et morale à ces « déserteurs », mais leur conférait une légitimité qui leur faisait défaut. Désormais, ils bénéficiaient de la confiance de l'EMG et du commandement de la zone considérée.

Le rétablissement de l'ordre et de la discipline devait primer sur toute autre considération, estimait alors l'EMG. Les djounouds qui désertaient leurs unités pour un certain temps puis revenaient ainsi que les homosexuels étaient condamnés à mort et exécutés. Par ailleurs, l'EMG introduisit une grande rigueur dans la gestion des finances et de l'approvisionnement de l'armée.

La promotion des « déserteurs » de l'armée française par l'EMG au début de 1960 constituait un jalon important dans leur stratégie de prise de pouvoir après l'indépendance. Pour l'heure, il s'agissait pour eux de renforcer la confiance placée en eux par l'EMG et de consolider leur position au fil des années.

La crise qui avait éclaté entre l'EMG et le GPRA dès le début de l'année 1961 renforçait la conviction de l'EMG que l'unification et la centralisation du commandement de l'armée qui opérait aux frontières constituaient des atouts importants à son profit. Pour cela, l'état-major général devait compter sur tous les commandants de bataillons et de compagnies lourdes, y compris bien entendu les « déserteurs » de l'armée française qui voyaient ainsi leur autorité confirmée et leur « légitimité révolutionnaire » admise une fois pour toutes.

2.2.3. Crise entre l'état-major général et le GPRA

La réorganisation de l'ALN aux frontières par l'EMG avait eu, incontestablement, un impact globalement positif sur le moral des troupes et sur leur combativité. L'ordre et la discipline ont été restaurés. On a amélioré l'état de l'armement ainsi que l'approvisionnement des unités combattantes. On a introduit davantage de ri-

gueur dans la gestion matérielle et financière des zones opérationnelles et des bataillons. Les attaques se multipliaient contre la ligne Challe électrifiée et contre les troupes françaises chargées de sa protection. Les informations sur les pertes humaines et matérielles de l'armée française parvenaient quotidiennement à l'EMG et aux zones opérationnelles Nord et Sud grâce au système d'écoute établi par leurs services de transmission respectifs. Ces informations étaient par la suite répercutées sur les chefs d'unités qui avaient organisé les attaques en question. Les résultats étaient encourageants. Les actions de harcèlement de l'armée française se multipliaient. Aux attaques entreprises sur l'initiative de chaque commandant de bataillon, s'ajoutaient des actions d'envergure décidées par l'EMG ou par le commandement de la zone opérationnelle considérée et qui nécessitaient l'engagement simultané de plusieurs bataillons soutenus par des compagnies lourdes dotées d'armes lourdes de longue portée. Ces succès militaires enregistrés par les unités de l'ALN stationnées aux frontières étaient reconnus par les autorités françaises comme en témoigne un rapport officiel destiné au Sénat français. « Avant 1960, la haie électrique et les obstacles sans profondeur suffisaient contre l'adversaire du moment, qui tentait seulement des franchissements isolés ou par petits groupes. A partir de l'automne 1960, par suite des moyens mis en œuvre par les rebelles, les procédés de détection se sont révélés moins précis. Les attaques contre les engins blindés chargés de la surveillance et de l'intervention ont été menées avec des matériels plus puissants et sont devenues plus efficaces »[40].

Aux frontières algéro-tunisiennes, les effectifs de l'ALN avaient atteint 16 000 hommes, organisés en 23 bataillons et 5 compagnies lourdes renforcés en 1961 par des groupes autonomes dotés de canon 87 mm de longue portée et de mortier 120 mm. Aux frontières algéro-marocaines, les effectifs de l'ALN ne dépassaient pas 8000 hommes à la veille de l'indépendance. Aux unités de combat s'ajoutaient d'autres structures telles que le commandement des frontières (CDF) (intendance, action sociale), le commissariat politique (dont le siège était situé au quartier général de l'EMG), les centres d'instruction militaire, les transmissions, la Sécurité militaire, etc.

[40] Rapport au Sénat, 13 octobre 1961 cité par Mohamed Harbi, *Le FLN, mirage et réalités*, page 265 (Paris: Jeune Afrique, 1980).

En même temps qu'il consolidait la force dont il disposait aux frontières, l'EMG entendait étendre son autorité aux wilayate de l'intérieur. Là, il s'était heurté au refus du comité interministériel de la guerre (CIG). Forts de leur autorité au sein du GPRA et sur les wilayate (dont les chefs cooptés avaient été désignés par eux), Krim, Boussouf et Bentobbal pensaient limiter la compétence et le commandement de l'EMG aux seules troupes stationnées à l'extérieur. Le conflit s'aiguisait à ce propos entre le CIG et l'EMG au fil des mois. Le CIG entendait rester maître de la situation tant dans le domaine politique où il disposait de l'appui du GPRA que dans le domaine militaire où Krim, Boussouf et Bentobbal continuaient de contrôler la plupart des wilayate.

Le ton montait entre les deux instances, chacun restant sur ses positions. C'est ainsi que le CIG mit l'EMG au pied du mur en lui ordonnant de rentrer en Algérie avant la fin du mois de mars 1961. L'EMG se trouvait dans une situation contradictoire où, d'une part, il voyait son autorité limitée à l'ALN de l'extérieur à l'exclusion des wilayate et où, d'autre part, il recevait l'ultimatum pour rejoindre le maquis et de diriger l'ALN de l'intérieur du pays. Le piège semblait trop gros pour l'EMG. C'est alors que le bras de fer s'engagea entre les deux instances. L'EMG confirma le maintien de son quartier général à Ghardimaou, aux frontières algéro-tunisiennes. La course au pouvoir était désormais ouverte entre les membres de l'état-major général et le triumvirat Krim, Boussouf et Bentobbal. Les désaccords entre l'EMG et le CIG se succédaient et concernaient notamment l'augmentation du potentiel militaire de l'ALN à l'intérieur et aux frontières, l'approvisionnement en armement, le volume des contributions financières destinées à l'ALN, les modalités de distribution de l'aide internationale destinée aux réfugiés algériens qui se trouvaient dans les régions frontalières etc. En un mot, les différends entre les deux instances portaient tant sur l'approche que sur les modalités de mise en œuvre des décisions du CNRA relatives au renforcement de l'ALN et de la Révolution.

C'est dans ce contexte qu'intervint un incident qui allait cristalliser les antagonismes en faisant monter la tension des relations entre l'EMG et le GPRA. En effet, en juin 1961, l'ALN abattit un avion français au-dessus du centre d'instruction de Oued Mellègue

où il opérait une mission de reconnaissance et a fait prisonnier son pilote. Le GPRA ordonna à l'EMG de remettre le pilote arrêté aux autorités tunisiennes. L'EMG refusa d'obtempérer et essaya de gagner du temps en répondant que le pilote était mort. Le gouvernement tunisien soutenu par le GPRA menaça d'intervenir militairement contre l'ALN si le pilote ne leur était pas remis mort ou vivant. Devant l'insistance du CIG, Boumediène (qui gardait encore prudemment à ce moment là de bons rapports avec Boussouf, son ancien patron) prit seul la décision de remettre le pilote prisonnier sans avoir consulté ses collègues les commandants Mendjeli et Kaid. Ces deux derniers avaient demandé à Boumediène des explications sur son geste. Cet incident mit au grand jour la différence d'approche au sein de l'EMG. D'un coté, Boumediène, prudent, calme et fin calculateur, voulait éviter un affrontement avec le GPRA et ménageait Boussouf et Bentobbal. De l'autre côté, Ali Mendjeli et Kaid Ahmed, bien que de caractères différents, avaient un tempérament ardent, combatif et fougueux et ne craignaient pas la confrontation avec le GPRA.

C'est ainsi qu'une campagne contre le GPRA avait été lancée par l'EMG dans deux directions. D'abord au niveau de l'armée. Le commandement des deux zones opérationnelles Nord et Sud ainsi que tous les chefs de bataillon étaient informés de l'ampleur de la crise entre l'EMG et le GPRA. Celui-ci était accusé d'avoir porté atteinte au moral de l'armée en l'humiliant. Le GPRA avait été également dénoncé pour avoir marqué sa déférence au gouvernement tunisien dans l'affaire du pilote français tout en s'éloignant d'une manière générale de la Révolution par son comportement et son embourgeoisement. L'EMG avait réussi à mobiliser les responsables de l'armée des frontières dans un élan de solidarité et d'unité contre les visées jugées déviationnistes du GPRA.

D'autre part, une campagne de même nature avait été menée dans les milieux des réfugiés algériens pour saper l'autorité du GPRA.

La crise entre les deux instances s'aggravait au fil des jours et des semaines. En juillet 1961, l'EMG provoqua une réunion en son siège à Ghardimaou où avaient été invités les membres des zones opérationnelles Nord et Sud ainsi que tous les commandants de bataillon et de compagnie lourde. Au cours de cette réunion solen-

nelle, après avoir procédé à une analyse de la situation et évoqué la nature de la crise qui opposait le GPRA à l'ALN, les membres de l'EMG avaient informé les chefs de l'armée des frontières de leur décision de remettre leur démission au GPRA en les invitant à rester unis et vigilants en leur absence. Tout le monde avait compris qu'il s'agissait d'une manœuvre plutôt que d'une démission effective. C'est précisément parce qu'il savait qu'il disposait du soutien indéfectible des commandants de bataillon que l'EMG pouvait se permettre d'opérer une telle manœuvre apparemment risquée pour infléchir la position du GPRA et s'imposer comme interlocuteur incontournable.

On avait noté au cours de cette réunion que Boumediène, portant des lunettes noires dans une salle plutôt sombre, s'était contenté d'ouvrir la séance en prononçant quelques mots sur un ton particulièrement grave avant de passer la parole à Mendjeli[41]. Celui-ci, dans un long discours fougueux, dénonçait les agissements du GPRA jugés contraires aux intérêts supérieurs de la Révolution en s'appuyant sur des arguments précis et selon un enchaînement logique pour illustrer la volonté du GPRA d'affaiblir l'ALN et sa direction.

Dans un langage direct, clair et pathétique, Ali Mendjeli visait la mobilisation sans faille de tous les chefs militaires autour de l'EMG après leur démission. Avant de se retirer, les membres de l'EMG avaient pris le soin de désigner un comité intérimaire de trois membres présidé par Abderrahmane Bensalem, commandant de la zone opérationnelle Nord.

Depuis lors, les relations entre Boumediène et Mendjeli devenaient tendues. Mais tous deux avaient réussi à éviter un conflit ouvert. Seuls quelques intimes étaient au courant de leur divergence. Ali Mendjeli paiera cher plus tard ses prises de position. En effet, Boumediène s'en débarrassera au lendemain de l'indépen-

41 Ali Mendjeli me confiera plus tard que les discussions entre les membres de l'EMG, avant la réunion avec les chefs de bataillon, avaient été houleuses. Ils ne partageaient pas les mêmes vues sur le conflit qui les opposait au CIG. Cette divergence créait entre eux un point de désaccord. Les pressions de Mendjeli, révolutionnaire convaincu, rigoureux et austère, et celles de Kaid, fougueux et impétueux, exercées sur Boumediène avaient été telles que ce dernier en avait pleuré.

dance, alors qu'il était membre de l'EMG, en le proposant à son insu comme candidat à l'Assemlée Constituante au Bureau Politique du FLN, chargé de préparer les élections législatives de septembre 1962. C'est ainsi que Ali Mendjeli s'était trouvé député malgré lui.

En fait, le principal instigateur des prises de position révolutionnaires de l'EMG contre le CIG et le GPRA était sans conteste Ali Mendjeli, soutenu par Kaid Ahmed. Plutôt froid et calculateur, Boumediène avançait avec beaucoup de prudence. Tout en soutenant tacitement les attaques virulentes de Mendjeli et de Kaid contre le CIG et le GPRA, Boumediène prenait le soin de ne concentrer ses attaques que contre Krim et préservait ses bonnes relations notamment avec Boussouf, son patron, dont il ne s'éloignera qu'en 1962, lorsque la rupture entre l'EMG et le GPRA sera consommée et que l'ALN des frontières s'installera réellement au pouvoir.

2.2.4. Désaccord entre l'EMG et le GPRA sur les négociations avec la France et sur les accords d'Evian

2.2.4.1. Le contexte des négociations avec la France

Il convient de rappeler qu'avant les négociations amorcées avec le FLN en juin 1960 à Melun, la France avait renforcé considérablement son potentiel militaire en Algérie depuis 1958 et mis tout en œuvre pour « anéantir » l'ALN. Mais, après une guerre farouche et sans merci menée notamment depuis son arrivée au pouvoir, le général De Gaulle se rendait finalement compte, en 1960, que malgré sa supériorité militaire et sa puissance de feu infernal l'armée française ne pouvait remporter une victoire militaire sur l'ALN. De Gaulle voulait sans doute essayer l'option militaire jusqu'au bout pour montrer aux généraux qui l'avaient ramené au pouvoir les limites de leur politique extrémiste et colonialiste pour lui substituer une politique néocoloniale afin de préserver les intérêts à long terme de la France. Car cette guerre avait une dimension politique et éminemment populaire. En effet, si du côté français on se battait pour la survie du système colonial dans cette région du monde, du côté algérien on se battait pour arracher l'indépendance et la liberté et pour vivre dans la dignité et la justice.

Sur le plan international, le GPRA enregistrait des succès et bénéficiait du soutien diplomatique, politique, militaire et humanitaire (aide aux réfugiés algériens en Tunisie et au Maroc) des pays arabes, de nombreux pays non-alignés, de la Chine, de l'URSS et des pays de l'Europe de l'Est.

En outre, on assistait en France depuis 1957-1958 et notamment depuis 1960 à un vaste mouvement d'opposition à la guerre menée en Algérie et à l'organisation de réseaux de soutien au FLN. Les intellectuels catholiques puis les intellectuels de gauche essayaient à leur tour de mobiliser l'opinion publique française contre la guerre d'Algérie[42].

C'est dans ce contexte qu'en 1960 le général De Gaulle admettait le principe de l'indépendance de l'Algérie. Toutefois, cette indépendance, le gouvernement français s'efforcera de la miner en substituant au système colonial qui prévalait alors un système de type néocolonial comme nous le verrons plus loin.

2.2.4.2. Les points essentiels de divergence entre l'EMG et le GPRA sur les accords d'Evian

Le général De Gaulle avait alors tenté de renforcer en Algérie la « troisième force » que différents gouvernements français ont encouragée avant lui. Il s'agissait d'un mouvement politique destiné à diriger le pays en marginalisant le FLN. Cette « troisième force » (sur laquelle nous reviendrons plus bas avec plus de précisions) devait être constituée d'Algériens proches de la France et hostiles au FLN et devait avoir pour tâche la mise en œuvre d'une politique « d'association entre l'Algérie et la France ».

Après avoir échoué de faire émerger organiquement la « troisième force » dans des délais assez brefs et dans un contexte interne et externe plutôt défavorable à la France, et après avoir renoncé à l'exigence de faire participer le MNA aux négociations, le gouvernement français décida finalement de reprendre les pourparlers avec le GPRA à Evian en mai 1961.

[42] Il est curieux de noter à ce propos que c'est uniquement en juin 1999 que le Parlement français a reconnu le caractère de guerre à ce qu'ils appelaient jusque là « les événements d'Algérie ».

La signature des accords d'Evian par le GPRA a été vivement critiquée par l'EMG parce qu'ils visaient, selon l'EMG, à établir en Algérie un système néocolonial après l'indépendance.

Les critiques de ces accords portaient en particulier sur les points suivants[43] :

- Création d'une armée, appelée « force locale » avec 40 000 hommes encadrés par des officiers et sous-officiers algériens encore en service dans l'armée française en 1962 et par des officiers français servant au titre de la coopération technique.
- Le maintien sous le contrôle de l'armée française de la base de Mers el-Kébir pour une période de 15 ans ainsi que celle de Ain-Akker pour la poursuite des expériences nucléaires françaises.
- Le maintien de l'appareil administratif en place constitué de 80 000 fonctionnaires dont 65 600 Français et 14 400 Algériens qui avaient bénéficié de la promotion sociale depuis Lacoste (1956).
- Le maintien du libéralisme économique et le respect des intérêts et des privilèges de la France tels qu'ils existaient à l'indépendance. Le nouveau pouvoir algérien était tenu de poursuivre la mise en œuvre du Plan de Constantine conçu en 1959 dans une perspective coloniale.
- Le maintien de la prééminence de la langue française et la promotion de son développement au détriment de la langue arabe.
- Le respect des particularismes ethniques, linguistiques et religieux des Européens qui auront jusqu'à 1965 le choix entre la nationalité algérienne et la nationalité française.
- La mise en place d'un « Exécutif provisoire » chargé de gérer les affaires publiques pendant la période intérimaire, entre la date d'entrée en vigueur du cessez-le-feu en mars 1962 et celle de l'organisation du référendum d'autodétermination en juillet 1962[44].

[43] Pour plus de précisions, cf. Mohamed Harbi, *Le FLN, mirage et réalité*s, *op. cit.*, pp. 293-323.

[44] L'éxécutif provisoire créé par les accords d'Evian est composé de 12 membres dont 5 désignés par le FLN, 4 autres Algériens non FLN et 3 Européens. Son Président est

Au cours d'une réunion des commandants de bataillons et de compagnies lourdes organisée par l'EMG, le commandant Ali Mendjeli, membre de la délégation algérienne aux négociations d'Evian, parlait de capitulation et accusait le GPRA de vouloir liquider l'ALN. Il considérait que les concessions faites à la France sur le plan économique, militaire et culturel étaient inadmissibles parce qu'elles hypothéquaient lourdement l'indépendance et la minaient. L'EMG estimait que le GPRA avait trahi la Révolution non seulement parce qu'il avait accepté de telles concessions mais aussi parce qu'il voulait établir un régime bourgeois, de type capitaliste et pro-français, après la proclamation de l'indépendance.

L'évolution du conflit transformait les divergences entre l'EMG et le GPRA sur les accords d'Evian en confrontation. La lutte et la course pour le pouvoir venaient ainsi d'être ouvertes entre les deux instances après la réunion du CNRA convoquée en février 1962 pour approuver les accords d'Evian.

L'ALN, source de toute légitimité, devenait le principal enjeu. Là aussi deux conceptions s'opposaient. Pour le triumvirat Krim, Boussouf et Bentobbal, la légitimité du pouvoir reposait sur les wilayate dont ils avaient été les chefs (jusqu'à 1957, date à laquelle ils avaient gagné l'extérieur) et dont ils avaient désigné leurs successeurs. De plus, leur légitimité venait, estimaient-ils, de leur qualité de chefs historiques.

Pour les membres de l'EMG, ils se considéraient comme responsables ès qualité de l'ALN, y compris les wilayate. Ils disposaient en tout cas d'une force de frappe considérable à savoir l'ALN des frontières est et ouest dont les effectifs atteignaient 24 000 hommes en 1962. Mais les membres de l'EMG ne s'arrêtaient pas aux seules considérations militaires. Ils voulaient aller plus loin en s'engageant dans la compétition politique. Ils avaient tenté pour cela d'organiser une alliance avec Ben Bella, Boudiaf, Ait Ahmed, Khider et Bitat, alors en prison, pour compenser le manque de légitimité historique qui leur faisait défaut. L'EMG dépêcha, à cet effet, Abdelaziz Bouteflika au Château d'Aunoy pour

Abderrahmane Farès, représentant la « troisième force », imposé par Paris malgré l'opposition du GPRA.

exposer aux chefs historiques détenus, membres du GPRA et du CNRA, le point de vue de l'EMG sur la nature de la crise et sur les moyens de la résoudre. L'EMG proposait pour cela la création d'un Bureau Politique du FLN et l'élaboration d'un programme politique. Ben Bella, Khider et Bitat adoptaient la démarche de l'EMG. A l'inverse Boudiaf, allié de Krim, ainsi que Aït Ahmed la rejetaient[45]. C'était dans ce contexte que l'alliance entre Ben Bella et l'EMG s'opéra. Cette alliance permettait à Boumediène de disposer d'une couverture politique de poids pour triompher du GPRA et préparer les conditions de prise de pouvoir après la proclamation de l'indépendance.

Conscient de sa force militaire et de l'impact politique de son alliance avec Ben Bella, l'EMG se disait prêt à s'opposer après l'indépendance à la mise en œuvre des dispositions des accords d'Evian qui étaient en contradiction avec les principes de la Révolution. La crise politique déjà grave avait été compliquée par le fait que les dirigeants du FLN, membres du GPRA, de l'EMG, et du CNRA appartenaient à deux courants de pensée contradictoires.

Les uns, comme Ferhat Abbas (et ses amis de l'ex-UDMA), Benkhedda (et ses amis les centralistes), Krim, Boussouf et Bentobbal ainsi que d'autres chefs historiques étaient influencés par le mode de vie occidental caractérisé en particulier par la laïcité, l'individualisme et le libéralisme économique. L'appareil du FLN et du GPRA, contrôlé par le triumvirat, était entre les mains des francophones.

D'autres, comme Ben Bella, Khider ainsi que de nombreux membres du CNRA, les membres de l'EMG, Tahar Zebiri, (chef de la wilaya I), Salah Boubnider (chef de la wilaya II), Othmane (chef de la wilaya V) et Chabani (chef de la wilaya VI) considéraient que l'Algérie appartient plutôt au monde arabo-musulman et que la langue arabe devrait être la langue officielle de l'Algérie après l'indépendance. D'ailleurs, la langue arabe était utilisée comme langue de travail dans la wilaya I (Aurès Nememchas), la wilaya II (Nord Constantinois) et la wilaya VI (Sud algérien).

D'une manière générale, les maquisards d'origine paysanne ou citadine se considéraient comme des frères et comme des « moud-

[45] Pour plus de détails sur cette question cf. M. Harbi, *op. cit.*, pp. 295-297.

jahidine » et assimilait la guerre de libération au « djihad ». Les maquisards qui tombaient au champ d'honneur étaient considérés des « chouhada ». Ce courant était majoritaire au sein de l'ALN et du peuple algérien.

Mais, l'appartenance à l'un ou l'autre courant n'avait pas empêché des alliances tactiques entre les tenants des deux courants de pensée.

C'était ainsi que, pour des raisons conjoncturelles et par calcul les « déserteurs » de l'armée française avaient joué à fond la carte de l'EMG (après avoir joué celle de Krim en 1959 qu'ils avaient vite abandonné dès que celui-ci avait perdu le ministère des Forces armées en janvier 1960), en mettant entre parenthèse leurs convictions politiques et culturelles pro-françaises[46]. L'obéissance à l'EMG permettait à ces «déserteurs» de se faire une légitimité et de s'affirmer tôt ou tard au sein de l'ALN. Leur « technicité », considérée à tort comme neutre par l'EMG, constituait pour eux la garantie de leur promotion et de leur succès à terme dans leur stratégie de contrôle de l'armée après l'indépendance en vue de la prise du pouvoir au moment opportun.

En choisissant le camp du plus fort dans une crise cruciale qui opposait l'EMG et le GPRA sur des questions idéologiques, politiques et culturelles, les « déserteurs » de l'armée française réussissaient à occulter leur attachement viscéral à la France en s'abritant derrière la ferveur et le langage révolutionnaires. Leur but de faire oublier leurs origines et leurs attaches et de devenir chefs de l'ALN à part entière avait été atteint au plus fort de la crise entre l'EMG et le GPRA. Le fait que les membres de l'EMG étaient essentiellement préoccupés par leur destin avait facilité leur intégration dans l'armée de libération nationale. Ainsi donc s'acheva pour eux la

[46] Il convient de rappeler, dans ce contexte, que parmi les « déserteurs » de l'armée française qui avaient rejoint le FLN en Tunisie entre 1958 et 1959, il y avait des patriotes sincères qui avaient contribué de bonne foi à la guerre de libération. Par contre, certains d'entre eux comme par exemple Larbi Belkheir, Khaled Nezzar, Mohamed Lamari, Mohamed Mediene alias Toufik, Mohamed Touati et Smail Lamari étaient et restent à ce jour des militants ardents de la francophonie et des défenseurs de la culture française en Algérie. Il convient de préciser que Mohamed Mediene et Smail Lamari n'avaient pas fait l'armée française, mais font partie du clan des « déserteurs » par affinité culturelle et politique.

phase de l'infiltration de l'ALN. Restait la prise du pouvoir. Celle-ci ne pouvait se concevoir qu'en s'abritant derrière Boumediène en attendant...

Comme la nouvelle stratégie néocoloniale de la France repose sur un projet global, le gouvernement français ne s'est pas limité à organiser l'infiltration de l'ALN au plus haut niveau par des « déserteurs » de l'armée française (futurs chefs de l'armée algérienne) et à mettre sur pied une « force locale » (noyau de la future armée algérienne). Les autorités françaises se sont également attelées à « algérianiser » à leur manière l'administration coloniale et à organiser la dépendance économique de l'Algérie pour assurer la pérennité de la présence française après l'indépendance.

3. L'Organisation de la dépendance dans l'administration et dans l'économie

Après avoir examiné plus haut comment la France a miné l'armée algérienne avant même sa création et longtemps avant la proclamation de l'indépendance de l'Algérie, nous allons voir dans ce chapitre comment le gouvernement français a organisé la dépendance de l'Algérie à l'égard de la France dans les domaines non moins stratégiques de l'administration et de l'économie.

3.1. « L'algérianisation » de l'administration coloniale

Entre 1958 et 1961, la France s'est lancée dans l'organisation de l'administration algérienne sur le triple plan national, préfectoral et communal en affectant parcimonieusement dans ses rouages des « Français-Musulmans » acquis à sa cause et promus à des tâches de conception et de décision aux côtés des Français pour garantir la pérennité de sa présence en Algérie.

Mais, avant d'examiner comment l'administration coloniale a été adaptée comme appareil au service de « la troisième force » dans le cadre du projet français de « l'Algérie algérienne », il convient de rappeler très brièvement le contexte dans lequel des « réformes » ont été opérées pour sauvegarder les intérêts stratégiques de la France dans l'Algérie indépendante.

3.1.1. Rappel historique

Jusqu'au déclenchement de la guerre de libération, l'administration algérienne était évidemment de type colonial. Son accès aux Algériens, très restreint par ailleurs, se limitait aux tâches subalternes et d'exécution. Les fonctions de conception et de décision étaient strictement réservées aux Européens. Le mode d'administration consistait non pas à être au service des administrés, mais plutôt à surveiller les populations indigènes, à établir des rapports avec les

tribus, à recueillir des renseignements de toutes sortes en vue de les contrôler et d'assurer la domination française dans toutes les régions du pays.

Les élections, lorsqu'elles ont lieu, ne reflétaient nullement le libre choix de la population. La période coloniale est caractérisée par la confiscation de la volonté populaire par l'administration. Les élus locaux ou nationaux, à l'exception des nationalistes, sont considérés comme des « béni-oui-oui », des serviteurs dociles et dévoués de l'administration au cours de la période coloniale. Jusqu'à 1956, le quadrillage de l'Algérie a été assuré par des communes de plein exercice et des communes mixtes. Les communes de plein exercice sont créées dans des régions à forte population européenne sans que celle-ci soit nécessairement majoritaire. Leur nombre a atteint 325. Elles fonctionnent comme des conseils municipaux puisque leurs membres sont « élus ». Le mode d'élection ainsi que les pratiques frauduleuses de l'administration devenues légendaires correspondent plutôt à la désignation des « élus » par l'administration.

Quant aux communes mixtes dont le nombre atteint 84 en 1956, elles sont créées dans le reste du pays où la population musulmane est très importante, et sont gérées non par un conseil municipal « élu » mais par un administrateur civil. Placé sous la tutelle du sous-préfet, l'administrateur civil dispose de pouvoirs très étendus. Ses décisions sont irrévocables et sans appel. Il désigne les caïds chargés d'encadrer la population. Le rôle du caïd est « d'assurer dans son douar des fonctions de commissaire rural qui consistent essentiellement à la fois à informer, à surveiller et à prévoir », comme le note la circulaire du Secrétaire Général du Gouvernement adressée aux préfets après le 1er novembre 1954[47]. Le rôle néfaste des caïds dans la gestion des affaires « indigènes » a toujours été rebuté par les populations. Celles-ci, sujettes à des corvées de toutes sortes, ont constamment été victimes de pratiques caïdales illicites, injustes et oppressives. La corruption et l'enrichissement sans cause sur le dos des administrés sont les principales caractéristiques de la cupidité des caïds. A la veille de l'indépendance, il y avait autour de 1300 caïds.

[47] Circulaire citée par M. Hamoumou, *op. cit.*, p. 108.

Au total, on constate que, jusqu'au début de la guerre de libération, l'Algérie était administrée de manière bancale. D'une part, l'Algérie utile disposait de 325 communes de plein exercice pour s'occuper de la population européenne estimée alors à un million d'habitants. D'autre part, l'autre Algérie peuplée de 9 millions d'Algériens, appelés « Français-Musulmans », était sous-administrée avec 84 communes mixtes livrées d'ailleurs à l'autoritarisme de l'administration coloniale et à la tyrannie des caïds.

En novembre 1954, alors que la population musulmane était 9 fois plus nombreuse que la population européenne, les Musulmans ne représentaient dans la fonction publique que 29% des fonctionnaires le plus souvent dans les catégories les plus basses de l'échelle. A titre d'exemple, « sur les 2500 fonctionnaires du Gouvernement Général, on ne dénombre que 183 Musulmans placés surtout dans les petits emplois », représentant à peine 7% de l'ensemble des effectifs[48].

Dans les professions libérales, les Algériens musulmans n'étaient pas légion. En 1954, on comptait 161 avocats, 152 avoués, 41 notaires, 104 médecins, 17 dentistes, 5 architectes, 28 ingénieurs et 185 professeurs d'enseignement secondaire. C'est dans ce contexte et à la suite des développements politiques résultant des progrès enregistrés par le FLN sur le terrain que des « réformes », ou plus exactement des mesures ont été envisagées par l'administration coloniale, entre 1955 et 1957, pour soustraire la population algérienne à l'influence du FLN grâce à la promotion sociale des « Français-Musulmans » et entreprendre, depuis 1959, « l'algérianisation » progressive de l'administration coloniale pour la léguer à « l'Algérie algérienne » où « la troisième force » est appelée à jouer un rôle essentiel après l'indépendance de l'Algérie.

3.1.2. La promotion sociale des « Français-Musulmans »

Les différentes mesures tendant à encourager la promotion sociale des « Français-Musulmans » en Algérie dans divers secteur d'activité, y compris dans l'administration, ont été arrêtées à Paris entre

[48] Claude Collot, *Les institutions algériennes de l'Algérie durant la période coloniale* (Paris: CNRS, 1987), cité par Si Othmane, *op. cit.*, p. 165.

1955 et 1959-60. Cela s'est fait par tâtonnements successifs couvrant grosso modo deux périodes en fonction des objectifs visés.

3.1.2.1. Période 1955-1958

Les mesures relatives à la promotion sociale prises au cours de cette période visaient notamment à couper les Algériens en général, et les jeunes en particulier de la Révolution. Occultant l'idéal nationaliste, le raisonnement des autorités coloniales en Algérie se présentait, après novembre 1954, comme suit : le problème de l'Algérie n'est pas politique mais essentiellement économique et social. C'est le chômage qui est à l'origine de l'insurrection. C'est pourquoi, les autorités françaises décrètent que la lutte contre le chômage sera prioritaire pour éviter que des pauvres grossissent les rangs des « hors-la-loi ». La relance des investissements et la promotion sociale des « Français-Musulmans » permettraient ainsi d'isoler le FLN du peuple et de l'écraser militairement par la suite.

C'est dans ce cadre que « le 5 janvier 1955 […] François Mitterand, alors ministre de l'Intérieur, présente au Conseil des ministres un vaste programme de réformes. Dans l'immédiat, on relève la création d'une école d'administration destinée à favoriser l'accès des Musulmans aux postes de responsabilité de la fonction publique » pour garantir le maintien de l'Algérie française[49].

Cependant, l'accession des Algériens musulmans à la fonction publique connue sous le vocable de « promotion Soustelle » et promotion Lacoste » (du nom des deux Gouverneurs qui se sont succédés en Algérie au cours de cette période) a été conçue sur une base sélective de recrutement pour des raisons liées notamment à la politique du « dernier quart d'heure ».

L'accroissement de l'emploi entre 1955 et 1958 non seulement dans l'administration mais également dans les activités non agricoles (commerce, industrie, bâtiment et travaux publics) résultant des mesures de promotion sociale s'inscrivaient dans la démarche volontariste du gouvernement français de maintenir l'Algérie dans son statut colonial.

[49] Bernard Droz et Evelyne Lever, *Histoire de la guerre d'Algérie 1954-1962* (Paris: Seuil, 1982), cités par Si Othmane, *op. cit.*, p. 166.

3.1.2.2. Période 1959-1961

Après le discours sur l'autodétermination du général De Gaulle en septembre 1959 et en particulier après les manifestations populaires d'Alger en décembre 1960 qui, entre autres, ont sonné le glas de « l'Algérie française », le gouvernement français a mis en œuvre une politique économique et sociale tendant à promouvoir l'emploi dans les secteurs d'activité économique et dans l'administration pour permettre l'émergence d'une « troisième force ». Pour contrecarrer le FLN Paris compte confier à cette « troisième force » la destinée de l'Algérie indépendante, pour rendre ses liens multiformes avec la France indéfectibles.

En un mot, il s'agissait de former et de promouvoir « le plus grand nombre possible de cadres musulmans qui avaient choisi, sinon la France, du moins une orientation définitivement française »[50]. C'est pourquoi la France a renforcé les structures de préformation, de formation professionnelle, d'enseignement technique et de formation accélérée pour former un plus grand nombre de jeunes Musulmans. C'est ainsi qu'ont été créés, entre autres, des centres de formation de la jeunesse d'Algérie (CFJA) chargés d'assurer une préformation professionnelle. En 1959, on pouvait noter la création de 110 centres de formation de jeunes, 109 foyers de jeunes et 720 foyers sportifs sous la tutelle des SAS. Entre 1959 et 1961, 100 000 jeunes Algériens musulmans y ont été formés[51].

Mais, parallèlement à cet effort de petite formation tous azimuts, la France a renforcé en même temps la formation des élites, de niveau supérieur, pour fournir des cadres qui seraient en mesure non seulement de prendre en charge les objectifs du Plan de Constantine[52] fixés par le gouvernement français, mais aussi de gouverner l'Algérie de demain.

[50] Jean Daniel, *De Gaulle et l'Algérie* (Paris: Seuil, 1986), cité par Si Othmane, *op. cit.*, p. 173.

[51] Maurice Faivre, *Les combattants musulmans de la guerre d'Algérie : des soldats sacrifiés* (Paris: L'Harmattan, 1995), cité par Si Othmane, *op. cit.*, p. 170.

[52] Le Plan de Constantine, annoncé par De Gaulle lui-même, a été conçu comme une pièce maîtresse de l'édifice de « l'Algérie algérienne » dont le double objectif est de promouvoir les activités économiques et l'emploi et de renforcer les liens de dépendance économiques de l'Algérie à l'égard de la France. Nous y reviendrons un peu plus loin lorsque nous aborderons les questions économiques.

L'effort de formation et de promotion sociale entrepris entre novembre 1954 et 1961 en Algérie par la France concerne aussi bien les Européens que les « Français-Musulmans ». La mise en œuvre de l'ensemble des mesures prises à cet effet s'est traduite par un accroissement de l'emploi non agricole au cours de cette période. En effet, entre 1954 et 1960 la population active non agricole a augmenté de 361 800 dont un accroissement de 224 100 postes de travail pour les « Français-Musulmans ». Le nombre des travailleurs européens a augmenté quant à lui de 117 700 au cours de la même période. Ce sont l'administration et le commerce qui ont offert le plus d'emplois comme l'indique le tableau suivant.

Tableau 3. Accroissement de l'emploi non agricole (1954 - 1960)

Activité	Musulmans	Européens	Ensemble
Administration	+ 122 700	+ 57 200	+ 179 900
Commerce	+ 56 400	+ 38 500	+ 94 900
Industrie	+ 20 000	+ 9 000	+ 29 000
Bâtiment & T.P.	+ 25 000	+ 13 000	+ 58 000
Total	+ 224 100	+ 117 700	+ 361 800

Source : A. Dartel et J.P. Rivet, Emploi et développement en Algérie, Ed. PUF, Paris 1962, p. 70.

Ce tableau inspire quelques observations. L'accroissement des travailleurs musulmans dans l'administration et le commerce représentait 80% de l'accroissement global de l'emploi pour cette catégorie et 88% pour les travailleurs européens. Cependant l'accroissement des postes pour les Européens dans l'administration concerne les postes clés d'encadrement hiérarchiquement les mieux placés et les mieux rémunérés, tandis que l'accession des Musulmans dans la fonction publique au cours de cette période concerne essentiellement les petits emplois au plus bas de l'échelle.

De même, en ce qui concerne le secteur commercial, si les 38 500 postes de travail créés pour les Européens se rapportent aux activités lucratives et juteuses liées, entre autres, aux opérations d'importation et d'exportation et au commerce de gros, les 56 400

postes de travail créés pour les Musulmans comprennent aussi bien les marchands ambulants que des postes subalternes (coursiers, employés, etc.).

Au total, la disparité de la formation entre Européens privilégiés et Musulmans défavorisés, alliée à l'hégémonie politique et économique de la catégorie européenne, nous fait découvrir que l'embauche des Musulmans concerne surtout la main d'œuvre de qualification faible ou nulle. Dans sa stratégie tendant à perpétuer ses intérêts dans une Algérie indépendante, la France table à la fois sur le maintien des Européens et leur participation active aux affaires du pays et sur la promotion de « Français-Musulmans » fidèles et engagés définitivement à ses côtés.

Malgré le départ, non prévu et non souhaité par les autorités françaises, de 900 000 Européens d'Algérie juste avant la proclamation de l'indépendance, l'appareil administratif colonial a été maintenu conformément aux accords d'Evian. Aucune réforme ni aucune modification n'est intervenue dans les structures ou les organes initialement conçus pour la répression des masses.

Bien au contraire, dans ce système hérité de la colonisation, la présence française reste importante au niveau des cadres de la fonction publique, malgré le départ massif des Européens en 1962.

Tableau 4. L'appareil administratif algérien en 1962

Cadres français	1 372	19,6%
Cadres algériens promus des écoles de l'administration coloniale	22 182	31,7%
Sous-total	35 911	51,3%
Cadres issus du FLN	34 097	48,7%
Total	70 008	100,0%

Source : A. Brahimi, L'économie algérienne, *op. cit.*, p. 83.

Il convient de noter que la présence française au sein de l'administration algérienne revêt deux aspects direct et indirect.

La présence française indirecte est représentée par une bonne partie des cadres issus du FLN et qui étaient soit dans les rouages

du GPRA soit dans l'administration marocaine ou tunisienne et qui sont tous influencés par le modèle administratif français à un degré ou à un autre comme nous allons le voir plus loin.

La présence française directe revêt deux caractères. D'abord, plus de la moitié des cadres de la fonction publique sont soit des Français soit des Algériens formés et préparés par les autorités françaises dans une optique coloniale pour assurer leur relève. Ensuite, cette présence française est renforcée par le fait que les cadres français restés en Algérie représentent près de 40% des cadres dans les postes les plus élevés de conception et de décision comme l'indique le tableau suivant.

Tableau 5. Catégories d'encadrement dans la fonction publique

Catégorie d'encadrement	Cadres français et Algériens francophiles
Catégorie A : cadres d'élaboration et de décision	43% (dont 39% de Français)
Catégorie B : cadres de gestion	77% (dont 43% de Français)
Catégories C et D : cadres subalternes	12% (dont 3% de Français)

Source : A. Brahimi, *ibid.*, p. 84.

Comme le système administratif hérité de la période coloniale est fortement centralisé et hiérarchisé, il est aisé d'imaginer l'ampleur du poids relatif de la présence française directe et indirecte ainsi que l'importance de son influence dans les centres de décision après l'indépendance. La même démarche a prévalu dans le domaine économique où la France a mis en place des structures et des hommes pour préserver ses intérêts économiques.

3.2. L'organisation de la dépendance économique de l'Algérie

Pour mieux cerner l'approche de la France liée à sa stratégie de renforcement de sa domination économique en Algérie après l'in-

dépendance dans le cadre des accords d'Evian ou d'accords ultérieurs, il importe de commencer par rappeler les principales caractéristiques de l'économie coloniale dont le prolongement de laquelle s'inscrit ladite stratégie.

3.2.1. Caractéristiques de l'économie algérienne avant 1954

L'économie coloniale a été fondée en Algérie sur l'exploitation et sur le peuplement depuis la conquête militaire de la France au XIXème siècle. L'exploitation a démarré avec l'expropriation massive des Algériens, suivie du démantèlement des modes de production agro-pastoraux et la déstructuration des activités artisanales qui prévalaient avant la colonisation. L'Administration s'est accaparée des millions d'hectares des meilleures terres localisées au Nord, à proximité des ports, tandis que les paysans, expropriés et appauvris sont refoulés dans les régions montagneuses pour mettre en valeur des terres arides pour survivre. Deux secteurs agricoles se sont ainsi constitués. L'un appelé traditionnel formé de « survivants » et basé sur l'économie de subsistance et l'autre moderne appartenant aux Européens immigrés, tourné vers l'exportation et fondé sur les règles du capitalisme colonial.

Les colons immigrés, au nombre de 20 000, installés sur des terres fertiles disposaient de 2 millions d'hectares contribuant pour 65% de la production agricole totale de l'Algérie. Tandis que 630 000 propriétaires algériens contribuaient pour 35% de la production globale.

D'autre part, au cours des années 1920 et 1930, l'industrie était embryonnaire et concernait principalement l'activité de transformation dans les branches alimentaire, textile, céramique, cuirs et peaux et des mines. L'Algérie coloniale se spécialisait dans les cultures spéculatives d'exportation et dans l'industrie extractive destinée à l'exportation de matières premières et importait des produits industriels de toutes sortes. L'activité artisanale, très développée dans les principales villes du pays avant la colonisation, commençait à disparaître, victime des importations de produits industriels concurrentiels.

Jusqu'à la deuxième guerre mondiale, l'activité industrielle était très faible en Algérie. Les unités industrielles étaient de petite taille

et le nombre d'emplois créés était très modeste (à peine quelques dizaines de milliers d'emplois).

Ce n'est qu'à partir de 1943 que furent arrêtées des mesures accordant des avantages financiers importants pour encourager le développement du secteur industriel par substitution d'importations. Confirmant la tendance passée, le capital privé s'est orienté vers la transformation des produits agricoles (huileries, savonneries, minoteries, conserveries, textiles) et quelques autres activités chimiques, métallurgique et mécanique. On assiste en même temps à l'implantation en Algérie de filiales de sociétés françaises de dimension mondiale comme Pechiney, Lafarge, Saint Gobain. Les hydrocarbures ont à leur tour vite attiré les sociétés françaises à partir de 1953, dès la découverte des premiers gisements de Hassi Messaoud et de Hassi R'mel.

Globalement, on note que jusqu'à 1954 l'économie algérienne était caractérisée par le capitalisme agraire et le capitalisme financier français intéressé par les activités minières, bancaires et commerciales, sources de profits faciles concourant par ailleurs à l'aggravation de la dépendance économique, financière et commerciale de l'Algérie vis-à-vis de l'économie française. Sur le plan commercial, cette dépendance est caractérisée par la prépondérance des échanges extérieurs de l'Algérie avec la France (représentant plus de 80% en moyenne durant la première moitié du XXème siècle) d'une part, et par le niveau élevé du déficit structurel de la balance commerciale algérienne d'autre part.

Les exportations algériennes vers la France reposaient essentiellement sur le vin, les céréales, les agrumes, le liège, l'alfa, les minerais de fer, les phosphates et le pétrole (à partir des années 1950). Les importations algériennes de France tournaient autour de 80%. Le déficit structurel de la balance commerciale s'explique par la croissance soutenue et plus rapide des importations que celle des exportations. Comme, par ailleurs, ses exportations hors zone franc étaient minimes, l'Algérie était tributaire du fonds commun des devises de la zone franc où elle ne pouvait puiser que dans la limite du compte du droit de tirage doté et réapprovisionné par la France.

Au total, l'économie algérienne était, avant l'indépendance, conditionnée par la France où se trouvait le centre des macrodécisions relatives aux investissements, à la production et aux échanges. Le Plan de Constantine et les accords d'Evian tendaient par ailleurs à préserver cette dépendance de l'économie algérienne à l'égard de la France.

3.2.2. Le Plan de Constantine (1959-1963)

Elaboré à partir des « Perspectives décennales » et mis en œuvre en pleine guerre de libération nationale, le Plan de Constantine, annoncé par De Gaulle lui-même, visait la relance de l'économie et la création de 400 000 emplois pour détourner les jeunes Algériens de la Révolution et de leur soutien réel ou potentiel au FLN en essayant de combler le vide politique créé par le déclenchement de l'insurrection.

Des mesures incitatives ont été prises à cet effet (subventions, allégements fiscaux, débouchés français assurés, etc.) pour encourager les investissements français en Algérie. Dans ce cadre, on assiste au lancement d'un certain nombre de projets industriels avant 1962 dans les branches sidérurgique, mécanique, textile, etc. dont certains n'ont été achevés que 6 ou 7 ans après l'indépendance politique.

Les Français ont également laissé aux Algériens d'autres projets qu'ils avaient mis au point dans le cadre du renforcement de la dépendance économique de l'Algérie prévu par les « Perspectives décennales » conçues à Paris.

La mise en œuvre du Plan de Constantine et l'élaboration d'un plan à long terme à l'horizon 1970, où seront d'ailleurs puisés des projets pour l'Algérie indépendante, ont eu pour effet de renforcer les mécanismes de la dépendance économique dont les accords d'Evian constituent le cadre officiel et l'illustration de la préservation des intérêts économiques stratégiques français en Algérie.

3.2.3. Les accords d'Evian

Au cours des négociations à Evian, en mai 1961, les représentants du gouvernement français ont tenté de forcer la main au GPRA en contestant l'appartenance du Sahara à l'Algérie du fait de l'impor-

tance des gisements de pétrole et de gaz qui y ont été découverts en 1953. Les pourparlers s'achoppent à cette question et échouent. Après diverses manœuvres, le gouvernement français accepte finalement la souveraineté de l'Algérie sur le Sahara, mais arrive à arracher en contre partie d'importantes concessions économiques.

Dans ce cadre, les accords d'Evian prévoient que « l'Etat algérien doit respecter les principes du libéralisme économique et sauvegarder les intérêts du capitalisme français tel qu'il était présent en Algérie avant le 1er juillet 1962. L'aide française est subordonnée à l'observance des accords et des plans de développement élaborés par les experts français dans le cadre des perspectives décennales et du plan de Constatine. La structure coloniale de l'économie demeure en l'état », y compris dans le domaine pétrolier[53].

En un mot, les concessions faites par le GPRA à Evian favorisent le maintien, voire le développement des intérêts économiques de la France dont l'Etat algérien indépendant doit garantir le respect. L'état-major général de l'ALN, représenté dans les négociations d'Evian, avait refusé ces concessions, mais il n'a pas été entendu. Rappelons que l'EMG avait rejeté les accords d'Evian en 1962 en dénonçant la capitulation du GPRA, accusé d'avoir bradé les intérêts supérieurs de l'Algérie.

Mais le gouvernement français comptait également sur la présence des Français d'Algérie pour garantir la mise en ouvre de sa stratégie de domination multiforme. Protégés par les accords d'Evian, « les Européens auront, pendant trois ans à partir de l'indépendance, le choix entre la nationalité algérienne et la nationalité française. Leurs particularismes ethniques, linguistiques et religieux seront respectés. Les villes à prédominance européenne auront un statut spécial »[54].

Les intérêts économiques des Européens seront également sauvegardés par les accords. La France comptait, entre autres, sur ces Européens pour contrôler l'évolution future de l'économie algérienne dans le sillage de la France. Seulement, les conditions dans lesquelles la guerre s'est terminée avec les exactions, les crimes et

[53] M. Harbi, *op. cit.*, p. 292.

[54] *Ibid.*

les destructions organisés par l'OAS (organisation armée secrète) à la veille de l'indépendance, se sont traduites par le départ massif des Européens d'Algérie. « La vacance économique et sociale », provoquée par le départ de 900 000 Européens avant la proclamation de l'indépendance, a eu des effets déstructurants sur le fonctionnement de l'économie en déstabilisant l'environnement commercial et financier.

Mais, cette « vacance » n'est pas totale, puisque la présence française reste importante dans l'administration, dans l'économie et dans le secteur financier avec des cadres français, des Algériens mentalement attachés à la France et des cadres algériens nationalistes ou assimilés, imprégnés malgré tout du modèle culturel, économique et social français.

3.2.4. L'avènement de la bureaucratie et de la technocratie

Après le cessez-le-feu, intervenu le 19 mars 1962, la bureaucratie et la technocratie sont devenues les instruments privilégiés du pouvoir civil sous la houlette de l'armée. La préservation et le développement des appareils ont été privilégiés au détriment de l'intérêt général et de la satisfaction, fut-elle graduelle, des aspirations populaires. La bureaucratie et la technocratie sur lesquelles s'appuie le FLN sont caractérisées par le centralisme excessif, l'autoritarisme, l'exclusivisme et le goût cultivé et injustifié du secret.

En fait, le FLN cesse d'exister en tant que force politique pour le triomphe de la Révolution dès 1962 et devient l'appendice du pouvoir et le paravent de l'armée. L'Algérie indépendante va donc se construire avec le concours de la bureaucratie et de la technocratie dont les composantes semblent d'origines différentes mais dont la formation, les attaches et les intérêts convergent.

En effet, les cadres déjà en poste avant l'indépendance ou affectés par le FLN en 1962 dans les appareils administratifs et économiques sont influencés d'une manière ou d'une autre par le modèle culturel et économique français. Qu'ils soient nationalistes ou pas, ces cadres appartiennent à la même mouvance culturelle. Ils considèrent la possession de la langue française et la qualification administrative ou technique comme les seuls critères de recrutement et d'avancement ou de promotion.

Nous avons vu plus haut comment le gouvernement français a organisé la formation accélérée et la promotion sociale des « Français-Musulmans » ainsi que la constitution d'une élite pour créer sinon « la troisième force », opposée au FLN, au moins une force administrative et technocratique qui s'imposera au FLN comme élément indispensable du pouvoir en cas d'indépendance. C'est ainsi donc que l'Algérie a hérité en 1962 de cadres, d'hommes et d'appareils formés dans le moule français de type colonial et répressif.

En même temps, l'appareil administratif du GPRA, dont une partie a transité par l'Exécutif provisoire (mis en place dans le cadre des accords d'Evian), a été intégré en bonne place dans l'organigramme du nouvel Etat en 1962. Parmi cette élite d'obédience nationaliste ou apparentée mais francophile, on note l'émergence de cadres qui marqueront pendant longtemps les choix économiques de l'Algérie comme Belaid Abdeslam[55], Smail Mahroug (devenu plus tard ministre des Finances), Abdallah Khodja (secrétaire d'Etat au Plan entre 1970 et 1978), Seghir Mostefai (Gouverneur de la Banque Centrale entre 1962 et 1984) et bien d'autres. Mais, chacun de ces ténors partisans de la francophonie s'est entouré de cadres du même profil politico-bureaucratique dans son fief administratif[56].

[55] Belaid Abdeslam a occupé successivement les fonctions de membre de l'Exécutif provisoire chargé des questions économiques (1962), PDG de SONATRACH (1963-1965), ministre de l'Industrie et de l'Energie (1965-1977), ministre des Industries légères (1977-1979). Entre 1965 et 1978, Belaid Abdeslam s'est appuyé sur des bureaux d'études français, sur M. Castel, un Français qui a opté pour la nationalité algérienne et sur un conseiller juif belge du nom de Simon qui n'a quitté l'Algérie qu' en 1980 lorsque Abdeslam n'a plus aucun portefeuille ministériel. Quand il a été nommé Premier Ministre (1992-1993) après l'assassinat de Mohamed Boudiaf, Abdeslam a promis, dans une formule lapidaire, « l'économie de guerre » pour sortir l'Algérie de sa crise économique et politique. Mais, force est de constater que l'Algérie a eu la guerre mais pas d'économie et que la situation économique, sociale et sécuritaire du pays s'est lamentablemeent détériorée sous son régne.

[56] C'est ainsi que Belaid Abdeslam s'est appuyé sur les cadres suivants :

Ghozali, directeur general de Sonatrach (1965-1977), ministre de l'Énergie (1977- 1979), ministre de l'Hydraulique (1979-1980), ministre des Finances en 1990 et enfin Premier Ministre (juin 1991-juillet 1992). Le coup d'État de janvier 1992 et l'assassinat de Mohamed Boudiaf ont eu lieu sous son mandat.

Mohamed Lyassine, ancien élève de Polytechnique de Paris, « déserteur » de l'armée française affecté auprès du capitaine Benabdelmoumen, (lui aussi « déserteur » de l'armée

Au terme des précédents chapitres on note que, bien avant la proclamation de l'indépendance politique de l'Algérie, la France a réussi à mettre en place un dispositif de sauvegarde et de défense de ses intérêts en organisant sa présence dans différents appareils qui deviendront les nouvelles institutions algériennes notamment dans l'armée, dans l'administration, dans l'économie et les finances et dans l'enseignement et la formation.

Le départ massif d'Algérie des Européens en 1962 et la victoire politique de l'alliance de l'état-major général de l'ALN, devenue ANP (armée nationale populaire), et de l'équipe Ben Bella, Khider et Bitat ont mis en échec le projet français de « l'Algérie algérienne » et perturbé pour un certain temps l'avancée programmée de la mouvance francophile, communément appelé *hizb França*, « le parti de la France ». En effet, même si cette alliance n'est pas entièrement homogène, elle reste dominée par des personnalités qui, comme Ben Bella, Khider, Boumediène et Mendjeli, se réclament de la mouvance arabo-musulmane et qui rejettent le néocolonialisme et la francophonie comme idéologie.

Cette nouvelle donne va obliger les partisans de la présence culturelle française en Algérie d'avoir pour l'instant un profil bas et de s'organiser pour contrôler les appareils dans les secteurs les plus stratégiques en attendant le moment opportun pour s'emparer du

---

française) au camp d'instruction de Oued Mellègue entre 1959 et 1961, directeur général de la Société Nationale de Sidérurgie (SNS) (1963-1977), ministre de l'Industrie lourde (1977-1982), conseiller auprès des Premiers Ministres Ghozali et Redha Malek (1992-1994).

Mourad Castel, cadre français ayant opté pour la nationalité algérienne, secrétaire général du ministère de l'Industrie et de l'Énergie (1970-1977).

Abdelaziz Khellaf, directeur général de la planification au ministère de l'Industrie et de l'Énergie (1970-1977) puis promu secrétaire général au même ministère (1977-1979), ministre du Commerce (1980-1986), ministre des Finances (1986-1989) et enfin secrétaire général de la Présidence de la République entre 1991 et 1992, complice du coup d'État de janvier 1992.

Quant à Abdallah Khodja, il a dirigé le secretariat d'État au Plan (1970-1979) en formant autour de lui une équipe constituée essentiellement de Mahmoud Ourabah (venant d'une famille de harkis notoires, faisant fonction de secrétaire général pendant plus de 9 ans même si Boumediène a refusé de signer son décret de nomination) et de Ghazi Hidouci, directeur d'études au sein de la même structure, éphèmere ministre des Finances dans le gouvernement Hamrouche et connu pour être proche de services de securité algériens et français. Ce trio s'appuie à son tour sur Mohamed Salah Belkahla pour les questions économiques et sur Brachemi (naturalisé francais) pour les affaires juridiques.

pouvoir. Le processus de prise du pouvoir va s'avérer long, puisqu'il aura fallu attendre janvier 1992 pour que *hizb França* réalise, par un coup d'Etat, son objectif final. L'examen plus loin des différentes périodes entre 1962 et 1991 nous permettra de voir la progression de la mouvance francophile dans les principaux rouages de l'Etat.

Cependant, en 1962, *hizb França* est présent dans toutes les nouvelles institutions algériennes, notamment dans l'ALN, pièce maîtresse sur l'échiquier politique algérien, où « les déserteurs » de l'armée française occupent des postes clés après avoir acquis une légitimité révolutionnaire.

II. LA PARTICIPATION DES « DESERTEURS » DE L'ARMEE FRANÇAISE AUX COUPS D'ETAT DE 1962 ET DE 1965 LEUR CONFERE LA LEGITIMITE

4. 1962 : L'armée des frontières s'achemine au pouvoir

La prise de pouvoir par l'armée des frontières dirigée par Boumediène est passée par plusieurs phases dont nous allons rappeler brièvement les faits saillants. Mais, au cours de cette phase, l'armée des frontières s'abrite derrière la direction politique du FLN conduite par Ben Bella et Khider.

4.1. Mars-juin 1962

Après le cessez-le-feu et la libération des chefs historiques Ait Ahmed, Ben Bella, Bitat, Boudiaf et Khider, le GPRA se réunit le 22 mars à Rabat et examine le conflit qui l'oppose à l'EMG. La proposition de Ben Bella de convoquer le CNRA pour trouver une solution à la crise est rejetée.

L'EMG invite les cinq chefs historiques libérés, membres du GPRA, à se rendre à Oudjda pour y rencontrer les cadres de l'ALN. Par cette visite, Boumediène veut donner l'occasion à Ben Bella de s'exprimer publiquement et développer des idées défendues jusque là par le seul EMG. A Oudjda, Ben Bella est très chaleureusement accueilli. Ce qui déplait à ses compagnons.

Alors inquiet du rapprochement de Ben Bella et de l'EMG, le GPRA décide de suspendre toute forme d'approvisionnement de l'ALN. De retour d'Egypte où il est invité par le Président Gamal Abdel Nasser, Ben Bella déclare à son arrivée à Tunis le 14 avril 1962, où il est accueilli par le Président Bourguiba, certains ministres du GPRA et par des officiers de l'ALN représentant l'EMG : « Nous sommes des Arabes, nous sommes des Arabes, nous sommes des Arabes ». Cette fameuse déclaration, transmise par la radio tunisienne est favorablement accueillie par l'ALN stationnée aux frontières tandis qu'elle exaspère le GPRA.

A l'invitation de l'EMG, Ben Bella et ses quatre compagnons se rendent aux frontières algéro-tunisiennes où ils reçoivent un accueil très chaleureux. Au cours d'une réunion avec les officiers de l'ALN, Ben Bella et Boudiaf prennent successivement la parole. Ben Bella est très applaudi mais Boudiaf beaucoup moins.

A la fin du mois d'avril, la tension monte entre le GPRA et l'EMG. A la suite d'un incident provoqué par l'armée française à l'encontre d'unités de l'ALN dans le djebel Beni Salah, l'EMG accuse l'armée française de ne pas respecter les accords d'Evian et menace de riposter s'il n'est pas mis fin à de telles provocations. Le calme et le respect du cessez-le-feu arrangent l'EMG pour poursuivre l'envoi d'officiers et de maquisards (déguisés en civils) à l'intérieur avec les réfugiés qui regagnent massivement le pays dans un cadre organisé.

Agacé par les déclarations fracassantes de l'EMG et par son comportement tendant à améliorer ses positions sur le terrain, le GPRA décide de geler le budget de l'EMG pour le paralyser. De ce fait, l'ALN des frontières se trouve en quelques semaines privée de ressources financières et matérielles régulièrement allouées par le GPRA. Mais prévoyant de telles mesures de représailles, l'EMG avait pris au préalable le soin de gonfler ses stocks et de mettre de côté d'importantes sommes d'argent pour précisément faire face à toute éventualité.

Devant le pourrissement de la situation, Ben Bella, Bitat et Khider relancent le GPRA pour convoquer le CNRA et finissent par obtenir la majorité en dépit de l'opposition du triumvirat Krim, Boussouf et Bentobbal, jusque là maîtres du jeu. Le CNRA est enfin convoqué. Il se réunit le 27 mai 1962 à Tripoli (Libye). Il adopte le programme du FLN. Préparé par une commission créée à cet effet, ce programme est désormais appelé « programme de Tripoli »[57].

Si le programme est adopté sans difficulté, par contre les discussions sur le choix des membres du Bureau Politique sont hou-

[57] Mohamed Harbi donne des détails très intéressants sur les conditions de préparation du programme auquel il a participé et sur la réunion du CNRA. Pour plus de précisions, voir son ouvrage, *Le FLN, mirage et réalité*, *op. cit.*, pp. 330-346.

leuses et mettent au grand jour les divisions profondes du CNRA. Deux courants politiques s'affrontent. L'un de tendance occidentale dirigé par le GPRA (à l'exception de Ben Bella, Bitat, Khider et Mohammedi Said) s'appuie sur la wilaya III et une partie du commandement de la wilaya II (Salah Boubnider, Tahar Bouderbala et Abdelmadjid Kahlaras) ainsi que sur la Fédération de France. L'autre, de tendance arabo-musulmane est dirigée par Ben Bella, vice-président du GPRA. Il dispose du soutien de l'EMG, des wilayate I, V et VI et celui de deux commandants de la wilaya II, à savoir Larbi Berredjem et Rabah Belloucif. Bien que d'obédience occidentale, Ferhat Abbas, Ahmed Francis et leurs amis de l'ex-UDMA rallie ce groupe pour tirer vengeance des manœuvres du triumvirat et de Ben Khedda qui les ont éliminés du GPRA l'année précédente. La wilaya IV reste, quant à elle, neutre.

Comme le groupe de Ben Bella et de l'EMG ne dispose que de la majorité simple et non des deux tiers comme l'exigent les statuts, le CNRA se trouve dans l'impasse. Ben Khedda décide de quitter la réunion du CNRA de Tripoli et part pour Tunis le 6 juin au soir pour éviter que ne soient débloqués les travaux du CNRA et que ne soient arrêtées des décisions qui seraient défavorables au groupe du GPRA. Il est rejoint par plusieurs membres du CNRA. Il ne reste plus alors que l'épreuve de force pour s'imposer.

C'est dans ce contexte que les membres de l'EMG décident de concentrer leurs efforts sur les wilayate encore réticentes à leur égard et laissent à Ben Bella le soin de mener l'activité politique. L'EMG veut s'occuper tour à tour des wilayate II et IV pour les convaincre et les ramener dans son giron.

C'est dans ce cadre que, juste après les travaux du CNRA, l'EMG envoie comme émissaires à la wilaya II les capitaines Chadli Bendjedid (membre de la zone opérationnelle Nord), El Hachemi Hadjerès (responsable du commissariat politique au siège de l'EMG et ancien chef de la zone IV de la wilaya II), Mohammed Atailia (chef de bataillon et ancien chef de Région, zone IV, wilaya II) et Mohamed Salah Bechichi (chef de bataillon). Mais ils sont tous arrêtés dans la plaine de Annaba sur ordre du colonel Salah Boubnider, chef de la wilaya II et allié du GPRA.

Après leur arrestation, le commandant Larbi Berredjem (membre du commandement de la wilaya II et allié de l'EMG), moi-

même, capitaine (chef de bataillon) et le lieutenant Abderrahmane Bendjaber avons été aussitôt dépêchés en mission à l'intérieur. Nous sommes parvenus à nous rendre au quartier général de la wilaya II (dans les montagnes qui surplombent El-Milia) et à discuter avec de nombreux officiers en présence du capitaine Belkacem Fantazi, chargé de l'intérim de la wilaya en l'absence du colonel Boubnider. Notre mission consistait à expliquer aux cadres de la wilaya II la gravité de la crise et à dialoguer avec eux en les prévenant des dangers qui guettent la Révolution et qui découlent de la mise en œuvre des accords d'Evian et des positions erronées du GPRA. Les discussions se passent dans un climat serein et courtois. Mais, les cadres de la wilaya II, coupés des informations sur le GPRA, l'EMG et le CNRA, demeurent sceptiques devant les explications fournies par les trois émissaires. Il ressort de ces discussions que les cadres de la wilaya II suivent leur chef Salah Boubnider et le GPRA par discipline.

Nous avons essayé, le commandant Larbi Berredjem, moi-même, alors capitaine et le lieutenant Abderrahmane Bendjaber d'aller plus loin en établissant des contacts directs avec les officiers des différentes zones de la wilaya, notamment dans les zones I et II où nous avons contacté de nombreux officiers dont certains semblaient partager notre point de vue sur la crise. Mais concrètement, rien ne put être entrepris sur le terrain car en dernier ressort les dissidents potentiels se ressaisissent et refusent d'aller plus loin par discipline.

Au cours de notre visite dans la zone I que nous avons sillonné pendant quelques jours, L. Berredjem, A. Bendjaber et moi-même avons été empêchés de continuer notre tournée à bord de notre véhicule arrêté par un groupe de djounouds armés. Ceux-ci nous ont supplié en pleurant de quitter le territoire de la wilaya. Car, disaient-ils, ils ont reçu l'ordre de procéder à notre arrestation. Ils ajoutaient : « Nous avons confiance en vous. Nous savons que vous êtes sincères. Nous refusons de vous arrêter. Nous refusons de voir les moudjahidine s'entre-tuer. Les différends entre chefs doivent être réglés au sommet ». Ils nous ont salué et nous ont laissé partir.

L. Berredjem nous suggéra de nous installer à El-Milia ou à Mila où nous comptions beaucoup de supporters. Mais, à Mila où nous avons passé la nuit, j'ai proposé à L. Berredjem d'éviter la confrontation et l'effusion de sang et insisté pour que nous quittions Mila pour une autre destination en wilaya I, pas trop loin de la wilaya II.

Nous avons alors décidé de nous installer à Ain M'lila. Nous en avons aussitôt informé l'EMG et le colonel Tahar Zebiri, chef de la wilaya I.

Le choix de Ain M'lila s'expliquait par sa proximité de Constantine (une cinquantaine de kilomètres) où Salah Boubnider, chef de la wilaya II, avait installé son quartier général. Ainsi, c'est à partir de Ain M'lila que L. Berredjem, A. Bendjaber et moi-même opérions. Nous avons établi des contacts avec des officiers de la wilaya II par personnes interposées, par courrier, par téléphone et par tracts.

Au même moment, le commandant Kaid Ahmed, membre de l'EMG, se rendit à Médéa pour rencontrer les cadres de la wilaya IV. Mais le conseil de la wilaya, non convaincu des thèses développées par Kaid Ahmed, l'ont prié de quitter la wilaya. Il quitta Médéa pour Constantine. Là, il s'est fait arrêter par le conseil de la wilaya II.

Le 10 juin, Krim Belkacem et Mohamed Boudiaf rentrent à Alger puis se rendent à Tizi Ouzou et à Constantine où ils s'assurent du soutien actif des wilayate II et III.

Au total, à la fin du mois de juin et à la veille du référendum sur l'autodétermination, le rapport de force sur le terrain est incontestablement favorable à l'EMG. Celui-ci dispose, en effet, d'une armée bien entraînée et disciplinée forte de 24 000 hommes aux frontières, de l'appui des wilayate I, V et VI et de celui de deux commandants, membres du conseil de la wilaya II. De plus, l'alliance avec Ben Bella et Khider donne à l'EMG une dimension politique d'envergure capable de drainer des ralliements et des appuis nécessaires au règlement politique de la crise à leur profit.

Quant au GPRA, il bénéficie du soutien de la wilaya II (dont le commandement est divisé), de la wilaya III et de la Fédération de France. La wilaya IV restant neutre.

Après la défection de Ben Bella, Bitat, Khider et Mohammedi Said, alliés de l'EMG, le GPRA ne compte plus que de 8 ministres. Après le retour en Algérie de Krim et Boudiaf, malgré l'interdiction qui leur est imposée par les accords passés avec la France, il ne reste à Tunis que 6 membres du GPRA. « Le 26 juin marque la fin du gouvernement »[58]. Le dernier acte du GPRA pris le 30 juin à l'instigation de Krim et de Boudiaf concerne la destitution de l'état-major général. Ce jour là, « le FLN, en tant que large rassemblement national, a vécu »[59].

4.2. Juillet - septembre 1962

Après la publication des résultats du référendum sur l'autodétermination organisé le 1er juillet 1962, l'indépendance de l'Algérie est proclamée le 3 juillet. Mais l'explosion de joie et d'enthousiasme du peuple algérien est tempérée par la vivacité de la crise.

Du côté du GPRA, des déclaration publiques de responsables politiques fusent de partout. Tout le monde s'y met : des membres du GPRA, des représentants du FLN à l'exécutif provisoire, des représentants de la zone autonome d'Alger, ceux de la Fédération de France etc. Le citoyen moyen n'arrive pas à s'y retrouver. C'est la confusion totale. Par contre, l'alliance de l'EMG avec Ben Bella et Khider fonctionne bien.

Sur le plan politique, Ben Bella, Khider et leurs amis vont s'attacher à persuader les wilayate encore réticentes pour mettre un terme à la crise par la reconnaissance du Bureau Politique[60]. Ben Bella s'installe à Tlemcen où sont organisés des contacts et où s'opèrent des discussions, des négociations et des marchandages avec les adversaires d'hier.

La création du Bureau Politique est rendue publique le 22 juillet. Cette déclaration fait éclater ce qui reste du GPRA : certains minis-

[58] Mohamed Harbi, *ibid.*, p. 352.

[59] *Ibid.,* p. 354.

[60] Le Bureau Politique formé à Tripoli lors de la dernière session du CNRA se compose de Ben Bella, Ait Ahmed, Bitat, Boudiaf, Khider, Mohammedi Said et Hadj Ben Alla. Mais, le départ précipité de Ben Khedda, suivi d'autres membres, n'a pas permis la clôture formelle de la réunion du CNRA de manière statutaire.

tres démissionnent avec tapage, d'autres préférant se retirer sans bruit pour éviter au pays le désordre et la confusion, d'autres encore veulent négocier leur sort. Seuls Krim et Boudiaf surestiment leurs forces et persistent à s'opposer à l'EMG et à Ben Bella en s'appuyant sur la wilaya III et la zone autonome d'Alger.

Sur le plan militaire, l'EMG met en œuvre son plan. Au lendemain de la proclamation de l'indépendance, des troupes stationnées aux frontières font mouvement vers l'intérieur. A l'Est, le bataillon dirigé par le capitaine Abderrezak Bouhara rentre le premier. Il occupe Souk Ahras le 5 juillet et s'y installe. Au même moment, à l'Ouest, des unités rentrent en Oranie et occupent plusieurs villes.

Certaines wilayate, notamment les wilayate III et IV procèdent au recrutement de jeunes pour augmenter leurs effectifs. L'ALN de l'intérieur passe ainsi de 10 000 hommes à la veille du cessez-le-feu selon des sources françaises à près de 40 000 en quelques mois[61], ce qui a valu aux jeunes recrues l'appellation péjorative de « djounouds du 19 mars » devenus subitement « anciens moudjahidine » en l'espace de quelques jours.

D'autre part, la wilaya II continue de préoccuper l'EMG. Son chef, le colonel Salah Boubnider, négocie avec Ben Bella un accord qui consacre la reconnaissance mutuelle sur la base d'un compromis consentis par les deux parties. De retour à Constantine, le colonel Boubnider annonce à ses collègues le 24 juillet la fin de la crise. Mais le 25 juillet le commandant Beredjem attaque la ville de Constantine et s'en empare au terme de combats parfois violents. Il fait arrêter plusieurs cadres politiques et militaires de la wilaya II dont le colonel Boubnider et Bentobbal, membre du GPRA et ancien chef de cette wilaya.

L'occupation de Constantine a fait l'objet de préparatifs minutieux élaborés au poste de commandement de Larbi Berredjem. Adjoint de ce dernier, j'ai été le seul à me prononcer avec fermeté contre cette opération. Je m'opposais, en effet, à une confrontation armée entre moudjahidine et ne voulais pas entendre parler d'effusion de sang entre frères. D'autre part, je considérais que le renversement de la tendance par des moyens politiques et pacifiques restait encore possible, ignorant par ailleurs tout des tractations alors

[61] Cf. Mohamed Harbi, *op. cit.,* pp. 359 et 363.

en cours entre Ben Bella et le colonel Boubnider qui avaient abouti au compromis intervenu entre eux.

Mais apparemment le commandant Berredjem se sentait dépassé et refusait de faire les frais d'un accord qu'il appréhendait entre Ben Bella et Boubnider. Il refusait d'admettre que Boubnider et les cadres qui lui étaient fidèles dirigeaint la wilaya II en ce moment crucial. En d'autres termes, il pensait qu'il était allé trop loin dans son soutien à l'EMG et à Ben Bella et ne voulait pas que lui échappait le contrôle de l'opération de reconversion de l'ALN, de réorganisation du FLN et de la préparation des listes des candidats pour les élections législatives prévues pour le mois de septembre. C'est pourquoi il avait organisé cette opération militaire contre Constantine pour l'occuper et changer le rapport des forces sur le terrain. Il l'avait fait et avait donc obtenu ce qu'il voulait. Mais malheureusement au prix de nombreuses victimes.

Cependant, la prise de Constantine par Berredjem s'est traduite par le ralliement des cadres de la wilaya II au nouveau commandement. Le commandant Berredjem, appuyé jusqu'ici par l'EMG, exercait désormais les fonctions de chef de wilaya. Il était secondé par ses deux compagnons, moi-même, adjoint militaire chargé, entre autres, de la restructuration de l'ALN et Abderrahmane Bendjaber, adjoint politique.

Durant le mois d'août, le nouveau conseil de la wilaya II continuait à s'atteler à la tâche sous le commandement de Berredjem. Cela m'avait permis de prendre des mesures appropriées pour continuer à assurer l'ordre et la sécurité, pour assainir les finances de la wilaya (par l'introduction de la comptabilité, la transparence etc.) pour réorganiser les unités de l'ALN de l'intérieur (conformément à l'organigramme de l'EMG). Le travail de reconversion des éléments de l'ALN avait été également entamé. Ceux-ci avaient le choix entre leur affectation au FLN, leur recasement dans un emploi civil, ou encore leur démobilisation mais expressément à leur demande. En même temps la liste des futurs députés se préparait sous la direction de Berredjem secondé par Bendjaber (les premières élections législatives de l'indépendance ne comportaient qu'une liste unique, celle établie par le Bureau Politique et les chefs de wilaya).

A Constantine, l'insécurité augmente. On s'est trouvé dans une situation où des maquisards non encore affectés dans des unités nouvellement réorganisées étaient à l'origine de dépassements de toutes sortes. Certains se permettaient d'occuper sans autorisation préfectorale des appartements et des villas abandonnées par des Européens. D'autres s'emparaient illégalement des magasins laissés par leurs propriétaires européens qui avaient quitté définitivement l'Algérie. D'autres encore organisaient de véritables opérations de « déménagement » de logements devenus « biens vacants ». D'autres enfin menaient des agressions à main armée contre des Européens.

De nombreux citoyens sont venus me voir pour se plaindre de la détérioration de la sécurité. J'avais trouvé cette situation inadmissible. C'est pourquoi j'avais décidé de mettre fin à ces pratiques nocives et inacceptables qui portaient par ailleurs préjudice au prestige de l'ALN. C'est alors que j'ai créé à Constantine pour la première fois une police militaire dont les djounouds, les sous-officiers et les officiers ont été choisis par moi personnellement parmi les éléments les plus intègres et les plus disciplinés. Je leur avais donné des consignes fermes pour rétablir l'ordre et la sécurité en procédant à l'arrestation de tout élément pris en flagrant délit de pillage ou de vol, quel que fut son grade. C'est ainsi que des patrouilles motorisées sillonnaient 24 heures sur 24 heures les quartiers résidentiels et le centre ville, théâtre d'agressions de toutes sortes. L'ordre avait été complètement rétabli en moins d'un mois avec une poigne de fer.

Deux exemples méritent d'être cités à titre d'illustration :

- Un capitaine de l'ALN en tenue (ancien chef de zone de la wilaya) accompagné de deux djounouds avaient été arrêtés par la police militaire au moment où ils s'emparaient de la caisse d'un bar restaurant européen en pleine nuit. Ils sont aussitôt arrêtés et emprisonnés. Bien que ce capitaine fût très lié au commandant Berredjem, j'avais maintenu la décision d'emprisonnement et confié l'affaire à une commission judiciaire militaire.
- Quelques jours après, un chef de bataillon, un chef de compagnie et deux djounouds (tous de la zone 2 de la wilaya II et très proches du commandant Berredjem) ont été arrêtés à bord d'une voiture vers 1 heure du matin à l'entrée d'El-

Hamma (village situé à une dizaine de kilométrés de Constantine). La police militaire a perquisitionné le véhicule et a découvert des bijoux et une importante somme d'argent. Les officiers avouaient leur forfait. Ils venaient, reconnaissaient-ils, de Herbillon (dans la région de Annaba rebaptisé quelques mois plus tard Omar Chetaibi) où ils venaient de cambrioler une famille française. Ils ont été aussitôt dirigés sur Dar El Bey à Constantine, poste de commandement de la wilaya II, où je les ai enfermés à l'insu du commandant Berredjem. Un procès verbal a été dressé par un officier procureur désigné par moi. Le butin est ensuite remis à ses propriétaires contre un reçu dûment signé. Larbi Berredjem qui ignorait le lieu de détention de ses amis m'a demandé de relâcher tout le monde. Je refusais et insistais pour que les prévenus fussent traduits en justice, après avoir pris le soin de les transférer vers un lieu plus sûr.

Quelques jours plus tard, Larbi Berredjem a fini par les localiser et les a fait libérer après avoir fait toute une mise en scène. Un jour, Berredjem s'est rendu à mon bureau et m'a demandé de l'accompagner à la salle de réunion. Là, on a trouvé Haderbache, alors wali (préfet) de Constantine, le commissaire de police ainsi que tous les prévenus. Larbi Berredjem a ouvert la séance et dressé un réquisitoire foudroyant contre le wali et le commissaire de police qu'il accusait de vouloir diviser les rangs de l'ALN en procédant à l'arrestation d'officiers et de djounouds qui « ont sacrifié leur vie pour libérer le pays et ont permis à des gens comme vous pour occuper de hautes fonctions dont vous ne rêviez même pas il y a quelques mois seulement ». Je l'ai interrompu en précisant que c'est moi qui les ai emprisonnés après leur arrestation par la police militaire. Berredjem revenait à charge et répondait que c'est le Wali qui les a arrêtés puis se retournait vers les prévenus en posant la même question à chacun d'entre eux : « Est ce que tu as volé ? » « Non » répondaient tour à tour les prévenus. « Vous voyez bien qu'ils sont innocents », dit Berredjem ; puis se tournant vers les prévenus il conclut « vous êtes innocents, vous pouvez partir ». A chaque fois que j'essayais de rappeler les faits et les preuves dont je disposais dans ces deux affaires, Berredjem m'interrompait et mettait en

cause le wali qui n'a pas bronché et n'a même pas essayé de se défendre dans une affaire à laquelle il était étranger de A à Z.

L'histoire de la libération de voleurs pris en flagrant délit avait fait le tour des casernes. Plusieurs officiers se sont solidarisé avec moi et se sont dit prêts à arrêter Larbi Berredjem qu'ils considéraient comme incompétent et dont ils ne supportaient plus les humeurs, au-delà d'ailleurs de l'affaire des vols. Mais je me suis opposé à toute entreprise illégale et aventurière et préféré m'adresser à l'EMG, le seul recours légitime qui me restait.

C'est ainsi que je me rendis à Alger où j'ai rencontré le colonel Boumediène et le commandant Ali Mendjeli. Je leur ai fait part du climat général qui prévalait alors dans les unités de l'ALN de la wilaya II ainsi que du mécontentement des officiers, exaspérés par le comportement de Berredjem. Le chef d'état-major général et son adjoint m'ont répondu qu'ils ont « besoin de Larbi Berredjem dans cette période cruciale », puis Boumediène d'ajouter : « Tu es encore jeune[62] pour remplacer tout de suite le commandant Berredjem » en subjectivisant les choses et en déplaçant le problème sur le plan des ambitions personnelles, question qui ne m'a jamais effleuré l'esprit. Stupéfait par une telle réponse, je me suis demandé comment, pour des considérations de pouvoir, Boumediène et Mendjeli refusaient de prendre des décisions appropriées et abandonnaient si vite les principes de rigueur, de discipline et d'intégrité qu'ils avaient toujours défendus jusque là.

C'est ainsi que j'ai décidé de précipiter mon départ de l'armée au lieu d'attendre encore plusieurs mois jusqu'à ce que la situation se soit stabilisé comme je l'avais projeté.

Ainsi la wilaya II dont le commandement est devenu homogène selon le point de vue de l'EMG ne constitue plus un centre de préoccupations pour le Bureau Politique. Ce qui n'est pas encore le cas pour la wilaya IV. Le différend majeur qui oppose la wilaya IV au Bureau Politique concerne le contrôle de la capitale.

D'une part, la wilaya IV conteste quelques noms des candidats aux élections législatives retenus par le Bureau Politique dans les circonscriptions qu'elle contrôle. Lorsque la liste définitive des candidats est rendue publique le 19 août, la wilaya IV passe à l'op-

[62] J'étais alors agé de 26 ans.

position armée. Le 20 août, des incidents opposent des groupes armés de la wilaya IV à ceux de Yacef Saadi (acquis au Bureau Politique) dans le quartier populaire de la Casbah. D'autre part, la publication le 26 août des membres de la Fédération du Grand Alger où ne siège aucun représentant de la wilaya IV ravive le feu. Les combats reprennent à nouveau le 29 août entre les éléments armés de Yacef Saadi et ceux de la wilaya IV. Les deux camps enregistrent des pertes humaines. Excédée par la crise et la lutte fratricide, la population exprime son mécontentement lors de manifestations spontanées aux cris de « Saba' Snin Barakat » (Sept ans, c'est assez) aux alentours de la Casbah, condamnant ainsi les parties qui s'affrontent.

Agacé par la politique d'obstruction de la wilaya IV, le Bureau Politique décide finalement de faire appel aux troupes de l'EMG et des wilayate I, V et VI pour occuper la ville d'Alger et de la libérer définitivement de l'emprise de la wilaya IV. Les troupes fidèles à l'EMG et au Bureau Politique rentrent dans la wilaya IV le 31 août suivant deux axes principaux, en direction de Sour El Ghozlane et en direction de Kasr El Bokhari, au sud de Médéa qui constitue le dernier verrou sur le chemin d'Alger. C'est dans la région de Kasr El Bokhari que les combats ont été meurtriers faisant plusieurs centaines de morts.

Après quelques jours de combats suivis de négociations entre les protagonistes, les troupes de l'EMG font leur rentrée dans la capitale le 9 septembre. C'est ainsi que par le feu et dans le sang la crise prend fin.

Le 26 septembre, la liste des membres du gouvernement présidé par Ben Bella est rendue publique. Sur 18 membres, 5 portefeuilles ministériels sont confiés aux représentants de l'EMG : Boumediène, vice-président et ministre de la Défense ; Ahmed Medeghri, ministre de l'Intérieur ; Abdelaziz Bouteflika, ministre de la Jeunesse et des Sports ; Mohamed Seghir Nakkache, ministre de la Santé et Moussa Hassani, ministre des PTT. Disposant de 28% des postes ministériels, Boumediène renforce sa position après avoir éliminé ses deux adjoints Ali Mendjeli et Kaid Ahmed en les proposant à leur insu comme candidats à l'Assemblée Nationale.

Quelques jours plus tard se tient, à Alger dans la caserne Ali Khodja, une réunion présidée par Boumediène et à laquelle participent les commandants de wilaya ou leurs représentants. A l'ordre du jour figurent les questions relatives à l'organisation de l'Armée Nationale Populaire (ANP), aux finances et aux relations entre les wilayate et l'administration. Je représentais le chef de la wilaya II à cette réunion.

De prime abord, j'ai été frappé par la présence fort importante d'officiers « déserteurs » de l'armée française aux côtés de Boumediène. Les débats ont été dominés par les interventions des « déserteurs » de l'armée française. Lorsque des propositions émanent de maquisards comme Tahar Zebiri (wilaya I) ou moi-même (wilaya II) et ne cadrent pas avec la vision des « déserteurs », Boumediène ne tranche pas et renvoie les sujets en question à une commission. Mais cette commission, désignée par Boumediène, ne comprend que les « déserteurs » de l'armée française aux quels il ajoute mon nom. Ceci constitue un signe clair du rôle désormais dominant que vont jouer les « déserteurs » de l'armée française dans l'armée algérienne naissante. La commission se réunit aussitôt au cours d'une suspension de séance pour soumettre ses conclusions juste après à la séance plénière. Je me suis trouvé isolé dans cette commission trop déséquilibrée dont les travaux ne reflétant finalement que le point de vue des « déserteurs ».

Un mois plus tard, Boumediène se débarrasse de Larbi Berredjem, alors à la tête de la wilaya II avec la mise en place du nouveau découpage militaire lorsque Constantine devient le siège de la 5ème Région militaire.

En organisant son ministère de la Défense, Boumediène confie des postes clefs aux « déserteurs » de l'armée française. Ainsi, par exemple, Abdelkader Chabou est nommé secrétaire général du ministère de la Défense, Ahmed Bencherif commandant de la Gendarmerie nationale, Lahbib Khelil, directeur du personnel, Said Ait Messaoudène, directeur de l'aviation. Slimane Hoffman, Selim Saadi, Abdelhamid Latrèche, Mostepha Cheloufi etc. se voient confier diverses missions au sein du ministère de la Défense. Seuls deux jeunes officiers nationalistes sont nommés pour quelque temps seulement comme directeurs centraux : Kemal Ouartsi et Lakhal Ayat.

La répartition des tâches au sein d'un ministère aussi stratégique que celui de la défense, dominé juste après l'indépendance par la présence pesante des « déserteurs » de l'armée française, a sonné le glas de la Révolution, en tant qu'expression de l'espoir et des aspirations populaires porteuse de liberté, de fraternité et de justice sociale.

Le processus de détournement de la Révolution conçu et mis en place avant l'indépendance est opérationnel dés septembre 1962. Mais la situation n'a pas encore atteint le point de non-retour. Toutes les options restent théoriquement ouvertes même si *hizb França* occupe déjà le terrain, un terrain largement miné en leur faveur.

4.3. L'indépendance minée

Quelques observations peuvent être formulées sur la crise du FLN qui a éclaté au cours de l'été 1962 et qui permettront d'élucider les conditions de consolidation du détournement de la Révolution que nous aborderons plus loin.

1) Contrairement au GPRA miné par des contradictions et une multitude d'intérêts particuliers, l'ALN des frontières aurait pu être un instrument précieux au service de la Révolution parce qu'elle « a pu dépasser les régionalismes et prendre la forme d'un instrument politique centralisé à un moment où les forces de la Révolution nationale étaient menacées de dispersion et de démoralisation. Elle a dessiné en creux et avant terme la forme de l'Etat et a donc contribué à son triomphe, mais, en même temps, cet Etat […] est devenu l'obstacle à l'institution d'un cadre politique », démocratique et populaire[63].

2) L'équilibre des forces au sein du FLN et de l'ANP est modifié au détriment des forces nationalistes réellement liées au peuple. La démobilisation massive des maquisards, officiers, sous-officiers et djounouds de l'ALN de l'intérieur et des frontières par le nouveau ministère de la Défense a vidé l'ANP dès 1962 de sa dimension populaire et de garde-fou contre toute tentative de déviation. Cette situation profite essentiellement aux « déserteurs » de l'armée

[63] Mohamed Harbi, *op. cit.,* p. 372

française qui occupent désormais des postes stratégiques au ministère de la Défense.

3) Boumediène n'a pas encore atteint l'ensemble de ses objectifs liés à la prise du pouvoir. Désormais, il va se consacrer au « travail politique » en s'appuyant sur l'armée dont il confie la gestion aux « déserteurs » de l'armée française. Certains de ces derniers ont rejoint tardivement le FLN entre 1958 et 1959 dont notamment Abdelkader Chabou, Slimane Hoffmann, Khaled Nezzar, Larbi Belkheir, Salim Saadi, Mostepha Cheloufi, Abdelmalek Guennaizia d'autres encore en 1961 comme Mohamed Lamari, Mohamed Touati, Slimane Bouchouareb et d'autres enfin ont rejoint l'ANP après l'indépendance comme le colonel Djebaili et le commandant Bouras, qui, quelques mois après leur arrivée en Algérie en 1968, se sont vus confier respectivement la direction de l'école nationale des ingénieurs et techniciens de l'armée (ENITA), fief des coopérants français, et la direction du Service National. Ils forment un corps solidaire et bien soudé.

Plus tard, l'Histoire montrera que Boumediène a eu tort de ne pas s'en méfier comme l'ont déjà mis en garde certains officiers maquisards dès son installation à la tête de l'EMG aux frontières algéro-tunisiennes en janvier 1960. Son tort résidait dans le fait qu'il voulait utiliser les « déserteurs » comme instrument pour arriver à ses fins en estimant qu'ils n'avaient aucun poids politique spécifique et qu'ils ne présentaient aucun danger pour lui ou pour le pays.

4) Le nouvel Etat indépendant se construit avec le concours de la bureaucratie civile qui émane de sources différentes mais dont la formation et les intérêts convergent. Cette bureaucratie a trois origines :

- L'appareil administratif avec son encadrement hérité de la période coloniale (promotion sociale des Algériens entre 1956 et 1962) ;
- L'intégration après 1962 dans l'administration algérienne de milliers de fonctionnaires algériens de formation française travaillant en Tunisie et surtout au Maroc ;
- L'appareil administratif du GPRA dont une partie a transité par l'Exécutif provisoire.

Les trois composantes de la technostructure et de la bureaucratie, d'obédience nationaliste ou pas, ont en commun la même formation occidentale et sont influencées plus précisément par le modèle français. Elles seront à l'origine du conflit culturel et social qui marquera durement l'Algérie entre 1970 et 2000. Comme le dit si bien Mohamed Harbi : « La possession de la langue française et la qualification sont perçues comme un pouvoir social et une arme. Pour avancer dans la hiérarchie, les cadres […] (formés dans le moule français) invoquent leur compétence […] les éléments de culture arabe […] sont au bas de la hiérarchie »[64].

Ainsi dès 1962, tous les ingrédients sont réunis et vont conduire aux affrontements culturels et politiques qui apparaîtront au milieu des années 1970 et s'aggraveront davantage après le coup d'Etat de janvier 1992. Boumediène va s'appuyer depuis 1962 sur l'armée, les services de sécurité et la bureaucratie civile d'orientation française (l'administration nationale et régionale) pour asseoir son autorité, puis son régime notamment après le coup d'Etat de juin 1965.

[64] *Ibid.,* p. 319.

5. Le contexte algérien entre 1962 et juin 1965

5.1. L'Algérie en 1962

Les problèmes auxquels faisait face l'Algérie, à l'indépendance, étaient fort complexes. Il suffit de se rappeler les énormes destructions matérielles et humaines occasionnées par sept ans et demi de guerre farouche qui s'ajoutaient aux nombreux problèmes nés de la colonisation devenus pour la plupart structurels[65] :

- Plus d'un million et demi de *chouhada*, morts entre 1954 et 1962 ;
- Près de trois millions de personnes arrachées à leurs foyers et transférées dans des centres de regroupements soumises à des conditions de vie très pénibles ;
- 500 000 réfugiés en Tunisie et au Maroc ;
- Plus d'un million et demi de personnes ayant émigré des campagnes vers les villes ;
- 400 000 détenus politiques ;
- 400 000 émigrés en France.

Ces bouleversements sans précèdent ont posé à l'Algérie indépendante de redoutables problèmes. On se trouvait alors en présence de populations regroupées, internées, réfugiées et émigrées vers les villes, éliminées des circuits économiques, privées d'activités et de conditions de vie normale, vivant ou plutôt survivant dans d'atroces conditions de subsistance et de sous-alimentation.

Les destructions matérielles à grande échelle occasionnées par l'armée française, entre 1954 et 1962, ont créé des problèmes considérables :

[65] Cf. A. Brahimi, *L'économie Algérienne*, *op. cit.,* p. 77 et s.

- 8000 villages et des milliers de mechtas rasés ;
- Des milliers d'hectares de forêts brûlés ;
- Le cheptel ovin a diminué de 4 millions de tête en passant de 7 millions à moins de 3 millions en 1962 ; le cheptel bovin a été pratiquement anéanti ;
- Sur les frontières Est et Ouest, le long de la ligne Morice et de la ligne Challe, d'immenses régions minées par les troupes françaises continuent de faire des victimes jusqu'à la décennie 1990 malgré les considérables travaux de déminage entrepris par l'Algérie.

A tout cela il faut ajouter les actes criminels de l'O.A.S. en 1962, se traduisant par des massacres d'Algériens innocents et des actes de plastiquage de bâtiments ainsi que l'incendie de la bibliothèque de l'Université d'Alger. Après avoir accompli leurs forfaits, des mois durant, les criminels de l'O.A.S. se sont réfugiés en Europe. Du reste, à la veille de l'indépendance, 900 000 Européens ont quitté définitivement l'Algérie. Mais un certain nombre d'entre eux reviendront plus tard comme « coopérants techniques », délégués par le gouvernement français qui continuera d'œuvrer et de manœuvrer pour maintenir l'Algérie dans la mouvance française de type néocoloniale.

L'année 1962 a été une année très perturbée, tant au plan économique qu'au plan politique, caractérisée par : la formation de l'Exécutif provisoire, la constitution de la force locale pour soutenir la troisième force d'inspiration néocoloniale, crise interne du FLN et de l'ALN, élections législatives, constitution du premier gouvernement algérien de l'indépendance, nominations aux emplois supérieurs dans l'administration centrale, dans le corps préfectoral et dans le corps diplomatique.

C'est dans ce contexte que la course pour la prise du pouvoir s'engagera entre les principaux dirigeants au nom de la « légitimé révolutionnaire », ouvrant la voie aux opportunistes. La nomination aux emplois supérieurs dans l'administration s'est traduite par la promotion de cadres insuffisamment préparés.

L'administration centrale a été vite investie par des cadres aux convictions politiques et culturelles d'orientation française. Les partisans de *hizb França* se sont d'emblée accrochés au « nationalisme algérien » et à la « Révolution », sources de légitimité, pour permettre à ses représentants d'occuper des hauts postes de responsabilité dans les ministères dits stratégiques[66] : ministère de la Défense, ministère de l'Intérieur, ministère de l'Economie et des Finances, etc. Ils réussissent à barrer le chemin aux cadres arabisants, diplômés des Universités arabes du Caire, de Damas, de Baghdad ou du Koweit, tantôt au nom de la modernité, des valeurs occidentales et de l'ouverture sur l'occident, tantôt au nom du socialisme. Ce qui exige, selon eux, la maîtrise et l'usage de la langue française, instrument indispensable à la jeune administration algérienne.

D'autre part, le nouveau gouvernement tente, à l'instar du colonialisme français, de contrôler l'Islam dans une perspective laïque. C'est ainsi qu'il est créé un ministère des Affaires religieuses confié à Tawfiq El Madani, de l'ex-Association des Ouléma pour neutraliser les islamistes. La création de ce ministère vise précisément le contrôle des activités islamiques dans les mosquées. Les imams sont nommés et payés par ce ministère depuis cette date. L'activité politique, éducative et associative libre, d'inspiration islamique est désormais bannie.

L'exclusion des cadres arabophones des postes de responsabilité et la volonté de confiner l'Islam dans un rôle strictement symbolique dans un pays très sensible à l'Islam et à la civilisation arabo-musulmane contribuent à hypothéquer lourdement l'avenir de l'Algérie et à créer les germes d'une explosion ultérieure, compte tenu de la marginalisation des représentants de courants de pensée pourtant majoritaire au sein des masses populaires. Au lieu de canaliser l'enthousiasme prodigieux du peuple algérien au lendemain de l'indépendance et de mobiliser les formidables énergies alors disponibles dans une vaste entreprise de construction nationale dans les domaines économique, culturel et social en rupture avec les hommes et les méthodes du système colonial en impliquant les

[66] Un grand nombre de ces cadres sont arrivés à se procurer par complaisance « l'attestation » de membres de l'ALN ou de l'OCFLN sans jamais avoir participé de près ou de loin à la guerre de libération.

populations elles-mêmes ainsi que tous les courants de pensée sans exclusion d'aucune sorte, le pouvoir algérien va s'empêtrer dans une voie obscure caractérisée par deux faits majeurs :

- l'affrontement entre les courants politiques et entre les différentes factions régionales ou islamiques ;
- la mainmise sur les structures administratives léguées par la France et reprises à son compte dans l'Algérie indépendante.

5.2. L'affrontement des courants politiques

Entre 1962 et 1965, l'affrontement des courants politiques s'est traduit par des luttes politiques et parfois armées entre différents leaders d'une part et par l'existence de différentes sensibilités politiques au sein du FLN d'autre part.

5.2.1. Luttes entre différentes factions

Nous avons vu plus haut, dans le Chapitre I, comment l'armée des frontières, alliée à Ben Bella et Khider, s'est emparée du pouvoir en 1962. Cette alliance, qui représente théoriquement la tendance arabo-musulmane au sein du FLN et de l'ALN, devait faire face par la suite à l'hostilité d'anciens dirigeants du GPRA, occidentalisés ou à certains responsables de l'ALN, alliés du GPRA.

Il y eut d'abord l'alliance de Krim Belkacem et Mohamed Boudiaf, représentant une tendance du GPRA. Ils se sont appuyés sur la wilaya III contre Ben Bella et Boumediène. Mohamed Boudiaf finit par prendre le maquis contre le régime Ben Bella avant de se retirer définitivement à l'étranger en 1964.

Il y eut également Aït Ahmed qui voulait organiser en 1963, avec le concours du colonel Mohand Ould Hadj, une résistance armée en Kabylie contre le régime. Mais leur tentative a tourné court après le ralliement du colonel Mohand Ould Hadj qui a préféré défendre l'unité nationale en offrant ses services pour lutter contre l'agression du Maroc en Octobre 1963 aux frontières Ouest. Ait Ahmed a été arrêté quelques mois après, en 1964. Il a été condamné à mort. Il s'est évadé de la prison d'El Harrach et s'ins-

talla à l'étranger d'où il dirigea le parti FFS qu'il avait fondé auparavant.

En 1963, un conflit politique grave éclate entre Ben Bella et Khider, alors secrétaire général du FLN. Fort du soutien dont il dispose dans cette affaire, Ben Bella finit par éliminer Khider qui prend le chemin de l'exil. De l'étranger, il essaie d'organiser une opposition politique au régime algérien. Il est assassiné à Madrid en 1967, deux ans après le coup d'Etat de Boumediène.

Très lié à Mohamed Khider, le colonel Mohamed Chaabani, chef de la wilaya VI, entre en rébellion contre Boumediène en 1964. Arrêté en juin 1964, le colonel Chaabani est hâtivement condamné à mort par un tribunal militaire désigné par Boumediène. Celui-ci suggère par la suite à Ben Bella, alors chef d'Etat, de lui refuser la grâce. Aussitôt dit, aussitôt fait. L'armée s'empresse d'exécuter aussitôt Chaabani[67].

L'année 1964 voit la course du pouvoir s'opérer au sein du FLN autour de sensibilités politiques. D'abord l'élimination politique de Khider et l'exécution de Chaabani montrent que c'est au sein de la mouvance arabo-musulmane que la lutte contre le régime se déplace. Quatre courants non structurés continuent d'exister et s'affrontent sur le plan idéologique pour s'imposer ou consolider leurs positions politiques au sein du FLN.

5.2.2. Le courant islamique

Cheikh Bachir Al Ibrahimi représentant les Ouléma s'est violemment attaqué au programme de Ben Bella en le qualifiant de communiste. Ses prises de positions ainsi que celles de son fils cadet Ahmed Taleb Al Ibrahimi leur ont valu respectivement la résidence surveillée et la prison. L'influence des Ouléma, hostile au baathisme et au nassérisme, est très grande en Algérie notamment dans les milieux arabophones et parmi les intellectuels arabisants.

[67] Le procès de Chaabani est une occasion pour Boumedienne de se débarrasser d'un concurrent potentiellement dangereux pour lui. En effet, plus jeune que Boumedienne (il avait 30 ans lorsqu'il a été exécuté), colonel comme lui, arabisant comme lui, Chaabani est un militant nationaliste sincère et engagé. Connu par son opposition à la troisième force et sa lutte contre les bureaucrates francophiles, Chaabani aurait été liquidé beaucoup plus pour les dangers qu'il représentait pour Boumediène et le *hizb França* que pour les griefs de rebellion retenus contre lui.

Leur lutte s'inscrit dans le cadre d'une conception bien claire reposant sur l'Islam en tant que source de références pour le règlement des problèmes d'ordre politique, économique, social et culturel. Leur discours repose, entre autres, sur la généralisation de la langue arabe, le respect des libertés fondamentales, y compris la liberté d'expression, le respect du droit de propriété, l'ouverture sur le monde extérieur. Mais ils se prononcent sans ambages contre le socialisme assimilé au communisme, contre le sécularisme et contre la francophonie. Sur le plan économique, les Oulémas restent proches du courant « libéral ».

5.2.3. Le courant libéral

Ferhat Abbas, considéré comme chef de file de ce courant, préconise un « libéralisme » hybride. D'une part, il s'agit de mettre en place un système républicain et démocrate de type occidental où le gouvernement est responsable devant le parlement qui incarne la souveraineté du peuple. C'est le peuple, source de la souveraineté, qui doit choisir librement et démocratiquement ses représentants parmi les différents courants en compétition. Le FLN doit être pluriel et ne doit pas être asservi par une faction ou un clan. L'exclusion des courants idéologiques ou politiques doit être honnie.

D'autre part, Ferhat Abbas considère que l'Islam et la culture nationale sont incontournables pour opérer les transformations sociales nécessaires et pour répondre aux aspirations du peuple. « Les commandements de l'Islam, en matière d'éducation religieuse, de droit de propriété, de droit à l'héritage, d'assistance sociale etc., ne sont pas incompatibles avec une société socialiste. Bien au contraire. Sans déroger aux préceptes de l'Islam, sans heurter les mœurs et les traditions de notre peuple, nous pouvons engager résolument le pays dans une Révolution »[68]. Mais, le courant libéral est vite étouffé par l'élimination politique de Farhat Abbas mis en résidence surveillée en 1964.

[68] Ferhat Abbas, cité par Mohammed Harbi, *L'Algérie et son destin*, p.176 (Paris: Arcantère, 1992).

5.2.4. Les courants communistes

Au cours de cette période, on note l'existence de deux courants communistes : le parti communiste algérien (PCA) et les partisans de l'autogestion. Le PCA, prolongement du parti communiste français, est connu pour sa fidélité à l'URSS et pour son alignement sur ses thèses sans prise effective sur les réalités du pays. Bien structuré, le PCA est aussi présent dans les principales organisations de masse qu'il contrôle à savoir l'Union Générale des Travailleurs Algériens (UGTA), l'Union Nationale des Etudiants Algériens (UNEA), et la jeunesse FLN (JFLN).

Distincts du PCA, les partisans de l'autogestion, de formation marxiste, essaient de canaliser le mouvement autogestionnaire en essayant de le « théoriser » et de l'organiser. Il convient de rappeler que les décrets de mars 1963 relatifs à l'organisation de l'autogestion, complétant ceux de 1962 relatifs aux « biens vacants », ont été pris par nécessité face à la réaction spontanée des travailleurs et ouvriers agricoles qui ont pris en charge la défense et le fonctionnement de patrimoine devenu « vacant » à la suite du départ massif des propriétaires européens. Les premières mesures prises par voie réglementaire en 1962 ne procèdent pas d'un choix politique ou idéologique au niveau central mais constituent une tentative de régularisation d'une situation de fait, créée spontanément par les ouvriers agricoles et les travailleurs des entreprises industrielles ou commerciales abandonnées dans une situation de confusion générale.

Ce mouvement spontané de la base a été « récupéré » par un groupe d'intellectuels marxistes autour de Mohamed Harbi et Hocine Zahouane pour l'organiser sur des bases scientifiques et durables. L'autogestion a été en fait officialisée à posteriori à travers les décrets de mars 1963. Mais la sincérité et l'engagement des partisans de l'autogestion se sont heurtés aux appareils de l'Etat représentés par Ahmed Mahsas, ministre de l'Agriculture, et Bachir Boumaza, ministre de l'Economie. Au cours de l'année 1964, des débats publics (conférences, interviews, articles, etc.) passionnés ont lieu entre les partisans de l'autogestion (sensibilité politique présente au sein du FLN) et leurs adversaires acharnés qui disposent du pouvoir réel puisqu'ils ont sous leur tutelle les entreprises et les exploitations agricoles autogérées.

Ce débat n'a pas laissé indifférents l'armée et la tendance populiste du FLN. Au sein de l'armée, les avis sont partagés. Au ministère de la Défense et au sommet de la hiérarchie où les ex-officiers de l'armée française sont majoritaires et détiennent les postes clés, le système autogéré est considéré comme dangereux et est combattu avec acharnement au sein des appareils de l'Etat et à travers des rumeurs et des manipulations organisées par la Sécurité militaire.

A l'opposé, quelques dizaines d'officiers nationalistes, sans prendre la forme d'un mouvement, soutiennent l'expérience autogestionnaire à titre individuel et avec beaucoup de sympathie. Au sein du FLN, il existe également de nombreux responsables, intellectuels et militants nationalistes qui soutiennent le mouvement autogestionnaire. En fait, l'autogestion n'a jamais été appliquée en Algérie en dépit des textes clairs qui lui ont été consacrés sous Ben Bella ou sous Boumediène[69].

5.2.5. Le courant populiste au sein du FLN

Le nationalisme populiste prend ses origines dans la lutte contre le colonialisme et se renforce au cours de la guerre de libération. Entre 1962 et 1964, le FLN n'est pas encore monolithique. Lorsque Ben Bella accède au pouvoir et tente de le consolider, les partisans du nationalisme populiste dominent le FLN, même s' « il existe de nombreuses passerelles qui mènent du stalinisme ou du marxisme à ce courant et inversement » comme le précise si justement Mohammed Harbi[70].

Avec l'élimination politique de Mohamed Boudiaf et de Ait Ahmed (qui ont créé chacun son propre parti, respectivement le PRS et le FFS), ainsi que celle de Krim Belkacem, de Ferhat Abbas, de Khider et de Chaabani, deux choix fondamentaux, apparus en 1962, allaient marquer la vie nationale et l'édifice du pays : le parti unique et l'option socialiste.

- Le choix du parti unique paraît à l'indépendance, dans un pays sorti exsangue d'une guerre de libération des plus atroces, être

[69] Sur l'application de l'autogestion en Algérie, cf. A. Brahimi, *Stratégies de développement pour l'Algérie*, p. 64 et s. et 182 et s. (Paris: Economica, 1991).

[70] M. Harbi, *L'Algérie et son destin*, *op. cit.*, p. 179.

en mesure de consolider l'unité nationale face aux forces centrifuges apparues en 1962 et de mobiliser, autour des sensibilités qui le composent, les potentialités et énergies du peuple algérien pour parachever l'indépendance politique dans les tâches d'édification du pays[71].

- Le choix de l'option socialiste se situe dans le prolongement de la déclaration du 1er Novembre 1954, de la Charte de la Soummam qui proclamait l'instauration d'un « Etat démocratique et social » et du Programme de Tripoli qui définit les contours d'une politique économique de type socialiste où le rôle de l'Etat paraît décisif dans la transformation du milieu rural par le biais de la révolution agraire et dans la création d'une base industrielle capable d'assurer la diffusion du progrès à travers le pays. Ce choix paraît correspondre aux aspirations du peuple algérien au progrès et à la justice sociale pour bannir à jamais l'exploitation et l'injustice éhontée qu'il a subies durant la longue et pénible nuit coloniale. Ce choix semble également être dicté par la volonté de ne pas laisser confisquer les sacrifices du peuple algérien et accaparer les richesses nationales au profit d'une minorité guidée par ses seuls appétits, capable de devenir l'instrument docile du néocolonialisme.

Cette vision confère à l'Etat un rôle central dans tous les domaines. Mais force est de constater que le culte de l'Etat ouvre la voie à toutes sortes de déviations. En effet, le choix du parti unique se traduit au sein du FLN, par le rejet de la compétition et par la transformation du FLN en instrument d'exécution docile de la politique de la faction qui détient le pouvoir[72].

Le choix du socialisme conduit à l'étatisation de l'économie, à la centralisation et à la concentration du pouvoir de décision dans des

[71] « Les cadres issus du FLN voient dans l'éthique militaire du devoir, dans l'esprit d'organisation, l'efficacité et la discipline, les fondements d'un Etat où chacun se tient au poste qui lui est affecté comme un soldat ou un fonctionnaire. Leur culture politique, empreinte d'intolérance et d'exclusivisme, a été incontestablement influencée par le style de commandement, la rudesse et le paternalisme des notables ruraux dans leurs rapports avec les paysans ». M. Harbi, *ibid.*, p. 179.

[72] M. Harbi, *ibid.,* p. 180, « – La cohabition forcée entre des factions opposées sur les buts et les moyens [entraîne] en permanence [des luttes] sous les couvertures ; chacun est contraint de déguiser ses actes, de recourir à l'auto-censure ou à la communication oblique. Il va de soi que l'interdiction de l'opposition ne signifie pas la fin des affrontements politiques. »

cercles fort restreints et fermés. Le contrôle étatique se soucie peu des performances et de l'efficience des entreprises publiques et crée des conditions peu propices à l'initiative, à la responsabilisation et à la participation des cadres et des travailleurs. Un tel environnement encourage l'opacité dans la gestion, le gaspillage, l'opportunisme, la corruption et la médiocrité, devenus plus tard hélas les principales tares qui vont caractériser l'administration et le secteur public économique de l'Algérie jusqu'à ce jour.

5.3. La mainmise sur les structures administratives

L'affrontement des courants politiques et les luttes entre les différentes factions, notamment après la proclamation de l'indépendance, ont fini par lasser des cadres sincères et honnêtes et décourager leurs volontés de résistance et de participation active.

Dès les premières années de l'indépendance, l'écart grandissant entre le discours politique officiel prônant l'égalitarisme, la solidarité et la justice sociale et les réalités économiques et sociales dramatiques vécues ont contribué à discréditer l'Etat et à creuser un fossé entre gouvernants et gouvernés. Tandis que la majorité de la population souffre du chômage, de la pauvreté et de très mauvaises conditions de vie, une minorité de nouveaux venus, aux comportements scandaleux, investissent l'administration et s'enrichissent très vite. Ils profitent du patrimoine devenu « vacant » dans le domaine immobilier (logements, villas, fonds de commerce) ou dans le domaine productif (entreprises de production de biens ou de services) en se servant directement ou à travers des transactions louches et frauduleuses. Il était encore possible entre 1963 et 1964 d'engager les forces vives du pays dans un combat décisif pour assurer l'édification du pays pour sortir progressivement du sous-développement et de la dépendance extérieure.

L'ensemble de ces facteurs politiques, économiques, sociaux et moraux ont contribué à détourner les forces du pays d'un combat décisif qu'il aurait fallu engager rapidement pour assurer l'édification du pays dans la fraternité, et la solidarité et pour l'instauration d'un régime démocratique et pluraliste en rupture avec les hommes, les méthodes et les modes de gestion et de gouvernement de la période coloniale.

Ainsi au lieu de rassembler les cadres, les travailleurs et les citoyens autour de tâches nobles dans l'intérêt général pour promouvoir le progrès économique et social à grande échelle, le régime s'est fourvoyé dans une direction qui a laissé la voie libre aux opportunistes et aux partisans de la présence française en Algérie (*hizb França*) d'accéder à des postes de responsabilité. La promotion des opportunistes et des pro-français a été facilitée par le fait que la faction qui détient le pouvoir met tout en œuvre pour consolider ses positions en renforçant le contrôle des appareils et en augmentant leurs effectifs par des éléments considérés comme « dociles » et/ou « compétents », en tout cas non dangereux politiquement, parce que faciles à neutraliser. La protection (ou le « parapluie » comme disent les bureaucrates) que leur offre le pouvoir leur assure stabilité et privilèges, renforce leur autorité et leur confère une légitimité. Leur ascension est, par ailleurs, facilitée par l'élimination de cadres patriotes et sérieux, victimes des luttes que se livraient les polices parallèles dépendant de Ben Bella ou de Boumediène[73].

[73] Comme exemple de ce type, je me limite à citer à titre d'illustration un seul exemple dont j'ai été témoin lorsque j'étais Wali de Annaba et membre de la Fédération du FLN de la wilaya de Annaba en 1964.

Un jour j'apprends par des militaires que Hamadache, responsable au sein de la police spéciale (créée par Ben Bella dont la direction a été confiée a Fettal), débarque secrètement à Annaba pour procéder à l'arrestation d'un certain nombre de cadres de l'ex-wilaya II qui exercent diverses fonctions dans l'administration, les assurances, l'organisation des anciens Moudjahidine ou dans l'appareil du FLN sous pretexte qu'ils soutiennent l'opposition armée de Moussa Hassani et Boudiaf. Il se trouve que je connaissais parfaitement ces cadres que je rencontrais régulièrement par ailleurs, j'étais convaincu de leur innocence. La Fédération du FLN m'informe des troubles qui pourraient résulter de leur arrestation. Je prends deux décisions. En premier lieu, je réunis les 4 responsables chargés de la sécurité (le chef du secteur militaire, le responsable de la gendarmerie, le commissaire central de police et le commissaire aux renseignements généraux) et cherche à connaître les griefs de Hamadache. De la réunion, il ressort que les arrestations projetées ne sont nullement fondées. Je leur donne alors l'ordre de procéder à l'arrestation de Hamadache lui-même, pour tentative de trouble de l'ordre public en précisant que j'en porte l'entière responsabilité. Informé par le commissaire de police, Hamadache quitte aussitôt Annaba et s'installe à Constantine d'où il comptait opérer.

En second lieu, j'appelle le président Ben Bella, l'informe de la situation, lui demande d'annuler le projet d'arrestation de cadres innocents et de rappeler à Alger Hamadache. Le président Ben Bella me rappelle à l'ordre en disant que j'étais un haut-fonctionnaire, chargé de l'exécution d'ordres et non un député chargé de la défense des intérêts locaux. J'insiste. Il me convoque à Alger et m'apprend que c'est Abdeslam, un capitaine de la Sécurité Militaire, qui lui a fait un rapport écrit sur ces cadres en suggérant leur arrestation. Il ne m'a pas été difficile de convaincre Ben Bella que c'était un faux rapport. De retour à Annaba, je convoque le capitaine Abdeslam et l'interroge sur les mobiles de son

Cette situation s'est aggravée avant, pendant et après le Congrès du FLN d'avril 1964. Deux questions, entre autres, ont dominé les travaux préparatoires du Congrès à savoir : la primauté du politique sur le militaire et l'épuration de l'administration et de l'armée.

- Primauté du politique sur le militaire

Deux courants s'affrontaient. Les uns soutenant Ben Bella souhaitaient conférer au FLN le pouvoir suprême en soulignant la nécessité de la primauté du parti sur l'armée et l'administration. Les autres se rassemblent autour de Boumediène pour tenir les premiers en échec en s'appuyant sur l'armée et l'administration. Les intrigues contre Ben Bella se multiplient. Les rumeurs aussi. Les cinq premiers mois de l'année 1965 sont caractérisés par une effervescence anormale annonciatrice d'un coup de force imminent au profit d'une des deux fractions. Mais le rôle de l'armée, dominée par des anciens de l'armée française, va être décisif.

- L'échec de l'épuration de l'administration et de l'armée

L'épuration de l'administration des anciens collaborateurs de la France coloniale a été une exigence exprimée par la base militante, reprise à son compte par la direction du FLN. En 1964, le mécontentement à l'égard de l'administration grandit au sein des masses. A part la création des ministères en 1962 et la nomination des walis, les gens ne voient aucun changement notable dans leurs conditions de vie et dans leurs rapports avec l'administration en comparaison avec la période coloniale. A l'époque prévalait l'idée généralement répandue dans la population selon laquelle l'administration était corrompue et dominée par des anciens fonctionnaires en poste durant la période coloniale. L'administration algérienne, d'origine coloniale, restait essentiellement répressive et ne se considérait pas au service des citoyens. D'ailleurs, ceci reste valable

faux rapport. Il me répond froidement qu'en tant que militant précédemment basé à Tunis (avant l'indépendance), travaillant avec l'armée des frontières et soutenant Boumedienne, il était de son devoir de faire la chasse aux anciens responsables de la wilaya II qui avaient soutenu le GPRA contre l'EMG en 1962. Le comble, c'est qu'il s'étonne que je puisse prendre la défense de ces innocents, « adversaires » d'hier. Je lui explique que son comportement est inacceptable et le prie de quitter aussitôt les lieux.

à ce jour. C'est pourquoi l'épuration de l'administration de ses éléments véreux était au départ une exigence populaire, avant de devenir une revendication officielle du FLN.

En même temps, les cadres du FLN en fonction en 1964 réclamaient l'épuration de l'armée des ex-officiers de l'armée française pour qu'elle garde son caractère « national et populaire » (ANP) et s'intègre au pouvoir comme organe du parti. Cette revendication a été expressément formulée avec insistance au cours du Congrès du FLN d'avril 1964. On connaît la fameuse réponse aux congressistes de Boumediène dont le discours a duré plus de 4 heures pour s'achever à 5 heures du matin. S'agissant de l'épuration, Boumediène fait monter les enchères pour mieux briser cette revendication. Son argumentation tourne autour de deux points :

- Si vous voulez épurer, dit-il à ce propos, il faut que l'épuration s'étende à tous les secteurs d'activité. Dans ce cas, prenons la hache et allons-y. Seulement qui épure qui ? Et par qui va-t-on commencer ? Est-il réaliste de s'attaquer à de très nombreux Algériens parce qu'ils ont simplement servi dans l'administration française alors que nous sommes aujourd'hui indépendants et qu'ils sont utiles à leurs pays ?
- L'épuration de l'armée ne sert pas les intérêts de l'Algérie (sic). Car si l'on remercie les anciens officiers de l'armée française, l'ANP va se trouver sans personnel d'encadrement compétent et va se trouver dans l'obligation de recourir à l'assistance technique et de recruter des officiers étrangers. Autrement dit, vous nous demandez de remplacer des officiers algériens par des officiers étrangers qui vont, non seulement, coûter financièrement très cher à l'Algérie, mais ne pas servir aussi loyalement notre pays comme des Algériens. Donc le maintien des ex-officiers de l'armée française au sein de l'ANP est une nécessité et une exigence nationales.

Voilà comment le veto de Boumediène met fin une fois pour toutes à une revendication très populaire. Ayant une stratégie de pouvoir, Boumediène comptait sur l'armée pour consolider sa position et pour accéder à la magistrature suprême de l'Etat. Il considérait les ex-officiers et sous-officiers de l'armée française comme un instrument précieux et une garantie pour contrôler l'armée et atteindre ses objectifs politiques.

C'est donc l'armée non épurée qui fait échouer le principe de la primauté du politique sur le militaire réclamé par le FLN et qui s'oppose à l'épuration de l'administration. *Hizb França* a gagné en 1964 une manche importante dans son entreprise de prise du pouvoir. Le coup d'Etat de Juin 1965, dont Bouteflika était l'inspirateur et les commandants Abdelkader Chabou et Slimane Hoffman étaient les architectes, a sonné le glas de la Révolution et conforté la mouvance d'orientation française dans sa marche rampante vers le contrôle de toutes les institutions du pays et, en particulier, celui des secteurs stratégiques de l'Etat.

C'est ainsi que Boumediène va s'appuyer depuis 1962 sur l'armée, les services de sécurité et la bureaucratie civile (ministère de l'Intérieur et ministères économiques) pour asseoir son autorité, puis son régime notamment après le coup d'Etat de juin 1965.

III. LA PROGRESSION DU CHEVAL DE TROIE

6. La conquête des secteurs stratégiques et leur verrouillage

Avant d'aborder les aspects pratiques de la conquête du pouvoir par les bureaucrates francophones après l'indépendance formelle de l'Algérie, il convient de préciser le concept de *hizb França* ainsi que sa portée dans le contexte contemporain.

Les intellectuels francophones ne font pas tous forcément partie de *hizb França*. En effet, de nombreux intellectuels francophones comme par exemple Malek Haddad, Mohammed Harbi, Malek Bennabi etc. appartiennent à divers courants de pensée qui vont du communisme à l'islamisme en passant par le nationalisme. Ils ont pris leurs distances, chacun à sa manière, de l'Etat et de sa technostructure.

Quant à *hizb França*, il comprend d'anciens officiers de l'armée française, des hauts fonctionnaires et des intellectuels de différentes professions libérales (médecins, avocats, enseignants, entrepreneurs, etc.). Ils ont en commun l'attachement à la France et au mode français de vie et de pensée, considéré par eux comme modèle de référence. Ce phénomène est en fait le produit de la politique française qui, depuis la conquête de l'Algérie au XIXème siècle, avait encouragé la formation d'élites algériennes pour servir de courroie de transmission entre le pouvoir colonial et le peuple algérien en vue d'encadrer les populations et de leur « transmettre les impulsions de l'autorité. L'armée et l'école françaises avaient plus ou moins profondément acculturé ces élites à la nation dominante qui leur réservait un statut privilégié au-dessus de leur peuple[74] ».

Le « parti français » n'est pas un parti organiquement structuré au sens traditionnel du terme, mais constitue une nébuleuse qui milite pour l'attachement de l'Algérie au modèle culturel français et

[74] Guy Perville, *Les étudiants algériens de l'université française, 1880-1962*, cité par M. Hamoumou, *Et ils sont devenus harkis*, *op. cit.*, p. 63.

pour la *francophonie,* devenue une idéologie au service du néocolonialisme.

La longue présence française, plus d'un siècle et quart en Algérie, ainsi que la stratégie arrêtée et mise en œuvre par la France entre 1958 et 1961 pour promouvoir l'Algérie au statut néocolonial et la maintenir sous sa domination ont considérablement renforcé *hizb França* (le parti français) et ont contribué à miner dangereusement l'indépendance du pays.

C'est ainsi que, après l'indépendance, *hizb França* n'a eu aucun mal à s'installer dans les rouages de l'Etat tant dans l'administration centrale (ministères) et régionale (wilayate, communes) que dans l'ensemble des secteurs économiques (agriculture, industrie, banques, douanes, services). L'étatisation de l'économie et les nationalisations intervenues à partir de 1966 ont facilité l'extension de la sphère d'influence de *hizb França.* Ceci constitue une occasion pour les bureaucrates formés au moule colonial de s'engager dans les projets étatiques dans tous les secteurs d'activité.

6.1. L'émergence de la technostructure dans l'Algérie indépendante

Au sommet de l'Etat, les responsables politiques ne se préoccupent que de leur maintien au pouvoir en refusant l'idée de l'alternance du pouvoir dans un cadre démocratique. Ils tiennent leur légitimité de la participation ou de la fréquentation de la Révolution. Ils ne disposent ni d'orientation idéologique claire, ni de projet de société, ni de programme politique précis. Ils se contentent d'imposer au nom du nationalisme le projet industrialiste (à partir de la seconde moitié de la décennie 1960) en s'appuyant sur la technostructure qui se trouve être francophile. Pour combler leur déficit de légitimité, pour consolider leur statut social et pour bénéficier ou préserver des privilèges de toutes sortes, les bureaucrates et les technocrates ont incontestablement constitué les agents actifs du pouvoir.

La nature dirigiste, étatiste, autoritaire et paternaliste du régime algérien depuis l'indépendance a non seulement ouvert la voie à la médiocrité et à l'opportunisme, mais a généré un climat d'indiffé-

rence et de démobilisation des masses et d'un bon nombre de cadres intègres et compétents au fil des années. Ceci a conduit à une double césure : coupure entre les bureaucrates et technocrates et la société algérienne d'une part et création d'un fossé grandissant entre gouvernants et gouvernés d'autre part. Le divorce entre ces bureaucrates et le peuple algérien traduit la rupture entre la culture populaire ancrée sur la civilisation arabo-musulmane et la culture des bureaucrates formés par l'école française ou par l'administration (plutôt répressive) ou l'armée coloniale[75].

Par ailleurs, le rôle du bureaucrate est, par intérêt, de servir de hauts responsables en justifiant le pouvoir en place et en défendant sa légitimité. Ainsi, dans une société dépourvue d'espaces de liberté, les pratiques administratives et politiques non démocratiques contribuent à accroître l'exclusion et *al-hogra* c'est à dire le mépris des citoyens par les bureaucrates et les représentants de l'Etat. On arrive ainsi à une situation curieuse où ce n'est pas l'administration qui est au service du citoyen comme cela devrait être le cas, mais c'est le citoyen qui est à la merci du bureaucrate. Ce qui ouvre la voie à la corruption, aux passe-droits (qui défient le droit et la justice), à l'impunité et à toutes sortes d'injustices. L'ensemble de ces facteurs a conduit à l'effondrement du respect de l'autorité de l'Etat dès le milieu des années 1970 comme nous allons le voir plus loin.

Maintenant, nous allons examiner de plus près comment Boumediène a contribué à stabiliser la bureaucratie pour renforcer son pouvoir, puis comment *hizb França* a réussi à s'installer dans l'ensemble des secteurs stratégiques pour conduire l'Algérie dans la situation catastrophique que nous connaissons aujourd'hui à la fin du XXème siècle.

6.2. La consolidation du *hizb França* dans les pricipaux secteurs

Le coup d'Etat de 1965 a permis à Boumediène de stabiliser, puis consolider la bureaucratie dans le cadre d'une politique de contrôle

[75] J. Moch, *En 1961, paix en Algérie*, cité par M. Hamoumou, *op. cit.*, p. 84. Selon Jules Moch, « une grande partie des jeunes musulmans formés par l'école française, imprégnés de nos principes juridiques, moraux et politiques, aurait aimé oeuvrer pour l'Algérie avec la France ».

par l'Etat de tous les secteurs d'activité économique, sociale, culturelle et administrative dans le but de renforcer son pouvoir sans partage.

La répression du mouvement syndical et de l'union des étudiants, ainsi que « l'épuration » du parti FLN dès juin 1965, suivies par la neutralisation du mouvement nationaliste au sein de l'armée (ANP), notamment après le « putsch » raté du colonel Tahar Zebiri du 14 décembre 1967, constituent des éléments décisifs d'un processus lancé après l'indépendance de l'Algérie et destiné à mettre fin au projet révolutionnaire et populaire véhiculé par la guerre de libération nationale. L'orientation du régime consiste depuis lors à renforcer la bureaucratie, désormais nécessaire à sa survie, en prenant toutefois le soin de tenir un discours en apparence socialiste et égalitaire destiné à améliorer sa popularité.

Sur le plan interne, le régime utilise le socialisme de façade comme gage pour la construction d'une société égalitaire pour anesthésier le peuple algérien qui a toujours été sensible à la justice sociale, à la liberté et à la dignité. La rente pétrolière sert de combustible pour alimenter le projet socialiste, basé sur l'étatisation de l'économie et sur la distribution d'avantages sociaux, pour cacher les problèmes réels du pays.

En fait, le régime se contente d'octroyer avec paternalisme des projets conçus bien loin des citoyens. Pour la mise en œuvre de ses projets, le pouvoir utilise des subterfuges et de gros moyens pour, selon la formule consacrée, « mobiliser » selon les cas des travailleurs, des étudiants ou des paysans. Mais en même temps, le pouvoir n'hésite pas à freiner ou à réprimer tout mouvement revendicatif ou toute action politique qui tendrait directement ou indirectement à conduire à un partage du pouvoir, si minime soit-il.

Sur le plan externe, le discours tiers-mondiste officiel est fondé sur la dénonciation de l'impérialisme ainsi que l'aide et le soutien aux mouvements de libération nationale dans le monde. Plus tard, après le choc pétrolier de 1973-1974, poursuivant sa politique de prestige, l'Algérie devient le champion du dialogue Nord-Sud et de l'établissement d'un nouvel ordre international. Le prestige international de l'Algérie (qui remonte d'ailleurs à la Révolution et à la guerre de libération nationale) est exploité pour la consommation

locale au moment où la situation économique et sociale réelle était loin d'être brillante.

Pour élucider la contradiction apparente entre Boumediène, formé essentiellement en arabe à l'université d'Al-Azhar, partisan de la civilisation arabo-musulmane et imprégné des valeurs de la Révolution algérienne, d'une part, et *hizb França* qui a réussi à consolider ses positions dans les structures de l'Etat sous son règne, d'autre part, il convient de donner un éclairage rapide sur la personnalité de Boumediène[76].

Boumediène est un homme secret, froid, prudent, méfiant, austère et autoritaire. Il a incontestablement des qualités de chef. Très intelligent et doté d'une excellente mémoire, Boumediène a une haute idée de lui-même. Il ne croit ni en la démocratie ni aux vertus du peuple. Il n'accepte jamais la critique si constructive soit-elle. Il pense qu'il est le mieux placé pour décider du sort du peuple algérien. Paternaliste, il se pose en tuteur du peuple. Il a des tendances fascisantes.

Partisan de l'ordre et de la discipline, Boumediène tient à être informé de tout et avec précision. Au début de sa carrière, il exige que les informations et les renseignements qui lui parviennent soient toujours étayés par des arguments et des preuves. Son ambition est de faire de l'Algérie un pays économiquement avancé et une puissance régionale dans le monde arabe et en Afrique. Boumediène veut un Etat fort et très centralisé. Il néglige le facteur humain et pense qu'on peut tout obtenir avec de l'argent : assistance technique étrangère, transfert de technologie, industrialisation, progrès technique, croissance économique. Il n'a aucun respect pour l'individu et aime cultiver la dépersonnalisation des responsables politiques qui l'entourent. Il écarte systématiquement du pouvoir des dirigeants ou des chefs ayant une forte personnalité même s'ils sont compétents, constructifs et intègres. En un mot, il ne veut ni de près ni de loin d'un concurrent potentiel.

[76] J'avais connu Boumediène pendant la guerre de libération nationale entre 1959 et 1962. Je continuais à le voir régulièrement après l'indépendance non seulement lorsque j'exerçais les fonctions de wali entre 1963 et 1965 mais même plus tard. Je le rencontrais de manière informelle soit chez lui soit à son bureau jusqu'en 1967 lorsqu'il s'est brouillé avec le colonel Tahar Zebiri, alors chef d'état-major et avec Ali Mendjeli, membre du conseil de la révolution.

Pour réaliser ses ambitions, Boumediène s'appuie sur un groupe restreint d'hommes de confiance qui constituent le noyau dur du régime, sur des technocrates et sur l'assistance technique étrangère pour concrétiser sa révolution industrielle.

Initialement de formation arabo-musulmane, Boumediène a été influencé par deux courants de pensée contradictoires : le capitalisme et le communisme. Boumediène n'a jamais été marxiste ni communiste. Mais il a lu de nombreux ouvrages de Lénine et de Mao Tsé Toung pendant la guerre de libération. Avec le courant communiste il a en commun le culte de la personnalité, l'étatisme, la primauté de l'économique sur le politique, le totalitarisme, le non-respect des libertés fondamentales notamment la liberté d'expression et les libertés individuelles. Par contre, il ne croit pas en l'internationalisme.

S'agissant du capitalisme, Boumediène est impressionné par les progrès scientifiques et techniques, l'efficacité organisationnelle et productive ainsi que par le niveau élevé de développement économique et par le bien-être social réalisés par les pays industrialisés et dont il souhaite faire bénéficier son pays, fût ce au prix de raccourcis. Mais il rejette les inégalités économiques et sociales prononcées générées par ce système.

Ce sont ces trois dimensions culturelle (appartenance à la civilisation arabo-musulmane), politique (influence communiste) et économique et technique (influence capitaliste) qui inspirent à Boumediène le « socialisme spécifique » pour l'Algérie dont il rêve de faire une puissance et l'exemple pour le Tiers Monde. Sûr de lui, seul maître à bord et contrôlant tout, Boumediène pense réaliser son projet de société en s'appuyant sur des technocrates.

C'est dans ce contexte que Boumediène a permis à une élite formée à l'école coloniale de s'installer pour de bon dans des postes de commande dans tous les secteurs d'activité. Nous verrons plus loin comment ce mélange explosif qui a miné l'Algérie indépendante et ses institutions va conduire le pays vers la ruine. Cela a été ainsi parce que le modèle de développement choisi était inadéquat et que l'Etat rongé par la médiocrité, l'opportunisme et la corruption, n'a pas été en mesure d'apporter des solutions appropriées aux multiples problèmes du sous-développement.

Bancal dans de nombreux aspects, le projet de modernisation conçu par des technocrates (en rupture avec le peuple) et adopté par Boumediène se concentre dans la sphère matérielle et en néglige la dimension spirituelle et humaine. C'est ainsi qu'il s'est créé une sorte de symbiose entre Boumediène et la bureaucratie qui s'est renforcée sous son règne dans tous les secteurs d'activités. L'approche laïque et moderniste de Boumediène rassure et conforte la bureaucratie d'orientation française.

En effet, Boumediène refuse d'inscrire les valeurs islamiques dans son projet et se méfie du mouvement islamique qu'il réussit à circonscrire et à neutraliser. Conscient de l'attachement du peuple algérien à l'Islam, Boumediène essaye de compenser la séparation de la religion et de la politique par le feu vert donné au ministère de l'Education pour inscrire la religion dans les programmes scolaires et par l'inscription dans la Constitution de 1976 du principe selon lequel « l'Islam est la religion de l'Etat ».

Mais, en même temps, le ministère des Affaires religieuses est chargé de contrôler les activités islamiques dans les mosquées. Ce contrôle s'est intensifié au point où, au cours des années 1970, le prêche prononcé par l'imam le vendredi est préparé et diffusé par ce ministère à l'ensemble des mosquées du pays. Les mosquées sont ainsi devenues une tribune pour le discours officiel et le soutien inconditionnel au régime. L'essentiel pour Boumediène est d'éloigner la religion du champ politique et de cantonner l'Islam dans un rôle de symbole. Rien de plus. Ceci en vue d'assurer la pérennité du régime.

S'agissant de la modernisation du pays, Boumediène s'appuie sur la bureaucratie pour réaliser son projet. L'industrialisation ainsi que le renforcement de l'étatisme par des nationalisations intervenues dans les domaines industriel, financier et minier et par la création de sociétés nationales publiques ont permis à Boumediène de renforcer son pouvoir autoritaire et à la bureaucratie de proliférer dans son sillage. Mohamed Harbi a bien décrit ce phénomène en soulignant que « le caractère militaire de la centralisation est multiplié par l'exode, depuis 1967, de cadres supérieurs de l'armée vers les ministères et les sociétés de l'Etat. La prolifération des couches bureaucratiques, économiques, militaires et policières s'est accomplie sur une toile de fond dominée par une grande mobilité sociale

et la ruralisation des villes, deux phénomènes propices à la manipulation des aspirations du peuple et au pouvoir incontrôlé de l'Etat propriétaire »[77].

Ainsi, pour mener son projet grandiose de modernisation de l'Algérie, Boumediène compte sur la bureaucratie. Mais, pour renforcer son pouvoir politique, il s'appuie sur l'armée et les services de sécurité qu'il contrôle sans partage.

6.3. L'armée et les services de sécurité

Déjà bien avant l'indépendance, Boumediène s'est appuyé sur l'armée pour accéder au pouvoir. Mais, après le coup d'Etat de juin 1965, Boumediène a pris la précaution de ne pas impliquer directement l'armée et les services de sécurité dans l'exercice du pouvoir. En d'autres termes, il a utilisé l'armée et les services de sécurités pour consolider son pouvoir personnel mais sans les associer au processus de prise de décision dans les domaines politique et économique.

Si Boumediène est respecté et craint par l'armée et les services de sécurité, il est indéniable que c'est avec sa bénédiction que la mainmise du « parti français » sur ces deux institutions a été opérée et ce dés l'indépendance de l'Algérie. Ceci contribuera à faciliter leur progression et l'extension de leur influence à de nombreux secteurs en vue d'assurer le contrôle effectif des appareils.

6.3.1. L'armée

Comme cela a été démontré plus haut dans le chapitre 2, l'infiltration de l'ALN par des « déserteurs » de l'armée française en 1957-59 et en 1961 visait la mainmise sur l'armée algérienne après l'indépendance. Nous avons vu comment ces « déserteurs » ont commencé par servir Krim Belkacem, alors ministre des Forces armées. Ils se sont mis à sa disposition pour avoir ses bonnes grâces et acquérir une légitimité révolutionnaire dont ils avaient tant besoin pour accéder aux postes de commandement. Lorsque Krim est affaibli par la crise qui a secoué le GPRA et le CNRA, ces mê-

[77] Mohamed Harbi, *Le FLN, mirage et réalité*, *op. cit.*, p. 379.

mes « déserteurs » offrent leurs services au colonel Boumediène, adversaire déclaré de Krim, juste après sa désignation comme chef d'état-major général de l'ALN. Nous avons également vu comment, fraîchement débarqué à Ghardimaou où il installe son quartier général, Boumediène s'entoure aussitôt de « déserteurs » qui ont su gagner sa confiance en courbant la tête et en pliant l'échine. Ces gens conviennent parfaitement à Boumediène qui n'aime pas avoir à ses côtés ou en face de lui de fortes personnalités ou des officiers qui ont du caractère et de l'autorité. Il préfère s'entourer de gens serviles. C'est sa nature. Il les a utilisés pour s'emparer du pouvoir. Eux aussi pensaient utiliser Boumediène pour parvenir à leur fin en jouant sur le facteur temps.

En 1962, les « déserteurs » de l'armée française comptent parmi les plus proches collaborateurs de Boumediène. Une fois nommé vice-président du Conseil et ministre de la Défense en septembre 1962, il nomme Abdelkader Chabou (lieutenant de l'armée française 4 ans auparavant) au poste de secrétaire général du ministère de la Défense nationale. Le poste sensible de directeur du personnel est confié à Lahbib Khellil, ex-sous-lieutenant de l'armée française, 3 ans auparavant. La quasi-totalité des directions centrales du ministère de la Défense a été réservée aux « déserteurs » de l'armée française.

Ainsi, dès 1962, avant même que le sang des chouhada (martyrs) n'ait séché et que les plaies causées par une des plus farouches guerre du siècle ne se soient cicatrisées, l'ANP (l'armée nationale populaire) se trouve de fait et de droit sous le contrôle d'une quinzaine d'officiers les moins gradés de l'armée française (lieutenants et sous-lieutenant) où ils se trouvaient trois à quatre années seulement auparavant. Quelle jolie promotion. Ce groupe de « déserteurs », dont les plus actifs sont Larbi Belkheir, Khaled Nezzar, Mostepha Cheloufi, Benabbas Gheziel, Salim Saadi, Mohamed Touati et Mohamed Lamari, est dirigé par Abdelkader Chabou et Slimane Hoffman[78]. Le premier est discret, courtois, rancunier et sournois. Le second, plutôt effronté, a un caractère exubérant et une ambition envahissante.

[78] J'ai eu l'occasion de connaître personnellement ces deux chefs de file entre 1959 et 1962 aux frontières algéro-tunisiennes.

Le plan de ce groupe mis en œuvre dès 1962 comporte avec effet immédiat 4 volets :

▪ *Démobilisation rapide, massive et sans préavis des officiers et sous-officiers maquisards nationalistes.* Pour activer cette démobilisation et se débarrasser des maquisards, on a eu recours à toutes sortes de combines telles que la remise d'une aide pécuniaire importante, le recasement dans des activités commerciales (en mettant à la disposition des démobilisés un café ou un restaurant ou un fonds de commerce quelconque, déclaré « bien vacant » après le départ des Européens) ou dans l'appareil du parti FLN ou encore dans l'administration (dans des postes subalternes). Dans tous les cas de recasement, l'ancienneté des maquisards est prise en compte ainsi que d'autres avantages matériels ou mesures incitatives pour encourager le départ rapide des maquisards de la jeune armée algérienne.

▪ *Intégration automatique dans l'ANP d'officiers et de sous-officiers encore en service dans l'armée française après l'indépendance* avec sauvegarde de leur ancienneté et de leur plan de carrière. Certains officiers, comme par exemple, le colonel Djebaïli et le commandant Bouras qui n'ont rejoint l'ANP qu'en 1968 ont aussitôt reçu des affectations dans des postes importants d'encadrement, comme nous l'avons précédemment signalé au chapitre 4.

▪ *Formation militaire.* Le programme de formation des différentes écoles militaires et de l'école nationale des ingénieurs et techniciens de l'armée (ENITA), héritées de la période coloniale, a été mis au point et suivi, après l'indépendance, par des officiers instructeurs français au titre de la coopération technique. Cette politique de formation militaire mise en œuvre avec le concours d'officiers français vise bien entendu à créer les conditions de leur relève, un relais durable grâce à la reproduction de jeunes cadres militaires algériens dans le moule français. Cette politique de formation militaire d'orientation française a été renforcée, dès le début des années 1970, par l'envoi d'officiers de l'ANP (notamment des « déserteurs » de l'armée française et quelques officiers nationalistes tels que Liamine Zeroual et Madjdoub Lakhal Ayat) à l'école de guerre de Paris, après avoir fait l'école d'état-major de Moscou au milieu des années 1960.

▪ *Organisation du ministère de la défense et de l'armée.* Les « déserteurs » de l'armée française se sont taillés la part du lion dans la répartition des directions centrales du ministère de la Défense dont ils ont conçu d'ailleurs l'organigramme. Boumediène les a propulsés à de très hautes fonctions au nom de la soi-disant compétence et de la technicité. Le vrai grand patron du ministère est incontestablement son secrétaire général, Abdelkader Chabou.

Préoccupé essentiellement par la prise du pouvoir dès 1962, puis juin 1965 par la consolidation de son régime, Boumediène essaye d'établir à sa manière un certain équilibre au sein de l'armée entre les « déserteurs » de l'armée française et ce qui reste des officiers maquisards. Aux premiers, il confie la gestion du ministère de la Défense ainsi que le commandement des unités stratégiques (comme par exemple, le corps des blindés, les unités aéroportées, l'aviation, etc.). Aux seconds, il confie la direction des régions militaires (au nombre de 5 en 1962-63)[79] et des secteurs militaires (dont le nombre, calqué sur celui des wilayate est passé de 15 au cours des années 1960 à 31 avec la réforme administrative de 1976).

A l'occasion de chaque promotion d'officiers, Boumediène récompense à la fois les « déserteurs » de l'armée française et les anciens moudjahidine dans un savant dosage. Mais lorsque l'on regarde de près les attributions des uns et des autres, ce mécanisme équilibreur ne représente qu'un équilibre de façade, puisqu'il est incontestablement en faveur des anciens de l'armée française. En fait, le commandement réel de l'armée se situe au niveau du ministère de la Défense nationale et non dans les régions militaires et dans les secteurs où les postes sont plutôt honorifiques.

En effet, la confection du budget et sa répartition par chapitre et par région, l'ensemble des opérations d'importation, le ravitaillement de l'armée ainsi que son habillement, son équipement et son armement, les activités de construction et de réalisation des infrastructures ainsi que le mouvement des troupes d'un point du territoire à un autre relèvent de la seule compétence du ministère de la Défense.

[79] Le commandement de la 1ère Région militaire (jugée stratétégique puisqu'elle couvre, outre la capitale, l'Algérois et la grande Kabylie) a été confié au commandant Said Abid.

Dès 1962, Boumediène se décharge de la gestion de ce ministère stratégique sur son secrétaire général, Abdelkader Chabou, auquel il fait confiance. A fortiori, lorsque Boumediène cumule depuis juin 1965 les fonctions de chef d'Etat et de ministre de la Défense, les attributions du secrétaire général se sont considérablement accrues au point où ce dernier siège au conseil des ministres. Donc l'organisation, la gestion et le fonctionnement de l'armée relèvent directement du secrétaire général du ministère de la Défense.

Après la mort « accidentelle » de Chabou en 1971[80], c'est Abdelhamid Latrèche, « déserteur » de l'armée française mais connu pour son patriotisme qui lui succède jusqu'à la mort de Boumediène.

Au cours du deuxième mandat de Chadli Bendjedid (1984-1988), les officiers « déserteurs » de l'armée française bénéficient d'une ascension vertigineuse. Les choses s'accélèrent en leur faveur à partir de l'élimination du général Mostepha Benloucif en 1987 dont nous donnerons les détails plus bas.

C'est ainsi que le général Mostepha Cheloufi, ancien de l'armée française, est nommé secrétaire général du ministère de la Défense en 1986. Le général Khaled Nezzar, « déserteur » de l'armée française est nommé chef d'état- major de l'armée en 1989, puis ministre de la Défense en 1990. Le général Abdelmalek Guenaizia, « dé-

[80] Un cadre supérieur (dont je ne peux révéler le nom pour des raisons évidentes de sécurité), associé aux travaux d'analyse des débris de l'hélicoptère, officiellement « accidenté », qui transportait Chabou et ses compagnons, m'a confirmé en son temps que l'équipe, chargée de l'investigation a trouvé des traces d'explosifs dans ces débris et a conclu à l'attentat. Par ailleurs, d'après des sources sûres, très proches du chef de l'Etat, le Président Boumediène a eu des informations sur l'imminence d'un coup d'État fomenté contre lui par la France. Il a aussitôt déduit que le coup ne pourrait venir que de Abdelkader Chabou, ancien « déserteur » de l'armée française, son homme de confiance, à qui il a précisément confié le fonctionnement du ministère de la défense et le commandement de l'armée depuis l'indépendance. Il convient de faire un rapprochement entre cette tentative de coup d'État, avorté à temps, et les deux tentatives d'assassinat du roi Hassan II organisées par le général Oufkir, ancien officier de l'armée française, dont la première a eu lieu au Palais de Skhirat en juillet 1971 et la seconde en 1972 avec l'attaque du Boeing royal en plein ciel par six chasseurs de l'armée marocaine. Ces informations accréditent la thèse de l'empoisonnement de Boumediène en 1978, soutenue par certains boumediènistes. C'est, en effet, quelques années après la mort de Boumediène que le contrôle total de l'armée par les « déserteurs » de l'armée française a été effectif.

serteur » comme lui, lui succède à la tête de l'état-major en 1990. La boucle est ainsi bouclée. Pour la première fois depuis l'indépendance, les postes de ministre de la Défense, de chef d'état-major de l'armée et de secrétaire général du ministère de la Défense se trouvent entre les mains d'anciens officiers de l'armée française. C'est d'ailleurs au cours de cette période que deux faits majeurs interviennent : d'une part, la restructuration de l'armée, fondée sur la marginalisation des régions militaires et sur le renforcement de la centralisation du commandement au profit du ministère de la Défense et de l'état-major général, et d'autre part l'élaboration d'un plan d'action, mis en œuvre juste après le coup d'Etat de janvier 1992[81].

C'est en 1990 que s'est confirmé pour moi et quelques amis le début de la fin de la carrière politique de Chadli Bendjedid qui a commis l'imprudence de les nommer tous à des postes aussi stratégiques sans contre poids quelconque.

Cette erreur fatale du président Chadli est d'autant plus dramatique pour l'Algérie que l'armée dispose de services de sécurité qui lui sont organiquement rattachés comme la puissante Sécurité militaire et la Gendarmerie nationale.

6.3.2. Les services de sécurité

L'organisation des services de sécurité a évolué entre 1962 et 1998 en fonction des changements opérés à la tête de l'Etat. Nous n'allons pas suivre les méandres des différentes restructurations que les services de sécurité ont connues au cours de cette longue période où des polices parallèles apparaissent et disparaissent au gré des événements. Ceci sort de notre champ d'investigation et ne change d'ailleurs rien à la nature de la question qui nous occupe ici et qui se rapporte à la conquête des secteurs stratégiques par le *hizb França*. C'est pourquoi, nous nous limiterons ici aux trois corps essentiels de sécurité qui ont survécu à toutes les restructurations à savoir : la Gendarmerie nationale, la Sécurité militaire et Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

[81] Pour plus de détails, cf. *Mémoires du général Khaled Nezzar*, pp. 224-230 (Alger: Chihab, 1999).

6.3.2.1. La Gendarmerie nationale

La Gendarmerie nationale, fief de *hizb França* a été longtemps considérée comme une direction centrale du ministère de la Défense. Entre 1962 et 1997, le commandement de la Gendarmerie a été successivement confié à Ahmed Bencherif (1962-1977), à Mostepha Cheloufi (1977-1986) et à Abbas Gheziel (1986-1997), tous anciens de l'armée française.

La Gendarmerie nationale représente l'exemple type d'appareil qui est investi dès sa création par des « déserteurs » de l'armée française et verrouillé par un dispositif particulier de sélection, de recrutement et de formation dans la pure tradition coloniale.

En 35 ans, la Gendarmerie a eu à sa tête trois chefs seulement. Cette stabilité l'a rendue imperméable à toute réforme. Instrument de répression et rongée par la corruption, la Gendarmerie est considérée au cours de cette longue période comme une chasse gardée de *hizb França* et une enclave française.

6.3.2.2. La Sécurité militaire[82]

A l'inverse de la Gendarmerie nationale qui a été créée *ex-nihilo* en 1962, la Sécurité militaire est constituée par le personnel du MALG[83] (ministère de l'Armement et des Liaisons générales) qui a déserté le GPRA et rejoint l'EMG, juste après l'indépendance.

De formation et d'orientation françaises, ces cadres transfuges ont dominé sans partage la Sécurité militaire entre 1962 et 2000 (au moment où nous rédigeons ces lignes). Les responsables de la Sécurité militaire, notamment les généraux Mohamed Mediène, dit

[82] Pour plus de commodité, nous utiliserons le terme de sécurité miltaire dans cet ouvrage pour désigner ce corps quelques soient les appellations qu'il a eues entre 1962 et 1999.

[83] Le MALG est dirigé par Abdelhafid Boussouf depuis la création du GPRA en 1958. Ce ministère est composé de trois départements chargés respectivement de l'armement, du corps de transmissions et des services de renseignements. Boussouf a réussi à faire du MALG un puissant appareil où toute une génération de cadres disciplinés et conformistes ont été formés. Ces cadres dirigés d'une main de fer « sont en majorité des enfants de fonctionnaires du protectorat marocain » liés à la France comme le note si justement Mohammed Harbi dans son livre *Le FLN, mirage et réalité, op. cit.*, p. 314.

Toufik et Smail Lamari (en poste de 1989 à ce jour), sont connus pour leurs attaches avec la France et pour des relations asymétriques avec les services spéciaux français. La stabilité de ce corps, à l'exception du passage éphémère à la tête de ces services du général Lakhal Ayatt et du général Mohamed Bétchine (tous deux d'anciens maquisards, mais liés à *hizb França*, pour des raisons tactiques et pour des affinités de comportement) a facilité l'extension de l'influence française dans ses rouages et dans d'autres appareils avec sa bénédiction.

Sa responsabilité est lourde dans ce domaine du fait de l'infiltration par ses éléments dans l'administration (au niveau des directions stratégiques de tous les ministères, au niveau des wilayate et des communes économiquement importantes), dans le secteur économique (sociétés nationales industrielles, organismes et offices agricoles, banques, compagnies d'assurance, etc.) ainsi que dans le secteur de l'information et de la culture (pour le contrôle des médias, la défense de la francophonie et de la laïcité etc.). La réglementation prévoit que la Sécurité militaire donne son feu vert pour le recrutement et la promotion des cadres de l'Etat.

C'est ainsi que, la Sécurité militaire a réussi à être présente en plaçant ses hommes dans tous les secteurs d'activité économique, sociale, culturelle et administrative du pays grâce à un réseau dense à tous les échelons du processus de décision dans le secteur public depuis le début des années 1970.

6.3.2.3. La Direction générale de Sûreté nationale

A l'instar de la Gendarmerie et de la Sécurité militaire, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a été prise en charge par *hizb França* dès 1962, même si différents responsables nommés à la tête de cette institution ont appartenu à l'ALN. Mais depuis le coup d'Etat de juin 1965, la DGSN a connu une stabilité étonnante. En 22 ans, la DGSN a été dirigé par deux responsables seulement : entre 1965 et 1977 par Ahmed Draia (ancien officier de l'ALN) et entre 1977 et 1987 par Hédi Khédiri (arrivé aux frontières algéro-tunisiennes en 1961 de France où il était étudiant).

Mais le recrutement des cadres, la formation des officiers de police ainsi que le fonctionnement de cet appareil obéissent à des critères, des méthodes et des pratiques de l'ère coloniale. D'ailleurs,

les relations soutenues des responsables de la DGSN avec les services spéciaux français sont bien connues dans les allées du pouvoir.

Même si la DGSN est théoriquement sous la tutelle du ministre de l'Intérieur, son directeur général reporte directement au chef de l'Etat et ce depuis 1965. Mais lorsque Zéroual arrive à la Présidence de la République en 1994, c'est un ancien officier de la Sécurité militaire, Ali Tounsi dit El Ghouti[84], qui est nommé à la tête de la DGSN, mettant ainsi fin à l'autonomie de cette institution en en faisant un appendice de l'armée, elle-même entièrement contrôlée par des anciens de l'armée française depuis 1989.

Ainsi, depuis 1994, l'ensemble des services de sécurité se trouve sous le contrôle de l'armée ne laissant au chef de l'Etat que les services parallèles relevant de la Présidence de la République et qui n'ont pas l'envergure des trois services ci-dessus mentionnés.

Derrière cet aspect organisationnel se cache en fait la démarche totalitaire d'une poignée de généraux d'orientation franchement française qui, conseillés par des services spéciaux français[85], contrôlent sans partage la vie politique algérienne depuis le coup d'Etat de janvier 1992 et tirent les ficelles dans les allées du pouvoir sans s'impliquer directement dans la gestion catastrophique des affaires politiques, économiques et sociales du pays. Il convient de rappeler à cet égard qu'entre 1992 et 2000, l'Algérie a eu 4 chefs d'Etat, 6 premiers ministres et des centaines de ministres, tandis que les 4 généraux impliqués dans le coup d'Etat de 1992 sont toujours à leurs postes respectifs au cours de cette période[86].

[84] Selon le Mouvement algérien des Officiers libres (MAOL), Ali Tounsi, fils d'un officier de l'armée française établi au Maroc, a été arrêté au maquis dans la wilaya V (Ouest algérien) et a été intégré en 1960 au sein du commando « Tempête » dit « Georges » de l'armée française, composé de « supplétifs récupérés » opérant sous les ordres de l'officier français De Saint Georges. Cf. Internet du MAOL : www.anp.org.

[85] Une liste d'officiers français exerçant auprès des généraux éradicateurs de l'ANP est donnée en 1998 par le Mouvement algérien des Officiers libres dans leur site sur Internet : www.anp.org.

[86] Il s'agit des généraux Mohammed Lamari, chef d'état-major, Mohammed Mediene dit Taoufik, responsable de la sécurité militaire et son adjoint Smail Lamari ainsi que leur conseiller Mohammed Touati. Selon le Mouvement algérien des Officiers libres (MAOL), Mohamed Touati avait participé en 1956, alors qu'il était dans l'armée française, au mas-

Quelques exemples méritent d'être rappelée pour illustrer l'opacité de la gestion des services de sécurité. Toutes leurs actions tendent à renforcer leur pouvoir et à assurer la pérennité du système.

6.3.2.4. La gestion opaque des services de sécurité

Au cours des décennies 1960 et 1970, le régime utilise les services de sécurité pour asseoir et conforter son autorité avec un mépris absolu de l'intérêt général et de la transparence. La décennie 1980 assiste au renforcement du rôle des services de sécurité qui s'acheminent allègrement vers l'autonomie. Cette étape est décisive et a permis notamment à la Sécurité militaire de jouer un rôle très actif dans le coup d'Etat de janvier 1992 avant de s'emparer du pouvoir à son profit et à celui de l'armée.

Nous allons maintenant voir, à titre d'illustration et de manière non exhaustive, trois exemples qui montrent comment ils ont pu accroître leur pouvoir dès les années 1960 alors qu'ils sont au service du chef de l'Etat, à savoir : l'élimination politique des responsables de l'ALN, l'extension de leur champ opératoire et le recours à la politique des rumeurs.

a) L'élimination politique des responsables de l'ALN

Il n'a pas suffi au pouvoir de se débarrasser d'un grand nombre d'officiers de l'ALN en les démobilisant dès 1962 et 1963 pour avoir les mains libres comme on l'a vu plus haut. Il fallait également écarter de la scène politique des chefs de l'ALN, qui ont exercé d'importantes responsabilités durant la guerre de libération, mais jugés redoutables par le pouvoir. Car pour Boumediène, en dehors du groupe de Oudjda[87], il ne s'agit pas d'associer qui que ce soit au pouvoir.

---

sacre de dizaines de jeunes Algériens au *douar* de Beni Flik à un kilomètre de la localité d'Azefoun, par représailles à une attaque de l'ALN.

Il convient de noter à ce propos que Mohamed Lamari et Mohamed Touati ont rejoint le FLN respectivement au Maroc et en Tunisie, en « désertant » l'armée française en 1961 à quelques mois du cessez-le-feu. Mais, les généraux Khaled Nezzar et Larbi Belkheir, cerveaux du coup d'État de 1992 et officiellement en retraite, disposent toujours d'une certaine influence dans ces cercles.

[87] Le groupe de Oudjda est constitué au départ de Kaid Ahmed, Abdelaziz Bouteflika, Chérif Belkacem, Ahmed Medeghri et Tayebi Larbi.

Les anciens chefs de l'ALN ont été éliminés par étapes. Certains, comme le commandant Ali Mendjeli, le colonel Salah Boubnider et le colonel Youssef Khatib sont écartés en 1967 du conseil de la révolution, instance suprême du pays, où ils siègent depuis le coup d'Etat de 1965. D'autres, comme le colonel Tahar Zebiri, alors chef d'état-major de l'ANP, et le colonel Saïd Abid, alors chef de la première région militaire, tous deux membres du conseil de la Révolution et connus pour leur opposition au groupe de Oudjda, sont victimes d'une machination diabolique de la Sécurité militaire et sont amenés à tenter de renverser Boumediène par la force en décembre 1967[88]. Après l'échec de leur tentative de coup d'Etat, le premier a fini par prendre le chemin de l'exil et le second est victime d'un meurtre maquillé en suicide, exécuté par un ancien officier de l'armée française dépêché à Blida (siège de la 1ere région militaire) par Boumediène et Chabou. D'autres encore, comme le colonel Abbas de la wilaya V, alors commandant de l'Ecole militaire interarmes de Cherchell et membre du conseil de la révolution, connu pour ses différends politiques avec Boumediène, perd la vie dans un « accident » de la route entre Cherchell et Alger en 1968.

En outre, le pouvoir lance à partir de 1968 une opération corruptrice destinée à ligoter certains chefs de l'ALN déjà politiquement écartés en vue de les discréditer et de leur fermer à jamais l'espace politique. Il s'agit d'offrir, par la voie du ministère des Finances, à d'anciens responsables de l'ALN une importante aide financière sous forme de crédits en grande partie non remboursables pour se lancer dans des affaires et créer des entreprises. Des facilités de toutes sortes accompagnent ces crédits comme l'octroi d'un terrain à bâtir, l'importation d'équipements et de machines, etc. De nombreux colonels et commandants de l'ALN ont bénéficié de cette aide piège[89]. Les services de sécurité ont été par la suite

[88] La sécurité militaire a fait croire au colonel Tahar Zebiri que son arrestation par Boumediène était imminente pour le pousser à la fuite ou à la rébellion et donc à son élimination définitive de l'armée.

[89] En 1968, j'ai personnellement été maintes fois approché par des représentants du pouvoir pour bénéficier de cette aide que j'ai toujours refusée pour des raisons politiques et morales. Pour me faire changer d'avis, on m'envoie mon frère aîné, alors directeur de l'hebdomadaire El Moudjahid, pour me convaincre d'accepter leur offre qui était de 2,5

chargés de les avilir par la rumeur. La crédibilité politique de ces anciens officiers de l'ALN a été ainsi battue en brèche dans une société égalitaire où le régime proclame de surcroît son attachement au socialisme et à la justice sociale. Le slogan lancé alors par Boumediène lui-même est de « choisir entre la richesse et la révolution ».

Ainsi, dès 1969, Boumediène réussit à se débarrasser des anciens chefs de l'ALN, considérés comme une menace pour son régime, et à les éloigner de son vivant définitivement du champ politique. Toutes les conditions sont alors réunies pour que le régime poursuive la consolidation de son emprise sur l'ensemble des secteurs d'activité en toute tranquillité. C'est ainsi que les services de sécurité ont vu leur champ d'intervention s'étendre en conséquence.

b) L'extension du champ opératoire des services de sécurité

Les services de sécurité contribuent à consolider la technostructure dans l'ensemble des secteurs d'activité de manière progressive.

Ils ont commencé d'abord par cibler les secteurs stratégiques dont ils veulent s'assurer le contrôle. Cela consiste à renforcer la présence des services de sécurité dans les ministères de souveraineté comme ceux des Affaires étrangères, de l'Intérieur et de la Justice, non seulement dans l'administration centrale, mais également dans les services extérieurs (ambassades, consulats, wilayate, etc.). Cette présence s'opère à travers le choix de cadres qui ont des attaches avec les services de sécurité à l'occasion des nominations dans des emplois supérieurs.

Il s'agit, ensuite, pour les services de sécurité d'étendre leur contrôle aux ministères économiques comme ceux des Finances, de l'Industrie et de l'Energie, de l'Agriculture, du Commerce et des Transports. Au-delà des ministères, ce contrôle s'étend aux sociétés d'état, aux offices et organismes publics à caractère industriel, agricole, commercial, financier ou autre dont les directeurs généraux ainsi que les directeurs occupant des postes stratégiques doivent

millions de dinars soit l'équivalent de 630 000 dollars en 1968. Cela représentait à l'époque une fortune.

être agréés au préalable par les services de sécurité avant leur nomination par le ministre considéré.

Enfin, au-delà des ministères de souveraineté et des ministères économiques, les services de sécurité interviennent dans un cadre réglementaire précis[90] lors du choix des directeurs et des sous-directeurs de tous les ministères sans exception, ainsi que pour la nomination des directeurs généraux de l'ensemble des entreprises ou organismes d'Etat quelle que soit leur tutelle. A travers ce mécanisme de nomination des cadres à des emplois supérieurs, les services de sécurité sont arrivés à étendre de manière effective leur contrôle à l'ensemble des ministères et à tous les organismes ou sociétés d'Etat vers le milieu des années 1970.

Le suivi et la gestion des cadres sont assurés par un département de la Présidence de la République, chargé par ailleurs de la coordination entre les différents service de sécurité. Ce département, géré depuis 1979, par un ex-officier de l'armée française, dispose de pouvoirs discrétionnaires sur l'ensemble des appareils administratifs et économiques du pays. Ce département utilise ses prérogatives exorbitantes soit pour aider les ministres appartenant à la mouvance francophile ou, au contraire, pour gêner ceux qui n'en font pas partie. C'est ainsi que j'ai eu beaucoup de difficultés à faire nommer des cadres supérieurs au ministère de la Planification en 1980[91].

[90] La réglementation prévoit que la nomination par décret des cadres aux hautes fonctions de l'Etat est obligatoirement soumise à une enquête préalable des différents services de sécurité.

Mais depuis 1980, le président Chadli décide que les ministres sont tenus de présenter trois candidats (au lieu d'un seul comme précédemment) pour un poste, pour augmenter la marge de manoeuvre de la Présidence de la République dans le choix des cadres. Cette nouvelle procédure a mis au grand jour les désaccords entre les différents services de sécurité sur l'appréciation des cadres, chaque service voulant placer « ses » cadres. L'absurdité, dans cette lutte d'influence, a été poussée au point qu'un candidat est rejeté par un service avec force d'arguments sur son incompétence et sa malhonnêteté alors qu'il est défendu par un autre service pour son intégrité et sa compétence avec des preuves à l'appui. Cependant la Sécurité miliaire reste incontestablement la plus influente à tort ou à raison.

[91] Il arrive souvent que lorsque des cadres intégres et compétents mais qui n'ont pas de fil à la patte sont proposés à de hautes fonctions, ils sont rejetés par les services de sécurité et/ou par les services de la Présidence. Ce rejet est fondé non sur l'appréciation des aptitudes professionnelles des candidats aux emplois supérieurs ou sur leur appartenance à un courant politique déterminé, mais pour affaiblir le ministre concerné qui ne fait pas

Ainsi, de la Présidence de la République jusqu'aux wilayate, aux ambassades, aux entreprises d'Etat en passant par l'ensemble des ministères, les cadres supérieurs sont choisis par les différents services de sécurité, contrôlés par *hizb França*.

Le rôle des services de sécurité dans la procédure de nomination aux emplois supérieurs leur permet de disposer d'un réseau appréciable pour mener à bien, entre autres, leur propre politique.

Les services de sécurité disposent, dans l'ombre, de pouvoirs redoutables. Pour eux, il n'y a pas de frontières entre le politique (le gouvernement, l'appareil du FLN), le législatif (les candidats à l'Assemblée Nationale (APN) sont d'ailleurs choisis en dernier ressort par les services de sécurité), le réglementaire (l'administration contrôlée par eux) et le judiciaire (leur domaine favori d'intervention). Ils interviennent pratiquement dans tous les domaines.

---

partie du clan francophile. Autrement dit, ce ne sont pas les cadres proposés à occuper de hautes fonctions qui sont personnellement visés par de tels rejets, mais c'est le ministre employeur qui est visé. Les exemples abondent. Mais, je n'en citerai que deux pour illustrer cette situation absurde dont j'ai été victime en 1980 lorsque j'étais ministre de la planification. Concernant le cas de Kamel B., un cadre brillant, consciencieux et infatigable, proposé par mes soins au poste nouvellement créé de directeur général chargé de l'aménagement du territoire, sa nomination a été bloquée pendant plus d'une année sans raison malgré mes différents rappels. Finalement, je demande au colonel Gheziel, « déserteur » de l'armée française, alors chef de département à la Présidence, les raisons du blocage de cette nomination. Il me sort son dossier et me répond que Kamel B. ne peut pas être nommé à ce poste parce qu'il s'adonne à l'alcool. Je lui réponds que son fichier n'est pas à jour puisque non seulement Kamel a cessé de boire, mais qu'il pratique régulièrement la prière depuis plus d'un an et que sa conduite est irréprochable. Coincé, le colonel Gheziel me répond que la prière n'est pas un critère pour la nomination des cadres. Il a fallu l'intervention du Président Chadli lui-même pour obtenir la nomination de Kamel B.

Concernant H. Nasser, proposé au poste de sous-directeur chargé des questions financières, dont la procédure de nomination a été également bloquée, le colonel Gheziel (qui n'a même le baccalauréat) me répond qu'il n'est pas qualifié pour le poste pour lequel il est pressenti. Je lui rapelle que H. Nasser est titulaire d'un doctorat en économie financière de l'université de Louvain (Belgique), qu'il est très qualifié pour ce poste et que je suis professionnellement mieux placé que lui pour juger de sa compétence. Je n'ai jamais pu obtenir sa nomination par décret comme sous-directeur. Je l'ai maintenu quand même à son poste où il s'en est très bien tiré. Mais, quelques années plus tard, compte tenu de sa sensibilité politico-culturelle, il a été « récupéré » par la Présidence comme directeur en 1986 et en 1990 il fut nommé Gouverneur de la Banque Centrale.

c) La rumeur, outil de gestion politique

La politique des rumeurs et l'instrumentalisation de l'opinion par les services de sécurité à des fins politiciennes remonte aux années 1960, juste après l'indépendance.

Au sommet, compte tenu de la nature même du régime, les dirigeants ne se préoccupent que de leur maintien au pouvoir. Ils ne sont pas là pour régler les problèmes économiques, sociaux et culturels d'un peuple épris de liberté et de justice en s'inscrivant dans une perpective à moyen et long terme. Ils sont là pour défendre leurs privilèges et renforcer le contrôle du champ politique au nom de l'idéologie officielle. Ils sont coupés des réalités sociales.

La gestion des ressources humaines, matérielles et financières du pays s'opère dans des cercles fort restreints, dans le secret et dans l'opacité totale. Instrument du pouvoir, le secret est cultivé au plus haut niveau de l'Etat et s'impose dans tous les rouages. Un régime autoritaire et paternaliste exclut, par définition, de sa démarche toute tentative de transparence et de sanction des résultats dans la gestion des affaires publiques. C'est pourquoi, le secret, la rumeur, la manipulation des informations et la désinformation permettent au système d'opérer des montages destinés à éliminer des hommes politiques ou des cadres supérieurs jugés encombrants que l'on donne en pâture à l'opinion publique en fonction de la conjoncture. Tout cela est planifié et exécuté pour détourner l'opinion publique de ses préoccupations réelles et de ses aspirations profondes. Ces montages constituent donc des opérations de diversion qui visent en même temps à « crédibiliser » le régime en donnant l'impression que les actes du pouvoir sont réfléchis, appropriés et justes et répondent aux préoccupations des citoyens.

Les services de sécurité sont bien rompus à ce genre d'exercice qui constitue d'ailleurs leur domaine de prédilection. Ils disposent à cet effet de véritables appareils de propagande pour gérer la rumeur en vue de rendre crédibles des choses préfabriquées.

Cette technique a été utilisée notamment depuis les années 1970 pour occuper le champ politique et empêcher l'émergence de courant de pensée politique capable de devenir populaire et s'imposer pacifiquement comme alternative crédible.

Dans ce cadre, le pouvoir a joué sur deux claviers. D'une part, il oppose la gauche, notamment le PAGS (le parti d'avant-garde socialiste) au mouvement islamique. D'autre part, il dresse les francophones aux arabophones. Tous les courants de pensée sans exception sont infiltrés et manipulés par les services de sécurité. Tant et si bien que les services de sécurité ont réussi à gérer la rumeur soit par radio-trottoir, soit par le biais de tracts rédigés et distribués au nom de l'un ou l'autre courant politiquement interdit. Ils l'ont fait également pour dénoncer certains cadres ou certains faits liés à la corruption ou au comportement scandaleux de certains dirigeants afin de préparer l'opinion publique à leur élimination.

Le recours à cette technique a culminé au cours des années 1990 avec l'infiltration et la manipulation des GIA (groupes islamiques armés, appelés d'ailleurs par les connaisseurs de la situation en Algérie « les groupes islamiques de l'armée »). Des tracts diffusés au nom des extrémistes du GIA ont été inspirés et dictés par les services de sécurité. De même, de nombreux attentats attribués au GIA contre des civils innocents, algériens ou étrangers[92], contre des intellectuels et contre des journalistes ainsi que des massacres collectifs (comme ceux de Médéa en janvier 1997, ceux de Ben Talha, Rais et Beni Messous[93] dans la banlieue d'Alger en août 1997 et janvier 1998 ou ceux de Relizane en janvier 1998) auxquels n'échappent ni femmes, ni enfants, ni personnes âgées sont en fait inspirés, initiés et souvent exécutés par des services, par les « escadrons de la mort », (unités spéciales sous le commandement de l'armée) ou des milices créées par le gouvernement et équipées par l'armée depuis 1994. Ils le font notamment pour diaboliser l'Islam

[92] Une personnalité française m'a affirmé, en 1996, que le Président Chirac a fait parvenir un message au Président Zeroual, juste après les élections présidentielles algériennes de novembre 1995, par lequel il l'informe, entre autres, que la France n'acceptera plus jamais que les services de la Sécurité militaire algérienne organisent désormais des attentats en France comme ils l'ont fait dans le métro de Paris et ailleurs en 1995. Comme par hasard, depuis 1996, il n'y a eu aucun attentat soit disant islamiste en France.

[93] Tous les massacres collectifs, organisés dans la banlieue d'Alger, nortamment ceux de Beni Messous, ont eu lieu à proximité des casernes de l'ANP. Les tueurs, disent les sources officielles reproduites par la presse algérienne, sont venus et se sont retirés en camions. Les massacres, disent les mêmes sources, ont duré 4 ou 5 heures. Plus de 200 personnes ont été égorgés à une centaine de mètres de la caserne la plus proches, sans que l'armée n'intervienne malgré l'alerte donnée par des survivants. Comment peut-on expliquer cette passivité devant les massacres d'innocents, alors que pour réprimer les manifestations pacifiques d'octobre 1988 le général Nezzar fit venir des blidés de 300 km d'Alger pour tirer sur une foule désarmée ?

et discréditer les islamistes. Ils le font également pour se venger du FIS et terroriser[94] ses militants et ses sympathisants, puisque les victimes de ces massacres sont des gens pauvres dont le seul crime est d'avoir voté en faveur du FIS aux élections communales en juin 1990 et aux élections législatives en décembre 1991[95].

La politique machiavélique des rumeurs a atteint des dimensions odieuses au cours de la décennie 1990 qualifiée à juste titre de « décennie rouge ». Les autorités algériennes n'hésitent même plus à recourir ouvertement à certains services français et à certaines personnalités françaises, appelés à la rescousse, pour manipuler les faits et les événements et répandre une propagande belliqueuse contre leur peuple.

La politique de la rumeur a dépassé les limites de l'horreur. Tout est permis pour une poignée de généraux pour se maintenir au pouvoir par la force et la violence. Si Boumediène dont se réclament ces généraux était encore là, l'Algérie n'aurait jamais été embarquée dans une aventure aussi ignoble pour la simple raison qu'il ne leur aurait jamais confié en même temps les postes de ministre de la Défense qu'il a toujours gardé jusqu'à sa mort, de chef d'état-major de l'ANP (resté vacant depuis 1967 à la suite de la rébellion de son titulaire Tahar Zebiri), de secrétaire général du ministère de la Défense et de responsable de la Sécurité militaire.

[94] Redha Malek, alors Premier Ministre, a déclaré en 1994 qu'il est temps que « la peur change de camp », voulant dire qu'il faut transférer la terreur dans le camp des islamiste et a annoncé, juste après, la création des milices pour entreprendre cette sale besogne. En fait, Redha Malek n'a fait que paraphraser Charles Pasqua, ministre français de l'intérieur alors en fonction, qui a déclaré quelque temps avant lui qu'il « faut terroriser les terroristes » c'est à dire les islamistes.

[95] Dr Ahmed Djeddai, premier secrétaire du FFS, a déclaré devant le Congrès de son parti en mars 1998 que le penseur français Bernard-Henri Lévy et son collègue Herzog lui ont dit lors de leur récente visite en Algérie ceci : « les victimes des massacres organisés à Ben Talha, Rais et Beni Messous méritent la mort parce qu'ils ont voté pour le FIS en 1991 », signifiant par là que ces massacres ont été entrepris par le pouvoir. Mais, de retour en France, ces deux personnalités ainsi que d'autres comme André Gluckman et Jack Lang, se lamentent sur le sort des victimes de ces mêmes massacres collectifs, versant des larmes de crocodiles en soutenant publiquement que ce sont les islamistes qui ont sauvagement tué des innocents. Ces penseurs et politiciens français « civilisés » refusent en même temps l'établissement d'une commission internationale d'enqête demandée par de nombreux partis politiques algériens, y compris le FFS, et par de nombreuses personnalités algériennes.

Cependant, la consolidation des acquis de *hizb França* ne s'est pas limitée seulement à la conquête de l'armée et des services de sécurité, mais s'est également étendue à d'autres secteurs stratégiques où Boumediène a placé des fidèles depuis les années 1960, constituant le noyau dur du régime.

7. La consolidation de *hizb França* dans les rouages de l'administration et de l'économie

Après le coup d'Etat de juin 1965, Boumediène met en place deux institutions dont il est le président : le Conseil de la Révolution[96], nouveau dépositaire de la souveraineté nationale, et le gouvernement qui ne dispose que de pouvoirs délégués. Seuls les membres du groupe de Oudjda représenté par Abdelaziz Bouteflika, Ahmed Medeghri, Cherif Belkacem et Kaid Ahmed font partie de ces deux instances si l'on excepte Bachir Boumaza et Ali Mahsas qui ont quitté l'Algérie en 1966 pour entrer dans l'opposition.

Comme le nouveau régime ne prévoit aucune séparation des pouvoirs, les centres de décision se trouvent concentrés entre les mains du groupe de Oudjda qui constitue le noyau dur du régime.

En fait, pour mettre en œuvre ses projets, Boumediène dispose de quatre relais qui constituent le cercle restreint du pouvoir et sur lesquels il s'appuie pour consolider son régime. Ce sont les ministères des Affaires étrangères, de l'Intérieur, des Finances et de l'Industrie et de l'Energie.

Voyons maintenant, de manière sommaire, comment les trois derniers ministères ont contribué à la fois à renforcer le pouvoir de Boumediène et à consolider la technostructure de d'orientation française.

7.1. Ministère de l'Intérieur

Ahmed Medeghri, ministre de l'Intérieur pendant près de 12 ans[97], a incontestablement joué un rôle déterminant dans la consolidation

[96] Composé en 1965 de 26 membres, le Conseil de la Révolution comprend 24 militaires et deux civils (anciens ministres du gouvernement Ben Bella).

[97] Ahmed Medeghri est nommé ministre de l'intérieur dans le premier gouvernement de l'Algérie indépendante en septembre 1962. Il a été mis fin à ses fonctions par le Président

du régime et dans le renforcement de la bureaucratie en confortant le rôle de *hizb França* dans l'administration.

Admirateur de Napoléon, Medeghri considère l'administration française comme un modèle et se prononce avec d'autres pour le maintien des lois françaises « sauf dans leurs dispositions contraires à la souveraineté nationale », selon la formule consacrée. Il encourage également le maintien de la langue française dans l'administration. Pour assurer la pérennité de l'influence culturelle française, il crée dès les années 1960 l'Ecole Nationale d'Administrtion (ENA) chargée de former des fonctionnaires dans le moule français pour son département ministériel (au triple niveau central, régional et communal), ainsi que pour d'autres ministères, notamment celui des Affaires étrangères. Jusqu'à la mort de Medeghri, non seulement l'enseignement à l'ENA est dispensé en français, mais il est essentiellement assuré par des enseignants recrutés en France dans le cadre de la coopération technique et culturelle. Pendant longtemps, les enseignants algériens nationalistes et francophones (à l'exception d'une personnalité ou deux) sont considérés comme indésirables dans cet établissement.

Autoritaire, Medeghri met en place une administration fortement centralisée dont il confie la direction à des cadres d'orientation française, ses hommes de confiance. Le secrétariat général, les directions et sous-directions du ministère de l'Intérieur ainsi que les wilayate (départements ou gouvernorats) sont confiées à des hommes fidèles.

Boumediène doit beaucoup à Medeghri qui réussit à mobiliser l'administration avec détermination pour légitimer et renforcer le régime. Dans ce cadre, il joue le rôle moteur dans l'élaboration et la mise en œuvre de la réforme des instances locales avec la création des Assemblées Populaires Communales (APC) et les Assemblées Populaires de wilaya (APW) en 1969[98].

Ben Bella en 1964. Mais il retrouve aussitôt ce ministère après le coup d'État de juin 1965 qu'il garde jusqu'à son « suicide » en décembre 1974.

[98] Les candidats aux élections communales et de wilaya sont élus sur une liste unique du FLN établie avec le concours des services de sécurité.

Mais il renforce en même temps les attributions et l'autorité du wali au détriment des assemblées locales élues. Désormais, le wali n'est plus seulement le chef de l'administration locale, mais voit ses prérogatives largement étendues au domaine économique. Dans ce cadre, les investissements déconcentrés, la mise en œuvre des « programmes spéciaux » lancés à partir de 1966 ainsi que différentes actions à caractère économique et social dans une wilaya donnée constitue une manne pour le wali concerné.

Les « programmes spéciaux »[99] des wilayate décidés lors du déplacement du chef de l'Etat sont théoriquement destinés à corriger les déséquilibres régionaux. Les « programmes spéciaux » mis en œuvre entre 1966 et 1978 (juste avant la disparition de Boumediène) sont conçus et décidés à raison d'un « programme spécial » par an et par wilaya.

Mais, ces « programmes spéciaux » ne répondent pas à une approche globale destinée réellement à réduire les disparités régionales, ni à assurer la cohérence globale des actions ainsi engagées. Il s'agit en fait d'un saupoudrage de crédits à travers le territoire à l'occasion des visites présidentielles. Ceci reflète bien la conception paternaliste du pouvoir.

Les « programmes spéciaux » ainsi que les autres dépenses d'équipement et les différents privilèges dont disposent les walis pour l'affectation des crédits, l'attribution des marchés, la distribution des logements et des terrains à bâtir etc., leur confère un pouvoir très étendu qui se traduit, entre autres, par le gaspillage des ressources, l'enrichissement sans cause et la corruption en raison de l'impunité et en l'absence de contre-pouvoirs locaux.

De telles pratiques ont contribué à dévier l'administration de sa véritable mission d'être au service du peuple et à développer le clientélisme et le clanisme. Le comportement de nombreux walis consacre ainsi la coupure entre des bureaucrates et la société algérienne et alimente une crise de confiance entre gouvernants et gouvernés qui se développe au fil des années.

[99] Un « programme spécial » est arrêté par le gouvernement qui siège dans la wilaya considérée pour la circonstance. Cela consiste en une série de projets octroyés par le gouvernement lors des visites du Président Boumediène à l'intérieur du pays. On distribue à cette occasion des projets chaque année à une wilaya préalablement choisie.

7.2. Ministère des Finances et du Plan

Le ministère des Finances et du Plan intéresse au plus haut point Boumediène dès le début pour contrôler la gestion des recettes et des dépenses publiques. C'est pourquoi, ce département ministériel a été successivement confié à Kaïd Ahmed (1965-1967) puis à Chérif Belkacem (1967-1971), alors très proches de Boumediène[100].

Dans ce ministère, ce qui intéresse en fait le pouvoir c'est moins l'administration du Plan que celle des Finances, administration chargée de contrôler le mouvement des capitaux internes et externes, de financer les projets de développement et de superviser l'ensemble des activités économiques du pays.

S'agissant de l'administration du Plan, elle faisait partie du ministère des Finances jusqu'à la création d'un secrétariat d'Etat au Plan. L'administration du Plan a été dirigée pendant 13 ans (jusqu'à mars 1979) par un groupe de 4 cadres dirigés par Abdallah-Khodja et composé de Mahmoud Ourabah[101], Ghazi Hidouci et Brachemi[102] qui ont tous conservé des attaches avec la France, qui considèrent le système civilisationnel et culturel français comme un modèle de référence et qui ont des contacts permanents avec des appareils et des structures officiels français durant l'exercice de leurs fonctions.

Les premiers travaux de planification ont été entrepris en 1966 lors de l'élaboration des perspectives décennales 1967 - 1973 qui se situent dans le prolongement du « plan de Constantine » lancé par De Gaulle en 1959. Ces perspectives décennales ont servi de cadre pour la préparation du plan triennal 1967-69. Il y a eu ensuite le plan quadriennal 1970 - 1973 qui a été soumis au gouvernement et

[100] Auparavant, Chérif Belkacem avait été chargé du secrétariat du FLN qu'il a réduit à un appareil administratif et transformé en simple appendice du pouvoir (1965 - 1967) avant de permuter avec Kaid Ahmed en 1967.

[101] Mahmoud Ourabah, fils de caid et dont la famille compte de nombreux harkis, occupait les fonctions de secrétaire général au secrétariat d'Etat au Plan entre 1971 et 1979 sans avoir été nommé par decret. En effet, le Président Boumediène a toujours refusé de signer son decret de nomination.

[102] Brachemi, appartenant à une famille naturalisée française est connu pour sa fidélité exemplaire au modèle français..

adopté par ordonnance. Par contre, le second plan quadriennal 1974 - 1977 examiné par une réunion conjointe du conseil de la Révolution et du gouvernement n'a pas été adopté par ordonnance. Ceci consacre le peu de considération que le régime a à l'égard de l'administration du Plan, confiné dans un rôle secondaire. Son rôle est considéré comme purement administratif.

En effet, depuis la création du secrétariat au Plan, la planification des investissements s'accompagne de la centralisation de la décision d'investir. Cette décision d'investir, matérialisée par un acte administratif appelé décision d'individualisation, permet au secrétariat au Plan de vérifier la conformité d'un projet d'investissement déterminé avec le plan national de développement. Mais cette décision d'individualisation censée permettre le contrôle des coûts, de localisation etc., est vite devenue une simple autorisation administrative de routine. De telles pratiques ont transformé le secrétariat d'Etat au Plan, déjà diminué par son statut au sein du gouvernement, en simple chambre d'enregistrement des projets présentés par les différents secteurs qui ont contribué à affaiblir le système de planification par l'absence de discipline et l'insuffisance de précisions technico-économiques liées à un projet déterminé.

Une fois que la décision d'individualisation est accordée, le secteur financier intervient pour examiner et arrêter le plan de financement du projet concerné. L'expérience montre que souvent le plan de financement est inadapté et constitue une des causes de réévaluations des projets d'investissement. Le décalage dans le temps entre la décision d'individualisation arrêtée par l'administration du Plan et la décision de financement prise par le ministère des Finances illustre l'absence de maîtrise du processus de planification, tant au niveau des entreprises (évaluation insuffisante des projets et manque de précisions sur les différents paramètres des projets) qu'au niveau des ministères concernés (pratiques bureaucratiques et lenteurs administratives).

D'autre part, la planification a été battue en brèche par l'ampleur des programmes d'investissements industriels et par le recours excessif aux entreprises étrangères et à l'assistance technique étrangère massive (notamment d'origine française comme nous démontrerons cela plus loin) pour la réalisation de tels investissements et pour le fonctionnement des unités industrielles achevées,

en particulier à partir de 1973, avec l'augmentation des prix de pétrole. Le lancement d'investissements industriels massifs a créé des tensions dans l'utilisation des rares ressources humaines, matérielles (insuffisance des moyens de réalisation, faiblesse du réseau de télécommunication, insuffisance de l'infrastructure portuaire etc.) et financières (aggravation de la dette extérieure due au recours excessif au marché financier international souvent à des conditions désavantageuses entre 1974 et 1978).

Foyer de *hizb França*, le ministère des Finances a toujours abrité, à quelques exceptions près, des responsables et des technocrates de la mouvance française. On note que la législation et la réglementation françaises datant de la période coloniale sont utilisées comme support pour le fonctionnement des institutions financières pendant une trentaine d'années dans un archaïsme anachronique. Certes, de temps à autre, l'on introduit dans la loi des finances quelques amendements relatifs aux impôts, aux douanes, au trésor, etc. Mais, globalement, le dispositif réglementaire qui régit l'Algérie dans ce cadre reste inadapté aux nécessités du développement économique, de l'efficacité économique et de la transparence dans la gestion des affaires publiques.

Prenons trois exemples : la politique de crédit, le système fiscal et l'administration des douanes.

Concernant la politique de crédit : elle est inadaptée depuis les années 1960. Les problèmes de la collecte de l'épargne et d'intermédiation financière sont complètement négligés par le système bancaire, compte tenu du caractère dirigiste et rigide de la direction de l'économie et de l'affectation des ressources au niveau central. En fait, les banques sont réduites au rôle de caissier et de contrôleur financier des entreprises économiques publiques. Dans ce cadre, les banques n'interviennent pas dans les tâches de conception, d'analyse et d'évaluation des projets, tâches qui relèvent normalement de leur mission.

Si les banques interviennent très peu dans le financement à long terme des investissements, elles interviennent par contre massivement dans le financement à court terme de l'exploitation des sociétés d'Etat notamment par l'octroi de crédits, sous forme de découverts, pour financer leur fonds de roulement compte tenu de l'am-

pleur des déficits permanents de ces sociétés d'état. L'accroissement des découverts bancaires des entreprises publiques a contribué à accroître le pouvoir des banques à leur égard. Cette situation a amené les banques à bloquer les comptes des sociétés d'Etat chaque fois que le niveau de leur découvert atteint ou dépasse un certain seuil. Ainsi, les banques, au lieu de conseiller et aider les entreprises clientes, leur font obstacle en les gênant dans leur fonctionnement. Le blocage des comptes des entreprises publiques se traduit ainsi par l'arrêt des chantiers, par des retards dans la réalisation des projets, par des surcoûts et par l'augmentation des coûts des projets et des charges des entreprises en question. Les banques qui appartiennent pourtant à l'Etat ne se soucient guère de l'intérêt général ou des performances économiques du système bancaire et économique, mais se préoccupent essentiellement de l'accroissement de leur rôle vis-à-vis des autres opérateurs économiques publics en les rendant plus vulnérables.

Concernant le système fiscal du pays : il est touffu, dense, confus, compliqué et inadapté. Le système fiscal appliqué, désuet et lourd, ne répond nullement aux exigences de modernisation de l'économie et devient au contraire un frein à l'effort de développement entrepris. Le secteur privé ainsi que les particuliers souffrent beaucoup de ce système inadéquat et confus qui ouvre la voie aux dépassements, à la corruption et à toutes sortes d'injustices.

Concernant les douanes : les formalités douanières caractérisées par leur complexité et leur lourdeur constituent une contrainte supplémentaire pour l'économie nationale et entraînent souvent l'immobilisation au port de biens d'équipement et de produits industriels pendant des années[103] et de denrées périssables importées dont certaines finissent par être jetées et brûlées, causant des dommages importants à l'économie nationale.

Les droits de douane appliqués aux biens d'équipement, aux demi-produits et aux matières premières importés destinés à la fa-

[103] Il m'a été donné de constater personnellement, entre 1979 et 1987, en tant que ministre de la planification ou en tant que Premier Ministre, que des biens d'équipement et des biens industriels importés restent immobilisés au port d'Alger pendant 4 ans sans être dédouanés. Ni le ministre des finances, ni le directeur général des douanes, ni le responsale des douanes au port n'ont été en mesure de fournir des explications et des justifications sensées. On s'abrite derrière des textes réglementaires confus pour justifier l'injustifiable. Personne n'est responsable. C'est l'anonymat total.

brication de produits algériens sont plus élevés que ceux appliqués aux produits finis similaires et concurrentiels importés.

La complexité de la réglementation, la bureaucratie, l'anonymat et l'impunité encouragent le développement de la corruption au détriment de l'intérêt national.

Il ressort de ces exemples relatifs à la politique de crédit, des impôts et des douanes, cités à titre d'illustration que l'administration des finances, gérée archaïquement par un personnel et une législation hérités de la période coloniale, constitue un frein à la mise en œuvre des projets de développement et de modernisation de l'économie et entraîne un gaspillage important des ressources financières et matérielles du pays. A qui profite une telle politique ? Est-ce que cette situation est due à l'incompétence du personnel de cette administration ou à une volonté délibérée de freinage ou aux deux ?

Au ministère des Finances et du Plan, à l'instar d'autres ministères, il existe deux niveaux de décision. Au niveau supérieur, les décisions financières à caractère politique relèvent du ministre, entouré de son cabinet qui regroupe des hommes de confiance. La compétence technique n'est pas une exigence dans ce cercle restreint. Le second niveau concerne les directions centrales et les sous-directions du ministère. C'est là où sont élaborées et arrêtées les décisions relatives au budget, au trésor, à la fiscalité, aux douanes et au domaine, c'est à dire toutes les décisions qui se rapportent au fonctionnement du ministère. Le travail technique et administratif préparatoire s'effectue à ce niveau. Il est rare que le ministre rejette ou remet en cause les propositions et/ou les décisions prises par les directeurs et les sous-directeurs de son département ministériel. En fait, le vrai pouvoir est détenu par des appareils. Les ministres passent mais les appareils restent.

Au total, qu'il s'agisse du ministère des Finances ou de l'administration du Plan, les formes centralisées de conception, d'orientation et de gestion administrative de l'économie ont beaucoup nui à l'esprit d'initiative, à la motivation des cadres honnêtes et patriotes, à la responsabilisation et à l'efficacité des actions et des travaux entrepris au détriment de l'intérêt général.

Le décalage entre la technostructure léguée par le pouvoir colonial, intellectuellement et mentalement colonisée et enfermée dans une tour d'ivoire (dont les intérêts sont distincts de l'intérêt général), et la société algérienne n'a pas épargné le secteur industriel, chargé de la gestion du domaine stratégique des hydrocarbures, de la rente pétrolière, de la modernisation et du décollage économique.

7.3. Ministère de l'Industrie et de l'Energie

Le ministère de l'Industrie ainsi que le secteur des hydrocarbures dont il faisait partie entre 1965 et 1977 sont considérés comme domaines privilégiés dans la stratégie de modernisation de Boumediène. Il confie ce département ministériel à Belaïd Abdeslam en juin 1965. Ce dernier est connu comme un personnage étrange qui se distingue par un mélange schizophrénique d'autoritarisme, de rigidité, de vanité, d'effronterie, de rancune, d'arrogance et de corruption[104].

[104] B. Abdeslam est connu comme corrupteur. Je citerai, à titre d'illustration, un guet-apens parmi tant d'autres qu'il m'a tendus pour me corrompre lorsque j'étais en poste au bureau de Sonatrach à Paris en 1974.

Un jour Salah Laouedj, directeur à Sonatrach à Paris, très proche de Abdeslam, me demande de rencontrer un Français, pour m'informer d'un gisement d'uranium tenu secret, situé dans le Nord de l'Algérie, et dont il a eu connaissance lors de la guerre d'Algérie où il était soldat. Tout le monde sait que l'Algérie dispose d'importants gisements d'uranium dans le Hoggar, au Sahara, mais pas au Nord. Je décline l'offre en disant que je n'étais pas compétent pour cela. Il insiste en affirmant que des ordres sont venus d'en haut pour que je reçoive ce Français. Comme, au même moment se tenait à Paris une conférence internationale sur l'énergie nucléaire à laquelle assistait une délégation algérienne dont je faisais partie, j'ai invité Abdelwahab Bennini, (alors directeur général de l'Institut d'études nucléaires à Alger et membre de la délégation qui se trouvait alors à Paris) de se joindre à moi pour assister à l'entretien avec le Français. Celui-ci nous propose de nous donner les coordonnées du gisement en question contre un montant de 1,5 million de FF cash. Nous lui proposons une autre démarche pour réduire les risques. On signerait un contrat d'études avec lui pour le montant qu'il réclame, mais payable par tranches comme suit : 15% payés lors de la signature du contrat, 20% lorsqu'il nous remettrait les coordonnées du site en question, 30% après des travaux de vérification de l'importance du gisement par des géologues (6 mois) et le solde lorsque serait achevée l'opération d'estimation du gisement. Il accepte notre proposition. Je pars à Alger et informe Abdeslam de l'entretien avec le mystérieux Français. Après mon exposé, Abdeslam sourit et me dit que notre proposition est trop compliquée. Il me propose de me remettre une valise contenant 2,5 millions de FF au lieu de 1,5 million de FF réclamés et me dit qu'il accepte de prendre le risque. Il suggère que je prenne 1 million de FF pour mon compte. Je rejette l'offre et quitte son bureau.

S'abritant derrière son discours socialiste, Abdeslam cache en fait son admiration pour les modèles américain et japonais sur le plan économique et son admiration pour le modèle fasciste de Salazar sur le plan politique (avant la révolution des œillets). Avec son style stalinien, il aime répéter autour de lui son vœu de faire de l'Algérie le Japon du Tiers Monde ou la Prusse du Maghreb et de l'Afrique.

Abdeslam partage avec Boumediène le goût de la politique de prestige et l'amour des grandeurs. Ils pensent tous deux que le pétrole et le gaz naturel leur fourniraient les ressources financières nécessaires pour réaliser leur projet grandiose d'industrialisation massive et rapide de l'Algérie. Nous verrons plus loin les dégâts et les conséquences fâcheuses de cette politique industrialiste sur l'économie nationale.

Handicapé par une formation économique superficielle[105], Abdeslam s'en remet pieds et poings liés à certains universitaires français et à des Bureaux d'études français qui lui fournissent, pourrait-on dire, clés en main les éléments de sa politique des « industries industrialisantes ».

Pour mettre en œuvre son projet industrialiste, Abdeslam s'entoure de cadres algériens, proches de lui et connus pour leur orientation française, qu'il affecte à de hautes fonctions au sein de son ministère et à la tête des sociétés d'Etat sous sa tutelle.

Il fait appel à un Français, nommé Castel, qu'il nomme secrétaire général du ministère de l'Industrie et de l'Energie. Castel tronque son prénom et sa nationalité contre ce poste hautement stratégique. Abdeslam s'appuie en outre sur des cadres français qu'il fait prendre en charge par les sociétés d'état. Il commande allègrement à des consultants français des études chèrement payées sur telle ou telle question économique dont la signification ou la portée lui échappent. Il utilise ensuite l'argumentation (jamais neutre d'ailleurs) qui lui est servie par ces Bureaux d'études dans ses activités ministérielles.

[105] Belaid Abdeslam a été étudiant en première année de licence en économie à Paris après l'indépendance, après avoir échoué dans ses études en médecine où il est resté 5 ans en première année dans les années 1950.

D'une manière générale, les Bureaux d'études français préparent pour Abdeslam les éléments techno-économiques destinés à justifier sa gestion étatique de l'économie et/ou à orienter les contrats vers tel ou tel fournisseur. En un mot, ce sont des Bureaux d'études étrangers, notamment français, qui élaborent en fait la politique industrielle de l'Algérie en orientant les importations algériennes de biens et de services dans le domaine industriel ainsi que les flux financiers qui s'y rapportent.

C'est dans ce contexte que l'industrialisation massive a été conçue et lancée en faisant croire à l'opinion publique algérienne qu'elle résulte d'un choix national autonome et procède d'une politique nationaliste et socialiste. Le discours nationaliste et industrialiste (soutenu par des bureaucrates, par des hommes d'affaires intéressés et par des représentants de firmes multinationales dont l'avidité est insatiable) consiste à affirmer que la multiplication des industries lourdes entraînera le développement des industries légères, de l'agriculture, des transports et assurera la diffusion du progrès technique dans l'économie nationale. Cela consiste également à présenter l'Algérie comme un pays dynamique, solvable et prometteur doté de ressources réelles et potentielles capables d'en faire une puissance économique régionale dans des délais rapides. Tous les arguments sont bons pour chatouiller l'amour-propre national. De même, tout est mis en œuvre pour occulter les déperditions immenses causées à l'Algérie par la gabegie, le gaspillage et la corruption générés par cette politique industrialiste.

Le discours socialiste, auquel d'ailleurs personne ne croit dans les hautes sphères du pouvoir, sert à justifier l'austérité prescrite au peuple algérien mais pas aux dirigeants qui ne manquent de rien, sous prétexte que les sacrifices ainsi que les restrictions de toutes sortes imposées à la génération actuelle garantiront la prospérité pour les générations futures[106].

Cette politique industrialiste révèle en fait la volonté farouche de Abdeslam et de son équipe de s'affirmer à n'importe quel prix

[106] A propos de cette politique de rigueur, il convient de rappeler cette fameuse phrase à l'adresse du peuple algérien mécontent des pénuries chroniques de produits agro-alimentaires et de biens de consommation essentielle lancée par Boumediène au cours d'un discours officiel, à Saida, en 1972 : « Que ceux qui se plaignent de la pénurie du beurre s'expatrient ».

comme la classe dirigeante disposant du pouvoir économique réel. La recherche de consolidation de son assise économique et politique pousse ce groupe à renforcer son contrôle sur la rente pétrolière.

Par ailleurs, sur le plan externe, Abdeslam reste pendant de longues années tourné vers la France. En effet, entre 1965 et 1970 Abdeslam a cru à la possibilité d'une coopération avec la France pour promouvoir l'industrialisation de l'Algérie comme en témoignent les accords algéro-français sur les hydrocarbures négociés et signés par lui-même en 1965 ainsi que de nombreux contrats passés entres les sociétés d'Etat placées sous sa tutelle et les firmes françaises au cours de cette période. Ni les déboires de cette coopération déséquilibrée nettement en faveur à la France, ni les conflits nés entre les intérêts algériens et les intérêts français, ni le caractère néocolonialiste très prononcé des partenaires français n'ont amené Abdeslam au cours de cette période à reconsidérer la coopération industrielle avec la France et à la rééquilibrer, malgré les nombreux dommages subis par l'Algérie comme nous allons le démontrer plus bas.

Il a fallu attendre le début des années 1970, lorsque les négociations algéro-françaises sur les hydrocarbures ont buté sur une impasse, suivie par la décision de nationalisation du pétrole et du gaz naturel annoncée par le Président Boumediène lui-même en février 1971, pour que Abdeslam change de cap et s'oriente résolument vers les Etats-Unis d'Amérique. C'est dans ce contexte que Sonatrach signe de gros contrats avec des firmes américaines pour la réalisation, à Arzew (près d'Oran), de l'usine de liquéfaction de gaz, appelée GNL1, et pour l'exportation du gaz naturel liquéfié vers les Etats Unis.

Devant cette nouvelle situation, le pouvoir hésite pendant un certain temps entre une politique favorable au maintien de la coopération économique avec la France, soutenue par le groupe de Oudjda, et une politique dynamique de renforcement de la coopération avec les Etats-Unis, préconisée par Abdeslam. Boumediène finit par trancher en faveur de son ministre de l'Industrie.

Cette décision répond peut-être à un réflexe nationaliste de Boumediène pour préserver l'autonomie de décision de l'Algérie en

diversifiant ses échanges extérieurs. Mais cette décision reflète en même temps la volonté de Boumediène de renforcer son pouvoir par l'accroissement des réalisations industrielles. En effet, Boumediène, compte tenu de sa formation, a toujours cru que le transfert de technologie peut s'acheter à coup de devises comme n'importe quel produit ou service importé. La rente pétrolière, pensait-il, peut garantir le progrès économique et technique de l'Algérie et assurer son décollage économique et sa modernisation.

Il a fallu attendre les années 1980 et 1990 pour que soit démystifiée une fois pour toutes cette politique industrialiste du pouvoir qui a coûté énormément cher à l'Algérie mais qui n'a profité qu'à un clan algérien et qui a rendu plus de services aux firmes étrangères qu'au peuple algérien[107].

A ce niveau de l'analyse, il convient de rappeler maintenant les conditions de consolidation du régime ainsi que les conséquences fâcheuses de sa politique étatiste et paternaliste pour montrer l'ampleur des dégâts et l'importance des préjudices causés à l'économie et au peuple algérien.

7.4. Conséquences fâcheuses de la consolidation de l'Etat autoritaire et de l'étatisation de l'économie

7.4.1. Le renforcement du pouvoir personnel de Boumediène

A la fin de chaque crise du régime (1962, juin 1965, décembre 1967), Boumediène renforce un peu plus sa position en éliminant des dirigeants jugés encombrants. De succès en succès, Boumediene consolide son pouvoir au fil des années. Mais, au début des années 1970, lorsqu'il a cherché à garder ses distances de certains de ses compagnons, considérés comme le noyau dur du régime, le groupe de Oudjda s'installe dans une longue crise qui ne prendra

[107] Rappelons que Ahmed Ghozali, ancien PDG de Sonatrach (1965 - 1977) et ancien ministre de l'énergie (1977 - 1978) et Belaid Abdeslam, ancien ministre de l'industrie et de l'énergie (1965 - 1977), puis ministre des industries légères (1977 - 1978), ont été sucessivement appelés par les généraux éradicateurs, anciens officiers de l'armée française, pour occuper le poste de Premier Ministre respectivement entre juin 1991 et juillet 1992 et entre juillet 1992 et juin 1993. Ils ont tous deux essayé, en tant que chefs de gouvernement, de revenir à leur politique industrialiste de la décennie 1970 avec des promesses inouies et des déclarations fracassantes. Les faits en ont montré les limites en dévoilant la fausseté de leur démarche et la vanité de leurs promesses développementistes.

fin qu'avec l'éloignement de Chérif Belkacem, l'exil puis la « mort » de Kaid Ahmed et le « suicide » de Ahmed Medeghri en 1974.

L'éclatement du groupe de Oudjda et le gel du Conseil de la Révolution ou de ce qui en reste (après l'élimination politique ou physique de beaucoup de ses membres) consacrent en 1975 la fin de toute forme de collégialité, principe pourtant utilisé par Boumediène lui-même, pour neutraliser le GPRA et pour renverser le Président Ben Bella.

La dérogation au principe de la collégialité, règle d'or de la Révolution, confirme le caractère personnel du pouvoir et officialise le culte de la personnalité.

L'adoption de la Charte nationale et de la Constitution par référendum ainsi que l'élection présidentielle organisée en 1976, suivies par les élections législatives de 1977, visent toutes à légitimer le pouvoir. Plébiscité, Boumediène, doté de la légitimité qui lui faisait défaut, règne désormais sans partage.

Cette nouvelle donne conforte le « parti français » dont les représentants sont alors très proches de Boumediène et occupent déjà des postes stratégiques à la Présidence de la République, au ministère de la Défense et un peu partout ailleurs comme nous l'avons examiné dans les chapitres précédents. Ils préfèrent, en effet, avoir affaire à un seul chef qu'ils ont réussi d'ailleurs à « encercler » qu'à une équipe ou une direction collégiale. Désormais assurés, il ne leur reste qu'à attendre le moment opportun pour prendre directement le pouvoir.

Mais la légitimation du pouvoir personnel et autoritaire de Boumediène cache mal le malaise politique et la crise qui couve depuis longtemps et qui se manifeste sous forme de critiques ouvertes exprimées par la base à l'encontre du régime. Le débat public engagé sur la Charte nationale en 1976 en constitue un exemple vivant. Ce débat a mis en évidence l'écart énorme entre un régime corrompu, incompétent et vivement contesté et les masses dont les préoccupations fondamentales ne sont pas prises en charge. Ce débat a permis en tout cas à de nombreux Algériens de dénoncer nommément les barons du régime dans les médias et d'exprimer leur espoir de changement d'hommes et de politique.

De telles dénonciations n'ont pas tellement déplu à Boumediène, non pas pour éliminer les dirigeants corrompus publiquement dénoncés, mais pour les affaiblir et pour mieux les dominer. Connu pour son mépris de la transparence et de la démocratie, Boumediène n'a pas profité du débat public pour tirer les enseignements d'une décennie de pouvoir avec toutes ses conséquences fâcheuses, tant sur le plan politique où il ne tolère aucune sorte de contre-pouvoir que sur le plan économique et social[108].

S'agissant de la stratégie de développement économique et sociale, Boumediène s'en remet à son ministre de l'Industrie et de l'Energie, convaincu du rôle moteur du secteur industriel dans la modernisation de l'économie.

7.4.2. L'adoption d'une stratégie de développement d'inspiration française

L'examen de la stratégie de développement adoptée pour l'Algérie en 1966 montre qu'elle a été incontestablement influencée par des principes théoriques exprimés par des économistes français, notamment l'école de François Perroux[109].

Rappelons que l'analyse faite par Perroux des conditions historiques de développement de l'Europe occidentale met en relief le rôle central joué par le secteur industriel au XIXème siècle[110], pour diffuser le progrès technique dans le tissu social, et « entraîner » les autres secteurs d'activités, en provoquant leur développement. Dans ce cadre, Perroux pense que l'industrialisation est un processus où les industries nouvelles suscitent des « effets de polarisation » qui agissent sur l'environnement passif, à travers des activités

[108] Le débat public à propos de la Charte nationale a offert l'occasion aux différents services de sécurité pour interpeler de nombreux Algériens qui ont osé critiquer le régime dans les différents médias, savamment censurés d'ailleurs.

[109] Pour plus de détails sur cette question cf. Abdelhamid Brahimi, *Stratégies de développement pour l'Algérie*, pp. 47-52 (Paris: Economica, 1991).

[110] Cf. F. Perroux, 'Note sur la notion de pôle de croissance', in *Economie Appliquée*, janvier-juin 1955 ; cf. aussi son livre *L'économie du XXème siècle* (Paris: PUF, 1964). A cet égard, il faut reconnaître, à la suite de B. Higgins, que le concept de pôle de croissance a été introduit par F. Perroux « moins comme concept opérationnel que comme explication d'un phénomène fondamental de l'histoire économique ». B. Higgins, « Pôles de croissance et pôles de développement comme cocepts opérationnels », in *Revue Européenne de Sciences Sociales,* No 24, 1971.

concentrées en « pôles de croissance », « pôles de développement » et « industries motrices », sous forme de séquences « d'effets d'entraînement » explicités par A. O. Hirschman[111]. Cet auteur recommande, quant à lui, que les investissements dans les pays sous-développés soient orientés vers les industries motrices afin de maximiser les effets d'induction. Il estime, en effet, que tout investissement exerce sur l'environnement économique deux effets : un effet en amont et un effet en aval. La combinaison des deux effets d'entraînement permet, grâce au tableau d'échanges interindustriels, de mesurer leur force et d'orienter en conséquence les investissements afin d'obtenir les « séquences d'expansion » les plus efficientes.

C'est sans doute Destanne de Bernis, disciple de Perroux, qui a exercé une influence sans appel sur Belaïd Abdeslam et sur son entourage en contribuant à la définition du « modèle algérien de développement », conçu à Grenoble, en France. Cette influence, opérée tant au niveau théorique que pratique, est renforcée par la connaissance des deux hommes en Tunisie, bien avant l'indépendance de l'Algérie.

Sur le plan théorique, les travaux de cet auteur publiés en 1963 sur le choix entre l'industrie lourde et l'industrie légère et en 1966 sur « les industries industrialisantes » et « l'intégration régionale » ont séduit les décideurs industrialistes algériens.

Sur le plan pratique, Destanne de Bernis a fourni au ministère de l'Industrie de volumineuses études au terme d'importants contrats. De manière sommaire, l'analyse de Destanne de Bernis suggère que l'accroissement des échanges entre les différentes branches industrielles de l'économie nationale en vue d'assurer la dynamique « industrialisante » s'opère grâce à l'utilisation interne de la production industrielle croissante dans le secteur industriel lui-même. C'est ainsi que sont considérées comme « industrialisantes » les industries sidérurgique, métallique, mécanique, pétrochimique, chimique et électronique. L'auteur tranche en faveur de l'industrie lourde qui, au prix de sacrifices immédiats, devrait entraîner l'éléva-

111 Cf. A. O. Hirschman, *Stratégies de développement économique* (Paris, Editions Ouvrières, 1964).

tion du taux de croissance du Produit National Brut (PNB) à terme.

Les complexes lourds devraient exercer de puissants « effets d'entraînement » non seulement dans le secteur industriel où l'output d'une branche est utilisé comme input d'une ou d'autres branches industrielles, mais également dans d'autres secteurs d'activités économiques comme l'agriculture et les transports.

Le schéma des « industries industrialisantes » ne peut être mené correctement que par l'Etat, selon l'auteur. Car pour rattraper les pays déjà industrialisés depuis plus d'un siècle, seule l'intervention des pouvoirs publics dans l'allocation des investissements permet d'orienter les capitaux vers les industries des biens d'équipement, dont la rentabilité n'est pas immédiate mais dont « les effets d'entraînement » sont très importants à long terme pour engager le pays dans un processus dynamique de développement autonome.

C'est selon cette approche que la priorité absolue a été accordée par le pouvoir au secteur industriel. Cette priorité repose sur la conception volontariste de rattraper le retard dans les meilleurs délais et de raccourcir le cycle de développement en appliquant au secteur public en Algérie à la fin du XXème siècle les mêmes priorités qu'a connues le capitalisme industriel au XIXème siècle en Europe et ailleurs.

La transposition du modèle industriel européen du XIXème siècle à l'Algérie contemporaine, et l'assimilation du capitalisme industriel en Europe au capitalisme d'Etat en Algérie, comportent des insuffisances tant au plan théorique que pratique. Notons que les différences structurelles et de contexte entre l'évolution historique du capitalisme industriel en Europe au cours du XIXème siècle et la situation économique de l'Algérie au cours des années 1960 sont nombreuses. Citons en trois exemples.

- L'accumulation productive en Europe a bénéficié d'un environnement international très favorable compte tenu du rôle moteur joué par les débouchés extérieurs dont notamment les colonies alors que l'Algérie évoluait au cours des années 1960 et 1970 dans un environnement international très hostile caractérisé par l'échange inégal, la détérioration des termes de l'échange des pays du Tiers Monde, la mondialisation de l'économie reposant sur la concentration de la richesse mondiale

entre les mains d'une minorité et sur l'internationalisation du financement, de la production et de la commercialisation, système injuste qui tend à appauvrir toujours davantage les pays les plus pauvres.

- L'existence d'un marché intérieur croissant résultant de l'augmentation de l'emploi pouvait provoquer en Europe au XIXème siècle la croissance des investissements dans l'industrie des biens d'équipement qui contribuait à son tour à l'augmentation de la « demande effective » et à la création d'opportunités nouvelles d'investissements industriels pour la production des biens industriels de consommation et ainsi de suite.

  En un mot, les effets multiplicatifs des investissements productifs étaient situés à l'intérieur même du pays ou du système. Ce qui est loin d'être le cas pour l'Algérie où les investissements dans l'industrie de base, hautement capitalistiques et créant relativement peu d'emplois d'ailleurs, localisaient les effets de multiplication plutôt à l'extérieur du pays.

- La différence des niveaux de développement entre le système capitaliste au XIXème siècle et une économie sous-développée, désarticulée et dominée à la fin du XXème siècle, n'est pas une différence de degré mais une différence de nature, de structures et de système.

L'application à l'Algérie d'une telle conception de développement met en relief l'approche erronée de Abdeslam et de son groupe d'industrialistes ainsi que celle de Boumediène qui leur a fait confiance. Parmi leurs erreurs fatales on peut noter :

- la mise en œuvre d'une politique d'industrialisation inadéquate, fondée sur le mimétisme occidental. Ce mimétisme induit par le manque de culture économique et sociologique se manifeste par l'emprunt de théories ou de doctrines inadaptées à la situation de l'Algérie et par le recours à des pratiques industrielles qui ne tiennent pas compte des conditions réelles du pays et qui ont négligé l'utilisation judicieuse des ressources humaines, matérielles et financières disponibles ;
- la négligence des formidables ressources humaines de l'Algérie. Bien plus, le mépris du facteur humain a contribué à inhi-

ber l'esprit d'initiative, d'invention, et de créativité et a conduit à déresponsabiliser et à marginaliser des cadres honnêtes et compétents ;

- la conviction que le transfert technologique et le progrès s'achètent ;
- l'appréciation très insuffisante du phénomène de la mondialisation de l'économie et de son impact sur les économies sous-développées.

Dans ce cadre, la fausse appréciation du phénomène de la globalisation[112] ainsi que la politique de prestige poursuivie de Boumediène et de Abdeslam et leur rêve de faire de l'Algérie une puissance régionale ont enfermé le pouvoir dans une vision aliénante qui n'a pas permis à l'Algérie de disposer d'une politique économique plus réaliste et plus saine, et l'a éloigné des impératifs de la construction du Maghreb et de l'intégration régionale. En effet, Boumediène et Abdeslam portent une lourde responsabilité devant l'Histoire pour avoir entravé le processus d'intégration économique du Maghreb[113].

[112] Contrairement à ce qui se dit ou s'écrit ici ou là, la globalisation ou la mondialisation de l'économie n'est pas un phénomène récent mais résulte plutôt d'un long processus d'intégration de l'espace international par les firmes géantes d'origine américaine, japonaise ou européenne dont les débuts remontent à la fin du XIXème siècle. L'observation des faits montre que les firmes transnationales contrôlent depuis plusieurs décennies une part essentielle de l'activité économique et de l'investissement mondiaux. Pour plus de détails cf. Abdelhamid Brahimi, « La croissance des firmes multinationales », étude réalisée pour la Commission Economique des Nations Unies pour l'Asie du Sud-Ouest, 1974. Il convient cependant de noter que ce phénomène de globalisation s'est accéléré au cours des décennies 1980 et 1990. Pour plus de précisions sur cette question cf. notre étude « La globalisation et le Monde Arabe » présentée au colloque international : « Les relations arabo-américaines et le défi de la globalisation », organisé par la Foundation on Democratization and Polical Change in the Middle East, (George Town University) et le Centre d'études de l'Orient contemporain (Université de la Sorbonne), tenu à Casablanca du 14 au 16 février 1997.

[113] Il convient de rappeler que Boumediène a non seulement refusé les projets d'union avec la Libye et avec la Mauritanie proposés par leurs dirigeants respectifs, mais a fait éclater l'union intervenue entre la Tunisie et la Libye en janvier 1974. Il s'est montré réticent à l'égard de l'intégration économique du Maghreb entre 1965 et 1975, date à laquelle ont été gelées les jeunes institutions maghrébines.

Le comportement de Abdeslam à l'égard du Maghreb est pire. Représentant de l'Algérie à la Conférence des ministres, l'autorité supérieure des institutions maghrébines, Abdeslam a joué un rôle de blocage de ces institutions avec dédain et arrogance. Plus curieusement encore, il considère les pays voisins frères comme une menace contre l'Algérie. Comme il l'a déclaré devant le comité central du FLN de décembre 1979 à propos de la nouvelle

Ce qui est grave dans cette affaire c'est que le régime algérien a non seulement tourné le dos à la construction du Maghreb entre 1965 et 1978, mais a marqué toute une génération dans ce sens et a laissé derrière lui des appareils hostiles à tout rapprochement entre les pays maghrébins.

Or, dans le contexte mondial contemporain, la construction du Maghreb et l'intégration économique arabe constituent objectivement la seule voie de salut pour l'Algérie et pour ses voisins grâce à l'établissement de liens irréversibles de complémentarité et d'interdépendance économiques et de solidarité régionale. D'ailleurs, le rejet de cette voie salutaire ainsi que le refus du régime de réorienter les échanges extérieurs, dans le cadre de la coopération Sud-Sud, en direction du monde arabe et des pays d'Asie ou d'Afrique à moindre coût, ont finalement conduit le pays à l'impasse et à l'aggravation de la dépendance extérieure, notamment vis-à-vis de la France.

L'expérience nous enseigne par ailleurs que seuls les pays dotés d'un espace économique important, tels que la Chine ou l'Inde (pour ne parler que des pays du Tiers Monde) et les regroupements régionaux importants sont en mesure de réunir les conditions de résistance aux retombées négatives de la globalisation et disposent d'atouts sérieux pour un développement autonome. De nos jours, le chauvinisme politique ou économique conduit à la dépendance et à la ruine.

Cette vision étriquée et cette approche bancale du régime boumedièniste fondées sur l'industrialisation massive, rapide et coûteuse ont contribué au contraire à aggraver la dépendance de l'Algérie au cours des années 1970.

---

politique gazière du gouvernement qu'il préfére la construction d'une autre usine de liquéfaction de gaz (dont le coût de réalisation était alors de 6 milliards de dollars) au gazoduc algéro-italien, d'ailleurs beaucoup moins cher, devant transiter par la Tunisie. Il justifie ce choix par la volonté d'indépendance à l'égard de la Tunisie et du Maroc (pour le gazoduc algéro-espagnol) dont il ne veut pas être tributaire pour le transit du gaz algérien.

Nous pensons quant à nous, que la politique vis-à-vis de nos frères et voisins gagnerait à être plus confiante et plus sereine et moins soupçonneuse dans l'intérêt de nos peuples et de la communauté de notre destin.

7.4.3. L'aggravation de la dépendance multiforme de l'Algérie

L'industrialisation accélérée à travers une politique d'investissements massifs très capitalistiques et très coûteux s'est traduite par le recours excessif à l'étranger d'une façon générale et à la France d'une manière particulière pour l'importation de technologies, la mobilisation d'emprunts extérieurs croissants destinés au financement des réalisations industrielles considérables, et l'utilisation abusive de l'assistance technique ainsi que l'importation croissante des biens et services de toutes sortes.

Cette politique d'industrialisation rapide s'est également traduite par des surcoûts, des gaspillages et de la corruption tant au niveau de l'investissement qu'au niveau du fonctionnement des unités industrielles. L'ensemble de ces facteurs a contribué à aggraver la dépendance de l'Algérie à l'égard de l'extérieur, notamment dans les domaines technologique, commercial, humain et financier.

7.4.3.1. La dépendance technologique

Il convient tout d'abord de rappeler que les techniques ne sont jamais neutres. Aussi, l'importation et l'utilisation par l'Algérie des techniques de pointe montrent l'intégration passive de l'industrie algérienne dans le marché mondial puisque l'on se contente d'importer des produits technologiques et de les consommer sans avoir encouragé et développé l'ingénierie nationale, ni établi les bases de conception, d'adaptation et de production de technologies appropriées.

On ne peut pas parler non plus de transfert de technologie puisque les combinaisons productives effectuées dans l'industrie algérienne ne reposent que sur l'importation pure et simple de produits technologiques[114]. Si l'on prend en considération uniquement les produits matériels, ils représentent à eux seuls 66% des

[114] « Par produits technologiques on entend essentiellement cinq éléments de matérialisation de la technologie : les produits matériels (machines, matières premières et produits semi-finis), la main d'oeuvre qualifiée, les procédés techniques, les formes d'organisation et de gestion et enfin l'engineering » F.Yachir, « Technique et technologie ».

importations totales de l'Algérie entre 1967 et 1979[115]. Les contrats « clés en main », « produits en main » ou les contrats ouverts en « *cost plus fees* » signés avec les firmes françaises, américaines, japonaises ou autres matérialisent cette forme de commerce et non de transfert de technologie.

L'incorporation des techniques avancées exige des dépenses très élevées en capital dans la phase des investissements et provoque, entre autres, des coûts de production excessivement élevés dans la phase de fonctionnement des unités industrielles mises en service (assistance technique, pièces détachées, entretien et maintenance des équipements, etc.).

En ce qui concerne l'investissement, les deux postes « engineering » et « équipement » représentent à eux seuls 59% des dépenses en devises de l'ensemble des dépenses en technologie.

En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement des unités industrielles installées (dont la partie devises se renouvelle tous les ans), les liens de dépendance sont plus durables, rendant l'industrie algérienne plus vulnérable.

Comme les dépenses colossales d'investissement et de fonctionnement du secteur industriel n'ont permis en aucun moment la création de conditions internes de production de capacités technologiques nationales, il en résulte une aggravation de la dépendance technologique de l'Algérie à l'égard de l'extérieur.

En ce qui concerne la dépendance vis-à-vis de la France dans le domaine industriel hors hydrocarbures, on note que 6 firmes françaises regroupent à elles seules 50% des contrats d'équipements industriels et 50% des équipements d'infrastructure : Creusot-Loire, Krebs, Technip, Berliet, CMIM, Chantiers de l'Atlantique. La sous-traitance joue un rôle important, puisque 22 autres sociétés françaises participent pour 33% des contrats d'équipement industriel et sous-traitent à leur tour avec d'autres entreprises françaises. Ceci signifie que les effets de multiplication et d'accélération

[115] Pour plus de détails sur la dépendance technologique, cf. A. Brahimi, *Stratégies de développement pour l'Algérie*, *op. cit.,* pp. 139-142.

des investissements réalisés en Algérie se produisent à l'extérieur, en France en particulier.

Dans le secteur des hydrocarbures, la France vient en tête avec 33% des contrats signés, suivie par les Etats-Unis et la Grande Bretagne. En ce qui concerne la transformation des hydrocarbures, la France se trouve la mieux placée pour les équipements de transport en mer. En matière de liquéfaction de gaz, la première place revient aux Etats-Unis suivis par la France. Dans le domaine des engrais et des matières plastiques, la première place revient encore à la France.

Ces quelques exemples sont rappelés juste pour illustrer que la dépendance technologique de l'Algérie à l'égard de la France en particulier est devenue un phénomène structurel.

Parmi les installations industrielles réalisées par les entreprises étrangères, les usines ou complexes industriels réalisés par les entreprises françaises ont connu des malfaçons et des problèmes techniques de toutes sortes, retardant énormément leur entrée en production et provoquant un manque à gagner considérable.

Les exemples sont nombreux. Mais, citons en trois seulement pour donner une idée de la dimension des préjudices causés à l'Algérie :

- Le complexe d'engrais azotés d'Arzew

La réalisation de ce complexe a été confiée par Belaïd Abdeslam à deux entreprises françaises Technip et Creusot-Loire « malgré les réserves des techniciens de la Sonatrach »[116]. A peine achevé en 1969, le complexe connut toutes sortes de problèmes d'ordre technique. Le choix de matériel était parfois inadéquat, certains équipements étaient sous-dimensionnés et le nombre des prototypes était élevé[117]. L'ensemble de ces éléments techniques a considérablement gêné le fonctionnement de ce complexe puisque le taux d'utilisation de sa capacité de production n'a pas dépassé 15%, avant d'être mis complètement à l'arrêt en 1976. L'unité d'ammo-

[116] Cf. Tayeb Hafsi, *Entreprise publique et politique industrielle*, p. 34.

[117] Pour plus de détails cf. A. Brahimi, *Stratégies de développement pour l'Algérie*, *op.cit.,* pp. 101-104.

niac de ce complexe est restée fermée malgré les différents avenants - fort coûteux d'ailleurs – portant «rénovation» de l'usine, mis au point successivement en 1977, 1978, 1984, et 1986. En fait, les vices de conception et les défauts de réalisation étaient si graves que l'on se pose la question du choix du constructeur qui n'était « ni expérimenté, ni qualifié » selon le témoignage des cadres de la Sonatrach. Si enfin l'usine d'ammoniac a pu démarrer en novembre 1989, soit 20 ans après sa réalisation, c'est grâce aux travaux entrepris par une entreprise yougoslave en 1987.

▪ Le complexe d'engrais phosphatés d'Annaba

C'est l'entreprise française Krebs qui a été chargée de l'engineering, de l'installation, du choix des équipements, de la supervision des travaux, du montage et de la mise en route des installations. Le contrat signé avec Krebs en 1975 prévoit l'achèvement des travaux en mars 1979. Mais, le complexe n'est entré en service qu'en 1987, soit avec un retard de sept années et demi.

▪ Le complexe GNL de Skikda

Le contrat de réalisation des trois premiers trains de ce complexe de liquéfaction de gaz naturel a été confié à l'entreprise française Technip en 1968 pour une capacité de production de 3,7 milliards de m^3/an. Si le premier train est entré en production en 1972 et le dernier en 1973, ce complexe a connu des problèmes techniques qui ont gêné sa pleine utilisation. En effet, la défaillance d'équipements vitaux, comme par exemple les compresseurs, ainsi que la présence de mercure dans les échangeurs cryogéniques n'ont pas permis le fonctionnement normal du complexe pendant plus d'une année.

Ces quelques exemples sont rappelés juste pour illustrer que la dépendance technologique de l'Algérie, à l'égard de la France en particulier, est devenue un phénomène structurel.

Cette dépendance technologique créée par l'utilisation massive des techniques avancées, hautement capitalistiques et souvent inexpérimentées (prototypes), a non seulement coûté très cher au pays, mais a également pénalisé la politique de l'emploi et favorisé «

l'importation de compétences » à travers les sociétés d'engineering et les Bureaux d'études tant pour la réalisation des investissements que pour l'exploitation des unités industrielles achevées.

7.4.3.2. L'assistance technique et la dépendance humaine

Le recours excessif à l'assistance technique étrangère a entraîné l'Algérie dans un processus cumulatif de dépendance. C'est l'introduction des Bureaux d'études et de sociétés d'engineering en Algérie qui a été à l'origine de ce processus, compte tenu des liens de tous ordres qu'ils ont avec les grosses firmes et les fabricants d'équipements dans leur pays d'origine.

Le fait de confier aux étrangers toutes les études dans toutes leurs phases de la conception et la définition de l'avant-projet jusqu'à la réalisation, revient à dire que le ministère de l'Industrie et de l'Energie et les sociétés d'Etat se remettent entièrement à eux, pieds et poings liés, et qu'il n'y a aucune autonomie de décision réelle si ce n'est en apparence.

Ce sont les études réalisées par les étrangers qui organisent et tissent les liens de dépendance dans le domaine technologique et commercial notamment. L'assistance technique étrangère rend ces liens de dépendance continus et durables. On se rend vite compte de l'importance de ce phénomène lorsque l'on analyse le coût et l'importance de l'assistance technique.

Une étude réalisée en 1979 fait apparaître qu'entre 1973 et 1978 (phase d'industrialisation massive) il a été signé 4912 contrats d'assistance technique pour un montant de 79,4 milliards de dinars soit 18 milliards de dollars[118].

L'assistance technique visée ici, concerne aussi bien les études et la supervision de la réalisation que la main d'œuvre étrangère utilisée pour l'exploitation des unités industrielles en service ou affectée à d'autres secteurs.

Le tableau ci-dessous nous donne le coût de cette assistance technique ainsi que sa répartition géographique.

118 Cf. A.Brahimi, *ibid.,* pp. 143-145.

Tableau 6. Coût et répartition géographique de l'assistance technique (1973 - 1978)

Pays	Contrats		Coût	
	Nombre	%	Milliards de dinars	%
CEE	3 645	74,20	46,316	58,33
dont :				
France	2 170	44,18	16,0	20,15
RFA	540	10,99	11,0	13,85
Italie	340	6,92	9,3	11,71
Belgique	284	5,78	3,7	4,66
Grande Bretagne	236	4,80	3,7	4,66
Autres pays CEE	75	1,53	2,616	3,30
Amérique	443	9,02	18,257	23,0
dont :				
USA	385	7,84	14,0	17,63
Canada	58	1,18	4,257	5,37
Japon	40	0,81	6,1	7,68
Reste du monde	784	15,97	8,727	10,99
Total général	4 912	100,00	79,4	100,00

Source : A. Brahimi, ibid., p. 144.

De ce tableau il ressort que :

▪ La France occupe la première place des partenaires de l'Algérie en matière d'assistance technique tant par le nombre des contrats soit 2170 sur un total de 4912 que par son coût estimé à 16 milliards de dinars, soit 4 milliards de dollars, représentant 20% du coût global de l'assistance technique.

En seconde position viennent les Etats-Unis d'Amérique qui bénéficient de moins de 18% de la valeur de l'ensemble des contrats.

▪ Si l'on analyse le cas des deux pays qui viennent en tête, la France domine très largement par le nombre des contrats signés soit 2170, représentant 44% de l'ensemble des contrats. Ceci signifie que l'on s'adresse à la France plus fréquemment, notamment pour les « petits » contrats. Ceci renseigne sur l'état d'esprit des décideurs et sur les liens étroits tissés par la bureaucratie algérienne avec les Bureaux d'études français.

A l'opposé, les Etats-Unis avec 385 contrats soit moins de 8% de l'ensemble des contrats récoltent 14 milliards de dinars soit près de 18% de la valeur globale. Le coût moyen du contrat d'assistance signés avec les firmes américaines est nettement plus élevé que celui qui lie les sociétés industrielles d'Etat aux firmes françaises. Autrement dit, le coût unitaire des contrats avec les Etats Unis est beaucoup plus élevé.

L'importance des contrats avec les compagnies américaines reflète en particulier le revirement du ministre de l'Industrie et de l'Energie de l'époque qui décide de se tourner franchement vers les Etats Unis dès le début des années 1970 comme cela a été indiqué plus haut.

Mais, ce qui aggrave par dessus tout la dépendance de l'Algérie dans ce domaine, c'est le renouvellement continu des contrats soit par tacite reconduction, soit par une série d'avenants successifs. Ceci montre le pouvoir de fait exercé par les bureaucrates dans les différents appareils.

7.4.3.3. La dépendance commerciale

La dépendance commerciale est une des conséquences directes de la dépendance technologique. En effet, la croissance de l'importation de la technologie entraîne automatiquement la croissance de l'importation des biens d'équipement, des produits semi-finis, voire des matières premières, et des services divers pour le fonctionnement des unités industrielles installées.

D'autre part, l'allongement devenu chronique des délais de réalisation des investissements industriels, ainsi que la sous-utilisation

(souvent importante) des capacités de production installées induite par la mauvaise conception des études techniques, se traduisent par l'augmentation des importations de biens industriels de consommation censés être produits sur place par les usines achevées.

Tableau 7. Evolution des importations industrielles
(En millions de dinars algériens)

	1967	1970	1973	1976	1978
Approvisionnement industriel	1 047	2 422	3 325	6 527	10 655
Machines et biens d'équipement	546	1 813	2 377	6 670	11 501
Sous-total	1 593	4 235	5 702	13 197	22 156
Autres importations	1 561	1 970	3 174	9 030	12 283
Total	3 154	6 205	8 876	22 227	34 439

Source : A.Brahimi, *ibid.*, p. 146.

Ainsi, la mise en œuvre de la politique d'industrialisation, notamment dans son volet technologique, ainsi que le choix des firmes étrangères et leur mode d'intervention, ont eu un impact direct sur la physionomie du commerce extérieur et sur l'orientation géographique des échanges.

En ce qui concerne l'évolution des importations liées à l'industrialisation, le tableau no 6 nous donne une idée sur son accroissement rapide entre 1967 et 1978. Ce tableau inspire trois remarques :

▪ Les importations des biens d'équipement ont commencé à augmenter de manière significative à partir de 1970. Mais leur croissance s'est accélérée depuis 1973. En effet, entre 1973 et 1978, le taux de croissance des importations de biens d'équipement a été de 64% en moyenne par an. Pour l'ensemble de la période 1967-1978 ces importations ont été multipliées par 21.

▪ Les importations des matières premières, des produits semi-finis ainsi que des biens nécessaires au fonctionnement des unités industrielles ont connu également une allure ascendante rapide. Ces importations ont plus que décuplé entre 1967 et 1978.

▪ La croissance rapide des importations des produits nécessaires au fonctionnement de l'appareil industriel installé montre que la politique d'industrialisation n'a pas cherché à améliorer l'intégration de l'économie nationale. Elle s'est au contraire traduite par l'intégration croissante du secteur industriel algérien au marché mondial tant et si bien que lorsque les revenus extérieurs de l'Algérie ont baissé à la suite de la chute brutale et durable des prix de pétrole depuis 1986, les usines de l'Etat ont pris un coup très dur puisque le taux moyen d'utilisation de leur capacité de production n'a pas dépassé 20% au cours de la décennie 1990.

D'une manière générale, l'accroissement plus rapide des importations par rapport aux exportations a rendu structurel le déficit de la balance commerciale au cours de la période considérée, comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 8. Evolution de la balance des biens et services (1967 - 1978) (En millions de dinars)

	1967	1978	Cumul 1967-1978
Importations CAF	3 122,4	31 968,1	161 753,4
Exportations FOB	3 657,3	25 163,6	142 243,3
Balance commerciale	534,9	- 6 804,5	- 19 450,1
Importations de services	-1 664,2	- 10 103,8	- 43 764,4
Exportations de services	431,8	1 412,0	9 981,1
Balance des services	-1 232,4	- 8 691,8	- 33 783,3
Balance des biens et services	- 697,5	- 15 496,3	- 53 243,4
Importations/PIB (en %)	- 24,8	48,4	42,5

Source : A. Brahimi, *ibid.*, p. 148.

Ce tableau suggère les observations suivantes :

▪ Le recours excessif à l'extérieur a aggravé le déficit de la balance des biens et services en passant de 697,5 millions de dinars en 1967 à 15 496,3 millions de dinars en 1978. Le déficit cumulé de cette balance a dépassé 53 milliards de dinars soit plus de 13 milliards de dollars au cours de la période.

▪ La balance des services a enregistré un déficit chronique plus important que celui de la balance commerciale. En effet, le déficit de la balance des services est passé de 1 232,4 millions de dinars en 1967 à 8 691,8 millions de dinars en 1978, soit une multiplication par 7 fois en 12 ans. D'ailleurs, le déficit cumulé de la balance des services avec 33 783,3 millions de dinars soit près de 8,5 milliards de dollars entre 1967 et 1978 représente presque le double du déficit commercial cumulé.

▪ La part des importations a atteint 48,4% de la production intérieure brute (PIB) en 1978. Ceci signifie que pour 100 dollars investis dans le secteur industriel 48,4 dollars sont consacrés aux importations. Ceci illustre l'importance de la fuite vers l'étranger des effets de multiplication et d'accélération des investissements industriels.

L'accroissement du déficit de la balance des biens et services induit par la croissance rapide des importations des biens d'équipement, des produits semi-finis et des matières premières, a entraîné la mobilisation croissante des crédits extérieurs au fil des années. Ainsi, la politique d'industrialisation massive s'est traduite par l'aggravation de la dette extérieure de l'Algérie au cours de cette période.

Autrement dit, la dépendance technologique induite par des investissements industriels massifs et la dépendance commerciale provoquée par une croissance extrêmement élevée des importations ont entraîné la dépendance financière.

7.4.3.4. La dépendance financière

Initialement, la stratégie de développement arrêtée en1966 prévoit que ce sont les recettes d'exportation des hydrocarbures qui devraient servir au financement du développement. Mais au cours de la période 1967-1978, les besoins croissants d'importation dus aux

impératifs d'industrialisation et à la demande résultant de l'augmentation de la population et des revenus ont conduit le pouvoir à recourir aux crédits extérieurs pour faire face aux dépenses induites par le modèle de développement choisi et inspiré par des coopérants français.

L'encours de la dette extérieure totale (dette contractée mais non entièrement utilisée) est passé de 6 milliards de dollars en 1974 à plus de 11 milliards en 1976, puis à 20 milliards en 1978 pour dépasser 26 milliards de dollars en 1979. Cependant, l'encours de la dette réellement mobilisé, bien qu'inférieur aux montants précédemment cités, reste assez élevé. En effet, la dette mobilisée a atteint 3,3 milliards de dollars en 1974, soit 29% de la production intérieure brute (PIB), 5,8 milliards en 1976 soit 37% de la PIB et 16,1 milliards de dollars en 1979 soit 56% de la PIB avec un service de la dette de 36% des recettes d'exportation.

Le service de la dette (remboursement du principal et des intérêts) est passé de 607 millions de dollars en 1975 à 3,5 milliards de dollars en 1979. La dette mobilisée a été multipliée par 5 fois entre 1974 et 1979 tandis que le service de la dette a été multiplié par près de 7 fois au cours de la même période. L'endettement extérieur de l'Algérie a été aggravé par le recours excessif à l'extérieur résultant de la politique d'industrialisation. Cet endettement a entraîné le pays dans un processus cumulatif dont l'impact va peser lourd, de tout son poids, sur l'avenir du pays comme nous le verrons plus loin.

L'examen rapide de la dépendance multiforme montre les limites du modèle de développement suivi, caractérisé par ailleurs par la crise de la gestion étatique de l'économie.

7.4.4. Crise de la gestion étatique de l'économie : illustration avec la gestion des entreprises publiques

La crise de la gestion étatique de l'économie peut être appréhendée dans l'ensemble des secteurs d'activités. L'examen d'une question aussi large risque d'être long et fastidieux. Par contre, le rappel des faits saillants de la crise de gestion étatique des entreprises industrielles, qui ont mobilisé au cours de la décennie 1970 près des deux tiers de l'ensemble des investissements du pays, permettra de cerner l'ampleur des déboires et des dégâts causés à l'économie al-

gérienne et de tirer des conclusions valables pour tous les secteurs d'activités.

La gestion des entreprises publiques peut être analysée à quatre niveaux :

- la conduite des investissements ;
- le système de financement ;
- les principales caractéristiques de la mauvaise gestion ;
- les résultats.

7.4.4.1. La conduite des investissements

La préoccupation fondamentale du ministère de l'Industrie et de l'Energie et des sociétés industrielles d'Etat était, au cours de la décennie 1970, d'investir, d'investir encore, de toujours investir sans se soucier des aspects essentiels d'organisation scientifique du travail et de gestion rationnelle et efficiente des ressources humaines, financières et matérielles nationales en vue d'améliorer les performances de l'économie, de dégager des résultats financiers positifs et de réunir les meilleures conditions objectives d'un développement autocentré échappant à la dépendance et à la domination extérieure.

Les autorités algériennes ont l'habitude d'avancer avec fierté, au cours de cette période, que les investissements représentent 40% à 50% de la PIB, un des taux les plus élevés dans le monde, et que les investissements consacrés au secteur industriel varient entre 53 et 60% de l'ensemble des investissements.

Mais, ce que l'on ne dit pas, c'est que la gestion bureaucratique des projets, le manque de maîtrise dans la conduite des investissements ainsi que l'insuffisance de la coordination et de la programmation ont entraîné des retards considérables dans la réalisation des projets industriels, des réévaluations permanentes[119], des surcoûts et des déperditions financières substantielles.

[119] L'organe central de planification procède à la demande des entreprises publiques et des ministères de tutelle à 150 réévaluations en moyenne par an.

De plus, le recours systématique aux firmes étrangères et aux formules contractuelles telles que le « clé en main », le « produit en main » et le « *cost plus fees* » pénalise l'économie algérienne et déresponsabilise les cadres des entreprises industrielles publiques.

7.4.4.2. Le système de financement

Considérons le système de financement des sociétés d'Etat qui concerne aussi bien les investissements que l'exploitation.

- Les entreprises publiques finançaient leurs investissements sous forme de crédits effectués par la Banque Algérienne de Développement (BAD) depuis le premier plan quadriennal 1970 - 1973. Cela signifie que toutes les valeurs immobilisées des entreprises industrielles publiques sont financées exclusivement par voie d'emprunt et que l'entreprise devait fonctionner dans un état d'endettement total et permanent. A cette difficulté majeure s'ajoutent la lenteur bureaucratique dans la mise en place des crédits et l'inadéquation du financement aux besoins de l'entreprise. Il arrive ainsi que l'entreprise doit commencer à rembourser les premières échéances de ses dettes avant l'achèvement du projet et l'entrée en production de l'unité concernée. Ce qui oblige l'entreprise à recourir aux découverts bancaires pénalisants qui accentuent le déséquilibre de sa structure financière.
- L'absence de fonds propres, le recours au crédit pour le financement des immobilisations et l'insuffisance de fonds de roulement aggravent les besoins de trésorerie des sociétés d'Etat. A partir d'un certain seuil, la banque primaire bloque leur compte sauf pour le paiement des salaires et des engagements extérieurs.

Le blocage des transactions est aberrant, car non seulement il ne règle aucun problème, mais en crée d'autres qui perturbent davantage le fonctionnement des sociétés d'Etat et aggravent par-là même leur déséquilibre financier.

7.4.4.3. Les principales caractéristiques de la mauvaise gestion

La question de la mauvaise gestion des entreprises industrielles publiques est un phénomène très complexe que l'on peut ramener pour des raisons de commodité à deux séries de facteurs :

- la mauvaise organisation ;
- les surcoûts de l'industrialisation, le gaspillage et la corruption.

a) La mauvaise organisation

Le groupe des industrialistes se soucie peu des performances et de l'efficience des sociétés d'Etat et de leur nécessaire et souhaitable contribution au développement économique du pays, mais cherche par contre à faire du secteur industriel un levier économique important pour peser sur l'échiquier politique à travers des investissements tous azimuts et des importations massives de biens et services.

Les entreprises publiques ne sont pas autonomes. Elles sont plutôt écrasées par toutes sortes de contrôles administratifs du ministère des Finances et du Plan, des banques et en particulier du ministère de l'Industrie et de l'Energie.

Le contrôle des entreprises publiques exercé par le ministère de l'Industrie et de l'Energie est multiforme. Il concerne, pour l'essentiel, la nomination des directeurs généraux, des présidents de conseil d'orientation des sociétés nationales et des cadres employés à des postes sensibles (tels que le directeur financier, le directeur commercial, le directeur du personnel) ainsi que leur mise en fin de fonction. Cela concerne aussi les organigrammes, tout programme d'investissement, tout projet, la localisation des usines, les formes contractuelles de réalisation des projets, le choix des fournisseurs, l'examen des rapports d'activité, des bilans, ainsi que des comptes d'exploitation des sociétés d'Etat, etc.

C'est au début des années 1970 que les sociétés d'Etat ont été réorganisées par branche d'activité industrielle. Cependant, le mode d'organisation choisi par le ministère, accompagné d'une grande

concentration des structures, s'est traduit par des lourdeurs dans le fonctionnement des entreprises, ce qui a contribué à réduire leur efficience, si efficience il y avait.

Les sociétés d'Etat ont eu dès le départ une position de monopole sur le marché intérieur. Elles travaillent dans des conditions de non concurrence et de non transparence et disposent également du monopole en matière de commerce extérieur.

Les directions générales des sociétés d'Etat ainsi que leur siège sont excessivement gonflés du fait de la concentration de cadres et de personnels qualifiés confinés dans des tâches administratives au détriment des unités de production qui en ont grand besoin.

Les pratiques de ces sociétés d'Etat en matière d'emploi et de salaires ne répondent à aucun impératif économique. En effet, l'utilisation de personnel pléthorique est une pratique courante à tel point que le personnel non productif représente dans une société d'Etat 52% de l'effectif total, au cours de la décennie 1970 et au début des années 1980. Les modes « élitistes » de gestion (loin des règles universellement admises de gestion), la logique de la grande entreprise et des grands complexes[120], l'utilisation abusive des technologies sophistiquées (voire de prototypes dans certains cas), le recours excessif aux firmes étrangères (contrats clés en main, produits en main, contrats ouverts *cost plus fees*) et la concentration du pouvoir de décision dans des cercles fort restreints contribuent à consolider des privilèges souvent illicites au profit du clan des industrialistes.

b) Les surcoûts et le gaspillage

Les surcoûts de l'industrialisation sont d'ordre interne et d'ordre externe[121]. Nous n'aborderons pas ici les facteurs externes de surcoûts, parce qu'ils relèvent de l'environnement international et de l'intervention des firmes étrangères. Ils ne sont pas spécifiques à

[120] Au cours de la décennie 1970, toutes les occasions sont bonnes pour la presse algérienne, alimentée par le ministère de l'industrie et de l'énergie, pour rabâcher que l'Algérie dispose du plus grand complexe d'Afrique dans tel domaine, ou du plus grand complexe dans le monde arabe dans tel autre domaine etc., au gré des circonstances.

[121] La question des surcoûts de l'industrialisation est développée dans notre ouvrage *Stratégies de développement pour l'Algérie*, *op. cit.,* pp. 152-157.

l'Algérie et peuvent être repérés dans les pays du Tiers Monde où interviennent les firmes transnationales.

Par contre, les facteurs internes de surcoûts résultent du mode et du rythme d'industrialisation choisis par le pouvoir ainsi que des agissements des bureaucrates « industrialistes ». L'estimation des surcoûts est calculée sur la base de la comparaison des prix des différentes rubriques pratiquées dans des activités industrielles similaires en Algérie et en Europe d'où les équipements et les produits intermédiaires sont importés.

Parmi les surcoûts de l'industrie, on peut notamment citer :

- le surcoût du bâtiment et du génie civil est estimé à 20% de l'investissement global d'un projet déterminé ;
- la surfacturation des équipements qui atteint jusqu'à 40% (cas du complexe moteurs-tracteurs de Constantine) ;
- le surcoût induit par le taux élevé de l'intégration interne des installations industrielles. En effet, la création de certaines activités de sous-traitance à l'intérieur même des complexes industriels se traduit par la sous-utilisation d'un certain nombre d'ateliers induit par le suréquipement. Ce surcoût est estimé à 15% de l'investissement total (cas des industries mécaniques) ;
- les surcoûts dus aux retards de réalisation des investissements industriels sont de deux ordres. D'une part, les retards de réalisation des projets industriels se traduisent par des réévaluations du coût initial prévu contractuellement. Les rallonges ainsi payées varient d'un projet à un autre. Ce genre de surcoût peut atteindre 100% du coût initialement prévu comme cela a été le cas du complexe de matières plastiques de Skikda.

  D'autre part, les surcoûts dus aux retards dans la mise en service des unités industrielles, qu'ils soient dus à l'allongement des délais de réalisation ou aux erreurs de conception du projet, ou encore à la non synchronisation des différentes parties du complexe considéré, entraînent des pertes et des manques à gagner qui sont estimés à 30% de l'investissement pour un retard d'un an de mise en service. Comme les retards dans la réalisation des projets industriels varient entre 3 et 7 ans

(voire 20 ans comme cela a été le cas pour le complexe d'engrais azotés d'Arzew réalisé par les deux entreprises françaises Technip et Creusot-Loire), les surcoûts et les pertes dus à ces retards sont considérables ;

- les surcoûts d'approvisionnement des unités industrielles varient en fonction du poids relatif de leurs importations. Les importations des produits intermédiaires effectuées par les sociétés d'Etat dans le secteur des industries mécaniques, métalliques et électriques auprès du fournisseur de licence variaient entre 44% et 73,5% de leurs achats et représentaient un surcoût de 53%. Autrement dit, on se trouve en présence de surfacturations renouvelables où l'Algérie payait des prix 53% plus chers que ceux pratiqués sur le marché européen chaque fois que ces produits intermédiaires nécessaires au fonctionnement des installations industrielles étaient importés.

Tous ces éléments de surcoût, qui représentent une perte sèche pour l'économie nationale et pèsent sur le prix de revient des produits industriels algériens. Ils constituent un handicap sérieux pour la compétitivité de l'entreprise publique ainsi que pour la santé économique et financière de l'Algérie.

Ces surcoûts couvrent la corruption et certaines formes de gaspillage. Les surcoûts générés par les dépenses d'investissement industriel ont été estimés par nos soins à 18 milliards de dollars[122] et les surcoûts liés à l'approvisionnement de l'appareil de production industriel à 1,5 milliard de dollars pour la période 1967-1978. Ces 19,5 milliards de dollars de surcoût de l'industrialisation, soit à raison de 1,65 milliard de dollars en moyenne par an, constituent la richesse transférée aux firmes étrangères sans contre partie réelle. Il est difficile de désagréger la corruption des surcoûts tellement ils sont imbriqués l'un dans l'autre.

Les surcoûts décrits plus haut constituent des dépenses indues qui permettent aux firmes étrangères de réaliser des surprofits pour se prémunir de tout risque et de verser des dessous de table à leurs partenaires algériens.

[122] *Ibid.*, p. 155.

c) La corruption

La corruption était une question taboue jusqu'à 1990. En effet, la corruption a été évoquée publiquement par moi-même et estimée à 26 milliards de dollars pour les 20 dernières années[123], tous secteurs confondus. On avait alors assisté à une levée de boucliers. Les différents médias publics et « privés » ont été mobilisés par le gouvernement en s'attaquant non pas à la corruption et aux corrompus, mais à celui qui en parle et la dénonce. Même le Président de la République et le Chef de gouvernement ainsi que le secrétaire général du FLN de l'époque sont tous montés au créneau pour nier l'existence de la corruption en concentrant leur attaque contre celui qui la dénonce.

Dans ce contexte, j'ai précisé publiquement que ma « déclaration va dans le sens des vœux de la base militante qui n'a cessé de dénoncer ce fléau de la corruption » et qu'il avait initié, lorsqu'il était Premier Ministre, des procédures et des mécanismes destinés à prévenir et à contrôler la passation des gros marchés avec l'extérieur. J'ai indiqué que « s'il est vrai que certaines dispositions n'étaient pas d'une efficacité absolue, ils (les procédures et les mécanismes mis en place) n'en étaient pas moins dissuasifs et rapportaient quelquefois des gains très appréciables pour le pays. On peut en effet retrouver des cas dans ces contrôles qui ont permis de réduire sensiblement les prix des prestations et fournitures étrangè-

[123] Lors d'une conférence publique à l'Institut des sciences économiques du Caroubier de l'Université d'Alger, donnée le 20 mars 1990, et en réponse à une question sur la relance économique et sur la corruption, j'ai énoncé les conditions de cette relance en précisant qu'elles étaient nécessaires mais non suffisantes tant que la crise de confiance qui secoue la société n'est pas dépassée. J'ai ajouté que parmi les facteurs politiques indispensables à la restauration de la confiance et de la foi dans la justice qui anime le peuple algérien, j'avais indiqué qu'il fallait mener une lutte implacable à tous les niveaux, à toutes les formes de corruption, qui ont généré le sentiment d'injustice et n'en finissent pas de miner, tel un cancer, l'ensemble de la société dans ses valeurs et ses forces vitales à savoir :

- la corruption résultant de commissions indûes perçues à l'étranger ;
- la constitution de milliardaires et d'une manière générale de fortunes dans des délais très courts et par toutes sortes de combines et de procédés illicites aggravant par là même les inégalités et les tensions sociales ;
- le trafic d'influence et la corruption générée par les pratiques bureaucratiques à divers niveaux et dans tous les secteurs d'activités.

res »[124]. Ces « gains » ou les économies réalisées grâce aux nouveaux mécanismes de contrôle ont été estimés par mes soins à près de 5 milliards de dollars pour la période 1984-1988.

Mais ces précisions n'ont pas atténué la véhémence des attaques concentrées pendant deux ans sur ma personne par la presse et les différents Premiers Ministres qui se sont succédés entre 1990 et 1992, à savoir : Mouloud Hamrouche, Ahmed Ghozali et Belaïd Abdeslam.

Il aurait fallu attendre le mois de mai 1999 pour voir le quotidien *El Watan* estimer à 30 à 35 milliards de dollars « l'argent d'origine douteuse » détenu par les Algériens dans des banques étrangères[125]. Mais c'est au cours de sa campagne pour le référendum sur la concorde civile en septembre 1999 que le Président Abdelaziz Bouteflika soulève publiquement la question lancinante de la corruption et insiste sur la nécessité de moraliser l'administration et l'économie algériennes. Au mois d'octobre 1999, dans son discours lors de l'ouverture de la Foire internationale d'Alger, il va plus loin, en soulignant que la corruption a fait plus de mal au pays que le terrorisme. Force est de constater, cependant, qu'aucune mesure concrète n'a été prise pour lutter contre ce fléau social ravageur. D'autant plus que l'extension de la corruption au cours des dix ou quinze dernières années a causé beaucoup de dégâts à la société. A côté de la « grande corruption » provoquée par les gros contrats d'importation et limitée à certains cercles fermés, il existe la « petite corruption » plus diffuse mais plus visible, parce qu'elle est appliquée aux citoyens. La corruption est devenue, en Algérie, un phé-

[124] Cf. Déclaration de Abdelhamid Brahimi publiée par le quotidien *El Moudjahid* du 3 mai 1990.

[125] Dans sa livraison du 25 mai 1999, *El Watan* écrit : « Depuis l'affaire des 26 milliards de dollars, pavé (sic) lancé dans la mare par l'ancien Premier Ministre Abdelhamid Brahimi qui avait estimé à ce montant - en 1990 – l'argent des commissions et des contrats mal négociés, la question des avoirs détenus par les Algériens et qui sommeillent à l'étranger revient frileusement sur le tapis, d'une manière récurrente.

S'agissant d'argent d'origine douteuse pour une bonne partie, les montants exacts ne seront jamais connus. Entre spéculations et approximations, y compris l'évaluation de la Banque mondiale, la fourchette la plus couramment retenue les situe entre 30 et 35 milliards de dollars. »

nomène social et routinier lié au fonctionnement de l'administration, des établissements et organes publics[126].

Il est grand temps de se pencher sérieusement sur cette question pour trouver les voies et moyens appropriés pour éradiquer ce cancer dont souffre injustement le peuple algérien. Il est également temps de substituer la transparence et la gestion rationnelle des ressources humaines et financières du pays, à l'opacité du système, à la rapacité d'une minorité et à la mauvaise gestion qui a ruiné le pays et dont les premiers résultats, apparus en 1980, montrent l'ampleur des dégâts causés non seulement au secteur industriel mais à l'économie algérienne toute entière.

7.4.4.4. Les résultats

La gestion étatique des entreprises publiques a été caractérisée par la centralisation excessive et l'allocation de ressources financières internes et externes très importantes, par des formes d'organisation inadaptées, des procédures administratives lourdes, des contrôles tatillons et des contraintes de toutes sortes. Elle a abouti à des résultats peu brillants.

En effet, l'interpénétration du rôle de l'Etat et de l'entreprise publique a amené celle-ci à développer des actions qui n'ont rien à voir avec sa vocation principale, l'éloignant ainsi de l'allocation optimale des ressources humaines et financières, de la maximisation de la production et de la génération de surplus économique, pour alimenter la croissance et contribuer au financement du développement économique.

L'acte d'investir primait sur l'impératif d'efficacité économique. La disproportion des programmes d'investissements, les conditions de leur réalisation et de leur financement ont été, entre autres, à

[126] La « petite corruption » est malheureusement très répandue dans les communes qui sont censées être au service des citoyens. Selon le ministère de l'intérieur, 83 « élus » communaux ont été poursuivis par la justice, au cours des deux dernières années, « dans le cadre d'affaires liées à la malversation, au détournement de deniers publics et à la corruption », écrit *El Watan* du 20 novembre 1999, qui poursuit plus loin : « Pour beaucoup de gens, le bilan est peu reluisant et devrait pousser les pouvoirs publics à prendre les mesures adéquates » pour renverser la tendance.

l'origine de déséquilibres profonds de la structure de la plupart des entreprises publiques.

Ainsi, très nombreuses étaient les sociétés d'Etat déficitaires et menacées de paralysie et d'asphyxie en 1979. L'ampleur de leurs déficits et de leurs découverts bancaires a atteint des niveaux impressionnants.

C'est la cascade de surcoûts liés à l'investissement et à l'exploitation qui a contribué à augmenter les charges financières des entreprises publiques. Pour y faire face, faute de ressources propres, l'entreprise publique fait appel aux ressources bancaires à court terme. Ce déficit de trésorerie a été accentué par l'absence de rigueur dans la gestion des stocks et par une mauvaise gestion de portefeuille de créances interentreprises.

A titre d'exemple, citons le cas des cinq entreprises publiques suivantes : SNS, SNIC, SONIC, SNMC et SONELGAZ. Les résultats se présentent comme l'indique le tableau ci-dessous.

Les stocks rapportés au chiffres d'affaires des cinq entreprises citées sont très élevés et ont atteint 60% en 1978. La crainte de rupture des approvisionnements incite les entreprises à importer massivement pour de longs mois des matières premières et des demi-produits. Ceci se traduit par l'immobilisation non justifiée des stocks et donc des surcoûts. Le niveau des créances est très élevé et varie entre 106% en 1979 et 266% en 1977. Ceci montre le peu de dynamisme des entreprises publiques pour assurer le recouvrement de leurs créances. Les dettes des cinq sociétés d'Etat mentionnées ont atteint un niveau considérable puisqu'elles représentent plus sept fois leurs chiffres d'affaires en 1977 et 1978.

Tableau 9. Evolution de quelques paramètres financiers (en millions de dinars)

	1977	1978	1979
Stocks	3 200	4 681	5 282
Créances	17 100	20 243	10 110
Dettes	48 929	60 952	58 949
Chiffres d'affaires	6 421	7 875	9 471

Ratios (en %) :			
Stocks/Chiffres d'affaires	49,83	59,83	55,77
Créances/Chiffres d'affaires	266,31	257,04	106,76
Dettes/Chiffres d'affaires	762,02	773,99	579,61

Source : A. Brahimi, Stratégies de développement pour l'Algérie, *op. cit.*, p. 164.

La dette globale (intérieure et extérieure, c'est-à-dire en dinars algériens et en devises) en cours de l'ensemble des entreprises publiques était, au 31 décembre 1978, de près de 179 milliards de dinars soit autour de 40 milliards de dollars représentant plus de deux fois la valeur de la production brute (PIB) qui était de 86,8 milliards de dinars en 1978.

Au total, les résultats négatifs de la gestion étatique des entreprises publiques sont repérables à leurs graves déséquilibres financiers, à leur endettement excessif, à la sous utilisation de leurs capacités installées, au faible niveau de la productivité du travail (77% inférieure à ce qu'elle est en France) et au niveau très élevé de l'investissement industriel par emploi créé, le rendant le plus cher du monde, 5 fois plus que les normes internationales.

Ainsi, initialement chargé d'entraîner les autres secteurs d'activités vers le progrès et le développement, le secteur industriel n'a même pas été capable d'être bénéficiaire et solvable mais devenu plutôt un lourd fardeau financier pour l'Etat.

La faillite du secteur industriel public, la négligence et la marginalisation du secteur agricole ainsi que les difficultés de toutes sortes créées par la technostructure, dominée par *hizb França* pour décourager et gêner le fonctionnement et l'épanouissement du secteur privé national ont contribué à fragiliser l'économie algérienne et à la rendre tributaire des importations.

La vulnérabilité persistante de l'économie algérienne et la détérioration de la situation économique et sociale au cours des trois dernières décennies constituent, entre autres, des facteurs importants qui ont contribué à aggraver la tragédie algérienne.

IV. LA CONSOLIDATION DU GROUPE DES « DESERTEURS » DE L'ARMEE FRANÇAISE

8. L'offensive des « déserteurs » de l'armée française pour la prise du pouvoir (1979 - 1988)

8.1. Introduction

La « maladie » puis la mort de Boumediène en décembre 1978 ont exaspéré la lutte des clans pour sa succession. L'élimination des deux concurrents (déclarés) alors en lice, Abdelaziz Bouteflika, candidat très proche de la France, et Mohamed Salah Yahiaoui, représentant de la mouvance arabo-musulmane (courant fortement majoritaire en Algérie) permit l'émergence d'un candidat de compromis, le colonel Chadli Bendjedid, alors chef de la 2ème région militaire (Oran). Le choix d'un candidat (à la présidence de la République) plutôt insensible à l'idéologie, loin d'Alger, et étranger aux intrigues politiques avait suscité au départ beaucoup d'interrogations. S'agissait-il d'un candidat de transition qui serait politiquement éliminé 6 ou 8 mois après son élection comme le laissaient alors entendre certains dirigeants ? Ou bien allait-il inaugurer une ère nouvelle, porteuse d'espoir ?

Le premier mandat du Président Chadli Bendjedid (février 1979 - janvier 1984) peut-être considéré comme globalement équilibré et positif. Ceci est très probablement dû à deux facteurs, entre autres :

- Au cours de cette période, le nouveau Chef de l'Etat s'informait, dialoguait, confrontaient les idées en organisant des débats autour de lui sur des thèmes ou des questions internes ou externes considérées alors d'actualité. En un mot, il écoutait beaucoup avant de prendre une décision. Comme il avait beaucoup de bon sens, ses décisions étaient souvent équilibrées et prenaient en compte l'essentiel des questions débattues de manière contradictoire en sa présence.

- L'augmentation inattendue des prix de pétrole a atteint entre 1979 et 1982 des niveaux sans précédant et a permis à l'Algérie de disposer d'importantes recettes d'exportation variant entre 13 et 14 milliards de dollars par an. L'amélioration de la situation financière ainsi que les réformes économiques lancées dès 1980 ont permis d'enregistrer des progrès économiques et sociaux importants. Ceci a contribué à renforcer davantage la cohésion et la paix sociales au cours de cette courte période.

Les dérapages ont commencé après le début de son deuxième mandat, en janvier 1984. Le Président Chadli Bedjedid s'est alors coupé de ses principaux ministres, du parti FLN et de la base de la société en s'isolant et en s'en remettant presque exclusivement à son entourage immédiat. C'est au cours de cette phase que Larbi Belkheir, qui serait par ailleurs très proche des services spéciaux français, avait réussi à contenir le Chef de l'Etat dans une tour d'ivoire en confortant sa position personnelle et en renforçant son clan, *hizb França* non seulement au sein de l'ANP, mais aussi dans les services de sécurité (civils et militaires) et dans l'administration tant au niveau du gouvernement (où il comptait de nombreux fidèles dans les postes stratégiques) qu'au niveau des wilayate et des ambassades où il arrivait à faire nommer walis, ambassadeurs, consuls etc.

Le secteur le plus stratégique, l'ANP, était bien entendu la cible privilégiée de Larbi Belkheir qui se serait lancé, dès le début des années 1980, dans la préparation des conditions de prise de pouvoir au profit de son clan, *hizb França*. Ce clan agissait méthodiquement et par étapes successives pour ne pas éveiller les soupçons du Président de la République, qu'il prétendait servir « loyalement » et pour arriver le moment venu, à disposer du pouvoir, de tout le pouvoir.

Le représentant du clan *hizb França*, Larbi Belkheir, a bénéficié de la confiance de Chadli Bendjedid et des postes stratégiques qu'il a occupés au titre de secrétaire général de la Présidence de la République entre 1980 et 1984, puis entre 1989 et 1991, et de directeur de cabinet de Chef de l'Etat entre 1984 et 1989 pour mettre en œuvre, de manière discrète, méthodique et inexorable la stratégie de prise de pouvoir.

Quelques faits importants dont j'ai été témoin méritent d'être rappelés à titre d'illustration : le glissement du pouvoir de décision du Président de la République au profit de son entourage, l'élimination du général major Mostefa Benloucif, les événements d'Octobre 1988 et l'instauration de la démocratie de façade.

8.2. Glissement du pouvoir de décision du Chef de l'Etat au profit de son entourage

Le processus de glissement du pouvoir de décision du Président de la République au profit de son entourage immédiat s'est réalisé en deux temps : entre 1980 et 1983 et entre 1984 et 1988 comme nous allons le voir maintenant.

8.2.1. Période février 1979 - décembre 1983

Comme cela a été dit plus haut, le premier mandat (février 1979-décembre 1983) s'est globalement bien passé pour le président Chadli Bendjedid grâce à l'esprit d'équipe qui a alors prévalu, à certaines performances économiques positivement enregistrées sur le terrain et à des succès diplomatiques remportés sur le plan international. Au cours de cette période, le président Chadli semblait dominer la scène politique et décidait en dernier ressort.

Mais c'est aussi au cours de cette période que les anciens de l'armée française ont lancé sournoisement leur offensive, en occupant progressivement le terrain au plus haut niveau. C'est ainsi, qu'en 1979, le commandant Larbi Belkheir est désigné à la Présidence de la République comme coordinateur des services de sécurité, poste très sensible et nouvellement créé. Puis en 1980, Larbi Belkheir remplace Abdelmalek Benhabylès comme secrétaire général de la Présidence et cède son poste au commandant Abbès Gheziel, lui aussi ancien « déserteur » de l'armée française.

C'est à la suite de ces deux nominations que j'ai perçu l'ampleur du danger et du piège dans lequel Chadli Bendjedid est tombé. J'avais alors alerté quelques colonels nationalistes que j'avais connus au cours de la guerre de libération. Puis j'avais aussi attiré l'attention du Président Chadli lui-même sur les conséquences fâcheuses que pourrait entraîner sur l'Algérie la nomination de ces deux individus à de tels postes stratégiques. Il avait répondu avec

assurance que ces deux officiers étaient disciplinés et qu'il n'y avait rien à en craindre. Il était évident qu'il n'allait pas remettre en cause une décision qu'il venait juste de prendre. J'avais insisté sur les liens qui les liaient à la France et sur le fait qu'il s'agissait moins de neutraliser deux officiers ou deux individus que de neutraliser un clan avide de pouvoir. Je concluais que « la décision de mettre fin à leur fonction pouvait être ajournée pour quelque temps mais qu'elle s'imposait tôt ou tard dans l'intérêt supérieur du pays. Sinon, arrivera un jour où Belkheir avec les anciens de l'armée française organiseront un coup d'Etat contre toi ». Il avait rétorqué en souriant que l'armée lui était fidèle et qu'il contrôlait parfaitement la situation.

Bénéficiant de la confiance du chef de l'Etat, Larbi Belkheir[127] en profitait pour renforcer son clan, soit à propos de l'avancement des anciens de l'armée française et de leur promotion à des postes de responsabilité au sein de l'armée et du ministère de la Défense, soit à propos de la nomination de ministres et de hauts fonctionnaires, au niveau national (directeurs généraux de ministères, directeurs généraux de sociétés nationales, etc.) ou régional (walis, chefs de *daïra*, etc.).

En collaboration avec les services de sécurité, et à l'aide d'appareils au sein de la Présidence et ailleurs, il utilisait la tactique de la guérilla et du harcèlement permanent pour déstabiliser des officiers de l'ANP et des hauts fonctionnaires, des ministres, des walis, des ambassadeurs et des hauts fonctionnaires connus pour leur intégrité et leur dévouement à l'intérêt général et qui refusent de se subordonner à son clan.

Cette politique de déstabilisation visait à amener le Président Chadli Bendjedid à se débarrasser d'hommes politiques proches de lui ou à éloigner de hauts fonctionnaires intègres, ou qui pensent et agissent différemment du clan. La tactique utilisée à cet effet est variée. Souvent, elle est centrée sur des attaques personnelles des-

[127] Larbi Belkheir, fils de caïd, est né en 1938 dans la région de Tiaret. Il a fait l'école des enfants de troupes de l'armée française. Entre 1958 (date à laquelle il a rejoint le FLN en Tunisie, puis l'ALN aux frontières algéro-tunisiennes) et 1962, il n'a pas tiré une seule cartouche contre les troupes coloniales françaises. Il appartient à une famille connue pour ses attaches particulières avec la France.

tinées à discréditer et à affaiblir les victimes, à travers des cassettes audio (conversations téléphoniques) ou vidéo confidentielles se rapportant à la vie privée des personnes visées, soit à travers la « rumeur » bien orchestrée, soit encore à l'occasion de l'examen d'une question particulière en Conseil des ministres, ou encore, lors de la réunion annuelle des cadres supérieurs. Dans ce cadre, les attaques contre des hommes politiques prennent la forme « technocratique » d'un rapport préparé par le cabinet du Président de la République, et basé sur une argumentation tendant à faire rejeter par le Chef de l'Etat une décision, une idée ou une action déterminée proposée par un membre du gouvernement ciblé. Parfois le secrétaire général provoque des réunions restreintes à la Présidence de la République, présidées par le chef de l'Etat, regroupant 3 ou 4 ministres pour discuter d'une question relative à la gestion d'un ministre déterminé, candidat à la déstabilisation. Ce genre de réunion constitue souvent une occasion pour le Président Chadli de formuler des critiques bien précises (préparées par le cabinet) se rapportant à un aspect bien particulier de la gestion du ministère concerné. Dans ce contexte, il convient de préciser la différence d'approche du chef de l'Etat et de son cabinet. Pour le Président Chadli, sincère et de bonne foi, il s'agissait de mettre en garde le ministre concerné contre d'éventuelles dérives pour l'amener à prendre des mesures appropriées en vue d'améliorer la gestion de son département ministériel. Mais pour le cabinet présidentiel, il s'agissait de harceler des ministres ciblés pour provoquer leur départ ou leur ralliement à leur cause. Des attaques de ce type continuent de manière régulière pendant des années jusqu'à l'éloignement des personnalités visées ou tout au moins jusqu'à leur déconsidération, parce que ces attaques « argumentées » et répétées finissent par convaincre le Président Chadli que les ministres incriminés ne sont pas à la hauteur. Une des techniques également utilisées par le cabinet présidentiel consistait à affaiblir certains membres du gouvernement, ou à les décourager en leur refusant des moyens humains ou matériels qu'ils réclamaient.

Au total, l'action du cabinet présidentiel se résume d'une part à promouvoir dans toutes les directions et à tous les niveaux, de manière constante, des cadres qui leur sont fidèles et, d'autre part, à entreprendre une campagne systématique de dénigrement et de malveillance à l'encontre de ceux qui n'appartiennent pas à leur

clan, ou qui refusent leur tutelle. Ce travail de sape se présente sous le couvert de rapports « techniques », de dossiers « savamment » préparés et de « conseils » se rapportant à des questions ponctuelles présentées régulièrement au chef de l'Etat.

A ce propos, il importe de rappeler qu'il existe une différence fondamentale entre le style de gouvernement de Boumediène et celui de Chadli. La période de Boumediène est caractérisée par le pouvoir personnel et le culte de la personnalité. Boumediène avait une vision claire du pouvoir. Il ne s'intéressait qu'aux aspects essentiels de l'activité gouvernementale. Il laissait à ses ministres l'entière liberté de conception et d'action et n'intervenait jamais dans les détails de gestion quotidienne de leur département ministériel. Il s'appuyait sur l'armée et les différents services de sécurité pour conforter son pouvoir, en prenant la précaution de ne jamais les associer à ses décisions, et en les tenant à l'écart des principales activités politiques. Boumediène posait pour l'Histoire. Au plan interne, son ambition était que l'Histoire le considérât comme un très grand dirigeant, sinon le plus grand dirigeant que l'Algérie ait connu.

Au plan international, il souhaitait s'imposer comme leader incontesté du Tiers Monde.

Chadli Bendjedid avait une personnalité complètement différente. Ni idéologue, ni stratège, il n'était pas doté d'une ambition particulière à l'égard de son pays ni à fortiori vis-à-vis du reste du monde. Il paraissait plutôt humain, simple, décontracté et préoccupé par les questions quotidiennes du pays dont il voulait améliorer la situation économique et sociale. Mais pragmatique, concret et réaliste, il n'avait jamais eu l'ambition de régler l'ensemble des problèmes de l'Algérie comme en rêvait Boumediène. Il n'avait pas une vision globale et cohérente des exigences de développement mais plutôt des visions tronquées et fragmentées.

8.2.2. Période janvier 1984 - décembre 1988

Plutôt tacticien, Chadli Bendjedid a vite pris goût au pouvoir. Contrairement à Boumediène qui tenait personnellement toutes les ficelles du pouvoir, Bendjedid pensait qu'il pouvait renforcer son

pouvoir en se déchargeant de certaines de ses prérogatives constitutionnelles sur son entourage immédiat, notamment depuis janvier 1984.

8.2.2.1. Le clan Belkheir

En confiant à ses proches collaborateurs, en particulier Larbi Belkheir, une mission politique qui dépasse largement leurs prérogatives administratives, le Président Chadli s'était en fait piégé lui-même. Il ne pouvait pas s'en douter parce qu'il faisait précisément trop confiance à Larbi Belkheir. Profitant de cette confiance, Larbi Belkheir s'appliquait à renforcer progressivement son clan dans tous les domaines et aux échelons les plus élevés possibles. Par délégation du chef de l'Etat, il s'occupait pratiquement des ministères de la Défense, de l'Intérieur, de l'Information, de la Culture et de l'ensemble des services de sécurité tout en contrôlant des ministères tels que celui des Finances, du Commerce, etc. ainsi que des sociétés nationales, dont il arrivait à faire nommer les directeurs généraux. Ce gigantesque travail, il ne l'entreprenait pas seul. C'était l'affaire de tout un clan qui s'appuyait sur des cadres et des technocrates qui leur étaient dévoués.

Dès janvier 1984, il réussit à isoler le Président Chadli du Premier Ministre, du Président de l'APN et du responsable du Secrétariat permanent du FLN, dont le chef de l'Etat était le secrétaire général.

Pour mener en toute quiétude son travail de « minage », Belkheir occupait Chadli Bendjedid par des questions internationales et de détails négatifs liés à la gestion quotidienne de ministères, de sociétés nationales, de wilaya ou d'ambassades dont il voulait se débarrasser des titulaires, en prenant bien soin de cacher les bêtises et la stupidité des décisions des ministres et de hauts fonctionnaires proches de lui. Il préparait à cet effet des « dossiers » et des fiches.

A telle enseigne que dans ses « orientations » présentées à la fin des travaux de Conseils des ministres, le Président Chadli se plaisait à signaler certaines insuffisances relevées ici ou là par lui-même en sermonnant les ministres concernés et en leur demandant de ne plus voir de telles situations se reproduire. Tantôt il s'agissait de 2 ou 3 engins de travaux publics immobilisés pendant plusieurs jours

en bordure de la route près de Dely Brahim (Banlieue sud d'Alger), tantôt il s'agissait d'étudiants envoyés par le ministère de l'Enseignement supérieur pour poursuivre des études à l'étranger alors qu'ils ne remplissaient pas les critères requis, en fournissant à l'appui des statistiques d'étudiants « irréguliers ». Dans d'autres cas, il signalait qu'un autobus (de la compagnie algéroise de transports publics) était utilisé par son conducteur à des fins personnelles pour rentrer chez lui le soir etc. Ou bien il reprochait à tel ou tel ministère de disposer d'une coopérative de consommation dont il ordonnait aussitôt la fermeture sous prétexte que l'on y trouvait tous les produits au moment où le pays souffrait de pénuries chroniques de biens de consommation, etc.

Il préparait à cet effet des « dossiers » et des fiches. Il donnait ainsi l'impression au chef de l'Etat qu'il était au courant de tout, et que cette disponibilité était au service du Président de la République et une preuve de son dévouement. Pour camoufler son travail de sape, il adorait répéter en long et en large qu'il était « un commis de l'Etat ».

La confiance et le soutien de Chadli Bendjedid lui avaient permis d'étendre sa sphère d'influence et celle de son clan (*hizb França*) au parti FLN, aux organisations de masses et à l'APN (Assemblée Populaire Nationale). Il faisait intervenir les représentants des services de sécurité (Sécurité militaire, DGSN, Gendarmerie nationale) dans le choix des membres du Comité Central du FLN (à l'occasion des différents Congrès) dont ils contrôlaient conjointement entre 55 et 60% des membres. De même, les services de sécurité étaient associés pour le choix des candidats du FLN aux élections législatives. Ce phénomène inconnu du temps de Boumediène a conféré au secrétariat général de la Présidence de la République et aux services de sécurité une prépondérance politique sans précédent dans les annales du pays depuis l'indépendance.

Tout en poursuivant sa stratégie de grignotement des adversaires, Belkheir réussit à élargir la sphère d'influence d'orientation française au fil des années.

8.2.2.2. Le clan Hamrouche[128]

a) L'ascension rapide de Hamrouche

Responsable des services du protocole à la Présidence de la République entre 1977 et 1983 Mouloud Hamrouche est promu secrétaire général du gouvernement en janvier 1984, puis secrétaire général de la Présidence en 1986.

C'est au cours de cette période entre 1984 et 1988 que Hamrouche, très proche des services de sécurité et notamment de Hedi Khediri, alors responsable de la DGSN, a commencé à travailler pour son propre compte pour aller le plus loin possible. Animé d'une ambition démesurée qui dépasse ses capacités intellectuelles et politiques intrinsèques, il tisse des alliances avec un clan au sein du FLN et certaines personnalités politiques. Il utilise ses connaissances au sein du sérail pour avoir l'appui de la France. Même si les deux clans Belkheir et Hamrouche sont connus pour leur esprit de petite chapelle et pour leur orientation française franchement affichée, ils ne se confondent pas. Ils divergent sur la tactique et les méthodes utilisées pour influencer les choix et les décisions du chef de l'Etat dans le sens de leurs ambitions personnelles respectives.

Militant convaincu du socialisme à la mamelle et partisan farouche de l'industrialisation de prestige, Hamrouche s'est finalement converti au libéralisme lorsqu'il s'est rendu compte que l'option libérale, chère au Président Chadli, est incontournable. Chacun des deux clans essayait de conforter sa propre position du mieux qu'il put en rêvant à de plus hautes fonctions, les plus élevées possibles.

[128] Mouloud Hamrouche rejoint le maquis en 1958 à l'âge de 14 ans. Vu son jeune âge, il a été aussitôt envoyé en Tunisie. Là, son frère aîné, Mahmoud rédacteur à *El Moudjahid*, organe du FLN en langue arabe, le place dans un centre de formation professionnelle pour quelque temps avant de l'envoyer à l'Académie militaire de Bagdad (Irak). Il revient en Algérie, après l'indépendance, avec le grade de sous-lieutenant et choisit d'être incorporé dans la gendarmerie nationale, fief du « parti français », alors dirigé par le colonel Ahmed Bencherif, lui-même « déserteur » de l'armée française. Entre 1977 et 1983 il assure les fonctions de chef des services du protocole présidentiel en succédant à Abdelmadjid Alahoum, « déserteur » de l'armée française, nommé secrétaire général de la Présidence de la République en 1977.

Entre 1984 et 1986, Hamrouche a politisé le secrétariat général du gouvernement en s'élevant en censeur courtisé par des ministres, pressés de voir leurs projets de lois ou projets de décrets approuvés par les services du secrétariat général du gouvernement, dont c'était la mission principale. Sa tactique, en tant que secrétaire général du gouvernement, consistait à se mettre en relief en neutralisant de manière sélective et subjective l'action des ministres, qui soumettent à ses services des projets de lois pour appréciation, avant leur examen et leur approbation par le gouvernement, ou des projets de décrets, avant leur signature par le chef de l'Etat et leur publication au journal officiel. Il voulait en outre paraître, aux yeux du Président Chadli, comme le gardien de la Constitution, de la législation et de la réglementation du pays et se présenter ainsi comme un « technocrate » légaliste. Il bloquait ou faisait passer à sa guise les projets de textes à caractère législatif ou réglementaire au gré des alliances. Ceux des ministres qui résistent à son ambition deviennent sa cible et deviennent candidats à la déstabilisation. C'est ainsi qu'il est arrivé à acquérir l'appui de certains ministres au cours de cette période. Dans cette lutte en sourdine, l'acharnement de ses attaques injustifiées et haineuses contre le Premier Ministre dépasse l'entendement. Il faut avouer qu'il ne manquait pas de culot. Il intervenait sur des dossiers pour lesquels il n'était nullement qualifié avec une effronterie qui l'aidait beaucoup par ailleurs auprès du Président Chadli. Celui-ci pensait avoir trouvé en Hamrouche l'oiseau rare sur qui il pouvait se dégager. Ainsi convaincu de sa fidélité, de son loyalisme et de sa « compétence », le Président Chadli finit par le promouvoir en le nommant au poste stratégique de secrétaire général de la Présidence en 1986.

Au cours de la période 1986-1988, Hamrouche passe à la vitesse supérieure en se préparant sans scrupule au poste de Premier Ministre comme tremplin pour une éventuelle élection présidentielle. Sa tactique consistait à s'appuyer sur des appareils : services de sécurité, appareil du FLN, organisations nationales, ministères stratégiques, etc. sans négliger des contacts informels et discrets en direction de la France. Il entretient des relations privées avec des personnages très proches du Président Chadli, voire avec ses parents et ses beaux-parents, tandis qu'ils n'ont pas forcément des fonctions officielles.

Au niveau de la Présidence, il s'appuie sur un groupe de conseillers initialement recrutés par Larbi Belkheir. Il s'agit, par ordre alphabétique, d'Abdelwahab Bennini (recherche scientifique et technique), M'hamed Boukhoubza (sociologue), Ghazi Hidouci (économiste), Ali Laouar (ancien président du Barreau d'Alger), Ahmed Ouandjila (ancien magistrat). Ils ont été gonflés par Belkheir, qui leur a promis lors de leur recrutement qu'ils n'auraient de comptes à rendre qu'au chef de l'Etat. Mis à part Bennini, et Laouar, tous deux très intègres et très compétents (et qui n'étaient d'ailleurs pas enthousiasmés pour rejoindre la Présidence), les nouveaux conseillers étaient heureux d'être là en attendant d'être ministres.

Hamrouche récupère la plupart des membres de ce groupe de conseillers et commence à élaborer de grandes manœuvres sous forme de pression sur le Président Chadli pour opérer des changements à son profit. Ce clan n'a jamais été animé par une volonté de changement de système ou de politique ni par une volonté réelle de réformes, ni encore moins par un quelconque souci d'amélioration de la situation économique et sociale du pays fondé sur l'intérêt général, comme nous allons le démontrer plus bas. Ce clan s'est fixé comme missions : l'élaboration des décisions du chef de l'Etat, l'évaluation des opérateurs du secteur public et le renforcement du contrôle. Les réformes, entamées en 1980-82 par le ministère de la Planification, ont été reprises à son compte par le clan Hamrouche non par conviction, mais pour en faire un fonds de commerce politique, sachant que le Président Chadli y tenait particulièrement.

En janvier 1984 juste quelques jours après ma nomination comme Premier Ministre, le Président Chadli m'a demandé de lui préparer un projet de décret destiné à élargir les attributions du Premier Ministre, chargé jusque là essentiellement de la coordination de l'action gouvernementale et du suivi des décisions du Conseil des ministres. J'ai invité Hamrouche, alors secrétaire général du gouvernement, à s'associer au Premier Ministère pour élaborer conjointement ce projet de décret, en application des orientations du chef de l'Etat. Il refusa en soutenant qu'une telle initiative était anticonstitutionnelle. Conscient du rôle hostile de Hamrouche, j'ai alors informé le Président Chadli de la mise en place d'un groupe de travail au Premier Ministère pour élaborer le projet de décret en question pour éviter d'être désavoué lorsque le texte lui

serait remis à la signature. A ma grande surprise, le Président Chadli, monté par Hamrouche, me répondit qu'une telle démarche anticonstitutionnelle visait à le dépouiller de ses prérogatives. En lui rappelant que c'était son vœu exprimé lors d'une de nos récentes séances de travail, il répliquait sèchement que c'était anticonstitutionnel.

b) L'élaboration des décisions du chef de l'Etat

Dès son premier mandat, le President Chadli a confié au Premier Ministre la charge de préparer les décisions du Conseil des ministres. Depuis 1979, le Premier Ministre organise à cet effet des conseils interministériels auxquels participent uniquement des ministres concernés par l'ordre du jour. Lorsqu'il s'agit de dossiers importants tels que la préparation du plan annuel, de la loi des finances ou la politique des salaires etc., le Premier Ministre convoque l'ensemble des ministres et secrétaires d'Etat pour en débattre avant leur examen en Conseil des ministres, présidé par le chef de l'Etat. Depuis 1986, Hamrouche innove en envoyant en conseils interministériels ses collaborateurs pour représenter la Présidence de la République. Cette innovation permettait au clan Hamrouche de déplacer le centre de décision des ministres vers la Présidence. Petit à petit, fort de la confiance du chef de l'Etat, le secrétaire général de la Présidence devient le passage obligé où se règlent dans le secret, lors de contacts informels, les dossiers de nombreux ministères, en dehors des conseils interministériels dans le dos du Premier Ministre et souvent en contradiction avec le programme du gouvernement pourtant adopté par le conseil des ministres. Ce nouveau système ne repose ni sur une vision cohérente, ni sur une approche globale pour améliorer la situation économique et sociale du pays. Il vise plutôt à donner au chef de l'Etat l'impression d'être entouré d'une « équipe » de conseillers compétents, informés de tout, disposant en permanence de l'initiative de la gestion des dossiers et soucieux de rendre à la Présidence de la République son rôle central dans la prise de décision du gouvernement. Certains conseillers se prêtent à un jeu puéril et éprouvent du plaisir à préparer pour le Conseil des Ministres des décisions inattendues pour surprendre et impressionner les ministres concernés. Ce jeu est cultivé et entretenu par le clan Hamrouche pour flatter servilement

la vanité du Président Chadli. En technocrates arrogants, détenteurs de la vérité, convaincus qu'ils ne peuvent ni se tromper, ni mal agir, ils essayent de désigner des responsables à la vindicte de la Présidence. En aspirant aux postes de ministres, les membres de ce clan se démènent pour déstabiliser le gouvernement[129]. « Ote-toi de là que je m'y mette » constitue leur devise. Les règlements de compte politiques confortent le Président Chadli dans son rôle de maître du jeu et d'arbitre ultime. Ils contribuent cependant à dévaloriser la fonction politique censée être au profit de l'intérêt général et non des clans et à discréditer ainsi l'Etat et ses institutions.

La soif du pouvoir et la vision totalitaire de ce clan le pousse à étendre ses interventions bien au-delà de la sphère gouvernementale, au niveau des opérateurs économiques et des collectivités locales. « La conférence du développement »[130], destinée à procéder à l'évaluation des opérateurs du secteur public, est organisée une fois par an par la Présidence de la République et constitue pour le clan Hamrouche une occasion idéale pour montrer au chef de l'Etat leur zèle et leur connaissance parfaite de l'état des entreprises publiques et des wilayate.

c) L'évaluation des opérateurs du secteur public

Le renforcement du contrôle tous azimuts par le secrétaire général de la Présidence de la République l'éloigne malheureusement des questions stratégiques et des dossiers essentiels du pays, la seule stratégie étant de renforcer la confiance du chef de l'Etat en lui pour aller encore plus loin, vers la cime du pouvoir. Le clan Hamrouche développe l'esprit de délation à cet effet. Tous les moyens

[129] Il convient de rappeler dans ce contexte que deux remaniements ministériels ont été opérés en 1986 et 1987 à mon insu, alors que je me trouvais en visite officielle à l'étranger.

[130] « Les conférences du développement » regroupent sous la présidence du chef de l'Etat quelques 1 200 cadres supérieurs de l'Etat. Outre l'ensemble des ministres, des secrétaires généraux et des directeurs centraux de tous les ministères, participent à ces conférences les responsables centraux du parti FLN, les responsables des organisations de masse telles que l'UGTA (l'Union générale des travailleurs algériens), l'UNPA (l'Union nationale de paysans algériens), l'UNFA (l'Union nationale des femmes algériennes) etc., les membres du bureau de coordination des 48 wilayate (le bureau de coordination est composé du wali, du responsable local du FLN, du président de l'assemblée populaire de wilaya et du commandant de Secteur de l'armée), tous les directeurs généraux des entreprises publiques industrielles et commerciales, des banques, des assurances, des organismes de service public etc.

sont bons pour recueillir en permanence des informations relatives aux aspects négatifs de la gestion des responsables et des opérateurs du secteur public. Beaucoup d'Energie est consacrée uniquement à la collecte des choses négatives, mais de manière sélective en ciblant les victimes. Non point pour remédier aux insuffisances constatées en vue d'améliorer la gestion, mais pour procéder aux évictions de cadres non acquis au clan et pour promouvoir leurs petits protégés. Des inspections et des contrôles de toutes sortes sont opérés dans les entreprises publiques industrielles et commerciales, les wilayate, les domaines agricoles « autogérés », les offices etc. pour retirer aux cadres ciblés leur emploi sans autre forme de procès. Ces harcèlements sont très prisés à la Présidence de la République où l'on ne soucie guère de la recherche de solutions aux problèmes économiques et sociaux aggravés par la chute durable des prix des hydrocarbures dès janvier 1986.

Les réunions annuelles organisées en « conférences du développement » présidées par le chef de l'Etat sont devenues le lieu privilégié du clan Hamrouche pour renforcer sa position. Des rapports sur la situation économique et sociale des wilayate, ainsi que sur l'état des banques et des entreprises publiques industrielles et commerciales sont présentés lors de ces conférences[131]. Les rapports des entreprises et des wilayate ciblées par le secrétariat général de la Présidence sont abondamment commentés par le Président Chadli qui dispose à cet effet de fiches détaillées préparées par ses conseillers : des critiques étayées par des faits et des chiffres pour illustrer les carences et les lacunes de gestion des wilayate et des entreprises dont les responsables sont candidats à la déstabilisation. Comme ces conférences sont radiotélévisées, les interventions du Président Chadli ont un grand impact. Il donne l'impression d'être au courant de tout, notamment des problèmes soigneusement cachés par les rapports des intéressés préalablement exposés. Chaque fois, il sort de ces conférences réjoui d'avoir damé le pion aux ministres et aux opérateurs économiques et administratifs qui se trouvent sous leur tutelle. Cela ne règle bien sûr aucun problème de fonds sur le terrain, mais après chaque conférence le staff

[131] Une copie de ces rapports est adressée au secrétaire général de la Présidence, un mois avant la date de la « conférence du développement ».

de la Présidence jubile et savoure ostensiblement ses petites victoires. Le fait que le Président Chadli reprenne fidèlement à son compte les arguments que ses « conseillers » ont préparés à son intention constitue à leurs yeux un signe fort de confiance du chef de l'Etat. Cela les réconforte, en attendant d'être ministres un jour.

Ce système policier contribue à étendre le réseau des informateurs et à renforcer le contrôle de la Présidence dans tous les secteurs d'activités. Ainsi, les responsables qui n'ont pas été ciblés lors d'une « conférence du développement », heureux d'avoir échappé à la vindicte du pouvoir, comblent par la suite le secrétaire général de la Présidence de rapports et d'informations de toutes sortes. Ils contribuent de ce fait à renforcer la surveillance bureaucratique des entreprises publiques et des wilayate sans aucune prise sur les réalités économiques et sociales vécues.

Conscient de l'impasse dans laquelle il s'est fourvoyé, le clan Hamrouche dont les membres sont pourtant tous partisans de la politique de prestige, du « socialisme » de façade et de la planification centralisée et bureaucratique, en s'appuyant sur des éléments d'une politique économique plutôt fumeuse et confuse, s'est finalement rallié aux réformes économiques lancées en 1980 par le ministère de la Planification après les avoir combattues des années durant.

d) La poursuite des réformes économiques

d.i) Le contexte des réformes

Le plan quinquennal 1980 - 1984 a énoncé les réformes économiques sur deux plans, à savoir l'adaptation de la structure sectorielle des investissements en vue de corriger les déséquilibres intersectoriels et régionaux observés au cours de la période antérieure, le rétablissement des équilibres généraux de l'économie et des équilibres extérieurs et la réorganisation de l'économie.

d.i.i) *Rétablissement des équilibres dans la croissance*

Le plan 1980 - 1984 dont les orientations ont été définies par le Congrès extraordinaire du parti FLN de juin 1980, se voulait un plan équilibré (contrairement au passé), mettant l'accent sur l'économie des ressources rares et l'amélioration de la productivité du

travail dans l'ensemble des secteurs d'activités économiques. Il se devait, et nous pensons qu'il y a réussi, de rétablir au moins globalement les équilibres intersectoriels entre d'une part l'agriculture-hydraulique et l'industrie, les activités productives et les infrastructures, l'économique et le social d'autre part.

d.i.ii) *Réorganisation de l'économie*

Le plan quinquennal 1980 - 1984 insistait sur les aspects organisationnels pour lutter contre le dysfonctionnement de l'économie et lever les contraintes subies au cours de la période antérieure en préconisant la restructuration des entreprises, le réaménagement des instruments d'encadrement de l'économie ainsi que l'encouragement du secteur privé et son intégration dans la politique de développement global pour mettre fin à sa marginalisation.

La mise en œuvre des réformes liées à la réorganisation de l'économie s'est heurtée à une forte résistance au niveau des appareils, où la transparence est bannie, et au niveau de l'appareil du parti du FLN, où ces réformes ont été considérées comme une remise en cause des options idéologiques de l'ère boumediènienne. Des fausses rumeurs et des slogans tant hostiles que stériles sont répandues et entretenues pendant des années pour décourager les réformateurs et briser toute tentative de réforme, notamment celle liée à la restructuration des entreprises.

Pourtant, la réorganisation des entreprises publiques consistait en une réforme de leurs structures pour améliorer l'efficacité de leur gestion, procéder à leur assainissement financier, favoriser l'initiative créatrice de ses organes et de ses unités, ainsi que la promotion de la décentralisation, de l'autonomie réelle et de la responsabilité des cadres et des travailleurs[132].

d.ii) La restructuration des entreprises

La restructuration organique des entreprises a été engagée par la commission nationale de restructuration, présidée par le ministre

[132] Pour plus de précisions sur les réformes liées à la réorganisation de l'économie, cf. A.Brahimi, *Stratégies de développement pour l'Algérie*, *op. cit.,* pp. 282-300.

de la Planification, en février 1981 et clôturée fin 1982. Le nombre des entreprises publiques était passé de 150 environ en 1980 à 480 en 1983 comptant 2079 unités. Cette réorganisation a été faite pour encourager la décentralisation des entreprises, la transparence dans la gestion, ainsi que la motivation et l'esprit d'initiative des cadres et des travailleurs. La restructuration financière a été opérée entre 1983 et 1987 en vue de régler les déséquilibres financiers structurels des entreprises.

Les résultats de cette restructuration organique et financière des entreprises publiques ont enregistré des résultats très positifs, comme le montrent les exemples suivants :

- Les résultats nets d'exploitation : l'examen de ce paramètre qui mesure l'efficacité de la gestion de l'entreprise permet d'affirmer que les entreprises publiques ont, d'une manière générale, réussi entre 1982 et 1987 soit à renverser la tendance passée de déficits d'exploitation cumulés en dégageant d'importants bénéfices, soit à fortement réduire le niveau des déficits.
- La situation de trésorerie : la situation de trésorerie des entreprises publiques s'est en général améliorée et a permis de renforcer leur autonomie financière.
- La PIB hors hydrocarbures s'est accru de 15,6% par an entre 1983 et 1987 contre 10,7% par an durant la période 1979 - 1982.
- Le taux d'utilisation de la capacité de production ont atteint une moyenne nationale de 80% en 1984-85 contre 40% avant 1979.
- La productivité du travail a connu un taux de croissance annuel supérieur à 6% pour atteindre 6,86% en 1987 contre 2% par an pour la période 1967-1978.

Cependant, ma nomination au poste de Premier Ministre et mon remplacement au ministère de la Planification par un partisan de l'ordre ancien, ont contribué à ralentir les réformes économiques. Ce ralentissement a également été favorisé par les critiques destructives et le travail de dénigrement de ces réformes par Hamrouche, Hidouci et consorts jusqu'à 1985. Des attaques non justifiées orchestrées contre ces réformes et contre ma personne, par les services de sécurité et par d'anciens responsables industrialistes

de l'ère boumedièniste, se sont poursuivies à ce jour (mars 2000). Ces attaques, non prouvées et non fondées, sont plutôt d'ordre subjectif et politique que d'ordre organisationnel et technique.

Pour redynamiser la mise en œuvre des réformes, j'avais créé en 1986 une commission nationale chargée de la poursuite des réformes économiques et l'avait installée moi-même au siège de la Présidence de la République avec l'accord du chef de l'Etat, pour la mettre à l'abri d'éventuelles attaques de l'entourage du Président Chadli[133].

Lors de son installation, j'avais fixé à cette commission de manière concrète les grandes lignes de son action, ses objectifs et les étapes à suivre[134].

e) La récupération des réformes par le clan Hamrouche

Comme la course au pouvoir s'accélère dans l'entourage du Président Chadli, cette commission, dont j'ai présidé les travaux pendant quelques semaines, a été purement et simplement récupérée par Hamrouche, alors secrétaire général de la Présidence. Le noyau dur qui encadre désormais les travaux de cette commission est constitué par Mouloud Hamrouche, Mohamed Salah Mohammedi, secrétaire général du gouvernement, Ghazi Hidouci, conseiller à la Présidence et Mohamed Salah Belkahla, commissaire au Plan.

Retirée au Premier Ministre, la commission des réformes économiques est désormais instrumentée par le clan Hamrouche à des fins strictement politiciennes. Ce clan, qui a pris le train des réformes en marche après s'y être opposé des années durant, en a fait

133 Depuis le début de mon passage au Premier Ministère en janvier 1984, j'ai constaté que certaines de mes initiatives ont été contrées par l'entourage du Président Chadli dans un but de blocage. Plus grave encore, certains organismes créés par décret signé par le chef de l'Etat tels que le Commissariat à l'énergie nucléaire et le Commissariat à l'organisation des entreprises et placés sous la tutelle du Premier Ministère, ont été très vite l'objet d'attaques de toutes sortes par le clan Belkheir et le clan Hamrouche. Ces deux commissariats ont été, par la suite, purement et simplement rattachés à la Présidence de la République, juste après quelques mois d'existence au Premier Ministère.

134 Cette commission était composée d'une vingtaine de cadres supérieurs dont Ahmed Berrahmoune, Chadli Hamza, Mohamed Salah Belkahla, Ghazi Hidouci, Mohamed Ghrib, Smail Goumeziane, Abdelaziz Korichi, Fawzi Benmalek ainsi que de certains directeurs généraux de grandes entreprises industrielles et commerciales.

un fonds de commerce et se plaît à se faire appeler « réformateur », notamment lorsqu'il a atteint un de ses principaux objectifs avec la nomination de Hamrouche comme Premier Ministre et la promotion de certains membres de la commission aux postes de ministres en septembre 1989, comme nous allons le voir plus loin.

En attendant, tous les moyens sont mis en œuvre par le clan Hamrouche pour faire de la Présidence le centre du contrôle bureaucratique de l'ensemble des activités, pour être les mieux placés dans la course au pouvoir. Ce qui est aberrant c'est que ce contrôle tentaculaire aboutit à des situations absurdes compte tenu du caractère policier, administratif et centralisateur de l'approche de ce clan. En témoigne cet exemple éloquent cité par Hidouci, membre influent du clan, qui a assisté à une « réunion de plus d'une heure du cabinet de la Présidence (de la République) dont l'objet est l'opportunité de la diffusion d'une information relative à un accident d'autobus »[135]. Quel gâchis. Que d'énergie gaspillée dans des centaines, voire des milliers d'exemples de ce type. Le tri des informations collectées sert à choisir de manière précise ce qui doit parvenir au Président Chadli. Tout est bien étudié auparavant pour ne pas le heurter et l'énerver et pour l'amener à prendre une décision ou une sanction dans la perpective du clan. Beaucoup d'informations importantes ne lui sont pas transmises lorsqu'elles ne servent pas les desseins secrets du clan. Par contre, on occupe le chef de l'Etat en lui faisant parvenir des informations dignes d'un garde champêtre. Sur ce plan, on utilise les mêmes techniques que Larbi Belkheir.

Parallèlement, la période 1986-88 est mise à profit par le clan Hamrouche pour préparer ce que sera leur programme de gouvernement et cibler tous les postes devant revenir à leurs protégés tant au niveau national que sectoriel et régional. A cet égard, le secrétaire général de la Présidence s'est attelé à mettre à jour le fichier des cadres géré par un de ses départements en vue d'un vaste mouvement d'éviction de cadres considérés peu sûrs et de promotion de nouveaux cadres acquis au clan. C'est ainsi que le fichier des cadres a été enrichi par une liste importante de cadres en attente d'affectation en prévision d'éventuels changements dans l'administration centrale (ministères) et régionale (walis, chefs de

[135] Ghazi Hidouci, *Algérie, la libération inachevée*, p. 114 (Paris: La Découverte, 1995).

daira), dans les banques, dans les entreprises industrielles et commerciales et les divers services publics. Le choix des cadres est strictement fondé sur des critères de fidélité et d'appartenance à la mouvance française.

Au total, même si Belkheir et Hamrouche semblent avoir des approches différentes et des objectifs personnels distincts, ils bénéficient tous deux du soutien de certains milieux en France qui ne mettent pas tous leurs œufs dans le même panier, comme nous l'avons vu dans les deux premiers chapitres.

Larbi Belkheir s'appuie sur l'armée et les services de sécurité dont le commandement et le noyau dur sont composés d'anciens membres de l'armée française et de cadres supérieurs d'orientation française. Ce clan a le mérite de la clarté. Ils pensent français et agissent au grand jour pour le maintien de la présence culturelle et économique de la France en Algérie. Ils sont bien organisés et visent le pouvoir. Ils l'ont obtenu avec le coup d'Etat de janvier 1992.

Quant à Mouloud Hamrouche, fils de chahid (martyr), appartenant à une famille de moudjahidine, lui-même membre de l'ALN très jeune, il est de formation plutôt arabisante. Il découvre « le parti français » lorsqu'il rejoint la Gendarmerie, fief de la francophilie (au sens colonial du terme), dès qu'il termine ses études militaires en Irak après l'indépendance. Hamrouche utilise la casquette nationaliste et la maîtrise de la langue arabe pour anesthésier le FLN et cultiver une certaine image. Il s'appuie sur les appareils civils de l'Etat et sur un des services de sécurité, la DGSN. En fait ses convictions déclarées (au niveau des allées du pouvoir) et ses actes, s'inscrivent politiquement dans le sillage des partisans de *hizb França*. Peut être le fait-il par tactique et par calcul politique, compte tenu du poids important de *hizb França* dans les rouages de l'Etat, parce que ni son milieu familial, ni sa formation de base, ni son militantisme précoce ne le prédisposent à cela.

C'est pourquoi, ces deux personnages clés de l'entourage du Président Chadli apparaissent comme concurrents alors qu'ils se complètent et appartiennent à la même mouvance, même si beaucoup de choses les différencient sur le plan tactique et sur le plan personnel. Par exemple, si Belkheir est très sensible à l'argent, Ha-

mrouche n'est pas corrompu (au sens strict du terme) même s'il admet la corruption, l'instrumentalise et protège des corrompus. Ils se différencient également par le fait que Belkheir travaille non pour lui-même, mais pour un clan, dans une perspective de prise de pouvoir par le groupe des « déserteurs » de l'armée française. Tandis que Hamrouche a une stratégie personnelle. Son ambition est d'être un jour Président de la République.

Dans sa stratégie de mainmise sur l'armée au profit des « déserteurs » de l'armée française, Belkheir devait s'attaquer à certains obstacles qui retardent l'avènement de son clan. Dans cette perspective, Belkheir a joué un rôle très actif auprès du Président Chadli pour mettre à la retraite anticipée des officiers nationalistes et pour promouvoir les anciens de l'armée française.

L'élimination du général major Mostefa Beloucif a été parmi les coups les plus audacieux que Belkheir ait réussi. Il a été aidé en cela par des services français.

8.3. L'élimination du général-major Mostefa Beloucif

Personne n'ignore que Mostefa Beloucif a toujours été l'homme de confiance de Chadli Bendjedid. Ceci remonte à 1957, lorsque le jeune lycéen Beloucif rejoint le maquis où il fait ses premières armes dans les unités placées sous le commandement de Bendjedid aux frontières algéro-tunisiennes.

Cette confiance, que d'aucuns ramènent à des considérations familiales et/ou régionales, a résisté à toute épreuve pendant une trentaine d'années. Comment expliquer la décision prise par le président Chadli de se séparer de son protégé de toujours, le général-major Beloucif, occupant alors le poste stratégique de chef d'état-major de l'armée ? Comment expliquer que Beloucif soit mis à la retraite en 1987, à l'âge de 47 ans, pour être « jugé » et mis en prison en 1992 seulement, après le coup d'Etat, alors que les griefs retenus officiellement contre lui remontent à la période 1980-82 ?

8.3.1. Les « accusations » officielles

Dans un rapport publié par la presse algérienne, le 27 mars 1992, les généraux anciens éléments de l'armée française faisaient alors état des « accusations » officielles portées contre le général-major

en retraite, Mostefa Beloucif, pour justifier son incarcération à la prison militaire de Blida. Ils lui reprochaient des « dépenses irrégulières à partir du bureau militaire de Paris, (des) acquisitions illégales de biens, (l')utilisation frauduleuse et (des) transferts irréguliers de fonds. » L'ensemble de ces fonds détournés est estimé à 70 millions de francs français. Une partie de ces fonds avait été utilisée pour l'achat et l'ameublement d'un appartement à Paris, aménagé pour accueillir des personnalités algériennes. Une autre partie avait servi à financer la construction d'une villa à Annaba, etc. Les faits incriminés se sont produits entre 1980 et 1982 puis en 1984, nous dit-on. Soit. Mais pourquoi avoir attendu 1992 pour l'arrêter et le juger ? Peut-on nous dire combien de généraux, de ministres, d'ambassadeurs, de walis, de directeurs généraux d'entreprises publiques, et de présidents d'assemblée populaire communale ont détourné des fonds publics, utilisés, entre autres, pour la construction de villas et pour leur ameublement ? Peut-on nous dire combien de responsables civils et militaires ont indûment perçu des commissions sur des contrats d'importation, prélevées sans contre partie sur des fonds publics ? Où sont-ils aujourd'hui ?

Pourtant, les sommes détournées se comptent, non pas en quelques millions de francs français, mais en milliards de dollars, et les services de sécurité disposent de dossiers accablants. Pourquoi le peuple algérien n'a-t-il pas eu droit à la vérité, toute la vérité sur la corruption ? Pourquoi alors dans cette jungle de corrompus a-t-on ciblé uniquement Beloucif ?

Dans ce cadre, il convient de rappeler que dans des pays capitalistes ou communistes, il y a eu des cas de corruption à différents niveaux impliquant parfois des ministres, voire des Premiers Ministres, présentés à la justice et condamnés. La presse internationale a fait état en son temps de tels cas au Japon, en France, en Italie, en Belgique, en Chine en ex-URSS, en Corée du Sud, etc. Ces pays en sortent grandis, car en agissant contre la corruption de cette manière, ils montrent par là même que personne n'est au-dessus de la loi.

En Algérie on préfère la politique de l'autruche. Tout le monde est au courant de la corruption qui fait des ravages. Mais les autorités n'en parlent pas. Bien mieux, lorsque quelques voix s'élèvent

pour dénoncer le fléau de la corruption en illustrant son ampleur par des statistiques, comme je l'ai fait en mars 1990, on assiste à une levée de boucliers, n'hésitant pas à me traiter de traître, parce que j'aurais « porté atteinte au prestige de l'Algérie » (selon leur terminologie) en osant soulever publiquement une telle affaire.

Pourtant, la déclaration du Premier Novembre 1954 fait explicitement référence à la lutte contre la corruption. De même, la loi réprime la corruption. En principe, les hors-la-loi sont les voleurs, ainsi que leurs complices et ceux qui les protègent. Mais ce qui est curieux dans le système algérien, c'est que moi, qui ai dénoncé publiquement la corruption suis devenu hors-la-loi, j'ai été même esté en justice par le Premier Ministre de l'époque et ai été l'objet d'attaques de toutes sortes de la part des différents chefs de gouvernements qui se sont succédés entre 1990 et 1993 et de la part de la presse[136].

Ces faits ont été rappelés pour illustrer le contexte dans lequel l'élimination du général major Beloucif, fidèle compagnon du Président Chadli, ne représente qu'une machination diabolique. En fait, la mise à la retraite de Beloucif en 1987, alors chef d'état-major de l'armée, et son éloignement de la scène politique, constituent une étape décisive (pour Belkheir et les anciens de l'armée française) qui conduira à l'élimination de Chadli Bendjedid lui-même.

En effet, les pièces à conviction du « dossier » Beloucif devant servir à son éviction, incluant des cassettes vidéo enregistrées lors de ses visites privées à Paris et remises au Président Chadli par Larbi Belkheir, n'étaient pas le fruit des seuls services algériens comme on voulait le faire croire. La main de la France n'y est pas étrangère. L'élimination de Mostefa Beloucif s'inscrivait en fait dans une stratégie déterminée, couronnée par le coup d'Etat de janvier 1992 qui n'a pas déplu à la France en prenant prétexte du danger de « l'intégrisme », résultant de la victoire du FIS au premier tour des élections législatives du 26 décembre 1991.

[136] Dans un article publié par *Parcours Maghrébins* du 30 avril 1990, le journaliste A. Benmalek, loin d'avoir été tendre à mon égard sur le dossier de la corruption reconnaît cependant que « il est difficile pour les Algériens, d'admettre que les autres hauts personnages de l'Etat, présents ou passés, n'aient pas été au courant. […] Ils se demanderont même ce que faisaient, entre temps, nos services de sécurité, par ailleurs si prompts à retirer des passeports ou à ficher des citoyens qui leur « déplaisaient », ceci pour rester dans le domaine de l'euphémisme. »

8.3.2. Les mobiles de l'élimination du général-major Mostefa Beloucif

Il est évident que la lutte contre la corruption et contre l'enrichissement sans cause n'a jamais préoccupé les dirigeants algériens, civils ou militaires, depuis l'indépendance de l'Algérie. L'élimination politique de Beloucif relève plutôt du règlement de comptes et vise essentiellement deux objectifs :

- contrôler l'armée en s'emparant de l'état-major général et du ministère de la Défense ;
- prendre carrément le pouvoir.

La nomination de Mostefa Beloucif comme secrétaire général du ministère de la Défense, en 1980, puis comme chef d'état-major général de l'armée, en 1984, n'a pas tellement été admise par les anciens éléments de l'armée française parce que cela contrariait leurs desseins secrets. Outre qu'il constitue un obstacle pour la réalisation de leur objectif de prise du pouvoir, il les gêne dans la nomination des cadres supérieurs du ministère de la Défense et des chefs de Régions militaires ainsi que dans la promotion des officiers. De plus, en contrôlant le fonctionnement de l'administration militaire, il dérange parfois les appétits et les intérêts non déclarés de certains officiers, anciens éléments de l'armée française, intéressés par de gros contrats. Citons à ce propos un exemple édifiant pour illustrer l'ampleur de telles tentatives dévastatrices.

En 1982, en tant que co-président de la commission mixte algéro-française de coopération, alors ministre de la Planification, j'apprends que le gouvernement français et en particulier François Mittérand, alors Président de la République, font du forcing pour vendre à l'Algérie des équipements militaires liés à la « couverture aérienne » pour un montant de 36 milliards de francs français soit 6 milliards de dollars, à l'époque. J'ai aussitôt attiré l'attention du Président Chadli sur l'inanité d'un tel contrat gigantesque d'autant plus qu'il n'y a aucune menace d'agression extérieure contre le pays. Le chef de l'Etat a voulu me neutraliser en arguant que cela n'est pas de mon ressort en me rappelant que les questions militaires ne sont pas de la compétence du gouvernement. En tant que ministre de la Planification, chargé de la coordination économique, j'ai insis-

té sur l'insuffisance des ressources financières de l'Algérie qui ne peut à la foi honorer un tel contrat et poursuivre sa politique de développement. Pour trancher, la seule réponse du Président Chadli, ministre de la Défense, a été que le gouvernement n'a pas à se mêler de cette affaire. Aucun dialogue n'est plus possible sur cette affaire très grave. J'ai fini par alerter le colonel Mostefa Beloucif, alors secrétaire général du ministère de la Défense. Nous avons discuté très sereinement de la portée de ce contrat, de son incidence financière et de son impact négatif sur l'économie nationale.

Les tractations sur ce contrat du siècle entre l'Algérie et la France ont duré deux années sans aboutir.

En 1984, devenu Premier Ministre, j'apprends que le commandement de l'armée vient de remettre au Président Chadli, ministre de la Défense, un rapport technique circonstancié justifiant le rejet de l'offre française. Larbi Belkheir devient furieux. Il contre attaque en essayant de convaincre le chef de l'Etat de l'importance et de l'opportunité de ce contrat pour l'Algérie. Juste quelque temps après, le Président Mittérand dépêche un général (affecté à la Présidence de la République française) au Président Chadli pour relancer la signature du contrat de 6 milliards de dollars. Larbi Belkheir assiste à l'audience accordée par le chef de l'Etat à l'envoyé spécial français. Le Président Chadli conclut son entretien avec le général français en renvoyant la balle au général-major Beloucif, devenu entre-temps chef d'état-major général de l'armée.

C'est alors que Larbi Belkheir organise un déjeuner de travail dans une villa de la Présidence de la République en l'honneur du général français et y invite le général-major Mostefa Beloucif. Au cours de ce déjeuner, il n'a été question que du fameux contrat de « couverture aérienne », défendu à la fois par le général français (ce qui est de bonne guerre) et par Larbi Belkheir, alors secrétaire général de la Présidence et donc administrativement et professionnellement non concerné par ce contrat, mais dont la ferveur et l'acharnement dans cette affaire ne peuvent s'expliquer que par des motivations occultes. Mais, imperturbable, Beloucif justifie le rejet de l'offre française en s'appuyant sur une argumentation technique et professionnelle. Pour l'intimider et essayer de lui arracher une approbation, Belkheir insiste que le Président Chadli, ministre de la Défense, a déjà donné son accord pour ce contrat et qu'il ne peut

lui, chef d'état-major, continuer à s'y opposer. La réponse du chef d'état-major a été cinglante. « Vous m'avez demandé mon point de vue. Je vous l'ai donné. C'est aussi l'avis du commandement de l'armée. Si maintenant vous soutenez que le Président Chadli est d'accord, vous n'avez donc pas à discuter avec moi de cette affaire »[137].

Malgré les différents assauts organisés par l'inassouvissable Belkheir pour arracher ce contrat, le général-major Beloucif, soutenu par d'autres généraux, a eu finalement gain de cause. Et c'est ainsi que le contrat d'armement du « siècle » a été enterré, emportant avec lui les projets des anciens éléments de l'armée française et les rêves des forces occultes liées à ce contrat.

Mais, rancunier et vindicatif, Larbi Belkheir n'a jamais pardonné à Mostefa Beloucif son attitude à l'égard de ce contrat et dans bien d'autres affaires d'ailleurs. Frustrée, la France dont la balance commerciale connaissait alors un déficit structurel et qui de surcroît souhaitait depuis toujours ramener l'Algérie poings et pieds liés sous son giron était convaincue plus que jamais, de poursuivre sa stratégie de présence politique, culturelle et militaire en Algérie, par Algériens pro-français interposés. L'élimination du général-major Beloucif constituait une étape déterminante dans la mise en œuvre de cette stratégie. Cette élimination a été suivie peu de temps après par l'organisation des événements d'octobre 1988.

8.4. Les événements d'Octobre 1988

Beaucoup a été dit et écrit sur les événements d'Octobre 1988, souvent présentés comme mouvement insurrectionnel, voire révolutionnaire, par la presse manipulée et par de nombreux partis politiques, créés pour la plupart par les services de sécurité. Des données objectives montrent cependant que l'explosion du 5 octobre 1988 n'était pas spontanée. Par qui et pourquoi de tels événements ont-ils pu être organisés ? Des indices sérieux indiquent que cela a été conçu et orchestré par des responsables proches du chef de l'Etat, dans le but de lui assurer un troisième mandat. N'oublions

[137] Source : entretien avec le général-major Beloucif.

pas que l'on était à deux mois seulement des élections présidentielles prévues pour le mois de décembre 1988.

8.4.1. Les desseins inavoués des prétendants au pouvoir

Il convient tout d'abord de rappeler que le premier mandat de février 1979 à décembre 1983 du Président Chadli s'est globalement bien passé, grâce à l'esprit d'équipe qui a alors prévalu, à certaines performances économiques positives enregistrées sur le terrain et à certains succès diplomatiques.

Par contre, son deuxième mandat entre janvier 1983 et décembre 1988 a montré les limites du pouvoir personnel qu'il a tenté d'instaurer. En effet, son entourage, en particulier Larbi Belkheir et Mouloud Hamrouche, ont réussi à l'isoler du parti FLN, du gouvernement qu'il est censé présider, de l'Assemblée Nationale et du commandement de l'armée.

Au cours de cette période, sa côte de popularité baissait d'année en année, puis de mois en mois à la suite de décisions présidentielles inappropriées dont le champ d'action s'étendait au moindre détail de la gestion quotidienne de l'administration et des entreprises publiques nationales, voire communales, en faisant parfois fi des institutions et des lois et règlements en vigueur.

L'institution présidentielle a été également éclaboussée par plusieurs scandales vite étouffés, impliquant des membres de la famille du chef de l'Etat ainsi que son entourage. Le mécontentement populaire augmente au fil des années, notamment avec la dégradation de la situation économique et sociale induite par la chute brutale et durable des prix des hydrocarbures déclenchée en janvier 1986. Le climat politique devient particulièrement lourd au cours des années 1986, 1987 et 1988. Même le FLN et ses différentes instances ainsi que les organisations de masse ne ménagent pas leurs critiques à l'égard du chef de l'Etat qui est en même temps secrétaire général du FLN.

Des rumeurs persistantes au sein du FLN font état dès 1986 de la candidature de Mohamed Cherif Messadia ou du Dr. Ahmed Taleb Al-Ibrahimi à la Présidence de la République que le Congrès du parti, prévu pour novembre 1988, devrait désigner conformément aux statuts du FLN.

Mais ni le Président Chadli, ni son entourage, ne semblent se résigner à ce choix éventuel du Congrès du FLN. L'entourage du chef de l'Etat ne l'entend pas de cette oreille, non pas pour ses beaux yeux, mais poussés par des ambitions que chacun d'eux nourrit. Il s'agit donc d'éliminer les candidats potentiels à la Présidence de la République et de renouveler en apparence le personnel politique avant le Congrès du FLN programmé pour novembre 1988.

L'équipe présidentielle se compose de deux groupes : d'un côté, un groupe de tendance militaire représenté par Larbi Belkheir (alors directeur de cabinet du Président Chadli), secondé par le commandant Mohamed Mediene, alias Tawfik (alors en charge de la coordination des services des sécurité au siège de la Présidence). D'un autre côté, un groupe de tendance civile mais de sensibilité sécuritaire comprend Mouloud Hamrouche (secrétaire général de la Présidence) et El Hadi Khediri (ministre de l'Intérieur depuis 1987 et directeur général de la Sûreté nationale entre 1977 et 1987).

Toutefois, chaque groupe, voire chacun au sein de son groupe, a son propre jeu. Malgré leurs contradictions internes, ces responsables visent des objectifs immédiats communs : contrôler le Congrès du FLN qui devait désigner le candidat aux élections présidentielles en novembre 1988 et élire un nouveau comité central, assurer d'une part un troisième mandat au chef d'Etat sortant en décembre 1988 et d'autre part la mainmise sur l'appareil du FLN et sur le gouvernement. Les « émeutes » d'octobre ont été organisées dans une ambiance de crise.

8.4.2. Contexte de crise

Alors que vers 1984-85 elle s'apprête à accéder à un stade supérieur de développement économique dans un environnement national caractérisé par la cohésion et la paix sociales apparentes, l'Algérie découvre brusquement sa fragilité et sa vulnérabilité en 1986 avec la chute brutale des prix de pétrole et des troubles sociaux graves dans certaines grandes villes notamment à Constantine, Oran et Sétif. Mais considérer la réduction drastique des revenus extérieurs de l'Algérie comme l'unique facteur responsable du choc politico-socio-économique entre 1986 et 1988 constitue une explication

insuffisante et superficielle. Certes, nul ne peut nier les dégâts considérables causés à l'Algérie par la baisse des prix de pétrole et de gaz perçue ainsi comme l'étincelle qui a mis le feu aux poudres. En fait, le mal est profond et couve depuis fort longtemps. La crise que l'Algérie couvait comporte des aspects non seulement économiques, mais surtout d'ordre politique, civilisationnel, social et moral.

8.4.2.1. Crise politique

La crise politique a ses origines dans la nature même du régime. On note, en effet, que « les trois révolutions agraire, industrielle et culturelle » ainsi que toutes les réformes entreprises depuis 1962 ont été octroyées par le pouvoir sans concertation ni participation des forces vives du pays ni des citoyens. C'est ce qui explique l'absence d'adhésion de la base, adhésion nécessaire au succès de toute réforme. Mais, ce qui par-dessus tout a généré le climat d'indifférence et de démobilisation des masses et d'un bon nombre de cadres au fil des années, c'est l'écart considérable entre le discours politique et/ou les textes législatifs qui s'en inspirent et leur application sur le terrain.

D'autre part, l'absence de démocratie dans le pays et l'absence de transparence dans le fonctionnement interne du parti FLN, l'absence de dialogue entre la base et les instances dirigeantes des différents appareils, le rejet de toute critique fut-elle constructive, le mode malheureux du choix des responsables fondé sur la cooptation et le clientélisme, tout cela a créé un climat politique malsain dès la fin des années 1960 et le début des années 1970, caractérisé par la confrontation des clans au sein du pouvoir entraînant une rupture avec la base et alimentant la crise de confiance qui a érodé puis ébranlé le régime algérien.

Le monologue, l'autosatisfaction, la médiocrité et l'opportunisme, caractéristiques de la classe dirigeante conduisant à l'effondrement du respect et de l'autorité de l'Etat, ont culminé à la fin des années 1980, rendant la situation politique explosive.

8.4.2.2. Crise civilisationnelle

Le conflit qui oppose le régime à la majorité des Algériens repose sur un fond civilisationnel[138]. En effet, la majorité des Algériens souhaite l'établissement d'un ordre nouveau fondé sur le respect des valeurs morales et spirituelles, la justice sociale, la solidarité et l'intérêt général. Elle souhaite l'alternance du pouvoir dans un cadre démocratique transparent et respectueux des valeurs universelles et des libertés individuelles et collectives.

D'une manière générale, le peuple algérien est profondément attaché à l'Islam. En effet, l'Islam a toujours été associé activement au nationalisme en Algérie et a constitué le ciment de l'unité nationale depuis 14 siècles. Cette dimension civilisationnelle s'est encore davantage renforcée durant l'occupation coloniale entre 1830 et 1962.

Entre 1962 et 1988, le régime algérien a tenté, à l'instar du colonialisme français, de contrôler l'Islam dans une perspective laïque. Au cours de cette longue période, on a assisté à une confrontation intermittente entre les arabisants et les francisants et entre les islamistes et les laïcs, notamment dans les universités. Au cours des années 1970 et 1980, ce sont surtout les islamistes qui ont été victimes de la violence du système : arrestations, prison etc. Les arabisants ont été victimes de la discrimination dans la nomination dans les emplois supérieurs de l'administration et du secteur économique. Ils ont été cantonnés et contenus essentiellement dans l'enseignement.

Les laïcs, représentés notamment par *hizb França* dans les différents appareils stratégiques de l'Etat, se proclament champions de la modernité et traitent les islamistes d'obscurantistes. L'obscurantisme est défini par le dictionnaire Robert comme « l'hostilité à la diffusion de l'instruction et de la culture ». Or l'Islam encourage le savoir et la science. Faut-il rappeler que les tous premiers versets

[138] Pour plus de précisions sur la question culturelle et identitaire cf. notamment trois ouvrages en langue arabe de Ahmed Bennamane publiés aux éditions Dar El-oumma, Alger : *Al-hawya al-watania* (L'identité nationale) 1996 ; *Hizb al-baath al-firansi* (Le parti français de la renaissance) 1996 ; *Firansa wa al-outrouha al-barbaria* (La France et la question berbère) 1997.

coraniques révélés au Prophète - que le salut soit sur lui - dans la caverne de Hira' font précisément l'éloge de la plume comme instrument de la connaissance, de la culture et de la science (Sourate Al A'laq : 1-5)[139]. Le Prophète lui-même - que le salut soit sur lui - a insisté dans maints hadiths sur le savoir et la science. Il a dit, entre autres, que « la recherche du savoir est une obligation pour chaque musulman ». L'Islam enseigne que le système éducatif et de formation constitue un moyen privilégié de réalisation de la justice sociale à travers la diffusion des connaissances scientifiques et techniques et la poursuite de l'objectif de plein emploi de la force de travail[140].

S'agissant de la modernité, les laïcs algériens l'utilisent comme fonds de commerce politique pour discréditer les islamistes qu'ils taxent injustement d'obscurantistes en leur reprochant de vouloir ramener l'Algérie au moyen âge. A ce propos, tout le monde sait que l'Islam est intemporel et ne concerne nullement une période de temps donnée. Les laïcs veulent plutôt paraître modernes sans l'être que de l'être sans paraître. En fait, ils ne connaissent pas exactement la portée de la modernité, en s'attachant uniquement à certains de ses aspects superficiels. Ils considèrent la modernité comme un slogan, et comme un alibi pour justifier leur politique d'exclusion, de mépris du peuple, d'humiliation, de manque de libertés dont notamment la liberté d'expression, de manque de transparence dans la gestion des affaires économiques et administratives du pays, de répression, de violation des lois de la République, de la Constitution et des conventions internationales des droits de l'homme signées par l'Algérie. L'utilisation de la laïcité et de la modernité par les partisans de *hizb França* sert, en réalité, à dissimuler leur hostilité à l'égard de l'Islam ainsi que leur haine de l'arabophonie et pour rester au pouvoir. Seule l'amazighité, un des trois fondements indissociables de la personnalité algérienne avec l'Islam et l'arabité, est admise et prise en charge par eux. Leur approche, dans ce domaine, rappelle curieusement le colonialisme français qui a attaqué ces trois dimensions et les a opposés l'une à l'autre au cours de 132 ans d'occupation. Leur démarche s'inscrit

[139] Cf. aussi, entre autres, Sourate Ta Ha : 114 ; Sourate Fatir : 19-20 ; Sourate Al Moujadalah : 11.

[140] Cf. Abdelhamid Brahimi, *Justice sociale et développement en économie islamique* (Paris : La Pensée universelle, 1993).

donc dans le cadre d'une politique délibérée de dépersonnalisation de l'Algérie en vue de l'amarrer culturellement à la France.

Par ailleurs, la laïcité exige, en principe, une neutralité à l'égard de la religion et le respect de son autonomie mais non de l'hostilité et de la répression. D'autre part, la modernité est plus complexe que le slogan utilisé à son propos par le « parti français ». Il convient de rappeler, à cet effet, que

> Les deux piliers de la modernité - la liberté des échanges et la science - ne valent en définitive que par rapport aux choix et aux finalités des sociétés dans lesquelles ils se développent. Ils doivent retrouver leur juste place d'outils. […] Or la diffusion de la science et du marché s'est accompagnée d'une grave crise des valeurs. Elle a même contribué à cette crise. De son côté, le marché tend à réduire la valeur des êtres et des choses à leur valeur monétaire, propose l'idée que l'enrichissement est la mesure ultime de la réussite des hommes comme des sociétés, impose une domination du matériel sur le spirituel. […] (en détournant) les énergies et les intelligences de besoins plus fondamentaux. […] De cela nous voyons les fruits : la dislocation morale de beaucoup de sociétés, la généralisation de la corruption, le refuge dans la drogue, l'indifférence à l'égard des autres ou à l'égard du milieu, le désarroi de la jeunesse[141].

Appliquée à l'Algérie, cette longue citation met à nu le déracinement culturel des soit disants partisans de la laïcité[142] importée et leur médiocrité.

En fait, les islamistes veulent jouer un rôle positif dans la politique de développement économique et social de leur pays conformément à leurs convictions culturelles et spirituelles. Ils souhaitent islamiser la modernité pour faire bénéficier le peuple algérien du confort, du bien-être économique et social dans la dignité et la justice sociale. Ils veulent relever ce défi, d'autant plus que la détérioration de la situation économique et sociale de l'Algérie, la généralisation de la corruption et l'extension de la pauvreté ont largement démontré, notamment depuis le coup d'Etat de janvier 1992, les limites du modèle « laïc » et totalitaire. En vérité, la laïcité derrière

[141] La Fondation pour le progrès de l'homme : 'Bâtir ensemble l'avenir de la planète' in *Le Monde diplomatique*, avril 1994.

[142] La laicité implique en principe la neutralité à l'égard de la religion mais pas l'hostilité ou la volonté de l'éradiquer de la société civile, comme c'est le cas en Algérie depuis le coup d'État de janvier 1992.

laquelle se cachent les partisans de *hizb França* est de pure façade et sert d'alibi pour leur permettre de garder le pouvoir par la force. La violence est instrumentalisée par eux pour justifier leur existence et pour défendre un système inique et dépassé.

Le refus de l'alternance du pouvoir dans un cadre démocratique met en relief l'aliénation culturelle et mentale de la classe dirigeante qui s'abrite derrière des subterfuges d'un autre âge pour défendre un système usurpatoire et corrompu et des privilèges illégitimes au détriment de l'intérêt général.

Ce comportement des tenants de *hizb França* ne fait qu'aggraver une crise déjà fort complexe sur tous les plans.

8.4.2.3. Crise sociale

La crise sociale a commencé à s'aggraver depuis notamment 1986. Le dysfonctionnement de l'économie a pénalisé les titulaires de bas revenus. L'aggravation des tensions sociales a été alimentée en particulier par des facteurs déséquilibrants tels que l'inflation, le marché informel, la consolidation de couches sociales parasitaires sans apport économique réel et adoptant un mode de consommation ostentatoire. L'ensemble de ces facteurs a contribué à aggraver l'écart entre une minorité de riches (dont les fortunes sont souvent illicitement acquises) et la majorité des Algériens qui se débat dans le chômage, la pauvreté et le dénuement.

En outre, l'Algérie n'a jamais connu, comme depuis la deuxième moitié des années 1980, ce phénomène de constitution de milliardaires et de création de fortunes dans des délais très courts et par toutes sortes de combines illicites dans un climat d'impunité totale. Ce phénomène s'est davantage aggravé au cours de la décennie 1990.

8.4.2.4. Crise morale

La corruption, l'affairisme, les malversations, l'enrichissement illicite, les activités parasitaires, la bureaucratie (souvent génératrice de la corruption), les passe-droits (qui défient le droit et la justice), le népotisme, l'accumulation des richesses entre les mains d'une minorité non pas par l'effort mais par des combines, l'impunité ainsi que d'autres formes d'injustices ont contribué à affaiblir la

cohésion et la solidarité sociales et à augmenter l'hostilité des populations à l'égard des pouvoirs publics, tenus pour responsables de la détérioration de leur situation économique et sociale. Tout cela explique l'aggravation de la crise de confiance entre gouvernants et gouvernés.

C'est dans ce contexte de crise multidimensionnelle que les prétendants au pouvoir, impatients d'occuper les devants de la scène politique, ont organisé les événements d'octobre 1988.

8.4.3. De la manipulation des événements au débordement inattendu

8.4.3.1. Tentative de récupération du mécontentement populaire

En cette année 1988, le Président Chadli Bendjedid et son entourage sont bien conscients de l'aggravation des tensions économiques et sociales. Dans les allées du pouvoir, nombreux sont ceux qui parlent d'une possible révolte populaire, étant donné l'ampleur du mécontentement des masses.

En juin-juillet, la Présidence envisage une riposte pour retourner la situation en sa faveur. La situation est, en effet, jugée d'autant plus dangereuse que l'on est à quelques mois seulement de la tenue du Congrès du FLN qui devra se prononcer sur les résultats des cinq années écoulées, adopter les orientations politiques et économiques pour la période à venir et choisir un candidat pour les élections présidentielles prévues pour décembre 1988.

Il apparaît ainsi, aux yeux des organisateurs des événements, que le 5 octobre constitue une date opportune pour provoquer des manifestations encadrées et contrôlées, moyen de défoulement, de canalisation et de récupération de la vague de mécontentement populaire pour éviter précisément une explosion sociale et une révolte spontanée dont les conséquences seraient désastreuses et incalculables pour le pouvoir. Ce faisant, ils contribueraient à sauver le régime et à éliminer dans la foulée des responsables politiques, alors en fonction, dont on se méfie dans ces circonstances particulières.

Les choses remontent au mois de juin lorsque le Président Chadli convoque à son bureau deux généraux (qui se trouvent alors au sommet de la hiérarchie militaire) pour leur demander que l'armée, représentée au Congrès du FLN par quelques 800 officiers, devrait être prête à s'opposer à toute tentative visant à désigner un autre candidat que lui aux prochaines élections présidentielles, lors du prochain Congrès. Les éléments de l'armée et des services de sécurité devraient encadrer et contrôler de bout en bout les travaux du Congrès pour éviter toute surprise[143].

Le Président Chadli se retire ensuite à Oran entre juin et septembre 1988. C'est la première fois en dix ans de pouvoir que le chef de l'Etat s'absente d'Alger pour une aussi longue durée. Absence qu'apparemment rien ne justifie. A Oran, il n'a de contact qu'avec Larbi Belkheir son directeur de cabinet, Mouloud Hamrouche secrétaire général de la Présidence, et avec les responsables des services de sécurité, tous restés à Alger pour veiller au grain et pour mijoter leur coup. Ils sont, en tous cas, les seuls à se déplacer à Oran par avion spécial pour le rencontrer.

Le gouvernement n'a eu droit à aucune réunion trois mois durant. C'est un record. Comme certains dossiers importants sont restés en suspens au cours de cette période, j'avais alors, en tant que Premier Ministre, tenté maintes fois d'obtenir une séance de travail avec le Président Chadli à Oran. Mais en vain. Comme il m'a été tout aussi impossible de le joindre au téléphone. Ce n'est qu'après plusieurs semaines de tentatives que j'ai pu obtenir une audience avec lui. Je l'ai trouvé frais et détendu, mais indifférent aux questions pourtant graves et urgentes qui lui furent soumises pour examen et décision. Il avait l'air de me dire que je le dérangeais dans sa belle retraite avec mes dossiers. En fait, ce qui l'intéressait au plus haut point, c'était comment assurer un troisième mandat.

Au terme de sa longue sinécure, la première chose qu'il entreprend est d'organiser une conférence des cadres au Palais des Nations le 19 septembre[144]. C'est à cette occasion qu'il prononce son

[143] Ceci m'a été confirmé par un général dont je peux dévoiler le nom pour des raisons évidentes de sécurité.

[144] La conférence de cadres regroupe quelques 1200 cadres représentant l'ensemble des ministères, l'armée, toutes les wilayate du pays, le parti FLN, les organisations de masse.

fameux discours enflammé et provocateur sur la situation politique du pays. La toile de fonds du discours repose sur des attaques focalisées sur le parti FLN, dont il est secrétaire général, et sur le gouvernement qu'il nomme et qu'il préside, et dont il tient les destinées conformément à la Constitution de 1976. Il accuse le FLN et le gouvernement de l'avoir « empêché de travailler et d'avoir entravé sa démarche politique ». Il leur fait porter l'entière responsabilité de la crise multidimensionnelle qui couvait d'ailleurs depuis fort longtemps. De ce discours offensif qui l'absout, trois éléments précis se dégagent clairement :

- La situation politique, économique et sociale de l'Algérie est très grave. Seuls le FLN et le gouvernement en portent l'entière responsabilité.
- Le chef de l'Etat se présente comme la victime innocente et l'otage impuissant du système (alors qu'il est en fonction pendant 10 ans et réclame un troisième mandat de 5 ans).
- Il se présente en conséquence comme le sauveur de la patrie en danger en suggérant que des changements importants doivent s'opérer.

Bref, ce discours violent, enflammé et bien réfléchi du 19 septembre constitue pour ainsi dire le détonateur de l'explosion sociale programmée pour le 5 octobre. En effet, de nombreux indices troublants confirment que les événements d'octobre 1988 sont loin d'être spontanés comme le prétend officiellement la Présidence de la République. Quelques exemples vécus méritent d'être rappelés à cet égard à titre d'illustration.

8.4.3.2. L'organisation des pénuries des produits de première nécessité

Pendant plus de trois mois, entre juillet et le 5 octobre 1988, des pénuries de produits alimentaires essentiels tels que la semoule, l'huile de table, le lait, etc. apparues dans quelques-unes wilayate d'abord, se répandent ensuite rapidement dans tout le pays au fil des semaines. Il a été établi que les importations de ces produits

Ce genre de conférences, inaugurées par Boumediène, est l'occasion pour annoncer des décisions ou des orientations importantes.

ont augmenté de 17% pour la semoule et de 10% à 12% pour les autres produits par rapport à 1987, selon des informations recueillies par mes soins auprès des ministres et des directeurs généraux des entreprises publiques concernées. En même temps, les mêmes sources confirment que les entreprises disposent d'importants stocks à leur niveau. Rien, absolument rien ne justifie ces pénuries. Ce n'est que plus tard que nous avons appris que ces pénuries ont été organisées sur des « instructions venant d'en haut »[145] et constituent donc une partie du puzzle conçu par l'entourage du Président de la République. L'organisation des pénuries par le pouvoir tend à aggraver le pourrissement de la situation sociale pour justifier « la spontanéité » des manifestations programmées.

8.4.3.3. Quelques fuites

Entre le 19 septembre, date du discours du Président Chadli, et le 2 octobre 1988, j'ai eu plusieurs informations précises relatives aux événements qui devraient avoir lieu le 5 octobre. Trois exemples significatifs suffisent.

- Quelques jours seulement après le fameux discours du chef de l'Etat et deux semaines environ avant les événements, j'ai appris de Mohamed Salah Belkahla, très lié à Mouloud Hamrouche, que des lycéens manifesteraient le 5 octobre à Alger[146]. Habituellement émotif, prudent et sensible, Belkahla m'annonce ce jour-là ces « graves » événements avec un sourire malin qui en dit long.
- A la fin du mois de septembre, j'ai noté une information apparemment anodine noyée dans le « Bulletin de renseignements quotidiens » que m'adresse chaque jour la Direction Générale de la Sûreté Nationale (DGSN). L'information vient de Tebessa et fait état, en quelques lignes, de manifestations qui se produiraient à Alger le 5 octobre. Ainsi Tebessa, ville natale et fief de Hedi Khediri (ancien patron de la DGSN, nommé mi-

[145] L'expression « les instructions (ou les ordres) sont venues d'en haut » signifie en général qu'elles émanent de la Présidence de la République.

[146] M.S. Belkahla, alors responsable de l'organe central de planification (après la décision du Président Chadli de « dissoudre » le ministère de la planification et de l'aménagement du territoire), avait auparavant exercé auprès de moi les fonctions de secrétaire général au Premier Ministère pendant 4 années.

nistre de l'Intérieur en 1987) et située à plus de 600 kilomètres d'Alger, semble mieux informée que des membres du gouvernement sur des événements alors en préparation dans la capitale.

- Quelques jours avant la date fatidique, des rumeurs circulent au centre d'Alger invitant les commerçants à ne pas ouvrir leurs magasins le 5 octobre pour éviter des pillages qui pourraient résulter des manifestations de jeunes ce jour-là.

8.4.3.4. Des manifestations bien encadrées

A Alger, les premiers manifestants descendus dans la rue sont, comme prévu, des lycéens. Ceux-ci sont bien encadrés par des repris de justice, indicateurs et collaborateurs de la DGSN. Comme par hasard, la police est absente des rues le 5 octobre.

Initialement, les slogans devraient être lancés par les manifestants contre le FLN et contre le gouvernement. Le Président Chadli devrait, selon les organisateurs, être épargné. Mais, sur le terrain les choses ont évolué autrement. Malgré l'encadrement et la canalisation des manifestants.

Des différents rapports et témoignages de sources crédibles qui nous sont alors parvenus, il ressort que les meneurs se comportent en professionnels. Toutes les informations concordent sur ce point. Que ce soit à Alger où les organisateurs des manifestations circulent en motos en distribuant des notes écrites aux encadreurs et en donnant des mots d'ordre ou dans d'autres villes comme Annaba, Médéa, Blida, Tiaret, Ain Defla, etc. où les meneurs totalement inconnus des populations locales sont venus « d'ailleurs » en voitures en ramenant des manifestants par camions d'autres régions pour déclencher les manifestations.

Dans toutes ces villes, les casseurs sont des professionnels et entraînent les jeunes chômeurs dans des attaques ciblées contre des souk el-fellah (magasins d'alimentation d'Etat), le siège du parti FLN et contre certains édifices publics. A Alger, outre des magasins d'alimentation d'Etat et autres édifices publics attaqués, pillés et endommagés, on note que le siège du ministère de la Jeunesse et

des Sports a été incendié et celui de la Protection sociale saccagé[147]. C'est à Alger où il y a eu des débordements et le plus de casse.

Lorsque les événements ont pris une tournure grave inattendue, le Président Chadli a donné l'ordre à l'armée d'intervenir. Parallèlement à l'intervention des militaires, des « inconnus » tirent indistinctement sur la foule à partir de voitures banalisées. Ces voitures poursuivies se sont réfugiées dans des casernes. Le bilan a été très lourd : près de 200 morts de source officielle, tandis que des estimations crédibles font état de plus de 500 morts.

Les actes de pillage et de destruction s'étendent à Alger où le désordre et l'anarchie s'installent très vite. Le couvre-feu est décrété à Alger. Le chef de l'Etat, très inquiet, proclame l'état de siège le 6 octobre. Les services de sécurité semblent débordés par la tournure dramatique des événements qui a dépassé les prévisions des apprentis sorciers.

8.4.4. Retournement de la situation

Lorsque les manifestations éclatent le 5 octobre, le Président Chadli met en place une cellule de crise composée de Mohamed Cherif Messadia, responsable du secrétariat permanent du FLN, Abdelhamid Brahimi, Premier Ministre, Larbi Belkheir, directeur de cabinet du chef de l'Etat, El Hedi Khediri, ministre de l'Intérieur et Mouloud Hamrouche, secrétaire général de la Présidence.

Au cours de la première réunion de cette cellule de crise tenue le 5 octobre à 10 heures du matin (juste une heure après le déclenchement des manifestations) dans le bureau du chef de l'Etat, le Président Chadli, Belkheir, Khediri et Hamrouche paraissent très

[147] Ces deux ministères ciblés parmi une trentaine que compte le gouvernement semblent avoir été soigneusement choisis par les organisateurs des événements et les manipulateurs. Ce choix est plus que symbolique. Les deux ministères de la jeunesse et de la protection sociale ont été livrés en proie à une jeunesse désœuvrée et aux victimes d'une crise sociale devenue très aiguë pour faire accroire à la spontanéité des manifestants. D'autre part, les titulaires de ces deux ministères, respectivement Dr. Abdelhak Brerhi, intellectuel de gauche et Madame Zhor Ounissi, militante active de l'arabisation, ont toujours été la cible de Larbi Belkheir pendant des années sans réussir à les faire limoger par le Président Chadli, malgré ses énormes efforts de déstabilisation. Cette fois-ci, il s'agit pour Belkheir de montrer que c'est le peuple qui en veut à Brerhi et à Ounissi.

détendus et souriants[148]. Seuls Messadia et moi-même étions en dehors du coup. Après un échange d'informations sur la situation, le Président Chadli, très confiant, nous invite à nous mettre à l'œuvre immédiatement et nous demande de nous réunir dans le bureau de Belkheir (curieuse précision) et conclut que si jamais des dépassements sont signalés, il donnera l'ordre à l'armée d'intervenir.

Dès notre première rencontre, le commandant Mohamed Mediene, alias Tawfik, chargé de la coordination avec les services de sécurité au siège de la Présidence (très lié à Belkheir) et Mohamed Salah Mohammedi, alors secrétaire général du gouvernement (très proche de Hamrouche et de Khediri), se joignent à nous, très probablement à la demande de leurs parrains respectifs.

Au cours de nos rencontres[149] quotidiennes entre 10 heures du matin et minuit et parfois au-delà dans le bureau de Belkheir entre le 5 et le 10 octobre, on assiste au même manège. En effet, tous les jours, le matin, l'après-midi ou le soir, c'est le même scénario : Belkheir quitte son bureau quelques minutes après notre arrivée, suivi par Khediri, puis par Hamrouche, Mediene et Mohammedi sans rien dire. Nous restons seuls, Messadia et moi-même dans le bureau de Belkheir, supposé être le lieu de réunion. Comme ils ne réapparaissent pas, Messadia me demande qu'on aille à leur recherche. Chaque fois nous les trouvons réunis dans un bureau différent. Dès qu'on les rejoint, c'est le silence, puis Belkheir revient à son bureau, suivi par les autres et ainsi de suite. Quand la situation s'est empirée les 9 et 10 octobre, notamment à Alger, nous n'avons pas réussi à localiser leur lieu de réunion. Ils doivent s'enfermer en lieu sûr, dans le palais présidentiel. Il est clair qu'on cherche à nous isoler, Messadia et moi-même, dès le premier jour. Cela sent le complot. Sinon comment expliquer l'exclusion du responsable du secrétariat du FLN et du Premier Ministre de la « cellule de crise » créée par le chef de l'Etat ? Finalement, ces deux derniers, désignés

148 Comme dit le proverbe latin : « Un haruspice ne regarde jamais un haruspice sans rire ».

149 Nous utiltisons ici le terme « rencontres » parce que les véritables réunions se tiennent en dehors de Messadia et de moi-même et concernent seulement le groupe Belkheir et le groupe Hamrouche.

ès qualité, ont été éliminés de fait par les deux clans de la Présidence.

Malgré cela, les informations recueillies par bribes sur les événements, au siège de la Présidence, sont édifiantes. Le 6 octobre, deuxième jour des événements, Belkheir et Khediri se mettent d'accord pour contacter Abassi Madani et Ali Belhadj par le biais du colonel Mohamed Betchine, responsable de la Sécurité militaire, pour leur demander d'organiser des manifestations et occuper la rue pour renverser la tendance et le cours des événements. Le vendredi 7 octobre, les islamistes organisent leurs manifestations après la prière du Vendredi, en début d'après-midi. Le 8 octobre, l'armée tire sur la foule.

Par ailleurs, Khediri, qui ne cache plus son ambition de devenir Premier Ministre, s'agite pour intervenir, seul, à la télévision pour appeler au calme[150]. Il reçoit finalement le feu vert et fait son intervention télévisée le 8 octobre. Son appel a été un échec. La situation s'est au contraire aggravée sur le terrain.

Curieusement, à partir du 8 octobre, on note qu'il n'y a plus de pénuries de produits de première nécessité. Le marché devient subitement inondé de biens de consommation essentiels tels que la semoule, l'huile, le lait, le beurre, etc. qui faisaient terriblement défaut depuis l'été et dont la pénurie avait provoqué des troubles dans certaines wilayate dans le courant du mois de septembre 1988.

Le réapprovisionnement normal du marché constitue aux yeux des organisateurs des événements d'octobre un atout entre leurs mains pour retourner la situation dont la gravité a dépassé leurs prévisions. Les services de sécurité redoublent d'efforts pour rassurer et calmer le jeu et pour aborder la phase politique du projet mijoté par l'entourage du chef de l'Etat. Mais la situation reste fragile. De graves incidents éclatent encore le 9 octobre. Ce jour-là, le Président Chadli, que l'on n'a pas vu depuis le 6 octobre, convoque un

[150] Dévoré par une ambition démesurée, Khediri commence à manœuvrer pour être Premier Ministre dès sa désignation comme ministre de l'intérieur en 1987. Il ne compte pas, bien entendu, s'arrêter là. Il parle alors à ses amis du syndrome tunisien. Son rêve est de réussir en Algérie le coup de Ben Ali, qui est passé de ministre de l'intérieur, puis Premier Ministre aux fonctions de Président de la République tunisienne en moins de deux ans.

Bureau Politique restreint (7 membres seulement sur 13), mais curieusement élargi à Belkheir et Khediri. Tout le monde a noté que le Président Chadli a beaucoup maigri et parait fatigué et très inquiet. Il commence par dire que la situation est très grave et invite les membres du Bureau Politique à donner leur point de vue pour rétablir la situation.

Le premier à prendre la parole est Rachid Benyelles. Il semble, contrairement à ses collègues, avoir été informé de cette réunion. Il sort ses notes préparées à l'avance. Ses propos peuvent être résumés comme suit :

> Monsieur le Président, *dit-il*, la situation du pays est très grave. Vous en êtes responsable. C'est vous qui êtes visé par ces troubles. Je travaille avec vous depuis 20 ans. Vous ne pouvez pas me soupçonner de déloyauté. Seul votre départ permettra de rétablir l'ordre et le calme. Formez un gouvernement provisoire chargé d'organiser l'élection présidentielle et annoncez votre démission à la télévision dès ce soir. Il faut instaurer le multipartisme et préparer l'élection d'une Assemblée constituante.

Benyelles pense sincèrement que les événements sont spontanés et non pas manipulés au plus haut niveau comme cela semble être le cas. Messadia a interrompu Benyelles maintes fois en protestant contre ses propos et en voulant même l'empêcher de parler. Mais à chaque fois le Président Chadli ramène l'ordre et invite Benyelles à poursuivre son intervention. Rabah Bitat, Kasdi Merbah et Ben Ahmed Abdelghani rejoignent la position de Messadia et insistent pour que le Président Chadli ne démissionne pas. La séance devient houleuse.

En prenant la parole, je soutiens globalement l'analyse de Benyelles, mais avec des nuances. Je préconise que le Président Chadli achève son mandat (qui prend fin dans trois mois) pour éviter le vide politique et constitutionnel. Quant à moi, je démissionne du poste de Premier Ministre. Le Président Chadli proteste et précise qu'il n'a pas l'intention de se séparer de son équipe. J'insiste.

> Il faut constituer immédiatement un gouvernement de transition, *dis-je*, et mettre en place une commission nationale chargée de réviser la Constitution et d'introduire le multipartisme. Ce nouveau gouvernement aura la charge d'organiser la première élection présidentielle pluraliste du pays.

Seuls un système démocratique et la transparence dans la gestion des affaires publiques sont en mesure de rétablir la confiance entre gouvernants et gouvernés en mettant fin à la corruption généralisée et aux disparités sociales criardes. *J'ajoute que* la crise a été aggravée ces dernières années par l'écart grandissant entre une minorité de privilégiés qui s'enrichissent dans des délais très courts, souvent dans des conditions illégales, et la majorité des citoyens qui souffrent des pénuries de produits essentiels, de la détérioration du pouvoir d'achat, du chômage et du manque de justice. Il faut que cette situation change.

J'ai également suggéré au Président Chadli d'annoncer lui-même ces changements et de déclarer publiquement, le soir même, qu'il ne briguera pas un troisième mandat. L'atmosphère s'échauffe davantage. Certains membres du Bureau Politique ainsi que Belkheir et Khediri protestent énergiquement contre mes propos. Ils font l'éloge du Président Chadli. Le plus bavard est Belkheir suivi de Khediri, bien qu'ils ne soient pas membres du Bureau Politique du FLN. Le Président Chadli, apparemment surpris par mes propos, ne bronche pas. La discussion continue. C'est l'unanimisme ou presque. Seules la voix de Benyelles et la mienne semblent discordantes. Après un long débat, le Président Chadli conclut qu'il prononcera demain une allocution télévisée et nous demande de lui préparer illico son intervention.

Le lendemain, le Président Chadli assure solennellement à la télévision, entre autres, qu'il n'a jamais voulu du fauteuil présidentiel et qu'il y a été toujours forcé et annonce des réformes politiques ainsi que l'amendement de la Constitution. Les gens ont cru qu'il annonce son départ et qu'il ne sera pas candidat à la prochaine élection présidentielle qui se tiendra en décembre 1988. Son discours, porteur d'espoir, marque la fin des émeutes. Mais les semaines qui suivront montreront qu'il s'agit d'un stratagème pour contourner les difficultés du moment.

Le 11 octobre, la situation se normalise petit à petit. L'état de siège et le couvre-feu sont levés. Le 13 octobre, la Présidence annonce, par communiqué, l'organisation d'un référendum le 3 novembre destiné à amender la Constitution. Ces amendements concernent uniquement le transfert de quelques attributions du chef de l'Etat au Premier Ministre qui deviendra ainsi chef de gouvernement et responsable devant l'Assemblée Nationale.

Quelques jours après, Messadia et moi-même, respectivement président et vice-président de la commission nationale de préparation du Congrès du FLN sommes remerciés. Les destinées de cette commission sont confiées à Belkheir et Hamrouche. Le 24 octobre, la Présidence de la République rend public un texte qui annonce les réformes politiques. Le 5 novembre, deux jours après le référendum, le chef de l'Etat désigne Kasdi Merbah chef de gouvernement. Mais, celui-ci n'a pas toute latitude pour former son équipe gouvernementale. Belkheir et Hamrouche s'en mêlent en mettant leur grain de sel. Non seulement de nombreux ministres du précédent cabinet sont reconduits dans le nouveau gouvernement, mais encore Merbah est sommé de choisir ses ministres pour combler les postes résiduels sur une liste de candidats ministrables arrêtée par la Présidence. Les changements promis publiquement par le chef de l'Etat sont purement formels et contrariés sur le terrain. En fin de compte rien n'a changé. Le régime a peur même des petites retouches qu'il a envisagées lui-même.

A la fin du mois de novembre se tient le Congrès du FLN dans un climat plutôt lourd et où le jeu est fermé d'avance. Contrôlé de bout en bout par l'entourage du chef de l'Etat et par les représentants de l'armée et des services de sécurité, le Congrès retient la candidature unique de Chadli Bendjedid à l'élection présidentielle. Le 22 décembre 1988, il est réélu pour un nouveau mandat de 5 ans. Deux mois après, le 23 février 1989, une nouvelle Constitution, préparée à la sauvette et maladroitement copiée sur celle de la France et introduisant le multipartisme, est adoptée.

Ainsi, moins de cinq mois après les émeutes d'octobre 1988, les événements s'accélèrent, donnant l'impression qu'ils répondent à un calendrier précis préalablement établi. Après l'adoption de la Constitution par référendum, les appétits s'excitent notamment dans l'entourage du chef de l'Etat. En effet, le clan Belkheir (représenté par les anciens éléments de l'armée française, très présents dans l'armée et dans les services de sécurité) et le clan Hamrouche (composé de technocrates de l'école française, représentant des appareils de l'administration et osant espérer s'appuyer sur l'appareil du FLN) passent à l'offensive, chacun pour son propre compte en se projetant d'ores et déjà dans l'après-Chadli. Tous les deux admirateurs du modèle français, chacun à sa manière, espèrent se

servir de la démocratie de façade pour consolider leurs positions respectives dans une perspective de succession.

Loin de soupçonner leurs secrets desseins, le Président Chadli, privé du général-major Mostefa Beloucif et d'autres fidèles éliminés de la scène politique, leur fait davantage confiance, parce que c'est grâce à cet entourage qu'il doit son troisième mandat. Il a été réélu dans des conditions lamentables puisque les résultats réels font état de moins de 20% de bulletins favorables comme le déclarera plus tard Kasdi Merbah, Premier Ministre, au moment de l'élection présidentielle de décembre 1988 et comme le rappellera la presse algérienne dans les années 1990.

Le chef de l'Etat s'est trompé sur le compte de Belkheir et de Hamrouche parce qu'il a pris leur discipline apparente, leur correction formelle et leurs courbettes, pour de la fidélité et de la docilité. C'était cette erreur d'appréciation du Président Chadli qui le perdra et entraînera l'Algérie dans une longue période d'instabilité, de médiocrité, de discorde et de violence.

9. La décennie rouge : tâche noire dans l'histoire de l'Algérie. Le règne de la médiocrité et de la violence (1989 - 2000)

Les événements d'Octobre 88 ont servi de déclic non pas pour instaurer un système démocratique comme on l'a laissé entendre, mais pour sauver le régime et détourner le pouvoir au profit de leurs auteurs, tous proches de certains milieux français. En d'autres termes, les deux clans Belkheir et Hamrouche, instigateurs des événements d'octobre, ont choisi le « changement » comme moyen indispensable à la survie du régime et pour consolider leurs positions respectives.

Les deux clans bénéficient, d'une certaine manière, de l'appui de la France qui ne met jamais ses œufs dans le même panier. François Mitterand, alors Président de la République, applaudit à l'effondrement du système du parti FLN et pense que l'heure est à « l'établissement de la démocratie » en s'exprimant sur les événements lors du Conseil des ministres du 12 octobre 1988[151], c'est-à-dire un jour après le retour au calme en Algérie. Une telle prise de position rapide reflète en fait l'implication de la France et de Mitterand dans le processus de « démocratisation » en Algérie dans le but de démolir le FLN. Partisans de « l'Algérie française » et de la guerre à outrance contre le FLN et contre le peuple algérien entre 1954 et 1962, certains dirigeants français dont Mitterand et certains appareils dans l'administration française retombent dans leurs fantasmes pour régler leurs comptes avec l'Histoire et avec le mouvement national algérien.

Pour mieux comprendre la décennie rouge qui consacre en Algérie l'avènement du « parti de la France », nous allons la diviser en deux périodes de longueur inégale, mais d'importance équivalente.

[151] Cf. Hubert Coudurier, *Le Monde selon Chirac*, p. 193 (Paris: Calman-Lévy, 1988).

9.1. Période 1989 – 1991 : le lancement de la démocratie de façade

La désignation de Kasdi Merbah comme Premier Ministre en novembre 1988 pour une période plutôt éphémère (novembre 1988 - septembre 1989) a été mise à profit par le clan Hamrouche pour se placer dans une situation plus favorable dans la course au pouvoir, pensant damer le pion au clan Belkheir.

Certes, les deux chefs de clans ont besoin de la confiance du Président Chadli au cours de cette période pour mener à bien leur plan respectif. Mais Hamrouche, impatient, met les bouchées doubles. Il est très présent dans la préparation du VIème Congrès du FLN (novembre 1988) et de l'élection présidentielle (décembre 1988). Il anime avec zèle le groupe chargé d'adapter la Constitution française à l'Algérie, adoptée en février 1989. En même temps, son groupe animé par Ghazi Hidouci lui prépare en secret son programme de gouvernement dont il aura besoin en septembre 1989.

Belkheir est aussi très actif avant, pendant et après le Congrès du FLN. Il s'implique dans l'organisation et la manipulation des résultats de l'élection présidentielle. En 1989, bien que concurrents, Belkheir et Hamrouche restent cependant d'accord sur deux points en particulier, mais pour des raisons différentes :

- Gêner Kasdi Merbah et le harceler dans son action gouvernementale pour le faire échouer dans sa mission. Leur plan réussit.

- Encourager au maximum la création de partis politiques pour atomiser la société civile et rester maîtres du jeu.

La réalisation de ces deux objectifs devrait permettre aux deux clans d'avancer un peu plus, selon leurs calculs, pour s'emparer du pouvoir chacun pour son propre compte, convaincus tous deux que l'atomisation de la vie politique n'autorisera aucun parti politique de disposer de la majorité absolue dans la future l'Assemblée Nationale dans le cadre du système démocratique de façade qu'ils veulent instaurer[152].

[152] Les rapports des services de sécurité au chef de l'Etat, ainsi que les fuites provoquées au sujet d'un sondage d'opinion opéré par ces mêmes services, affirmaient que, lors des

Il convient de rappeler que « les réformes politiques », engagées après les événements d'octobre 1988 et élaborées dans l'antichambre du pouvoir par des personnages fertiles en fourberies et en ruses, ont été octroyées sans consultation ni au sein du FLN dont les deux clans se réclament, ni ailleurs. Ces « réformes » ne constituent en fait qu'une mystification destinée à perpétuer l'exercice du pouvoir en place. On confond démocratie et multipartisme. On assiste ainsi, sous l'impulsion de la Présidence de la République, à une floraison de partis avec des programmes vagues, pratiquement identiques, à l'exception du FFS, (qui existe depuis 1964 mais qui n'a jamais été reconnu auparavant) du FIS et du parti communiste, dont les choix idéologiques et politiques respectifs sont clairs.

Car ce qui est essentiel dans une démocratie, c'est d'accepter le principe fondamental de l'alternance du pouvoir en respectant le verdict populaire exprimé lors d'élections transparentes et honnêtes, puisque c'est le peuple qui constitue la source de la souveraineté. Or cela n'est pas admis en Algérie et ce refus vide la démocratie de son contenu. Ainsi, le multipartisme débridé et encouragé par le pouvoir ne vise en définitive qu'à l'émiettement de la société et à l'atomisation des forces politiques vives, dans le but inavoué de perpétuer un régime dépassé et discrédité[153].

C'est dans ce contexte de crise politique que Hamrouche est désigné comme Premier Ministre en septembre 1989.

9.1.1. Le clan Hamrouche

La désignation de Hamrouche comme chef de gouvernement consacre l'élimination définitive de la course au pouvoir de son acolyte Hedi Khediri qui faisait courir des rumeurs entre 1987 et 1988 sur sa nomination imminente comme Premier Ministre.

élections législatives prévues en 1991, le parti qui sera vainqueur (soit le FIS ou le FLN) dans ce rendez-vous électoral ne dépassera pas 25% des voix exprimées.

[153] Ce multipartisme et cette atomisation de la société, mais non la démocratie, figurent d'ailleurs en bonne place dans le programme d'action des généraux putschistes, élaboré en 1991, et mis en œuvre dès le coup d'État de janvier 1992. Pour plus de détails sur ce programme, cf. *Mémoires du général Khaled Nezzar, op. cit.,* pp. 217-230.

Hamrouche s'appuie sur ce que l'on pourrait appeler l'aile « civile » de *hizb França*. Son action de au cours de son mandat de 21 mois s'articulera autour de trois volets :

- Poursuivre « les réformes économiques ».
- Gérer le dossier brûlant de la dette.
- Conquérir le FLN et en faire un instrument pour renforcer son pouvoir.

9.1.1.1. Poursuite des « réformes économiques »

On a beaucoup parlé des réformes entre 1989 et 1991, notamment des réformes économiques tant galvaudées par les media aux ordres d'un gouvernement du sérail qui se fait appeler pour la circonstance « gouvernement des réformes » et pour lequel elles ne constituent en fait qu'un fonds de commerce politique.

Nous avons déjà évoqué dans le chapitre précédent le contexte dans lequel les réformes économiques ont été conçues et mises en oeuvre au cours de la première phase 1981-1985. Celles-ci ont été soutenues dans une seconde étape par d'autres mesures organisationnelles et juridiques arrêtées en 1986 et 1987. C'est dans le cadre d'une démarche globale et cohérente que ces réformes avaient été lancées en 1981 dans le but d'améliorer à terme les conditions de fonctionnement de l'économie, de renforcer l'efficacité des agents économiques et de réunir les conditions de maximisation de la production et du surplus ré-investissable.

Le mandat de Merbah (novembre 1988 - septembre 1989) a été mis à profit par le clan Hamrouche pour préparer son programme de gouvernement et passer à l'offensive en vue de consolider sa position dans la course vers les cimes du pouvoir.

a) Application des « réformes »

Présenté à l'Assemblée Nationale Populaire (APN) en septembre 1989, le programme du gouvernement du sérail, dit des « réformes », s'articule autour des idées maîtresses suivantes :

1. Mettre un terme aux mécanismes administratifs qui constituent un frein au « développement des stratégies d'investissements et de production ».

2. Mettre fin au système d'organisation centralisé qui ne permet pas de réagir à la crise économique subie par l'Algérie.

3. Récupérer la rente confisquée par les spéculateurs et les « trabendistes » et l'affecter aux fins productives.

4. Faire que le Trésor n'intervienne plus pour financer les investissements des entreprises, les relations entre celles-ci et les banques devenant des relations commerciales.

5. Créer des offices chargés d'organiser la régulation des marchés de produits importés.

6. Appliquer la nouvelle loi relative aux prix (adoptée par l'Assemblée Nationale sous le gouvernement Merbah), lutter contre l'inflation en recourant à une politique monétariste et préserver le pouvoir d'achat de la population.

En fait, le gouvernement Hamrouche s'est beaucoup éloigné du contenu de la réforme et de son programme adopté par l'APN, si bien que les actions qu'il a lancées dans de nombreux domaines ont eu des résultats négatifs.

b) Résultats de la politique des « réformes »

Quels sont les résultats de cette politique des « réformes » mises en œuvre entre 1989 et 1991 ?

Nul ne peut nier la mauvaise application des « réformes » annoncées, comme en témoignent les faits suivants :

1. Pas de mise en place des mécanismes économiques devant remplacer les mécanismes administratifs. Il en résulte que les entreprises sont restées tiraillées entre l'ancien et le nouveau système. Pas d'autonomie effective des entreprises. Pas d'activités des fonds de participation[154].

[154] Créés par décret, les fonds de participation participent au capital d'entreprises publiques des différents secteurs par le biais des actions que leur transfère l'Etat. Ils exercent à ce titre leur droit de surveillance des activités de l'entreprise par l'intermédiaire de leurs représentants au sein du conseil d'administration de cette dernière. Les fonds de participation sont dotés d'un conseil d'administration dont les membres sont nommés par le

2. Continuation de l'ingérence administrative dans le fonctionnement des sociétés d'Etat. Dans ce cadre, la confusion des procédures d'approvisionnement et de financement extérieur des sociétés d'Etat est telle que les crédits à l'importation décidés par le gouvernement en décembre 1989 pour l'année 1990 ne sont même pas mis en place 8 mois plus tard.

3. Licenciement massif des cadres. Censés être les promoteurs des réformes et de l'autonomie des entreprises publiques, les cadres en sont devenus les premières victimes.

4. Aggravation de la situation économique et financière des entreprises publiques est due notamment à la non concrétisation des engagements pris par le gouvernement pour l'amélioration de leur situation financière. La décision annoncée par le gouvernement de transformer les crédits à court terme des entreprises publiques en crédits à moyen et long termes en 6 mois n'a jamais été mise en œuvre.

5. Marginalisation de l'agriculture. L'étouffement de l'agriculture est une autre caractéristique de l'application dogmatique des « réformes ». Pas de facteurs de production pour les agriculteurs. Pas de financement à cause de l'application aveugle du principe de commercialité, à cause des taux d'intérêt trop élevés et à cause de la politique monétariste restrictive.

6. En matière de commerce extérieur, légalisation du « trabendisme ». Au lieu de « récupérer la rente » confisquée par les spéculateurs et les « trabendistes » et de l'affecter aux fins productives, comme il l'a annoncé en septembre 1989 devant l'APN, le gouvernement préfère légaliser l'économie de comptoir privilégiant l'importation et la consommation au détriment des investissements productifs dans une perspective électoraliste.

---

gouvernement. En fait, les fonds de participation ne constituent qu'un écran entre l'Etat, dont le capital est inaliénable, et l'entreprise, soumise aux lois du marché et donc candidate à la dissolution et à la liquidation. Ces fonds de participation ne constituent en fait qu'une mystification opérée par le clan Hamrouche pour déplacer la tutelle des entreprises d'état de leurs ministères respectifs vers le ministère des finances et le Premier Ministre.

7. Politique monétariste rigide. L'application stricte et brutale des mesures monétaristes arrêtées par le gouvernement a causé beaucoup de dégâts à l'économie nationale, d'où :

- pas de relance de l'économie, contrairement à ce qui a été annoncé ;
- baisse de la production et du taux de croissance économique ;
- ralentissement, voire arrêt, d'unités de production publiques et privées ;
- pénuries des matériaux de construction et ses conséquences fâcheuses sur le rythme de la construction ;
- accroissement du chômage ;
- augmentation rapide du taux d'inflation.

8. Aggravation des tensions sociales. Les grèves se multiplient à un rythme sans précédent, et s'étendent à l'ensemble des activités économiques et sociales, y compris l'administration. En effet, c'est la première fois depuis l'indépendance qu'une grève est déclenchée au siège du ministère des Affaires étrangères.

Au total, la mauvaise application ou la non application des « réformes » s'est traduite par l'extension du mécontentement populaire, la démoralisation des cadres et la perte de crédibilité du « gouvernement des réformes ». Cette perte de crédibilité est aggravée par la manière dont le dossier de la dette extérieure a été géré.

9.1.1.2. Gestion de la dette extérieure

La dette extérieure, considérée comme sujet tabou au cours des annés 1970, très redoutée par les citoyens est perçue comme le principal responsable de la crise économique. Les Algériens ont l'impression que les pouvoirs publics leur cachent la vérité à ce sujet. Le peuple algérien ne savait pourtant pas que l'Algérie a subi la thérapeutique du Fonds Monétaire International (FMI) en 1990 et 1991.

En effet, le gouvernement Hamrouche a appliqué le programme du FMI sans le FMI, mais dans le cadre d'un accord signé avec la Banque Mondiale.

Voici quelques mesures prises par le gouvernement algérien en 1990 après des négociations avec la Banque Mondiale pour l'obtention d'un prêt important et qui correspondent au programme d'ajustement structurel préconisé par le FMI.

En ignorant, voire en dénigrant, les réformes économiques entreprises entre 1981 et 1884, puis en s'attribuant la paternité de ces réformes depuis 1989, le clan Hamrouche pense tirer seul les bénéfices d'une relance économique qu'il considère avec légèreté à sa portée. Les faits ont montré que non seulement le détournement à son profit de la politique des réformes n'a pas produit les effets escomptés et annoncés avec un grand tapage, mais également, que la mise en œuvre des « réformes » s'est éloignée sur le terrain des objectifs fixés. Là aussi, on se rend compte que l'écart entre le discours et le parcours est énorme. Sur cette question centrale, le clan Hamrouche est resté fidèle à l'ancien système qu'il prétend vouloir changer. Rien, en fait, n'a changé quant au fond, aux méthodes et à la démarche.

L'Histoire retiendra la médiocrité de ce gouvernement et sa méconnaissance de la complexité des faits économiques et sociaux de l'Algérie ainsi que de la non prise en compte du phénomène de la mondialisation de l'économie. Sur le plan international, ce gouvernement s'est contenté de s'aligner sur les visées françaises en Algérie, en ignorant les dimensions et les véritables enjeux de la globalisation. L'absence d'une volonté politique de construction du Maghreb tendant à organiser l'intégration économique régionale et l'absence d'une politique dynamique de diversification des échanges extérieurs de l'Algérie avec le monde arabe et d'autres pays du Tiers Monde, pour réduire les retombées négatives de la globalisation suffisent pour illustrer les limites de cette politique partisane de la francophonie, politique qui considère que seules des relations privilégiées avec la France sont en mesure d'aider l'Algérie à sortir de sa crise économique et donc politique.

La perte de crédibilité de ce gouvernement sur le plan interne ne l'a pas empêché de se tourner vers le FLN pour le conquérir et l'utiliser à des fins politiciennes pour rester au pouvoir, voire le consolider dans le cadre des élections législatives alors program-

mées pour le 27 juin 1991, et pour se positionner pour l'élection présidentielle à venir.

9.1.1.3. Tentative de domestication du FLN

Il est clair que le FLN couvait une crise interne depuis fort longtemps. C'est pourquoi, l'évaluation objective de la portée de l'instrumentalisation du FLN par le gouvernement entre 1989 et 1991 mérite que soit rappelé le contexte de la crise où a été mené le FLN.

a) Crise de légitimité du FLN

Le FLN a toujours disposé d'un projet social viable inspiré par la philosophie de Novembre 1954, des idéaux et des valeurs nationales, de la plate-forme de la Soummam (1956) à la Charte Nationale (1976) en passant par la Charte de Tripoli (1962) et par la Charte d'Alger (1964).

Le problème du FLN n'a jamais été un problème de doctrine, mais bien plutôt un problème d'application intimement lié au choix des hommes et aux méthodes de travail. La principale déviation réside dans l'écart entre le discours et le parcours, entre les textes fondamentaux adoptés et leur mise en œuvre. Disposant au départ d'un pouvoir hégémonique acquis par la légitimité historique et en considération des impératifs de reconstruction nationale, l'une des grandes erreurs du FLN fut de n'avoir éprouvé à aucun moment le besoin de se ressourcer à la légitimité populaire constamment renouvelée et seule garante de sa crédibilité et du succès de son action. Le fait d'agir par une sorte de procuration en dehors de toute légitimation populaire constamment vérifiée par des voies démocratiques a été à l'origine de la crise de légitimité.

La priorité accordée depuis 1965 par le pouvoir à la construction de l'Etat a relégué au second plan la mise en place d'un véritable parti enraciné dans les masses. Officiellement parti au pouvoir, le FLN est devenu *un parti du pouvoir*. Il a en fait servi d'alibi, de légitimation, d'instrument au pouvoir de l'Etat et de *simple appareil* servant de courroie de transmission d'une politique conçue et mise en œuvre par les autorités du pays.

Si la base militante a toujours été dans son écrasante majorité saine, le FLN s'est vidé au cours de ses crises successives d'un grand nombre de ses éléments sincères et patriotes pour laisser la place à l'infiltration au sein de l'appareil d'éléments opportunistes attirés par les privilèges de la responsabilité.

L'absence de démocratie dans le fonctionnement interne du parti et d'un dialogue véritable et fécond entre la base militante et les instances de l'appareil, le rejet de toute *critique constructive*, la non prise en charge des préoccupations de la base, le choix non démocratique des responsables à tous les niveaux ainsi que celui des candidats aux élections communales, régionales (de wilaya) et législatives, tout cela a contribué à la sclérose du parti et à la rupture avec la base donnant naissance à une crise de confiance. C'est dans ce contexte que le clan Hamrouche a essayé de domestiquer le parti sous le couvert de « la rénovation du FLN ».

b) « Rénovation » du FLN

Certes, l'adaptation du FLN aux nouvelles conditions politiques s'impose, notamment à la suite de l'adoption de la Constitution de février 1989 qui ouvre formellement le champ politique à la compétition et à la démocratie. Or, pour réussir, toute tentative d'adaptation ou de rénovation du FLN devrait répondre à certains critères et aux exigences de l'avenir. Cela n'a pas été le cas.

La « rénovation » du parti a été plutôt une opération politicienne détournée pour utiliser l'appareil du FLN comme couverture à la politique gouvernementale. Par cette opération, on a voulu non seulement éloigner de la scène politique un certain nombre de dirigeants patriotes et intègres non acquis, mais encore mettre en oeuvre une politique économique et sociale en contradiction avec les idéaux et les principes du FLN.

La « rénovation » du parti a porté sur une sorte d'opposition qu'on a voulu créer entre les générations de militants, les jeunes et les moins jeunes, les anciens et les nouveaux. Cette démarche erronée utilisée par le clan Hamrouche comporte des clivages factices et dangereux pour la cohésion du parti et son efficacité. Elle

constitue un facteur de division et de confusion supplémentaire ouvrant la voie aux opportunistes.

Une démarche saine consisterait plutôt à créer une symbiose entre les générations de militants, la seule ligne de démarcation devant se situer au niveau du degré d'engagement et de fidélité non à l'égard des hommes, mais des principes, des orientations et de la doctrine du FLN ainsi qu'au niveau de la sincérité, de la compétence, de l'expérience et de l'intégrité de chacun.

Si le problème est d'attirer la jeunesse vers le parti, il faut alors offrir une politique dans laquelle la jeunesse se retrouve, non pas par des slogans fractionnels mais par des actions concrètes qui reflètent les aspirations fondamentales du peuple algérien.

En même temps, on annonce tapageusement dans les médias que le FLN est l'initiateur des « réformes » politiques et économiques lancées par la Présidence et par le gouvernement Hamrouche. Or c'est faux. Les réformes politiques n'ont pas été initiées par le FLN et n'ont même pas été discutées par le FLN, comme nous l'avons examiné dans le chapitre précédent. La base militante ainsi que la direction politique, c'est à dire le comité central, en ont pris connaissance en même temps que les citoyens par voie de presse. Les réformes politiques ont été élaborées en dehors de toute consultation préalable du FLN à quelque échelon que ce soit. Quant au dossier des « réformes économiques », il a été présenté par le gouvernement au comité central du FLN pour approbation lors de sa session du 1er mars 1990. Compte tenu du fait qu'il s'agit d'un document partiel qui ne peut être considéré comme un programme d'action et après de longs débats, le comité central a décidé de le considérer comme un document d'information. Pas plus. Par contre, le comité central a discuté et adopté d'autres mesures concrètes destinées à améliorer la situation économique et sociale que le gouvernement n'a pas respectées dans la mise en œuvre.

La tentative de domestication du FLN, par voie de « rénovation », a finalement échoué même si le gouvernement continuait à disposer du soutien des opportunistes au sein du comité central.

Aux partisans du clan Hamrouche qui invitaient alors des responsables de quitter le FLN et de créer d'autres partis, j'ai dit en son temps que « ceux qui croient aux principes et aux choix fondamentaux du FLN et qui militent pour leur concrétisation ne sau-

raient le quitter. Par contre, ce sont ceux qui ont dévié et dont les actions économiques et sociales se sont considérablement éloignés des textes fondamentaux du FLN qui devraient le quitter et créer leur propre parti. Il ne faut ni inverser les valeurs ni les rôles. Il est temps de sortir du 'trabendisme' politique »[155].

Au cours de cette période de transition caractérisée par la reconnaissance du multipartisme, de la liberté d'expression et de la compétition politique, la politique du gouvernement devrait être celle du FLN dont il se réclame et non l'inverse. Le temps est révolu où l'on utilisait l'appareil du FLN en faisant tout en son nom tout en ignorant ou dédaignant ses idéaux et ses principes. Le gouvernement a utilisé tous les moyens imaginables pour gagner les élections communales et de wilaya en juin 1990, notamment en envoyant en campagne électorale des ministres ainsi que des membres du comité central du FLN pour soutenir les candidats FLN dans les premières élections multipartites de l'Algérie depuis 1962. Mais la défaite du FLN aux élections communales et régionales de juin 1990 a montré, si besoin est, les limites de ce gouvernement[156].

C'est à ce moment-là que l'offensive du clan Belkheir s'intensifie pour éliminer Hamrouche et placer ses pions.

9.1.2. Le clan Belkheir

9.1.2.1. Rappel sommaire de la consécration de Belkheir

Il convient de revenir un peu en arrière pour mieux situer le contexte de la succession de Hamrouche qui consacre la suprématie du clan Belkheir, qui représente en quelque sorte l'aile militaire du « parti français », et qui ne dispose plus alors de concurrent au sommet des institutions du pays.

[155] Cf. Interview donnée par Abdelhamid Brahimi au quotidien *El Moudjahid* du 22 octobre 1990.

[156] Sollicité pour faire campagne pour les candidats du FLN aux élections communales, j'ai décliné l'offre parce que je ne me reconnaissais plus dans les nouvelles orientations du FLN. C'est la raison pour laquelle j'avais démissioné du comité central en octobre 1990, tout en restant militant du FLN, auquel je reste attaché à ce jour par principe.

En effet, Larbi Belkheir, appuyé par quelques officiers supérieurs anciens éléments de l'armée française qui constituent un clan bien soudé, n'a pas attendu 1989 pour consolider ses positions. En fait, son travail de sape et de minage a commencé dès 1980 lorsqu'il a été nommé secrétaire général de la Présidence de la République. Après avoir consolidé la confiance que le Président Chadli a placée en lui au cours de son premier mandat, Belkheir est passé à la vitesse supérieure pour renforcer son camp au sein des institutions de l'Etat, notamment à partir de janvier 1984. Ses actions s'étendent pratiquement à tous les domaines tant internes qu'externes.

a) Sur le plan interne

Sur le plan interne, Belkheir cultivant l'image du collaborateur « fidèle, docile et discipliné » du Président de la République, est associé par ce dernier à toutes les décisions importantes de l'Etat. Il est devenu incontournable pour la nomination aux emplois supérieurs de l'Etat, y compris celle des membres du gouvernement.

D'autre part, comme le chef de l'Etat est aussi secrétaire général du parti FLN, Belkheir joue, entre autres, (concuremment avec les services de sécurité) un rôle décisif dans le choix des membres du comité central, soumis à l'approbation du Congrès du FLN, notamment lors du Vème Congrès (décembre 1983) et du VIème Congrès (novembre 1988) et intervient même dans le fonctionnement de l'appareil du FLN.

Comme le chef de l'Etat est aussi ministre de la Défense, Belkheir est chargé du suivi du fonctionnement de l'armée et des services de sécurité civils et militaires. Son poids s'est considérablement accru après l'élimination du général major Mostefa Beloucif.

Par ailleurs, en sa qualité de secrétaire général de la Présidence, puis de directeur du cabinet présidentiel, Belkheir joue un rôle très actif dans la nomination des walis, des chefs de *daïra*, des directeurs généraux de banques et d'entreprises publiques et des ambassadeurs (dans les pays considérés stratégiques) et en profite pour y placer des éléments qui sont fidèles à son clan en damant le pion aux ministres concernés.

En 1984, il crée un corps d'inspection à la Présidence dont la direction est confiée à Ahmed Oundjela, un ancien magistrat proche de lui. Ce département d'inspection générale se superpose à la Cour des comptes créée en 1980 et placée sous la tutelle de la Présidence. Ces deux institutions deviennent vite un instrument redoutable de règlement de comptes pour éliminer des responsables dans tous les domaines (ministres, membres du comité central du FLN, walis, directeurs généraux de banques et de sociétés d'Etat, ambassadeurs, etc.) et les remplacer par des éléments acquis à sa cause.

b) Sur le plan externe

Sur le plan externe, Belkheir, investi de la confiance totale du chef de l'Etat, réussit à avoir la prééminence des relations extérieures notamment avec la France, l'Arabie Séoudite et le Maroc aux dépens du ministre des Affaires étrangères. Le Premier Ministre ainsi que tous les ministres concernés par des dossiers de coopération avec ces trois pays le savent. Ses relations officielles et officieuses avec la France sont spécifiques et très denses. Au fil des années, il devient le passage obligé pour les relations politiques, diplomatiques, économiques, militaires, sécuritaires et souterraines[157] avec la France. Ses relations avec les différents milieux français sont très fréquentes, d'après les informations dont je dispose. Ses interlocuteurs privilégiés se trouvent au Palais de l'Elysée (Présidence de la République française) et à la place Beauveau (ministère de l'Intérieur) où il entretient des relations suivies. De nombreux faits et indices suggèrent que les relations multiformes de Belkheir avec les différents centres de décision français sont asymétriques et jouent en faveur des intérêts français en Algérie. En effet, il semble que de nombreux moyens sont utilisés du côté français pour infléchir l'action de l'Algérie dans différents domaines. Cela va du chatouillement de l'amour-propre et de l'orgueil des dirigeants algériens à la manipulation des faits pour orienter les décideurs algériens dans le sens souhaité par les milieux français non seulement dans le domaine extérieur, mais également dans le domaine intérieur.

[157] Par « relations souterraines », nous entendons des relations avec certains services spéciaux français, connus pour leur mentalité colonialiste et leur comportement anti-algérien.

L'extension du rôle de Belkheir dans les rouages de l'Etat et les succès enregistrés au profit de son clan au fil des années aiguisent son ambition. C'est ainsi qu'après les événements d'octobre 1988, il passe à l'offensive.

9.1.2.2. L'offensive du clan Belkheir

L'action offensive de ce clan a été quelque peu perturbée, mais pas jugulée, par la nomination du gouvernement Hamrouche en septembre 1989. Dans l'intervalle, ce clan s'est attelé à procéder à des changements au sein de l'armée. En effet, l'élimination du général-major Mostefa Beloucif en novembre 1986 a inauguré une nouvelle phase caractérisée par la domination progressive de l'ANP, au plus haut niveau, par des « déserteurs » de l'armée française, rompant le fragile équilibre entre ces derniers et les généraux nationalistes, anciens maquisards. La nomination du général Khaled Nezzar comme chef d'état-major en 1989, en remplacement du général-major Abdallah Belhouchet, a accéléré ce processus.

a) Les changements au sommet de la hiérarchie miltaire

L'année 1989 marque un tournant dans le rôle de l'ANP dans le domaine politique. Dès 1962, l'emprise de l'armée sur le pouvoir politique est confirmé dans les faits. C'est l'ALN, devenue ANP, qui a installé Ben Bella aux commandes du jeune Etat en 1962. C'est aussi elle qui l'a destitué en 1965. Entre 1965 et 1978, Boumediène dominait seul la scène politique en représentant à la fois l'armée, l'Etat et le FLN. Durant cette période, l'armée n'était pas impliquée, en tant qu'institution, dans la gestion des affaires politiques du pays. Les missions de l'ANP, définies par la Charte Nationale, consistaient à :

- « défendre l'intégrité du territoire et l'intangibilité de ses frontières ;
- défendre la Révolution socialiste ;
- contribuer au développement du pays et à l'édification d'une société nouvelle »[158].

[158] National Charter, édition Minisrty of Culture and Information, 1981, p. 90. Traduction de l'auteur.

Mais la présence des militaires dans les rouages de l'Etat s'est faite dans un cadre institutionnel. La politique intérieure et extérieure étaient du domaine du Président Boumediène, seul. Entre 1979 et 1988, la mainmise de l'armée et des services de sécurité sur l'Etat et sur le FLN s'est faite avec la bénédiction du Président Chadli de manière également institutionnelle. Le rôle des militaires et des services de sécurité dans le fonctionnement des appareils de l'Etat et du FLN s'est considérablement accru au cours de cette période.

L'adoption de la nouvelle Constitution le 23 février 1989 a été suivie le 4 mars 1989 par le retrait des militaires du comité central et de la direction du FLN. Ce retrait a été justifié officiellement par le respect de l'armée du multipartisme et du processus de démocratisation. Mais les événements montreront que ce retrait n'a été ni neutre ni innocent. Il consacrait en fait une coupure avec la période antérieure où l'armée respectait et défendait les choix politiques et idéologiques du pays. Désormais, les généraux « déserteurs » de l'armée française, mentalement colonisés, allaient s'orienter vers une politique caractérisée par l'islamophobie et par leur haine de l'arabophonie en se situant aux antipodes des constantes nationales et des composantes de la personnalité algérienne affirmées par toutes les Constitutions de l'Algérie depuis 1963. Pour avoir les mains libres, ces généraux, représentant un courant politique minoritaire, ont conforté leurs positions au sein de l'armée entre 1988 et 1990 en persuadant le Président Chadli à procéder à certaines nominations et mises à la retraite dont les victimes étaient des généraux qui n'appartenaient pas à leur mouvance ou à accepter la démission de certains généraux nationalistes. C'est ainsi qu'en 1988 il a été procédé aux changements suivants :

- le général Medjdoub Lakhal Ayat, mis à la retraite ;
- le général Mohamed Alleg, mis à la retraite ;
- le général Ali Bouhadja, mis à la retraite ;
- le général El Hachemi Hadjeres, mis à la retraite et affecté au secrétariat du FLN ;
- le général Hocine Ben Maalem, affecté à la Présidence de la République ;

- le général Larbi Si Lahcène, mis à la retraite et nommé ambassadeur ;
- le général Zine El Abidine Hachichi, mis à la retraite et nommé ambassadeur.

Ce mouvement, qui n'a affecté que les anciens maquisards, a été suivi en 1989 par le départ des généraux nationalistes suivants :

- le général-major Abdallah Belhouchet, chef d'état-major, mis à la retraite ;
- le général Kamel Abderrahim, sous-chef d'état-major, démissionne à la suite de la nomination du général Khaled Nezzar au poste de chef d'état-major dont il ne partage pas la conception de défense nationale et de fonctionnement de l'armée. Sa démission est acceptée. Il fait prévaloir ses droits à la retraite ;
- le général Liamine Zeroual, sous-chef d'état-major démissionne après un désaccord avec le général Khaled Nezzar sur la réorganisation de l'armée. Il est mis à la retraite et est nommé ambassadeur ;
- le général Abdelmadjid Chérif, mis à la retraite à la suite d'une réflexion faite sur le général Khaled Nezzar en présence du colonel Hartani, alors directeur de l'hôpital de Aïn Naadja, à Alger.

En 1990, le général Mohamed Ataïlia a démissionné à la suite des instructions obstructionnistes données par le général Khaled Nezzar (qui venait d'être nommé ministre de la Défense) aux chefs des Régions militaires pour l'empêcher de mener correctement sa mission d'inspecteur général des armées[159].

Parallèlement, il a été procédé à la nomination des « déserteurs » de l'armée française aux postes suivants :

- le général Khaled Nezzar, nommé chef d'état-major en 1989, puis ministre de la Défense en 1990 ;
- le général Abdelmalek Guenaizia, nommé chef d'état-major en 1990, en remplacement du général Khaled Nezzar ;

[159] Cf. L'interview donnée par le général Atailia au quotidien londonnien en langue arabe *Al Hayat* du 25 mars 2000.

- le général Mohamed Touati, (proche du parti RCD), nommé conseiller du ministre de la Défense en 1990, poste qu'il occupe encore en 2000 ;
- le général Abbes Ghazaiel, nommé commandant de la Gendarmerie nationale en 1988 ;
- le colonel Mohamed Mediene[160], nommé responsable de la Sécurité militaire en 1989, fonction qu'il occupe encore en 2000 ;
- le général Mohamed Lamari a connu une ascension fulgurante à partir de 1989, date de mise à la retraite des généraux nationalistes cités plus haut. Il a été très actif dans la répression des émeutes d'octobre 1988. En 1992, il a créé et dirigé les troupes spéciales chargées de lutter contre les islamistes armés. Il est connu pour sa répression implacable du mouvement islamiste. En 1993 il est nommé chef d'état-major, poste qu'il occupe jusqu'à ce jour (au moment où ces lignes sont rédigées).

Ces remaniements au sommet de la hiérarchie militaire, dont Larbi Belkheir et Khaled Nezzar étaient les inspirateurs, constituaient une étape décisive vers le coup d'Etat et avaient été suivis par d'autres changements dont nous parlerons plus bas. A travers ces changements, les généraux de *hizb França*, représentant un courant très minoritaire, visaient à dominer sans partage l'armée et à l'utiliser comme instrument d'une politique répressive et policière, loin des constantes nationales et de l'intérêt général du pays.

Mais le succès politique imprévu du Front Islamique du Salut (FIS) sur le terrain en 1990 et 1991 a excité l'ardeur du clan de ces généraux, culturellement aliénés, à accélérer les choses et à passer à l'offensive.

Partisan de la manière forte, le clan Belkheir accuse le gouvernement Hamrouche de laxisme et de mollesse face à la montée du « péril islamique ». Quelques exemples permettent d'illustrer la na-

160 Bien que le général Mohammed Mediene n'ait pas fait l'armée française, il fait partie du clan des « déserteurs » par affinité politique et déracinement culturel, et en est un membre acharné et très actif.

ture de cette offensive pour s'emparer du pouvoir, en faisant tout pour empêcher le FIS d'accéder au pouvoir démocratiquement.

b) Elections communales

Au lendemain des élections municipales de juin 1990, les généraux « déserteurs » de l'armée française ont été surpris par la victoire du FIS qui a remporté 55% des communes du pays. C'est à ce moment-là qu'une réunion regroupant les généraux Khaled Nezzar, chef d'état-major, Mostepha Cheloufi, secrétaire général du ministère de la Défense, Abbas Gheziel, commandant de la Gendarmerie nationale, et Mohamed Mediene alias Toufik, responsable de la Sécurité militaire, a eu lieu autour de Belkheir, au siège de la Présidence de la République, mais à l'insu du chef de l'Etat. Leurs discussions sur le succès inattendu du FIS et sur l'avenir immédiat du pays ont abouti à l'adoption d'un plan d'action destiné à empêcher le FIS d'arriver au pouvoir par la voie des urnes.

Ils ont convenu d'essayer de convaincre le Président Chadli sinon d'annuler purement et simplement l'organisation des élections législatives prévues pour le premier trimestre 1991, du moins en différer la date pour gagner du temps. Enfin, ils ont conclu que si les élections législatives ont lieu malgré tout, ils préféreraient « transformer l'Algérie en un lac de sang que d'accepter une Assemblée Nationale dominée par le FIS »[161]. C'est ainsi que la préparation d'un coup d'Etat a commencé.

Ils ont, en effet, réussi à faire différer trois fois la date de ces élections, malgré l'engagement public du chef de l'Etat sur des dates précises. Mais ils n'ont pu faire reporter la date du 26 décembre 1991, date à laquelle les élections législatives ont finalement eu lieu. La suite est connue.

c) Mesures destinées à gêner le fonctionnement des municipalités dirigées par le FIS

Belkheir et ses acolytes ont réussi à convaincre le gouvernement Hamrouche de prendre des mesures d'ordre administratif et régle-

[161] Ces informations m'ont été communiquées le lendemain de cette fameuse réunion par un cadre supérieur dont je ne peux dévoiler le nom et les fonctions pour des raisons de sécurité.

mentaire destinées à gêner les activités des élus du FIS au niveau des municipalités.

Dans ce cadre, des mesures réglementaires ont été arrêtées tendant à réduire les prérogatives des maires élus du FIS au profit des secrétaires généraux des mairies, leurs subordonnés, et au profit des chefs de *daïra*, tuteurs des mairies de leur circonscription administrative. Les élus du FIS se sont ainsi trouvés pris en sandwich entre de simples agents administratifs de la mairie et le chef de *daïra*, chargé de la tutelle des mairies. D'autre part, pour geler carrément l'action du FIS au niveau local, d'autres mesures ont été prises telles que celle tendant à réduire considérablement le budget ou à bloquer purement et simplement les crédits alloués aux municipalités contrôlées par le FIS.

d) Multiplication des provocations du FIS

Parmi les multiples provocations entreprises par Belkheir et les généraux du clan pour intimider les islamistes et les humilier en vue d'affaiblir politiquement le FIS, citons quelques exemples significatifs.

D'abord, une vague de répression s'est abattue sur les dirigeants et les militants du FIS, notamment à l'occasion de la grève décidée par ce parti en juin 1991. Les autorités militaires ont envoyé, avant l'aube, des troupes à la place des Martyrs, à Alger, en tirant sur de paisibles manifestants qui y ont organisé un sit-in pacifique la veille. De nombreux manifestants ont été tués et d'autres grièvement blessés. Le syndicat créé par des islamistes, proches du FIS, a été dissous. Des milliers de responsables et de militants du FIS ont été licenciés pour fait de grève et un grand nombre d'entre eux ont été arrêtés par voie administrative. Cette vague de répression a été couronnée par l'arrestation en juin 1991 de Abassi Madani et de Ali Belhadj, respectivement président et vice-président du FIS, à la suite d'un voyage secret qu'aurait entrepris Belkheir à Paris.

D'autre part, une grande publicité dans les médias a été donnée à une circulaire du ministère de la Défense imposant des restrictions sévères au personnel civil employés dans différents organismes placés sous la tutelle de ce ministère, y compris les hôpitaux,

en interdisant aux hommes le port de la barbe et aux femmes le port du foulard, sous peine de licenciement.

Enfin, une série de perquisitions ont été entreprises dans des mosquées par l'armée[162]. On a même vu des soldats fouler aux pieds le Coran, lors de telles perquisitions. De telles pratiques haineuses et détestables sont complètement étrangères aux mœurs des Algériens. Du jamais vu.

e) Démission du gouvernement Hamrouche

C'est dans ce climat de terreur, de violence et de violations de la Constitution, des lois, des droits de l'homme et des libertés fondamentales que Khaled Nezzar, alors ministre de la Défense, et Belkheir ont réussi à obtenir du Président Chadli la proclamation de l'état d'urgence. Ils ont pu également arracher du chef de l'Etat la décision de démettre le gouvernement Hamrouche, lui reprochant manque de fermeté et laxisme. La démission de ce dernier est annoncée le 4 juin 1991, alors que le Président Chadli venait de confirmer publiquement son soutien à Hamrouche le 2 juin. Ils ont aussi pu obtenir la décision de reporter pour la troisième fois les élections législatives prévues pour le 27 juin 1991.

La désignation de Ghozali comme Premier Ministre consacre la victoire de Belkheir, de Nezzar et du clan *hizb França* et constitue une étape décisive vers la prise du pouvoir, tout le pouvoir, qui se concrétise avec le coup d'Etat de janvier 1992.

9.2. Le coup d'Etat de janvier 1992 : coup d'envoi d'une longue période de violence

Lorsque le FIS a remporté 188 sièges sur 220 au premier tour des élections législatives du 26 décembre 1991, tandis qu'il reste bien placé pour le second tour, l'armée a pris le pouvoir en déposant le Président Chadli Bendjedid et en annulant purement et simplement les élections.

Les généraux de *hizb França* ont justifié leur coup d'Etat par les arguments suivants :

[162] Source : Entretien que j'ai eu avec l'imam de la mosquée en question.

1) Le FIS veut s'emparer du pouvoir par la force (sic).

2) Si le FIS arrivait au pouvoir, il ne respecterait ni la Constitution, ni les lois et ruinerait le pays politiquement et économiquement.

3) La nécessité d'assurer l'ordre et de rétablir l'autorité de l'Etat.

4) La nécessité d'organiser le décollage économique et de lutter contre le chômage.

Que s'est il passé en fait après le coup d'Etat ?

Force est de constater que les généraux putschistes qui ne disposaient ni de la légitimité historique, ni de la légitimité populaire, ni de la légalité constitutionnelle, avaient pris le pouvoir par la force, en recourant à la répression et à la terreur, dans l'impunité et au mépris de la Constitution, des lois nationales et des conventions internationales, notamment celles relatives aux droits de l'homme, signées d'ailleurs par l'Algérie. L'insécurité s'était largement répandue au fil des années à l'ensemble du pays où l'autorité de l'Etat s'était évanouie. La situation politique, économique et sociale s'était lamentablement détériorée au cours de la décennie 1990, comme nous allons le voir plus bas dans le détail.

A l'intérieur, les généraux putschistes comptent sur deux choses pour réussir : d'une part, sur la force pour mater les gens qui pensent différemment d'eux en luttant par les armes contre les idées et les convictions politiques des citoyens et, d'autre part, sur la promesse de vente de 25% des gisements de pétrole de Hassi Messaoud faite par Ghozali (qu'ils ont gardé comme Premier Ministre après le coup d'État) pour éponger la dette extérieure et lancer un grand programme de travaux publics destiné à résorber le chômage. Ils pensaient pouvoir de cette manière renverser le soutien populaire en leur faveur en deux ans (délai qu'ils se sont fixés eux-mêmes et qui correspond à la fin du mandat du Président Chadli) et acquérir ainsi la légitimité, pour justifier leur maintien au pouvoir.

A l'extérieur, la junte compte sur l'appui politique, diplomatique, financier et militaire de la France. Voyons maintenant de plus près ces trois points.

9.2.1. L'implication de la France dans la crise algérienne

Il convient tout d'abord de rappeler que Mitterand, alors Président de la République, était ministre de l'Intérieur en novembre 1954, lorsqu'il a déclaré que la seule négociation possible avec le FLN était « la guerre par tous les moyens », et que Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur entre 1993 et 1995, connu pour son soutien massif aux putschistes algériens, était impliqué dans notre guerre de libération comme parachutiste dans l'armée française. Edouard Balladur, alors Premier Ministre, confie à Pasqua et non au ministre des Affaires étrangères « le dossier de l'Algérie », considérant la crise algérienne comme une affaire intérieure française. Pasqua recrute à cet effet, comme conseiller spécial pour l'Algérie, Jean-Claude Marchiani, ancien parachutiste qui a lutté contre la libération de l'Algérie. Il est assisté dans cette tâche par des pieds noirs, dont certains étaient membres de l'OAS (organisation armée secrète), connue pour ses crimes contre des Algériens innocents et pour ses activités destructrices à la veille de l'indépendance de l'Algérie. Ce groupe de responsables français qui a une forte présence dans l'administration française, notamment dans les services de sécurité, profite de la crise algérienne pour prendre leur revanche et d'entreprendre, par l'entremise de généraux algériens, anciens éléments de l'armée française, la sale besogne qu'ils ne pouvaient achever eux-mêmes durant notre guerre de libération nationale[163].

Quelques exemples permettent d'illustrer l'implication de la France dans la crise algérienne.

- Nous avons la preuve d'une conversation téléphonique, la veille du coup d'Etat de janvier 1992, entre le Président Mitterand et le général Khaled Nezzar, alors ministre de la Défense, durant laquelle le Président français suggère à Nezzar de garantir au Président Chadli la vie sauve, en lui témoignant sa « compassion » et en lui promettant de l'aide[164].

[163] A titre d'exemple, cf. Benoist Rey, *Les égorgeurs. Guerre d'Algérie, chronique d'un appelé, 1959-1960* (Paris: Monde librairie-Los Solidarios, 1999). Ce livre, plusieurs fois censuré et interdit de paraître en France, donne une idée sur des crimes abominables commis par des militaires français en Algérie au cours de la guerre de libération..

[164] C'est le capitaine Haroun, ancien officier de la sécurité militaire, qui a révélé le contenu de cette conversation téléphonique, dans son témoignage devant la Commission des droits de l'homme du Parlement britannique (*House of Common*) le 22 janvier 1998 à Londres.

- Depuis le coup d'État, la France qui prêche la démocratie en Afrique depuis le sommet franco-africain de La Beaule a fourni au régime militaire algérien un soutien, certes discret mais sans faille dans les domaines politique, diplomatique, militaire et économique. Le rééchelonnement de la dette extérieure n'a obtenu l'aval du FMI en 1994 qu'avec le soutien de la France qui s'est chargée de vaincre les réticences et les résistances des Etats-Unis et de la Grande Bretagne en particulier.
- Entre 1992 et 2000, les médias français soutiennent franchement le régime dictatorial algérien. D'ailleurs, seuls les « éradicateurs » algériens et leurs représentants français, champions de la désinformation, sont invités à s'exprimer sur la crise algérienne en leur permettant de s'adresser à l'opinion publique française, européenne et internationale, sans donner la moindre occasion aux réconciliateurs d'exprimer leurs points de vue même s'ils représentent l'écrasante majorité du peuple algérien.
- La France s'est prononcée publiquement contre la constitution d'une commission d'investigation internationale pour enquêter sur les massacres collectifs commis par des unités spéciales de répression et par des milices créées par le régime à Médéa, Rais, Ben Talha, Beni Messous, Relizane, etc. en 1997 et 1998, et sur les violations des droits de l'homme : torture, enlèvements, exécutions extrajudiciaires, etc. D'autre part, la France a fait du lobbying à Genève pour éviter toute résolution condamnant les violations des droits de l'homme par le gouvernement algérien durant les travaux de la Commission des Nations Unies pour les Droits de l'Homme, lors de sa session de mars-avril 1998 et de celle de juillet 1998[165].

Aujourd'hui chacun peut s'apercevoir que l'Algérie a perdu le prestige qu'elle a acquis durant 132 ans de résistance, dont près de 60 ans de guerre contre le colonialisme français (entre 1830 et 1881, puis entre 1954 et 1962).

[165] Source : Joe Stork, Director of Advocacy-Middle East, Human Rights Watch, Washington D.C., qui a assisté aux travaux de la dite Commission des Nations Unies à Genève.

Il est évident que la France est en train de reconquérir l'Algérie par d'autres moyens que ceux du colonialisme du siècle dernier. La France assure massivement son assistance militaire et la vente d'armes et d'équipements sophistiqués au régime militaire algérien pour renforcer le clan éradicateur et anti-démocrate en Algérie. Elle essaie, par l'entremise des généraux éradicateurs, d'alimenter une politique franchement hostile à la civilisation arabo-musulmane dans laquelle se reconnaît le peuple algérien dans sa quasi totalité pour ramener l'Algérie au club de la francophonie[166]. La francophonie est devenue une idéologie pour reconquérir culturellement et économiquement les colonies perdues.

Or l'Histoire nous enseigne que le colonialisme français s'était caractérisé en Algérie par une répression militaire, politique, économique et culturelle aveugle durant 132 ans. Cette répression multiforme était sanglante, farouche et inhumaine et fut suivie par une guerre sauvage contre le peuple algérien entre 1954 et 1962.

Au lieu de payer des réparations à l'Algérie pour les innombrables crimes commis (des millions d'Algériens tués au cours du XIXème siècle et un million et demi de martyrs pour la seule période 1954-1962), les expropriations d'Algériens, ainsi que les diverses destructions matérielles au cours de 132 ans d'occupation, certains milieux français font prévaloir cette période de sinistre mémoire et leurs préjugés pour s'octroyer des droits et la tutelle sur l'Algérie. Si des Français osent le faire au grand jour depuis 1992 c'est qu'ils bénéficient de la complicité d'Algériens, qui ne sont autres que les anciens éléments de l'armée française, qui contrôlent sans partage l'armée algérienne notamment depuis le coup d'Etat de janvier 1992, et ce, pour la première fois depuis l'indépendance de l'Algérie.

La seule différence entre ces quelques généraux algériens et Mobutu, c'est que la Belgique a réussi à faire promouvoir Mobutu du grade de sergent-chef, grade qu'il avait à l'indépendance du Congo, au grade de général en deux ans, pour devenir chef d'état-major au terme de la troisième année et chef d'Etat au bout de la

[166] Il convient de noter, dans ce cadre, que pour la première fois depuis l'indépendance (1962), le ministre des affaires étrangères algérien assiste à la réunion ministérielle de suivi de la conférence des chefs d'Etat d'Afrique et de France, tenue à Paris le 7 décembre 1999.

quatrième année pour régner en dictateur et pour ruiner son pays. Pour la France, la promotion de sous-officiers et de sous-lieutenants algériens ayant opéré dans les rangs de l'armée française avant l'indépendance, au grade de général dans l'armée algérienne, a pris près de 30 ans. En effet, depuis 1989 et pour la première fois depuis l'indépendance de l'Algérie, l'ANP est dirigée au plus haut niveau par des anciens éléments de l'armée française. En 1990, le ministre de la Défense, le chef d'état-major et le secrétaire général du ministère de la Défense sont des « déserteurs » de l'armée française, soutenus par d'autres généraux de la mouvance française dans des postes clés tels que le responsable de la sécurité militaire et son adjoint, le sous-chef d'état-major chargé des forces terrestres ainsi que le conseiller du ministre de la Défense. Ces deux derniers ont « déserté » l'armée française en 1961, à quelques mois seulement du cessez-le-feu.

C'est pourquoi le régime militaire algérien, discrètement soutenu par certains milieux français, s'oppose à la démocratie, à la transparence, à la souveraineté du peuple et à l'application de la Constitution (qui définit clairement le rôle de l'armée) pour sa survie et pour la pérennité des intérêts culturels et économiques français en Algérie.

La plupart des Algériens ont l'impression que ce qui passe en Algérie depuis le coup d'Etat de 1992 est la continuation de la guerre de libération nationale. Chacun sait en Algérie que les généraux éradicateurs constituent le prolongement de la France en Algérie.

Politiquement et culturellement, le rêve de la France est de ramener à jamais l'Algérie sous sa domination sous le couvert de son adhésion au club de la francophonie. Autrement dit, la France essaie de renforcer ses relations politiques, économiques et militaires à son profit avec l'Algérie pour les rendre irréversibles, sous le couvert de la culture française.

La levée de boucliers en France, et dans les milieux éradicateurs algériens, assortie d'attaques en règle contre la langue arabe des mois durant, et ce bien avant l'entrée en vigueur de la loi relative à la généralisation de l'utilisation de la langue arabe fixée au 5 juillet 1998, est à cet égard significative.

L'assassinat du chanteur kabyle Lounes Matoub, concocté par quelques généraux, dont Mohamed Touati, Mohamed Mediene et Smail Lamari et attribué aux islamistes, intervient à ce moment précis pour provoquer, canaliser et orienter la colère de la Kabylie contre la loi sur la langue arabe[167]. La manœuvre cynique ainsi opérée par les milieux éradicateurs ainsi que les attaques indécentes orchestrées par le biais des médias contre le général Mohamed Betchine, ministre conseiller à la Présidence de la République a été telle qu'elle a obligé le Président Zeroual et son gouvernement à renvoyer l'application de la loi sur l'arabisation aux calendes grecques et à se séparer de son ministre conseiller.

Les Algériens sont intoxiqués depuis le coup d'Etat de 1992 (qui a précisément gelé la loi sur la généralisation de l'utilisation de la langue arabe alors en vigueur) par une propagande haineuse entretenue par certains milieux français, relayée en Algérie par les médias contrôlés par les généraux éradicateurs déracinés et mentalement colonisés. Ces derniers adoptent la violence et la répression comme une politique destinée à détourner l'Histoire de son cours naturel en essayant de discréditer l'Islam et en traitant la langue arabe d'« ennemi » public. L'amalgame et l'irresponsabilité de ces milieux les poussent jusqu'à traiter les défenseurs de la langue arabe de « terroristes »[168]. Ces éradicateurs échoueront bien sûr tôt ou tard comme a échoué le colonialisme français dont ils constituent aujourd'hui le prolongement en Algérie. Mais entre-temps, que d'injustice, que de sang, que de crimes, que de larmes.

Sur le plan économique, la France considère l'Algérie comme un marché captif. Dans ce cadre, l'Algérie subit des pertes substantielles à travers des opérations répétitives et juteuses. Ceci est dû à l'existence de réseaux d'intérêts français dans la hiérarchie militaire, dans l'administration algérienne et auprès de certains opérateurs économiques publics algériens qui agissent dans l'opacité. Citons deux exemples seulement à titre d'illustration :

[167] Pour l'implication de ces généraux d'orientation française dans l'assassinat de Lounes Matoub, cf. Les révélations faites par « le mouvement algérien des officiers libres » sur Internet, www.anp.org. Cf. aussi le quotidien français *Libération* du 26 janvier 2000.

[168] Cf. les quotidiens *El Watan*, *Le Matin* et *Liberté* dans leurs différentes livraisons de juin et juillet 1998.

▪ Importation des médicaments

L'Algérie couvre la quasi-totalité de ses besoins pharmaceutiques par l'importation de France de médicaments, souvent périmés, à des prix beaucoup plus élevés que ceux du marché mondial. Il y a toujours eu, de manière récurrente, des scandales étouffés dans ce domaine entre 1970 et 2000. La perte subie par l'Algérie est double : le surcoût non justifié des produits importés et le non-remplacement des quantités fort importantes des médicaments périmés qui sont systématiquement détruits.

Dans ce contexte, les milieux officiels algériens affirment, en août 1996, que le ministre de la Santé vient d'annuler un contrat avec une firme française parce que les prix des médicaments importés dépassent de 65% non pas les prix internationaux mais les prix habituellement pratiqués par la même entreprise française et que cette situation dure depuis 1994[169].

▪ Importation de céréales

L'importation massive de céréales de France depuis le coup d'Etat de 1992 se traduit par un surcoût supérieur à 30%. Ce surcoût est le résultat de la conjugaison d'un prix plus élevé que le cours mondial des céréales et des conditions financières élevées des crédits commerciaux consentis à cet effet.

Lorsque l'on sait que les importations algériennes en provenance de la France atteignent 34% de ses importations totales au cours des années 1990 contre 17% au cours de la décennie 1980 et que si l'on inclut les importations informelles, les importations de France dépassent aujourd'hui 50% des importations totales algériennes, on se rend mieux compte des dommages commerciaux et financiers causés à l'Algérie au moment où l'Algérie a tant besoin des devises. On comprend ainsi mieux pourquoi certains milieux à Alger, et à Paris, sont contre la démocratie et contre la transparence en Algérie.

[169] L'information a été donnée par la télévision algérienne le 6 août 1996 dans le journal télévisé à 20 heures locales. Mais aucune suite n'a été donnée à ces dépassements, comme hier et comme demain tant que le même régime est en place.

D'autre part, certains dirigeants français répètent de temps à autre entre 1993 et 1997 que le rôle de la France en Algérie se limite à « l'aide économique » qu'elle apporte au pouvoir actuel pour surmonter les difficultés aiguës auxquelles il fait face et affirment que cette « aide est destinée au peuple algérien » (sic). Ces déclarations inspirent deux brefs commentaires :

- « L'aide économique » dont parlent ces dirigeants n'est pas une « aide » destinée à l'Algérie, mais une aide à l'économie française. Chacun sait, en effet, que les crédits français à l'Algérie sont des crédits liés pour acheter uniquement des produits français. Et à quels prix.
- La meilleure aide que la France pourrait apporter au peuple algérien est de ne pas intervenir, par généraux éradicateurs interposés, dans ses affaires internes pour laisser la démocratie s'exercer en Algérie et pour lui permettre de choisir librement et honnêtement les dirigeants en qui il a confiance. L'Algérie n'a besoin ni de tutelle, ni de courtiers. Le meilleur service que la France pourrait rendre à l'Algérie est qu'elle accepte que les relations économiques bilatérales soient équilibrées et transparentes et que soient pris en compte les intérêts des deux pays dans le cadre de la compétition internationale.

Il ne saurait y avoir de stabilité en Algérie et dans toute la région sans retour à la souveraineté populaire et son respect. Mais le ressentiment de certains milieux français à l'égard de l'Algérie trouble leur rationalité comme le fer perturbe la boussole.

La fidélité des généraux éradicateurs à l'ancienne puissance coloniale est telle que, depuis 1992, ils ont eu recours aux mêmes méthodes que l'armée coloniale utilisait contre le peuple algérien durant la guerre de libération.

9.2.2. Retour aux méthodes coloniales

9.2.2.1. Similitude de l'approche du régime algérien depuis 1992 et de celle des autorités coloniales françaises

Dans leur lutte contre la mouvance islamique, les généraux d'orientation française et leurs représentants dans les gouvernements Ghozali, Abdeslam, Malek, etc. et dans la presse utilisent les mê-

mes méthodes, voire les mêmes concepts et les mêmes mots que l'armée coloniale durant la guerre de libération entre 1954 et 1962 : action psychologique à travers la désinformation et l'intoxication, politique de la terre brûlée, quadrillage, ratissages, utilisation du napalm lors des attaques aériennes des maquis, des forêts incendiées, constitution de groupes d'autodéfense, création des brigades de la mort, assassinats de personnalités politiques, ouverture de camps d'internement dans le grand Sud algérien, torture, exécutions sommaires, enlèvements nocturnes, massacres collectifs d'Algériens innocents, exode de populations rurales pauvres vers des lieux considérés plus sûrs, etc.

Les adversaires politiques de l'ordre établi sont traités de terroristes et d'éléments subversifs et sont privés des droits de l'homme les plus élémentaires.

L'aveuglement dans le mimétisme du pouvoir colonial a poussé certains responsables éradicateurs comme Salim Saadi, alors ministre de l'Intérieur, à déclarer, en mars 1994, la « guerre implacable » aux islamistes, rappelant étrangement la déclaration que François Mitterand, alors ministre de l'Intérieur, a faite en novembre 1954 en affirmant que la seule négociation avec le FLN c'est « la guerre par tous les moyens ». La seule différence entre ces deux déclarations à 40 ans d'intervalle, c'est que Mitterand défendait « l'Algérie française » et que Salim Saadi milite pour la francisation de l'Algérie arabo-musulmane. Ceci montre bien que la nature de la lutte qui oppose le régime éradicateur algérien non pas aux islamistes seulement, mais aussi à la majorité écrasante du peuple algérien, est d'essence civilisationnelle.

L'appareil de l'Etat et des services de sécurité sont encadrés et dominés par des éléments de *hizb França* très minoritaires dans l'Algérie d'aujourd'hui comme l'étaient hier les représentants du colonialisme français avant l'indépendance.

9.2.2.2. Primauté de l'économique pour occulter des problèmes politiques aigus

En 1992, le Haut Comité d'Etat considère, comme l'a fait la France en 1954, que le problème n'est pas politique mais essentiellement économique. Les Français disaient hier que les « Français-

Musulmans » ont besoin de pain et non de politique et niaient la soif de liberté et d'indépendance des Algériens. Les généraux éradicateurs d'obédience française affirment depuis 1992 que c'est le chômage qui est la cause du gonflement des rangs du FIS et nient la soif de démocratie et de justice sociale des Algériens.

Pour mettre en échec le FLN et l'ALN, le général De Gaulle annonce en 1958 le « Plan de Constantine » comportant un programme d'investissements destiné à lutter contre le chômage. En 1992, le programme économique de la junte consiste à réaliser le rêve de Ghozali, alors Premier Ministre, de vendre 25% des gisements de pétrole de Hassi Messaoud pour 6 à 7 milliards de dollars. Ces sommes permettraient de réduire la dette extérieure du pays et de lancer un vaste programme de construction d'un million de logements pour lutter contre le chômage, résorber la crise de logement et saper ainsi à la base le soutien des jeunes au FIS. Les généraux éradicateurs pensaient pouvoir renverser le soutien populaire en leur faveur et disposer ainsi de la légitimité pour justifier leur maintien au pouvoir. Les résultats sont éloquents : les généraux éradicateurs sont toujours au pouvoir (même si l'Algérie a eu entre 1992 et 2000 quatre chefs d'Etat et six Premiers Ministres), en fourvoyant le pays dans l'impasse avec l'accroissement sans précédent du chômage et le pourrissement grave de la crise politique.

9.2.2.3. Les menaces proviennent de l'extérieur

Entre 1954 et 1962, la France accusait « l'extérieur » et notamment l'Egypte d'aider les « rebelles et les terroristes » algériens. Depuis 1992, les généraux éradicateurs et leurs gouvernements successifs accusent « l'extérieur » et notamment l'Iran et le Soudan d'aider les « terroristes » islamiques. Et comme pour accréditer ses accusations, le régime algérien a rompu ses relations diplomatiques avec ces deux pays.

9.2.2.4. Institutionnalisation de la violence

En 1956, le Parlement français vote les pouvoirs spéciaux pour permettre au gouvernement Guy Mollet de renforcer la répression contre le peuple algérien. En 1992, le Haut Comité d'Etat déclare l'état d'urgence, d'ailleurs toujours en vigueur en décembre 1999. Les mesures de répression sont aggravées par le décret du 30 sep-

tembre 1992, copie aggravée du décret du 14 août 1941 pris par le gouvernement de Vichy[170].

Comme la violation de la Constitution et des lois en vigueur ne lui paraît pas suffisante pour « maîtriser » la situation sur le terrain, le régime algérien a excellé dans la violation des droits fondamentaux de l'homme : arrestations massives et arbitraires d'innocents parmi lesquels des élus municipaux, de nouveaux élus à l'Assemblée Nationale (élus au premier tour des élections législatives du 26 décembre 1991), des professeurs, des ingénieurs, des médecins, des avocats, des commerçants et des étudiants envoyés sans jugement dans des camps d'internement ou jetés dans des prisons dans des conditions de détention inhumaines.

9.2.2.5. La mouvance nationaliste et islamique sont « contre l'intelligence »

Une vaste campagne est organisée depuis le coup d'Etat de 1992 par le régime algérien et par la presse française tendant à présenter les généraux de *hizb França* comme le parti des intellectuels et le FIS et les nationalistes comme le parti de l'obscurantisme et l'ennemi de l'intelligence. Le peuple algérien ne croit pas dans sa majorité à de telles assertions mensongères, comme il a rejeté des allégations du même type exprimées par le pouvoir colonial à l'égard du FLN et de l'ALN entre 1954 et 1962. Car, tout le monde sait que des intellectuels (médecins, avocats, professeurs, étudiants, etc.) sont injustement arrêtés, internés des années durant sans jugement, torturés, voire exécutés par des services de sécurité depuis 1992, comme l'ont été leurs aînés par l'armée française pendant la guerre de libération.

La répression culturelle (contre la langue arabe pendant la période coloniale et contre la langue arabe et les langues étrangères autres que le français par *hizb França*) et le ridicule ont été poussés par l'administration algérienne au point où l'équivalence des PhD (doctorat) obtenus aux Etats-Unis et en Grande Bretagne, fussent-ils de Harvard, MIT, Oxford ou Cambridge, ne sont pas automatiquement reconnus comme les diplômes français. Des enseignants

[170] Cf. J. Vergès, *Lettre ouverte à des amis algériens devenus tortionnaires*, p. 27 (Paris: Albin Michel, 1993).

d'universités attendent jusqu'à 8 ans et davantage pour voir leur PhD reconnu par les autorités universitaires et administratives algériennes.

9.2.2.6. « Après nous le déluge »

En 1960-61, le général De Gaulle, relayé par la presse française, répétait que si l'Algérie choisit l'indépendance, ce sera le chaos. Depuis 1992, les généraux éradicateurs et leurs représentants dans les médias algériens et français soutiennent que si les islamistes arrivent au pouvoir, même démocratiquement, ce sera la guerre civile, ce sera l'Afghanistan. Etrange similitude dans l'art de l'amalgame et de la confusion.

Le rappel de ces quelques vérités illustre bien le caractère sous-jacent de la crise civilisationnelle qui sous-tend la crise politique. L'appareil administratif répressif et le système éducatif tronqué hérités de la période coloniale ont compliqué la situation conflictuelle en Algérie entre une minorité mentalement colonisée, amarrée à la France et qui détient le pouvoir par la force d'une part et, la majorité écrasante du peuple qui aspire à des changements profonds du système d'une manière démocratique d'autre part.

9.2.3. Le programme économique de la junte

La primauté accordée à l'économique sur le politique par les généraux éradicateurs (qui n'ont aucun programme) justifie le maintien de Ghozali comme Premier Ministre après le coup d'Etat de janvier 1992 qu'ils considèrent capable de concevoir et mettre en œuvre un programme économique à la hauteur de la gravité des événements et avec lequel ils ont d'ailleurs beaucoup d'affinités politiques et culturelles.

Le maigre programme économique de la junte consiste à mettre en œuvre la promesse de Ghozali, faite en été 1991, de vendre 25% des gisements de pétrole de Hassi Messaoud pour 6 à 7 milliards de dollars. Il s'agit de lancer, avec ces recettes providentielles, un vaste programme de construction d'un million de logements en quelques années pour lutter contre le chômage et résorber la crise de logement. Il s'agit aussi de réduire la dette extérieure de l'Algérie

devenue un véritable boulet inhibant toute tentative de redressement économique.

Les généraux éradicateurs espèrent ainsi surmonter la crise économique et améliorer la situation économique et sociale du pays. De tels résultats positifs leur permettraient d'obtenir l'adhésion populaire et justifier leur maintien au pouvoir.

Quels sont en fait les tenants et aboutissants de la vente partielle de Hassi Messaoud ?

9.2.3.1. La vente de Hassi Messaoud

Les données techniques à la disposition de Sonatrach, élaborées par des firmes étrangères et notamment par la firme américaine De Gloyer and Mac Naughton, montrent que les réserves pétrolières récupérables de Hassi Messaoud représentent 66% des réserves de l'Algérie et estimées alors à 478 millions de tonnes. La vente de 25% de ces quantités correspond à près de 120 millions de tonnes soit autour de 960 millions de barils. Céder ces quantités à 6 ou 7 milliards de dollars comme cela a été annoncé équivaut à vendre notre pétrole aux firmes multinationales à 6 ou 7 dollars le baril au lieu du prix du marché qui fluctuait alors entre 18 et 20 dollars le baril. Cela signifie qu'une telle opération, si elle s'était réalisée, aurait privé l'Algérie de 12 à 13 milliards de dollars. Ce qui aurait représenté un transfert net de richesses considérables d'un pays pauvre vers des pays riches.

Si l'on se place maintenant dans l'optique des déclarations de Ghozali qui estime que les réserves récupérables de Hassi Messaoud non pas à 478 millions de tonnes mais à 5 milliards de tonnes (ce que nous contestons), la vente de 25% de Hassi Messaoud serait alors de 1,25 milliard de tonnes, soit 19 milliards de barils. Le cadeau fait aux entreprises transnationales se situerait dans ce cas entre 120 et 140 milliards de dollars au prix du marché.

De plus, l'idée de faire appel aux firmes multinationales pour exploiter à bon marché *les gisements existants* est en soi contestable. Ce qu'il aurait fallu encourager par contre, ce serait l'association de ces firmes étrangères dans *l'exploration et la découverte de nouveaux gi-*

sements pour augmenter nos réserves pétrolières en prenant des mesures incitatives appropriées.

Par ailleurs, Ghozali affirme en 1991 que la vente de 25% de Hassi Messaoud va pouvoir assurer des recettes additionnelles de l'ordre de 140 milliards de dollars en quelques années seulement grâce à l'augmentation des exportations induites. Le temps a montré que ceci est une vue de l'esprit. Nous avons déjà démontré l'inanité de telles déclarations fantaisistes et sensationnelles[171]. En fait, de telles déclarations spectaculaires et sans fondement visent à anesthésier l'opinion publique nationale pour la détourner des partis politiques dont la popularité s'accroît de plus en plus au fur et à mesure que l'on se rapproche des élections législatives fixées au 26 décembre 1991, remportées d'ailleurs par le FIS et hâtivement annulées.

Ces déclarations visent également à présenter Ghozali comme l'oiseau rare pour conforter les généraux éradicateurs qui l'ont fait nommer Premier Ministre. Ces déclarations visent enfin à rassurer les puissances étrangères et notamment la France en ouvrant à leurs firmes l'accès de gisements existants à très bon compte, d'une part, et en présentant l'Algérie comme un pays riche et un marché potentiel important, leur offrir des débouchés. Ils verraient ainsi leurs exportations vers l'Algérie s'accroître de manière substantielle, d'autre part.

En fondant sa « politique économique » sur la seule vente de 25% de Hassi Messaoud, le gouvernement Ghozali soutient que seule l'accélération des exportations pétrolières sortirait l'Algérie de sa crise économique et financière et de sa situation d'endettement extérieur grave.

En réduisant son programme économique à la seule vente du pétrole, le gouvernement occulte de ce fait les problèmes fondamentaux tels que la nécessité de développement de l'agriculture, l'organisation de l'intégration économique nationale, la relance du secteur de la construction et du bâtiment et des travaux publics, l'assainissement de l'économie, la création d'emplois, la réforme

[171] Nous avons critiqué avec détail la proposition de vente de 25% de Hassi Messaoud faite par Ghozali en son temps ; cf. Interview accordée par A.Brahimi au *Jeune Indépendant*, no.42 du 20-26 août 1991.Cf. aussi notre ouvrage *Stratégies de développement pour l'Algérie*, *op. cit.,* pp. 348-352.

fiscale, la réforme financière, la lutte contre la paupérisation rampante, etc. qui constituent autant de domaines urgents et cruciaux.

Mais, malheureusement, ce n'est ni l'intérêt général, ni le développement réel de l'Algérie qui intéressent le gouvernement Ghozali et les généraux éradicateurs qui l'ont nommé. Il est clair que la vente de 25% de Hassi Messaoud s'inscrit plutôt dans la logique du « nouvel ordre mondial » déployé depuis la guerre contre l'Irak et caractérisé par le contrôle par les Etats Unis des réserves pétrolières gigantesques des pays du Golfe. Dans ce contexte, la France trouve le moment opportun pour contrôler à nouveau des gisements pétroliers algériens autrefois découverts par elle et nationalisés par l'Algérie en 1971 et en 1980. En somme, la France veut avoir son « Golfe » à elle. En effet, l'Algérie, outre sa position géopolitique stratégique, est devenue vulnérable par le poids très élevé de sa dette extérieure et constitue une cible « facile » pour les intérêts français.

Dans ce cadre, le prêt de 100 millions de dollars consenti à la Sonatrach par la Banque mondiale avec un cofinancement à hauteur de 7,7 millions de dollars accordés par Total, société pétrolière française est très significatif. En effet, l'accord signé au début du mois d'août 1991 entre l'Algérie et le Banque mondiale sur ce prêt prévoit la « privatisation » des activités pétrolières ainsi que des conditions draconiennes de contrôle des activités de Sonatrach par la Banque mondiale. Ces conditions sont non seulement exorbitantes et disproportionnées par rapport au faible niveau du prêt et à la très forte capacité de remboursement de la Sontrach (dont les recettes extérieures tournent alors autour de 12 milliards de dollars par an), mais dérogent aux pratiques traditionnelles de la Banque mondiale.

Le retour de l'entreprise française Total à Hassi Messaoud, dont les intérêts ont été nationalisés en 1980, semble avoir été bien organisé et bien enrobé. La vente de 25% de Hassi Messaoud, présentée comme une décision nationale salvatrice, a été en fait conçue par l'étranger et ne correspond nullement aux intérêts de l'Algérie.

La mise en œuvre de cette politique de dénationalisation des hydrocarbures et de leur « privatisation » ainsi que l'habillage juri-

dique, financier et technique qui l'a accompagné ont donc été inspirés par l'extérieur, même si les acteurs visibles et moins visibles sont des Algériens dont certains font partie du gouvernement Ghozali.

9.2.3.2. Relance de l'économie

La relance économique est basée sur la privatisation déguisée des hydrocarbures. En effet, cette politique de privatisation des hydrocarbures, inaugurée par Ghozali en 1991, comme cela a été rappelée plus haut, est revenue en surface en 1995 et 1996, aboutissant à l'adoption par le gouvernement d'une nouvelle législation réglementant le secteur pétrolier et gazier. En conséquence, des contrats de « partenariat » ont été signés par Sonatrach avec 36 firmes pétrolières internationales. Les périmètres d'exploration et d'exploitation confiés à ces firmes étrangères n'excluent plus les gisements pétroliers existants comme auparavant. En effet, l'exploitation par des opérateurs étrangers de gisements déjà découverts correspond à une perte sèche pour l'Algérie et à une braderie de ressources stratégiques épuisables et non renouvelables.

Cette nouvelle politique de privatisation déguisée[172] et de liquidation des hydrocarbures est présentée par le gouvernement algérien comme un succès politique et financier international, parce que ces contrats impliquent des investissements de l'ordre de 10 milliards de dollars sur une période de 20 ans.

S'agissant des contrats, leur impact sur l'emploi et sur la balance des paiements ne peut être que négligeable.

D'une part, ces investissements ne représentent ni un transfert de capital à travers la Banque d'Algérie (la Banque centrale du pays), ni une injection de devises étrangères dans l'économie algérienne. Ces investissements représentent plutôt la valeur des équipements importés et utilisés par les compagnies étrangères dans les différents gisements désignés à cet effet et servent également au

[172] Les choses s'accélèrent en janvier 2000, puisque la privatisation de la Sonatrach, des banques et des compagnies d'assurances figure dans le programme du nouveau gouvernement et fait l'objet de commentaires divers de la presse algérienne. La privatisation de tels secteurs stratégiques et juteux ne se justifie nullement et correspond à une liquidation gratuite d'une bonne partie de la richesse nationale.

paiement de différents services importés et des experts étrangers recrutés pour la circonstance.

D'autre part, l'impact sur l'emploi est négligeable, compte tenu du niveau élevé de qualification du personnel requis, constitué essentiellement d'experts étrangers dont les salaires sont transférés à l'étranger. Le recours à la main d'œuvre algérienne non qualifiée sera forcément occasionnel et limité.

Ainsi, les effets financiers des investissements pétroliers profitent davantage à l'étranger qu'à l'économie algérienne. Le gouvernement algérien et la presse aux ordres font l'éloge de ces contrats pétroliers et gaziers qui, disent-ils, vont contribuer à l'accroissement des exportations des hydrocarbures de l'Algérie et vont procurer au pays entre 14 et 15 milliards de dollars par an à partir de 2003.

S'agissant de l' accroissement des exportations, l'Algérie, tenue par les accords de l'OPEP dont elle est membre, ne peut augmenter son quota à sa guise. Si elle le fait, d'autres pays suivront et les prix de pétrole chuteront automatiquement. La baisse du prix de pétrole ne peut pas être compensée par l'augmentation des quantités exportées, comme cela a été démontré sur le terrain au cours des 15 dernières années.

S'agissant du niveau des recettes d'exportation des hydrocarbures estimé entre 14 et 15 milliards de dollars en 2003, présenté par le gouvernement en 1996 et 1997 comme un véritable boom financier, ne représente en définitive que le niveau déjà réalisé par l'Algérie entre 1979 et 1984, lorsque les revenus extérieurs procurés par les hydrocarbures variaient entre 13 et 14 milliards de dollars par an et ce, lorsque le dollar, unité de compte des transactions pétrolières, était beaucoup plus fort qu'aujourd'hui et que la population de l'Algérie ne dépassait guère 20 millions d'habitants. Ce que le gouvernement présente comme un succès financier sans précédent n'est en définitive qu'un retour au niveau des recettes d'exportation enregistré au cours de la première moitié de la décennie 1980, avec cette différence que la population algérienne se sera accrue de 12 millions en passant de 20 millions d'habitants au début des années 1980 à 32 millions en 2003. Avec le niveau des recettes d'exportation escomptées il sera impossible de satisfaire les besoins

additionnels dans les domaines alimentaire, de l'emploi, des logements etc.

Toute la politique du régime algérien est fondée sur la falsification, la désinformation et la manipulation des faits et des chiffres. Les importantes concessions faites aux firmes pétrolières étrangères au détriment de l'intérêt national sont ainsi présentées comme un succès politique et financier de l'Algérie au moment où la situation économique et sociale du pays se détériore lamentablement[173].

9.2.3.3. Détérioration de la situation économique

La situation économique de l'Algérie s'est gravement détériorée depuis le coup d'Etat de 1992 comme en témoignent les paramètres suivants.

- La production intérieure brute (PIB) par tête d'habitant est tombée dramatiquement de 2500 dollars par an en 1990 à 1376 dollars en 1997 pour atteindre 1661 dollars en 1998[174].
- La marginalisation continue de l'agriculture se traduit par l'augmentation des importations des produits agro-alimentaires au point où celles-ci coûte au pays près de trois milliards de dollars en 1998.
- En 1997-98, le secteur industriel public et privé hors hydrocarbures fonctionne à moins de 20% de sa capacité installée.
- Le taux d'investissement (rapport entre l'investissement et la PIB) hors hydrocarbures observé depuis le coup d'Etat de 1992 n'a jamais été si bas au cours des trente dernières années. Une importante part des ressources financières disponibles est utilisée pour accroître les importations de biens de consommation, d'équipements militaires et d'armement. Les dépenses militaires ont considérablement augmenté au cours de la décennie rouge. Ces dépenses se sont accrues de 45% en 1994 et de 144% en 1995 pour atteindre 2 milliards de dollars en

[173] En 1996, lors des négociations de ces contrats entre Sonarach et les firmes pétrolières transnationales, « l'Algérie aux abois est en effet prête à accorder des concessions, ce qui constitue un retour en arrière comparé aux pratiques des pays du Golfe », comme le souligne Hubert Coudurier dans son ouvrage *Le Monde selon Chirac*, *op. cit.,* p. 232.

[174] Cf. The Economist Intelligence Unit, London, December 1999.

1996[175]. En 1998, ces dépenses ont augmenté de 100%. Tout cela au détriment des investissements productifs. Les dépenses militaires augmentent très rapidement pour répandre la terreur, tandis que la pauvreté s'étend à travers le pays résultant de l'aggravation de la situation économique.

- L'activité du secteur du bâtiment et des travaux publics s'est ralentie considérablement au point que la crise de logement est devenue explosive.

- Le chômage, en augmentation constante, a dépassé le cap de 40% depuis 1997 et atteint 50%, voire davantage dans beaucoup de régions du pays. Le chômage frappe particulièrement les jeunes. En effet, les jeunes, âgés entre 16 et 29 ans, représentent 83% des chômeurs. Le nombre des chômeurs est passé de 1 300 000 en 1992 à plus de 3 500 000 en 1998.

Comme les opportunités de création d'emplois sont rares, en raison de la tendance vers la baisse des taux d'investissement, le chômage va s'aggraver encore davantage pour atteindre des niveaux dramatiques au cours des prochaines années, puisqu'il augmentera à un rythme de 260 000 en moyenne par an.

- L'inflation, résultant de l'augmentation conjuguée des prix des produits importés (causée par la dévaluation du dinar) et des coûts de production, a dépassé 40% en 1994 et autour de 32% en 1995, niveaux jamais vus depuis l'indépendance. La situation est beaucoup plus grave en réalité quand on réalise que le pouvoir d'achat des citoyens a dramatiquement baissé par rapport aux décennies 1970 et 1980 lorsque le consommateur algérien consacrait 40% de son budget aux produits alimentaires. Le niveau général des prix des produits de consommation essentiels a augmenté à un taux annuel moyen supérieur à 90% au milieu des années 1990 (200% pour le café, 120% pour le pain, 110% pour le lait, 90% pour le sucre, etc.). A tel point que le salaire d'un cadre moyen n'est plus en mesure d'assurer la couverture des besoins essentiels du ménage, pour

[175] Sources : The International Institute of Strategic Studies, Stokholm, Sweeden, 1996 ; The International Institute of Strategic Studies, London, UK, 1997.

ne rien dire des titulaires de bas revenus et des chômeurs rongés par le dénuement et la pauvreté.

- La dette extérieure est passée de 26 milliards de dollars en 1992 à 34 milliards en 1998 et dépasse 40 milliards de dollars, si l'on inclut la dette militaire qui est soigneusement dissimulée des statistiques officielles. La dette extérieure constitue un lourd fardeau qui va, dans le contexte économique actuel, aggraver la récession et inhiber les efforts de relance économique dans les années à venir.
- Le contrôle des importations (dont la valeur varie entre 10 et 11 milliards de dollars par an) par une poignée d'hommes qui se sont substitués aux monopoles détenus auparavant par l'Etat et la généralisation de la corruption (estimée à 2 milliards de dollars par an) ont créé une nouvelle classe parasitaire de prédateurs qui détourne à son profit des fortunes colossales. Ceci est d'autant plus grave que le commerce extérieur représente en Algérie 65,7% de la PIB (production intérieure brute) en 1999 et 68,4% en 2000[176].

La privatisation de l'Etat et l'économie de marché dévoyée qui l'accompagne se sont traduites par une forte concentration de la richesse entre les mains d'une minorité ainsi que par la paupérisation, la pauvreté et l'exclusion sociale qui caractérisent désormais la société algérienne.

Les promesses théâtrales de Ghozali ainsi que les promesses de relance de l'économie faites par le Président Liamine Zeroual passent mais la misère matérielle et intellectuelle reste et s'aggrave au fil des années. Toute la politique du régime militaire d'orientation française est fondée sur la falsification, la désinformation et la manipulation des faits, non seulement dans les domaines politique et économique comme on vient de le voir, mais aussi et surtout dans le domaine sécuritaire qu'il privilégie en répandant la terreur.

9.2.4. La politique de la terreur

Les généraux éradicateurs s'appuient sur quelques partis politiques marginaux, des pseudo-démocrates qui ont d'ailleurs été tous éli-

[176] Source : The Economist Intelligence Unit, London, December 1999.

minés lors des premières élections législatives pluralistes du pays tenues le 26 décembre 1991 et qui ont, aussitôt après la proclamation des résultats, appelé à leur annulation. Leur élimination par les urnes est tout à fait naturelle et sans surprise puisqu'ils sont coupés des masses. Pour se maintenir au pouvoir, les généraux éradicateurs comptent principalement sur l'utilisation de la force et sur la division des partis politiques représentatifs (en les infiltrant et en les manipulant par le biais des services de sécurité).

Au lendemain du coup d'Etat, la junte a engagé sa politique sécuritaire basée sur la répression tous azimuts. Des dizaines de milliers d'Algériens innocents, militants ou sympathisants du FIS, ont été arrêtés et envoyés soit en prison soit dans des camps d'internement au Sahara. La torture, les enlèvements à domicile ou au lieu de travail, les exécutions extrajudiciaires sont devenus depuis lors des pratiques quotidiennes.

Dès la première semaine du coup d'Etat, des milliers d'officiers de l'armée, jeunes et moins jeunes, ont été mis à la retraite anticipée, parce que suspectés d'avoir des sympathies avec la mouvance islamique ou simplement parce qu'ils font la prière.

Des unités spéciales chargées de la répression, telles que les « Ninja » ou les « escadrons de la mort », ont été mises sur pied. Leur nombre dépasse 60 000 hommes. Ils subissent un entraînement spécial, y compris le lavage de cerveau, et s'adonnent à la drogue. Les officiers encadreurs de ces unités spéciales auraient subi un stage en France.

L'échelle de la répression s'étend vite au-delà des militants du FIS et touche pratiquement tous ceux qui osent dénoncer ou contrecarrer politiquement et pacifiquement la politique répressive du régime ou ceux qui ne pensent pas comme eux.

Les assassinats de personnalités politiques ont été inaugurés très tôt à partir de 1992. Mohamed Boudiaf, proclamé chef d'Etat par des généraux en mal de nationalisme, a été exécuté sur leur ordre six mois seulement après parce qu'il a osé tenter de trouver une solution politique à la crise et osé s'attaquer au dossier de la cor-

ruption[177]. Kasdi Merbah subit le même sort parce qu'il a préconisé la réconciliation nationale et un dialogue entre le pouvoir et les partis représentatifs, y compris le FIS. De Boudiaf et Merbah à Abdelkader Hachani, assassiné en novembre 1999, en passant par le général Saidi Fodil (dont l'assassinat a été maquillé en accident de voiture), Boubekeur Belkaid, ancien ministre de l'Intérieur dans le gouvernement Merbah et Abdelhak Benhamouda, alors secrétaire général de l'UGTA, les assassinats politiques reflètent la dégradation continue de la situation sécuritaire. « En Algérie, les crimes politiques ont tous conservés leur part d'ombre »[178] et démontrent que la violence est une politique délibérée du pouvoir.

La violence est, en effet, alimentée par la junte. Aux unités spéciales de répression fortes de 60 000 hommes créées en 1992, le pouvoir décide dès 1993-94 de former des milices. En même temps, les services de Sécurité militaire passent à l'offensive en créant ou en infiltrant et en manipulant les « groupes islamiques armés » (GIA)[179].

Redha Malek, alors Premier Ministre, et son ministre de l'Intérieur Salim Saadi demandent publiquement en 1993 la création de milices pour « terroriser les islamistes ». « Il est temps que la peur change de camp » déclare Redha Malek, ne faisant que paraphraser le ministre français de l'Intérieur de l'époque, Charles Pasqua qui avait invité quelque temps auparavant les autorités algériennes à « terroriser les islamistes ».

1) Depuis septembre 1993, les GIA, soutenus par les services de la Sécurité militaire, ont commencé à s'attaquer aux étrangers, aux journalistes et aux intellectuels. Cela a été fait pour diaboliser les islamistes et pour gagner le soutien de l'opinion publique en France et en Occident en vue de renforcer le pouvoir de la junte.

Les Algériens disposent de preuves suffisantes dans ce domaine comme l'enlèvement des diplomates français puis leur libération, l'assassinat des Français lors de l'attaque du centre français de Ain

[177] Des informations détaillées sur les généraux, dont notamment Smail Lamari, qui ont commandité l'assassinat de Mohammed Boudiaf et de Merbah ont été fournies par le « mouvement algérien des officiers libres » dans leur site sur Internet déjà cité.

[178] Cf. le quotidien français *Le Monde* du 25 novembre 1999.

[179] Dr. Ahmed Djedai, alors premier secrétaire du FFS, n' a pas tort d'appeler les GIA les groupes islamiques de l'armée.

Allah, situé à une centaine de mètres du quartier général de la sécurité militaire ou comme l'enlèvement et l'assassinat des sept moines de Tibehrine, très estimés d'ailleurs par la population et respectés par les islamistes de Médéa[180], l'assassinat d'intellectuels comme le Professeur Boucebsi, Dr Boukhabza, etc., ou de journalistes tels que Tahar Djaout, Abada, Harirache et tant d'autres, ont été décidés par les services de sécurité et attribués aux islamistes.

Une fois l'objectif des éradicateurs atteint en moins de deux ans avec la mobilisation des médias en France contre la mouvance islamique, les assassinats des intellectuels et des journalistes ont subitement cessé comme par enchantement.

2) Dès 1994, au lieu de s'attaquer à des objectifs militaires et aux cercles responsables de l'annulation des élections législatives gagnées par le FIS auquel ils sont supposés appartenir, les GIA ont ciblé dès le départ l'AIS, et la base sociale du FIS.

3) En 1994 et 1995, des compagnies entières de soldats ont déserté leurs casernes avec armes et bagages pour rejoindre des islamistes dans les montagnes de Tablat, Larba ou dans la région de Ain Oussara. Tous les déserteurs ont été exécutés par les GIA.

Par contre, lorsque de jeunes soldats désertent leurs unités pour rejoindre les maquis islamistes où les GIA ne sont pas implantés, comme cela est arrivé dans la région de Ain Defla au mois d'avril 1995, c'est à l'armée que revient la charge de les poursuivre avec de gros moyens (infanterie, artillerie et aviation combinées en même temps) en utilisant toutes sortes d'armement, y compris le napalm importé, dont l'usage est internationalement interdit. A la suite de ces attaques, l'armée annonce avoir tué plus de « 2000 terroristes ». On annonce cela au moment où le pouvoir affirme officiellement que le nombre des « terroristes » n'excède pas 2000 sur l'ensemble du territoire. Ce qui signifie que les deux mille victimes des raids de l'armée dans la région de Ain Defla en une seule journée sont en fait des civils. Ces innocents paysans qui habitent les montagnes ont été tués parce qu'ils sont suspectés d'aider des islamistes armés

[180] Voir le témoignage de Ali Benhjar, émir de la « Rabita Al Islamia Li Da'wa wa Al Jihad », qui opère dans la région de Médéa, document dactylographié daté de juillet 1997 ; cf. aussi le quotidien *Le Monde* du 7&8 juin 1998.

et des déserteurs que l'armée n'arrive ni à localiser ni à fortiori à atteindre.

4) Cheikh Mohamed Saïd et Abderrezak Redjam, deux leaders du FIS, ont rejoint les GIA en compagnie de nombreux militants en mai 1994 sans savoir que les GIA sont infiltrés et manipulés par les services de sécurité. Tous sans exception ont été sauvagement égorgés par les GIA.

5) Le cas de Antar Zouabri est frappant. Chef des GIA depuis 1996, il est décrit par la presse aux ordres comme un héros insaisissable. Maintes fois, sa mort a été annoncée officiellement par l'armée, mais chaque fois contredite sur le terrain.

L'hebdomadaire français Paris-Match écrit, dans sa livraison du 9 octobre 1997, que les services secrets britanniques du Scotland Yard, ont été surpris de découvrir que les conversations téléphoniques entre « le siège » des GIA en Algérie et l'Egyptien soi-disant « cheikh » Hamza, leur représentant à Londres et responsable de la publication des GIA, *Al-Ansar*, émanaient en fait d'une caserne de l'armée algérienne.

D'ailleurs, le quotidien *El Watan*, proche de la Sécurité militaire, mentionne dans son numéro du 27 avril 1998 que l'armée a entrepris à l'ouest de l'Algérie une opération militaire d'envergure contre des groupes islamistes, opposés au GIA de Zouabri.

6) Les différents attentats organisés en France, notamment dans le métro de Paris et attribués au GIA, ont été planifiés par les services secrets algériens. Dans ce cadre, une personnalité française m'a affirmé que le Président Chirac a envoyé un message au Président Zeroual, après l'élection présidentielle algérienne de novembre 1995. Ce message souligne, entre autres, que le Président français ne permettra plus jamais aux services secrets algériens d'organiser des attentats en France. Comme par hasard, depuis cet avertissement français, il n'y a plus eu aucun attentat « islamiste » en France. Le GIA s'est immédiatement évaporé du paysage français par miracle.

7) La France et de nombreux pays occidentaux savent que les GIA sont infiltrés et hautement manipulés par la Sécurité militaire algérienne. En effet, depuis février 1995, de nombreux médias français tels que *Radio France Internationale*, les quotidiens *Le Monde,*

Le Figaro, Libération, les hebdomadaires comme *L'Express, le Point* et bien d'autres organes ont mentionné plus d'une fois l'infiltration des GIA par les services secrets algériens. *Le Monde* du 5 mars 1998, par exemple, signale que tous les services secrets occidentaux sont convaincus que le GIA est infiltré par les services secrets militaires algériens pour discréditer les islamistes et maintenir un climat de terreur pour éviter toute révolte.

Au total, que les crimes à grande échelle ou les massacres de familles entières soient l'œuvre des escadrons de la mort ou des milices ou des GIA manipulés, il est clair que la politique de terreur pratiquée entre janvier 1992 et avril 2000 (au moment où ces lignes sont rédigées) constitue pour le régime algérien une politique délibérée et réfléchie pour survivre et se maintenir au pouvoir par la force et la violence, en s'opposant à la libéralisation politique, au processus démocratique et à la volonté populaire.

Cette répression physique est soutenue par une répression politique et culturelle puisque l'on assiste depuis le coup d'Etat de 1992 à une attaque systématique, par le biais des média contrôlés par la Sécurité militaire, contre les symboles de l'Algérie de toujours à savoir : l'Islam, la langue arabe, l'unité nationale, la solidarité, la justice sociale, etc.

Le régime algérien, soutenu politiquement, diplomatiquement, financièrement et militairement par la France, s'attaque à ces symboles par le fer et le sang. Tout simplement parce que la majorité des Algériens a voté en faveur des islamistes en 1990 et en 1991. On a l'impression que la répression qui s'abat sur le peuple algérien depuis 1992 ainsi que le battage médiatique qui le sous-tend visent à faire regretter aux Algériens leur indépendance et à punir le peuple algérien pour le choix qu'il a souverainement exprimé lors des élections législatives de décembre 1991, hâtivement annulées.

Tout cela fait partie de la campagne internationale de diabolisation de l'Islam, redevenu le nouvel « ennemi total » de l'Occident[181]. Le pouvoir algérien, en mal de légitimité, utilise la violence anti-islamique pour obtenir la reconnaissance internationale et de-

181 Formule consacrée remise au goût du jour par Samuel Huntington, 'The Clash of Civilizations' in *Foreign Affairs*, vol. 72, No3, Summer 1993.

venir fréquentable. Conscient de son impopularité, (c'est le moins que l'on puisse dire) à l'intérieur et de son isolement relatif à l'extérieur, le pouvoir a essayé de se donner une légitimité en renouant avec le processus électoral en novembre 1995, mais pas avec la démocratie dont le peuple algérien est assoiffé.

9.2.5. De période de transition en période de transition : l'introuvable stabilité

La première période de transition annoncée par le Haut Comité d'Etat (janvier 1992-décembre 1993 qui correspond à la fin du mandat du Président Chadli Bendjedid) a été un échec. En effet, le pouvoir pensait mettre à profit cette période pour résorber la crise politique et renverser la tendance en sa faveur. Force est de constater que les objectifs de stabilité politique et de relance économique fixés n'ont pas été atteints et que la crise multidimensionnelle s'est davantage aggravée.

La deuxième période de transition (janvier 1994 - novembre 1995), caractérisée par la « nomination » de Zeroual comme chef d'Etat aboutit à l'impasse. Au cours de cette période ni la politique sécuritaire musclée qui a montré ses limites, ni les négociations minées entre le pouvoir et les deux leaders du FIS, Abassi Madani er Ali Benhadj, n'ont permis le retour à la normale.

Le jeu politique est complètement fermé. Le contrat national signé à Sant' Egidio en janvier 1995 par six partis politiques représentatifs et le président de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme constitue incontestablement une contribution positive pour sortir l'Algérie de la crise et de la tragédie dans laquelle elle a été menée. Mais le pouvoir a raté une occasion en or pour mettre fin à l'effusion de sang et ouvrir une nouvelle période chargée de grands espoirs en rejetant le contrat national « globalement et dans le détail ». La paix est déclarée indésirable par le régime. La crise algérienne devient plus aiguë avec l'augmentation du nombre des victimes de la violence et l'extension de la paupérisation des populations.

Cependant, le pouvoir finit par réaliser en 1995 son isolement tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Pour survivre et gagner du temps le régime, conscient de son manque de légitimité, décide de revenir au processus électoral interrompu en janvier 1992. De gros

moyens ont été mobilisés pour d'une part améliorer son image politique à l'extérieur en poursuivant sa politique de la violence pour terroriser le peuple algérien et, d'autre part en promettant la relance économique dans un proche avenir[182].

C'est pourquoi le régime inaugure une nouvelle période de transition par le retour à la démocratie de façade. C'est dans ce cadre que l'élection présidentielle de novembre 1995 et les élections législatives et locales, organisées respectivement en juin et octobre 1997, visent essentiellement l'amélioration de la crédibilité du régime à l'extérieur, notamment auprès des pays occidentaux.

En novembre 1996, des amendements de la Constitution sont adoptés. Ces amendements vident le Parlement de ses prérogatives. Les élections législatives de 1997 sont caractérisés par une fraude massive. Les statistiques officielles prétendent que le taux de participation a été de 65,5% au niveau national alors qu'il n'atteint même pas en réalité 50%, et qu'il a été de 43% à Alger alors qu'il ne dépasse guère 17% de source crédible. Le Rassemblement National Démocratique (RND), le parti présidentiel, créé trois mois seulement avant les élections est présenté comme le vainqueur en disposant de la majorité relative à l'Assemblée Nationale.

Le Sénat, prévu par la nouvelle Constitution de 1996, comprend 144 membres dont 48, représentant le tiers bloquant, sont nommés par le Président Zeroual et 96, représentant les deux autres tiers, sont choisis parmi les élus locaux. Là aussi, la fraude a joué à fonds puisque le RND gagne 80 des 96 sièges. Tant et si bien que le Président Zeroual contrôle le Sénat avec une majorité de 128 soit 90% de ses membres. Alors que le chef d'Etat a besoin de 25% seulement des sénateurs pour bloquer n'importe quelle loi adoptée par l'Assemblée Nationale, au terme de la Constitution amendée en 1996.

La fraude au niveau du taux de participation et au niveau des quotas des partis politiques illustre bien la fermeture du champ politique ainsi que l'état d'esprit des gouvernants. Les élections présidentielles de 1995 et les élections législatives et locales de 1997

[182] Concernant la relance de l'économie, on a vu plus haut l'echec des promesses faites par le Président Zeroual à ce propos.

n'ont apporté aucun changement. Le général Zeroual, chef d'Etat nommé en 1994, est devenu le Président Zeroual après les élections. Abdelkader Ben Salah, président du Parlement désigné, devient le président de l'Assemblée Nationale. Ahmed Aït Ouyahia, Premier Ministre avant les élections nationales est confirmé dans ses fonctions après les élections.

Le seul changement enregistré sur le terrain est l'aggravation de la situation dans tous les domaines, y compris celui de l'économie pour lequel des promesses et des engagements ont été pris publiquement par le Président de la République et par son chef de gouvernement.

Cette troisième période de transition s'achève comme les précédentes. La crise politique s'aggrave. La situation économique et sociale devient catastrophique. Les promesses gouvernementales de paix et de relance économique passent, mais la misère reste.

La quatrième période de transition démarre avec l'arrivée de Abdelaziz Bouteflika à la Présidence de la République. La réconciliation nationale et le retour à la paix constituent le thème central de Bouteflika lors de la campagne électorale des présidentielles. Son discours politique entre les mois de mai et septembre 1999 a diagnostiqué sans complaisance la crise multidimensionnelle en identifiant les carences et les blocages du système et a provoqué un espoir immense. Toutefois, ce discours politique n'a pas été suivi, un an après son arrivée au pouvoir, de mesures concrètes sur le terrain pour améliorer la situation.

Mais force est de constater que la recrudescence de la violence, alimentée par un clan au pouvoir, la formation tardive du gouvernement (8 mois après l'arrivée de Bouteflika au pouvoir) et l'échec précoce de la loi sur la concorde civile dénotent la prééminence des éradicateurs au sein du pouvoir. L'espoir suscité par le discours politique de Bouteflika a commencé à s'éroder rapidement. Comment peut-on, dans un tel contexte, réaliser les promesses de relance économique à « forte croissance », reprises à son compte par le nouveau Premier Ministre, nommé en décembre 1999.

En 2000, le pouvoir pense résoudre la crise par la seule relance de l'économie en escamotant les autres aspects, notamment l'aspect politique, exactement comme l'a fait le Haut Comité d'Etat en 1992. Sans tirer les enseignements de cette longue période d'af-

frontement, de discorde, de passions violentes, d'atomisation de la société et d'échecs de toutes sortes. Nous voilà revenus, en avril 2000 à la case départ. C'est le cercle vicieux. Rappelons encore une fois de plus qu'entre janvier 1992 et avril 2000, l'Algérie a eu quatre chefs d'Etat, sept Premiers Ministres et des centaines de ministres dont certains sont remerciés juste quelques mois après leur nomination, tandis que les généraux Mohamed Lamari, Mohamed Mediene (très lié à Larbi Belkheir et Khaled Nezzar), Mohamed Touati et Smaïl Lamari responsables du coup d'Etat de 1992, de la répression et de la détérioration de la situation dans tous les domaines sont toujours en fonction. Le prix est vraiment très élevé. En huit ans, l'Algérie est devenue méconnaissable. Elle a été ramenée 40 ans en arrière.

D'ailleurs, le Président Bouteflika est fragilisé en moins d'un an d'exercice. Est-il libre de ses mouvements ? On constate que jusqu'au mois d'avril 2000 (au moment où ses lignes sont rédigées) qu'il n'a pu engager sur le terrain aucune des réformes annoncées par lui pour redresser la situation dramatique du pays décrite par lui-même sans complaisance aux mois d'août et de septembre 1999, à l'exception de la création d'une commission nationale chargée de la réforme judiciaire.

Quatre séries de faits témoignent de la fragilisation de Bouteflika : le mouvement des généraux intervenu en février 2000, les réactions à la privatisation (notamment celles de la Sonatrach, des banques et des terres agricoles), les protestations publiques véhémentes de l'UGTA et de certaines personnalités politiques contre la personne de Bouteflika et contre sa politique de concorde civile et enfin l'escalade de la violence.

1) Il est clair que le mouvement touchant le corps des généraux, annoncé le 24 février 2000 par la Présidence de la République, porte l'emprunte des généraux Mohamed Lamari et Mohamed Mediene alias Toufik. La mise à la retraite de plusieurs généraux anciens de l'ALN tels que Tayeb Derradji, Rabah Boughaba, Chaabane Ghodbane et Makhloufi Dib, entre autres, constitue l'aboutissement d'un long processus « d'épuration » de l'ANP des officiers supérieurs nationalistes entamé depuis 1989. L'équilibre, au sommet de l'ANP, entre maquisards et anciens éléments de l'armée

française déjà altéré depuis la disparition de Boumediène et fragilisé depuis une dizaine d'années est définitivement rompu aujourd'hui. Ironie du sort, c'est le Président Bouteflika, fidèle à Boumediène et ancien officier de l'ALN (comme il aime le rappeler lui-même), qui signe le décret mettant fin aux fonctions des derniers généraux de l'ANP, anciens maquisards. L'armée est désormais verrouillée et contrôlée par un clan minoritaire sur tous les plans.

2) La décision présidentielle d'accélérer le processus de privatisation ainsi que l'annonce de la privatisation de la Sonatrach à hauteur de 75%, de celle des banques et des terres agricoles ont été abondamment commentées par la presse. Certains articles du quotidien *El Watan* (proche du général Mohamed Mediene, alias Toufik) porte des critiques sévères sur le Président Bouteflika dans ses livraisons des 26, 27 et 28 février 2000 et signale les réserves des « décideurs » (c'est-à-dire les généraux éradicateurs) sur la manière dont la privatisation est abordée par les hommes du Président de la République en faisant état de divergences, dans ce domaine, entre Ahmed Benbitour, Premier Ministre et les trois ministres, fidèles à Bouteflika, chargés de la Participation et de la Coordination des réformes, de l'énergie et des mines, et des finances. Le FLN, membre important de la coalition, rejette la privatisation de la Sonatrach et des terres agricoles. L'UGTA menace, par la voix de son secrétaire général, de recourir à une démonstration de force pour dénoncer la politique économique du gouvernement. « Les politiques annoncées d'accélération des réformes et de réorganisation de l'économie nationale » ne sont pas conformes au « contenu et à la finalité du projet national de sortie de crise tel que compris et soutenu par l'UGTA », écrit Révolution et Travail, l'organe de l'UGTA[183]. Une dizaine de jours plus tard, le secrétaire général de l'UGTA menace le gouvernement en affirmant publiquement que « celui qui parle de privatisation sans passer par nous, nous le massacrerons »[184].

3) Au cours des mois de mars et avril 2000, la presse dite « indépendante », proche de la sécurité militaire, souligne l'échec de la

[183] Cf. le quotidien algérien *Le Matin* du 15 avril 2000.

[184] Cf. le quotidien *La Tribune* du 26 avril 2000 qui reconnaît que le numéro 1 de l'UGTA « a développé, durant plus d'une heure, un discours d'une rare violence […et] en est arrivé jusqu'à déraper verbalement ».

politique de concorde civile de Bouteflika et s'élève avec véhémence contre le projet d'amnistie générale qui serait en préparation au niveau de la Présidence de la République. Cette presse sert également de caisse de résonance aux pressions publiques exercées par l'UGTA et certaines associations et personnalités politiques, telles que Hachemi Cherif et Abdelhak Brerhi, qui s'opposent à la politique de concorde civile. Par ailleurs, le fait que Ghozali, ténor de *hizb França* et ancien Premier Ministre de Belkheir et de Nezzar[185], multiplie des déclarations fracassantes contre la personne de Bouteflika et non contre son programme, sans souffler mot sur les dérives du régime militaire, montre bien que cette offensive contre le chef de l'Etat est orchestrée par les généraux éradicateurs.

4) L'escalade de la violence, au cours des derniers mois de l'année 1999 et des quatre premiers mois de l'année 2000, est due au clan *hizb França* au sommet de la hiérarchie militaire. Citons uniquement trois exemples significatifs pour illustrer le message politique déstabilisateur adressé au Président Bouteflika par les généraux de *hizb França* :

Il est tout de même curieux que le massacre de 29 citoyens innocents, attribué aux islamistes, ait été commis en août 1999 à Béni Ounif, près de Béchar, dans une région où il y a la plus forte concentration militaire dans le pays et où aucune activité des islamistes armés n'a été signalée depuis le début des violences en 1992.

Par ailleurs, au mois d'avril 2000 les autorités, par presse interposée, font état d'une « incursion du GIA au sud de Oujda », au Maroc. Les soi-disant islamistes s'étaient retirés en Algérie, nous dit-on, après avoir « pillé plusieurs habitations » et « semé la panique parmi les habitants de Jbel Osfour »[186].

Il est clair que ces crimes ont été organisés, à plusieurs mois d'intervalle, dans le but de faire torpiller toute tentative de rapprochement avec le Maroc. Les généraux de *hizb França* sont, en effet,

[185] En effet, ce sont les généraux Belkheir et Nezzar, « déserteurs » de l'armée française qui ont convaincu le Président Chadli de nommer Ghozali comme Premier Ministre, pour succéder à Hamrouche en juin 1991. Ce sont eux qui l'ont également maintenu à ce poste sous Boudiaf, après le coup d'Etat de janvier 1992.

[186] Cf. *La Tribune* du 23 avril 2000.

connus pour leur hostilité au rétablissement des relations humaines et économiques avec le Maroc ainsi que pour leur opposition à tout projet de construction du Maghreb. A qui profitent donc ces crimes ? La réponse à cette question nous éclaire sur les commanditaires de tels actes abominables, sachant par ailleurs, que parmi les « lignes rouges » tracées au Président Bouteflika par les généraux de *hizb França*, le Maroc figure en bonne place.

On nous signale, en outre, que le vendredi 21 avril 2000 le ministre de l'Agriculture Saïd Barkat avait échappé à un attentat, alors qu'il était en visite de travail à Magtaa Lazrag dans la commune de Hammam Melouane (wilaya de Blida). Une bombe a explosé à 15h30, soit quelques minutes après le départ du ministre à l'endroit précis où il se trouvait avec la délégation qui l'accompagnait[187]. Cette tentative criminelle a été également attribuée aux islamistes. Qui pourrait organiser un tel attentat bien calculé, pour faire davantage peur que de mal, lorsque l'on connaît les mesures draconiennes de sécurité prises lors des déplacements des délégations ministérielles ? Cela relève de la guerre psychologique dont seuls les services de sécurité détiennent les secrets.

Le 23 avril 2000, on nous apprend que sept douaniers ont été assassinés non loin de Hassi Messaoud, région pétrolière de haute sécurité où les Algériens ne peuvent circuler sans laisser-passer délivré par les autorités. Cette région est, en effet, déclarée « zone d'exclusion » depuis 1994. La presse aux ordres a accusé les islamistes du Groupe Salfiste pour la Prédication et le Combat (GSPC) de Hassane Hattab, basé dans la région de Tizi Ouzou, soit près de 900 km du lieu de l'assassinat des douaniers[188].

Le lieu et la date du crime ne semblent pas fortuits. L'assassinat des douaniers dans la « zone d'exclusion » ne constitue-t-il pas un message codé de *hizb França* au président-directeur général de la Sonatrach et au ministre de l'énergie, tous deux considérés comme des hommes de Bouteflika ? En tout cas, ce crime ignoble coïncide avec trois faits concomitants :

- Certains médias français expriment publiquement leur déception et leur amertume en affirmant que « les autorités algé-

[187] Cf. *La Tribune* du 22 avril 2000.

[188] Cf. *El Watan* du 23 avril 2000.

riennes privilégient les firmes américaines dans l'exploitation des champs pétroliers »[189].

- Le rachat par Sonatrach de 40% des parts de la société américaine Arco à Rhourde el Baguel en avril 2000 « a fait couler beaucoup d'encre (en France) dès lors que la compagnie française Elf – absorbée elle aussi par Total – s'est intéressée à l'acquisition de la part d'Arco »[190]. En effet, le gisement de Rhourde el Baguel a été convoité par Elf depuis 1998.
- L'assassinat des douaniers a eu lieu une semaine après la signature d'un contrat de prospection et de développement de gisements pétroliers entre la compagnie américaine Amerada Hess Corp. et Sonatrach[191], dans une région convoitée par la compagnie pétrolière française.

Ces trois faits illustrent le sentiment de frustration et de déception de certains milieux français et de leur prolongement en Algérie, les généraux de *hizb França*.

Ces quatre séries de faits montrent que le processus de déstabilisation du Président Bouteflika par les généraux éradicateurs a bel et bien été amorcé. Ce sont les mêmes méthodes qui ont été utilisées par ces mêmes généraux pour déstabiliser le Président Zeroual, lorsque les premières attaques ont été lancées contre lui et contre son proche collaborateur, le général Mohamed Betchine, par la presse aux ordres en novembre et décembre 1996. Il a résisté jusqu'à septembre 1998 lorsqu'il a annoncé sa « démission ». Que Bouteflika termine ou pas son mandat actuel, les gens pensent déjà au successeur. Le compte à rebours pour une cinquième période de transition a déjà commencé[192].

[189] Cf. *La Tribune* du 19 avril 2000.

[190] *Ibid.*

[191] Cf. le quotidien français *Libération* du 24 avril 2000.

[192] Le quotidien français *Libération* signale, dans sa livraison du 15 avril 2000, que Chérif Belkacem, ancien ministre de Boumediène, vient d'appeler à une « nouvelle période transitoire qui devra être menée par un collège représentatif des institutions et de la société civile ».

Finalement peut-on savoir, huit ans et demi après le coup d'Etat de 1992, quel modèle de société les généraux éradicateurs veulent instaurer en Algérie ?

Souhaitent-ils instaurer le libéralisme ? Assurément non. Non point pour des raisons idéologiques, mais parce que le libéralisme préconise la liberté économique, la compétition et des risques. Or, le jeu de la libre entreprise et la transparence du marché mettront en péril les privilèges économiques, les gains faciles et les combines des groupes d'intérêt liés au clan des éradicateurs. Pourtant, ceux-ci sont soutenus politiquement par les libéraux comme le PRA et d'autres partis fabriqués par le pouvoir.

Veulent-ils établir le communisme ? Certainement pas. Mais le soutien de certains communistes, comme le MDS, parti de El Hachemi Chérif, leur est précieux pour lutter contre la mouvance islamique et contre le mouvement nationaliste authentique.

Veulent-ils instaurer le socialisme? Sûrement pas. Pour la simple raison qu'ils sont contre l'option socialiste, même s'ils sont soutenus politiquement par les socialistes du FLN et d'autres partis marginaux. Leur refus du socialisme se manifeste, entre autres, par leur hostilité au FFS, le plus vieux parti socialiste d'Algérie, un parti pourtant crédible et représentatif. Il est d'ailleurs candidat à la déstabilisation par les services de sécurité, notamment depuis 1999.

Veulent-ils établir un système démocratique ? Evidemment non. Parce que les éradicateurs ne représentent qu'un courant très minoritaire coupé des masses s'appuyant sur des partis marginaux autoproclamés démocrates. C'est pourquoi, ils n'admettent ni la compétition politique honnête ni les libertés, en particulier la liberté d'expression. Ils s'opposent, par la force et la fraude, à la transparence et à la souveraineté du peuple. Ils disent non à tout. Ils disent non toujours. Leurs propos et leurs actes sont fondés sur la perversion, la dépravation et la corruption. Leurs actes consistent à éliminer des gens honnêtes et intègres, et à contrecarrer tout projet constructif et toute proposition positive en faveur de la paix, de la réconciliation nationale et de l'intérêt général.

Ils ne sont ni libéraux, ni communistes, ni socialistes, ni démocrates. Ils ne veulent surtout pas entendre parler d'alternance basée sur des règles démocratiques. Leur système est pervers et est composé d'un mélange de tendances politiques contradictoires, dont le

seul facteur commun repose sur le rejet de la civilisation arabo-musulmane et sur leur alignement sur *hizb França*. En un mot, ils ont le pouvoir et tiennent à le garder à tout prix. C'est pourquoi, depuis le coup d'Etat de 1992, Mohamed Lamari et Mohamed Mediene se sont attelés à changer systématiquement la physionomie de l'armée, à l'occasion des promotions périodiques des officiers, en favorisant la tendance *hizb França* au fil des années[193]. Ils pensent ainsi avoir verrouillé l'armée pour consolider leur pouvoir, celui d'un clan minoritaire et pour éviter tout changement, au mépris de la légitimité populaire et de la volonté de la majorité écrasante des Algériens.

Le peuple algérien, quant à lui, aspire ardemment à la démocratie, à la liberté, à la paix, à la justice sociale et à la dignité.

La question centrale qui se pose avec acuité, depuis quelques années, se rapporte à la nature même du régime. Le régime militaire actuel n'a ni points de repères idéologiques clairs, ni valeurs morales et spirituelles, ni programme politique, ni stratégie économique, ni vision à long terme. C'est l'impasse totale. D'ailleurs, le débat sur cette question cruciale est relancé en mars 2000 par la polémique entre Ali Kafi, (ancien chef de la wilaya II durant la guerre de libération et chef d'Etat entre 1992 et 1993) et Khaled Nezzar, (« déserteur » de l'armée française, ancien ministre de la Défense et membre du haut comité d'Etat entre 1992 et 1993), ainsi que le déballage public qui s'en est suivi, ont montré le vrai visage du régime. Les diverses sorties médiatiques du général à la retraite Khaled Nezzar, au cours des mois de mars et d'avril 2000 pour défendre les « déserteurs » de l'armée française mis en cause par Ali Kafi, consistent à nourrir la haine contre ceux qui pensent différemment de lui et de son clan minoritaire, et à justifier la violence et la répression qu'il souhaite voir s'intensifier[194]. Il agit en

[193] Le lieutenant Messaoud Alili, qui s'est refugié en Espagne à bord de son hélicoptère en février 1998, m'a affirmé au cours d'un entretien, que l'état-major de l'armée organise les promotions des officiers, essentiellement sur des critères subjectifs et d'affiliation à leur mouvance. Tant et si bien que leurs sbires représentaient 80% du corps des pilotes en 1998, contre 20% en 1992.

[194] En mars 2000, Khaled Nezzar traite publiquement Ali Kafi d'intégriste et d'agent des services égyptiens. Il l'a fait, en bon élève dans les mêmes termes que ses aînés, les dirigeants français, qui traitaient certains dirigeants de la Révolution algérienne d'agents égyptiens durant la guerre de libération.

parrain du cercle fermé des « déserteurs » de l'armée française et se présente ainsi comme le porte parole de l'ANP, au moment où il n'a aucune fonction officielle. Il s'élève violemment contre les propos tenus par le général Mohamed Ataïlia[195] qui préconise l'arrêt de l'effusion du sang en recommandant l'amnistie générale et la réconciliation nationale pour sortir l'Algérie de la tragédie où elle a été menée. Le leitmotiv du général à la retraite Nezzar est la violence, encore de la violence, toujours de la violence. Non seulement son agitation médiatique et ses discours triomphalistes ne font guère avancer le débat, mais illustrent bien l'inanité effarante de la démarche inaugurée par le coup d'Etat de janvier 1992 et fondée sur la violence et la répression. Le peuple algérien, fatigué de ses sorties médiatiques et des conséquences dramatiques de la guerre qui est menée en Algérie depuis plus de 8 ans par les « déserteurs » de l'armée française et par *hizb França*, n'aspire qu'à la paix et au changement par la voie démocratique.

Le commandement de l'armée ne peut continuer à s'interposer et à imposer au peuple algérien majeur un régime dictatorial enrobé d'une démocratie de façade. L'armée et les services de sécurité devraient s'abstenir d'intervenir dans la vie politique en revenant au rôle qui leur a été défini par la Constitution.

Au début de ce XXIème siècle et 38 ans après l'indépendance, d'aucuns s'interrogent si l'Algérie ne se portait pas mieux sous le statut colonial que sous le régime néocolonial des généraux de *hizb França*. Le fait qu'une telle question soit envisagée montre le degré de gravité et de déliquescence atteint aujourd'hui par la société algérienne. Je pense, pour ma part, que le peuple algérien refuse dans son écrasante majorité tant le colonialisme que le néocoloniasme.

C'est pourquoi, il est grand temps de remettre au peuple sa souveraineté et la liberté de choisir ses représentants et ses dirigeants dans la transparence et la légalité.

Seule la réconciliation nationale permet à l'Algérie de sortir de cette sinistre tragédie. Je considère pour ma part, que seule la réconciliation nationale est en mesure de sortir l'Algérie de la crise multidimensionnelle et de l'impasse actuelle grâce à un dialogue

[195] Cf. L'interview donnée par le général Mohamed Atailia au quotidien londonnien en langue arabe « Al Hayat » dans sa livraison du 25 mars 2000.

global entre le pouvoir et les partis politiques, autonomes et réellement représentatifs, sans exclusion.

Le but de ce dialogue est de préparer le retour à la souveraineté populaire dans la transparence et dans la démocratie sans fraude, ni falsification des faits et des réalités. Le retour à la démocratie passera nécessairement par une période de transition caractérisée en particulier par :

- La fin de l'effusion de sang.
- La levée de l'état d'urgence.
- La libération de tous les détenus politiques.
- Le désarmement des milices.
- L'annulation de tous les textes législatifs et réglementaires répressifs arrêtés depuis janvier 1992.
- La fin des pratiques répressives (arrestations arbitraires, enlèvement, torture, liquidations physiques extrajudiciaires).
- Le respect des libertés, notamment la liberté d'expression, y compris l'accès des représentants des partis politiques aux médias lourds dont le fonctionnement est assuré par les impôts des citoyens.

Seules des mesures d'apaisement de ce type, selon un plan déterminé avec un échéancier précis, sont en mesure de créer des conditions favorables au rétablissement de la paix et à la réconciliation nationale, nécessaires à la reconstruction du pays dans la solidarité et la justice sociale et garantes de la cohésion nationale et de la stabilité.

Sans la réconciliation nationale et sans la paix il ne saurait y avoir de démocratie, ni de relance économique, ni de stabilité, ni d'investissements étrangers (en dehors des hydrocarbures où les investissements n'ont aucun impact sur l'emploi et sur la balance des paiements).

Il est temps de régler politiquement la tragédie de l'Algérie qui s'est aggravée depuis 1992, de revenir au processus démocratique, et de respecter la souveraineté populaire afin de permettre l'émergence de responsables patriotes, compétents et soucieux de l'inté-

rêt général pour gérer les affaires publiques dans la transparence. La paix et la stabilité de l'Algérie seront alors, mais alors seulement, assurées.

Conclusion

A une longue période de stabilité et de paix sociale où l'Algérie eut trois chefs d'Etat en 29 ans (1962 - 1991), a succédé une période d'instabilité, de turbulences et de répression au cours de laquelle il y a eu quatre chefs d'Etat, six Premiers Ministres et des centaines de ministres, près de 200 000 morts, des milliers de disparus, 600 000 déplacés de leur lieu de résidence[196] et un million de victimes de la violence[197] en huit ans (janvier 1992 - janvier 2000).

Ces chiffres suggèrent qu'il y ait eu un changement à partir de 1992. En fait, la nature du régime est la même. Les différences enregistrées d'une période à l'autre sont des différences de degrés et non de nature. Parce que toutes ces périodes ont une multitude de facteurs en commun que nous avons évoqué dans les différents chapitres de cet ouvrage.

La différence majeure entre ces périodes examinées tout au long de ce livre réside dans le fait que l'instabilité gouvernementale observée depuis 1992 contraste avec la remarquable stabilité des quatre ou cinq généraux (membres influents du clan des « déserteurs » de l'armée française) qui disposent du pouvoir réel depuis le coup d'Etat et l'annulation des élections législatives et occupent toujours les mêmes fonctions à ce jour.

Le principe de la prééminence du militaire sur le politique, puisé dans notre guerre de libération, est remis en honneur pour la circonstance par les « déserteurs ». Mais, depuis 1992 nous avons affaire à un régime minoritaire et discrédité qui s'impose par la force contre la volonté du peuple. Il en est résulté d'ailleurs des conséquences dramatiques pour l'Algérie sur tous les plans.

[196] Chiffre avancé par Abdellatif Benachenehou, ministre des finances et rapporté par la presse écrite algérienne le 29 mars 2000.

[197] Ce chiffre a été cité par le Président Bouteflika lors sa conférence donnée à Crans Montana, en Suisse, quelques semaines après son accession au pouvoir.

Le noyau dur du régime militaire n'a jamais eu le courage de s'emparer directement du pouvoir, ni d'imposer le modèle politique qu'il privilégie, à supposer qu'ils en aient un. Ce groupe restreint qui détient le pouvoir réel a préféré avoir recours à d'autres intermédiaires, connus pour leur nationalisme, pour les placer à la tête de l'Etat. Ils ont commencé par choisir Mohammed Boudiaf en janvier 1992, puis Ali Kafi six mois après, ensuite Liamine Zeroual en janvier 1994 avant d'être candidat à l'élection présidentielle de novembre 1995, mais sans achever son mandat pour être remplacé par Abdelaziz Bouteflika en 1999.

Les faits montrent que ce clan, constitué d'un nombre restreint de généraux, se cache toujours derrière un chef d'Etat ou un projet présidentiel, tout en s'appuyant sur quelques partis marginaux fabriqués par le régime et autoproclamés démocrates, pour poursuivre sa politique éradicatrice en faisant prévaloir sa stratégie sécuritaire et répressive, fondée sur la confrontation et l'exclusion des courants politiques représentatifs. Cette politique de confrontation, fondée sur la division, la discorde, la haine, la guerre fratricide ainsi que sur l'atomisation de la société et le verrouillage de l'espace politique, en vue de se maintenir au pouvoir et sauver le régime, a été à l'origine de bien des dérives.

Toutes les fausses solutions servies par le pouvoir entre 1994 et 1999 qui vont du simulacre de dialogue organisé dans le cadre de la conférence nationale par la Présidence de la République (1994) au projet de concorde civile (1999) en passant par les pseudo-négociations entre la Présidence et les dirigeants du FIS, Abassi Madani et Ali Belhadj (1995) constituent l'expression du refus du changement et de l'alternance du pouvoir par la voie démocratique. Comme en témoigne le rejet spontané et brutal par le régime du contrat national signé par six partis politiques et la ligue algérienne de défense des droits de l'homme en janvier 1995, comprenant des propositions concrètes pour un règlement global de la crise.

L'appropriation de l'Etat par ce clan qui foule aux pieds la Constitution et la souveraineté populaire a contribué à ruiner le pays dans tous les domaines.

En effet, la politique répressive inauguré par le coup d'Etat de 1992 et les velléités de domestication de la société ont eu des conséquences politiques, économiques et sociales désastreuses.

L'incompétence, la mauvaise gestion, la corruption, l'impunité, les dysfonctionnements de l'économie, de l'administration et de la justice, ont contribué à discréditer davantage le régime, à aggraver la crise de confiance et à accélérer la dégénérescence du système.

Le pays est méconnaissable en ce début de millénaire. L'Algérie a été ramenée 40 ans en arrière. L'anéantissement de la classe moyenne, autrefois garante de la cohésion et de la paix sociales, l'extension de la pauvreté et l'exclusion sociale constituent une bombe sociale à retardement redoutable.

L'aggravation de la situation économique, avec la chute des investissements productifs hors hydrocarbures, le ralentissement des activités économiques, la baisse dramatique du revenu par tête d'habitant, l'augmentation du chômage, l'inflation galopante, la paupérisation rampante, la généralisation de la corruption, le contrôle des importations par quelques barons, la dilapidation des richesses et de la rente pétrolière ont conduit l'Algérie au bord de l'abîme à la fin de la décennie 1990.

La politique de terreur inaugurée par le coup d'Etat de 1992 avec tous les dépassements qu'elle comporte ainsi que l'éternelle « nécessité de rétablissement de l'autorité de l'Etat » ont servi en fait d'alibis au refus de la démocratie.

Ainsi, l'approche sécuritaire, le discours politique qui la soustend et les pratiques policières qui ont tourné le dos à la volonté populaire, aux libertés, à la justice sociale et à la réconciliation nationale ont lamentablement échoué.

Ni la falsification des faits, ni les déformations monstrueuses, ni la désinformation, ni les manipulations, ni les manœuvres dilatoires, ni le monologue, ni l'autosatisfaction des décideurs ne sortiront l'Algérie de la situation catastrophique où elle est plongée depuis 1992.

Les questions relatives à la légitimation, à la rationalisation et à la modernisation de l'Etat, à la réconciliation nationale et au rétablissement de la confiance entre gouvernants et gouvernés restent toujours posées et exigent sans plus tarder des réponses claires

sous formes de réformes, de programmes d'action et de mesures concrètes pour sortir l'Algérie de cette terrible tragédie et la mettre sur les rails du développement économique et social.

Sinon, la détérioration continue de la situation économique et sociale et l'aggravation du mécontentement populaire pourraient conduire à l'explosion populaire aux conséquences imprévisibles.

Au cours des 8 dernières années, l'Algérie a perdu trop de victimes, trop de temps et trop d'argent et se trouve dans l'impasse.

Il est temps que la raison et la sagesse prévalent sur la violence, la haine et la discorde. Seule la voie du dialogue, de la réconciliation nationale et le retour à la souveraineté populaire dans la transparence peuvent sortir l'Algérie de la tragédie catastrophique actuelle.

Engagée dans une voie pacifique et démocratique, l'Algérie peut alors, mais alors seulement, être reconstruite dans la paix, la tranquillité, la fraternité, la solidarité et la justice sociale.

C'est cette voie qui garantira la stabilité en Algérie, dans le Maghreb et dans le bassin méditerranéen.

D'autre part, la globalisation ou la mondialisation de l'économie ne devrait pas servir de prétexte aux groupes occultes et aux barons de l'importation liés au régime pour imposer à l'Algérie le libéralisme sauvage, au mépris des intérêts du pays et des couches populaires.

Il est temps de repenser totalement la politique algérienne poursuivie jusqu'ici à l'égard de la construction du Maghreb[198]. Car, seule l'intégration maghrébine peut permettre à l'Algérie et à ses partenaires maghrébins de faire face aux défis de la globalisation et les mettre sur la voie de la croissance économique durable et du développement.

Fondée sur une approche structurelle, la construction du Maghreb devrait s'organiser autour d'objectifs communs d'investissements, de production et d'échanges en vue d'accroître les flux réels

[198] Cf. Abdelhamid Brahimi, *Le Maghreb à la croisée des chemins à l'ombre des transformations mondiales* (Genève: Hoggar et Londres: Centre for Maghreb Studies, 1996)

et financiers intra-maghrébins. L'établissement d'un espace économique maghrébin implique également la mise en œuvre d'une politique régionale commune de développement des ressources humaines pour renforcer la solidarité agissante entre les pays membres et rendre le processus d'intégration maghrébine irréversible échappant aux aléas et aux contingences politiques.

Les défis et les enjeux sont de nos jours tels que les actions limitées au seul espace national ne sauraient être suffisantes dans un monde comme le nôtre, agité et chargé de contraintes extérieures considérables.

En effet, le monde est aujourd'hui caractérisé par la constitution de regroupements régionaux et par l'existence ou la création de vastes espaces économiques.

Dans ce contexte, la construction du Maghreb devient un impératif.

Par ailleurs, pour être durable et solide, l'intégration maghrébine doit nécessairement s'accompagner de la démocratisation de la vie politique, économique, sociale et culturelle des pays maghrébins.

Ainsi, dans sa marche vers l'unité et le progrès, le Maghreb carrefour des civilisations, peut jouer un rôle positif dans l'établissement de passerelles véritables entre le Nord et le Sud de la Méditerranée, et constituer un facteur appréciable de stabilité dans le Monde arabe, dans le bassin méditerranéen et en Afrique.

Abréviations

ALN : Armée de Libération Nationale

ANP : Armée Nationale Populaire

APC : Assemblée Populaire Communale

APW : Assemblée Populaire de Wilaya

BIRD : Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement

CDF : Commandement Des Frontières

CIG : Comité Interministériel de la Guerre

CNRA : Conseil National de la Révolution Algérienne

EMG : Etat Major Général

FFS : Front des Forces Socialistes

FIS : Front Islamique du Salut

FLN : Front de Libération Nationale

FMI : Fonds Monétaire International

GIA : Groupes Islamiques Armés

GNL : Gaz Naturel Liquéfié

GPRA : Gouvernement Provisoire de la République Algérienne

MALG : Ministère de l'Armement et des Liaisons Générales

MNA : Mouvement National Algérien

MTLD : Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques

OAS : Organisation Armée Secrète

PCA : Parti Communiste Algérien

PRS : Parti Révolutionnaire Socialiste

SAS : Sections d'Action Spéciale

UDMA : Union Démocratique du Manifeste Algérien

UGTA : Union Générale des Travailleurs Algériens

Déjà paru chez Hoggar

Livre blanc sur la répression en Algérie, tome I (1995)
tome II : Les vérités sur une guerre cachée (1996)
tome III : Les complicités (1996)
par le *Comité algérien des militants libres de la dignité humaine et des droits de l'homme*

L'Algérie en murmures :
Un cahier sur la torture (1996)
par *Moussa Aït-Embarek*

L'Arlequin (1996)
par *Marco Gamberoni*

Le Maghreb à la croisée des chemins :
à l'ombre des transformations mondiales (1996)
par *Abdelhamid Brahimi*

An Inquiry into the Algerian Massacres (1999)
Ouvrage collectif

Horroris Causa :
Féminisme à l'ère de la Sainte-Eradication (2000)
par *Abbas Aroua*

Professeur de sciences économiques, Abdelhamid Brahimi est actuellement Directeur Général du *Centre for Maghreb Studies* à Londres.

Il a rejoint le FLN en 1955, à l'âge de 19 ans et l'ALN à l'âge de 20 ans. Il a exercé les fonctions de commandant de Bataillon à l'âge de 24 ans, après avoir commandé des unités opérationnelles chargées de l'acheminement des armes et des munitions aux unités de l'ALN de l'intérieur, en compagnie de Yazid Benyezzar, tombé au champ d'honneur en 1960. En 1963, il est nommé Wali (Préfet) de Annaba. En 1970, il est enseignant à l'Université d'Alger. En 1976, il dirige le Bureau de la Sonatrach aux Etats-Unis. Il est nommé ministre du Plan en 1979, puis exerce les fonctions de Premier Ministre entre 1984 et 1988, période au cours de laquelle il est également membre du Bureau Politique du FLN. Démissionnant du Comité central du FLN en 1990, il reprend ses activités de recherche et d'enseignement en Algérie puis en Grande Bretagne où il réside actuellement.

Ce livre se veut un témoignage sur les phases charnières qui ont marqué l'Algérie entre 1958 et 2000. L'enchevêtrement complexe des causes internes et externes, anciennes et récentes constitue la toile de fond de la crise multiforme qui a plongé l'Algérie dans une situation tragique à la fin du XXème siècle.

Les faits relatés dans ce livre ont été vécus par l'acteur, le témoin et l'observateur que l'auteur a été au cours de cette longue période. L'auteur révèle comment, dans un cadre néocolonial, certains « déserteurs » algériens de l'armée française, mentalement colonisés, forment un clan solidaire de type mafieux et constituent le noyau dur de *hizb França*. Dès 1962, *hizb França* s'implante fortement au ministère de la Défense, dans les services de sécurité ainsi que dans les rouages de l'administration et de l'économie, pour étendre progressivement son influence et sa présence dans les postes stratégiques de l'ensemble des secteurs d'activité du pays.

Il a fallu à ce groupe de « déserteurs » attendre janvier 1992 pour confisquer le pouvoir par un coup d'Etat. Cette confiscation de l'Etat et de ses institutions par un groupe minoritaire, a eu des conséquences désastreuses sur tous les plans.

L'auteur insiste sur la nécessité de mettre un terme à cette longue période de violence, de médiocrité et de corruption qui a ramené l'Algérie 40 ans en arrière. Seul le retour au processus démocratique et à la souveraineté populaire permettra à l'Algérie de sortir de cette tragédie et d'ouvrir une ère nouvelle de paix, de justice sociale, de progrès et de stabilité.



Conception de la couverture par Elizabeth Waltham

Http://www.hoggarbooks.org